Library of Princeton
Theological Seminary
APR 29 1898
Division BS730
Section .1856
No. 1 v.3

369

LA BIBLE

Bible. French. 1886. Ledrain.

E. LEDRAIN

LA BIBLE

Traduction Nouvelle
d'après les textes Hébreu et Grec.

TOME III

L'HEXATEUQUE

I

Genèse. — Exode.

PARIS
ALPHONSE LEMERRE, ÉDITEUR
27-31 PASSAGE CHOISEUL, 27-31

M DCCC LXXXVII

COMPOSITION ET DATE

DE

L'HEXATEUQUE

MOÏSE *est-il l'auteur des livres qui portent son nom? Est-ce que la thèse traditionnelle se peut encore tenir debout? La critique, semble-t-il, en est parvenue à ce point qu'il est même superflu de poser une telle interrogation.*

Qu'aperçoit-on tout d'abord dans le récit biblique? Moïse meurt avant son entrée dans la terre de Canaan; il disparaît sur le sommet du Nébo, en deçà du Jour-

dain, l'œil fixé sur les collines palestiniennes, sur la terre ruisselante de lait et de miel. Or, les points cardinaux sont constamment désignés dans la narration comme si le rédacteur habitait l'intérieur même de Canaan. Ainsi, le mot iam, *mer, appliqué à la Méditerranée, est synonyme d'*ouest. *Le Ncdjeb de Juda sert à nommer le* sud. *La région située à l'est du Jourdain s'appelle : « le pays d'*au delà *(le Jourdain). » Cependant, pour le prophète, qui ne franchit point le fleuve, ce ne fut jamais le pays d'au delà, mais toujours le pays d'en deçà.*

Une seconde remarque ne peut laisser subsister, dans tout esprit sérieux, aucun doute sur la non-authenticité du Pentateuque. Il y a là des lois innombrables, réglant les détails infinis de la vie morale, sociale, hygiénique, religieuse, du peuple juif. Rien, dans aucun code, n'égale, par la multiplicité compliquée, la législation du Pentateuque. Comment supposer que ce soit là l'œuvre de quarante années? Comment des bandes vagabondes, rôdant dans le désert, seraient-elles arrivées à créer et à codifier cet immense monde légal, en un si court espace de temps? Il est impossible de ne pas reconnaître là le travail de plusieurs siècles. Ce n'est pas seulement la masse des lois, mais encore leurs répétitions et leurs nombreuses variantes, qui obligent à cette conclusion.

De temps à autre, paraissent des en-tête et des formules finales indiquant différents recueils législatifs, mis à la suite les uns des autres. Mais il nous suffit de noter ici ces dernières raisons sans les développer, puisqu'on en lira les preuves plus loin.

Inutile d'insister sur les règles concernant la royauté, sur la centralisation du culte dont il est question dans le Deutéronome, sur Jérusalem, conquise sous David et nous apparaissant déjà comme une ville juive dans le Pentateuque. Évidemment Moïse ne saurait être l'auteur de cette œuvre, où tant de traits marquent bien une rédaction très postérieure à la vie libre des Hébreux dans le désert.

* * *

Qui lit du reste les pages de la Thora a rapidement conscience qu'elles ne partent pas d'une même main, mais supposent plusieurs écrits fort distincts, collationnés, souvent sans être fondus ensemble, à une époque assez moderne de l'histoire d'Israël.

Que trouve-t-on, en effet, tout d'abord, en lisant le Pentateuque, — ou plutôt l'Hexateuque, puisque le livre de Josué est lié aux cinq livres attribués à Moïse?

1° Des répétitions oiseuses, semées presque à chaque page, surtout dans la Genèse. Ainsi, la fin du chapitre IV *nous apprend la naissance de Seth. Au commencement du chapitre* V, *on la voit de nouveau annoncée comme un événement dont il n'a pas encore été fait mention. — Jacob mourant demande, au chapitre* XVIII, *que son corps soit emporté d'Égypte et enterré dans le sépulcre de ses pères, en la terre de Canaan. Au chapitre* XLIX, *vers la fin, reparaît cette même prière du père expirant.*

2° Les légendes varient, si bien que les mêmes faits ne sont pas seulement répétés, mais parfois racontés d'une façon différente. La femme d'Abraham lui est enlevée, puis rendue, en Égypte (Genèse XII). *Le même enlèvement a lieu dans la terre de Guérar, avec un autre acteur que le Pharaon, c'est-à-dire avec Abimélek, roi de Guérar (Genèse* XX). *Au chapitre* XXVI, *Abraham et Sara, pour le même récit, sont remplacés par Isaac et Rébecca; mais apparaît toujours, dans le même rôle, Abimélek, roi de Guérar. — D'après le chapitre* XVI, *Agar, enceinte d'Ismaël, s'enfuit seule dans le désert,*

où Iahvé la console. Au chapitre XXI, *c'est après avoir mis au monde son fils, dont elle est accompagnée, qu'elle se retire au désert, devant la haine de Sara. — Ésaü, au chapitre* XXV, *prend le surnom d'*Édom (rouge), *parce que, demandant le plat de lentilles, il dit à Jacob : « Permets-moi de manger de ce mets rouge. » Or, dans le même chapitre, ce surnom se rattache à ce que lui-même était roux. — Au chapitre* XV *de la Genèse, Iahvé contracte une alliance avec Abraham, et lui promet un héritier. Élohim, au chapitre* XVII, *fait un pacte dans des termes à peu près identiques, mais en exigeant, comme marque du traité, la circoncision; il annonce en même temps à Abraham un descendant, fils de Sara, lequel devra s'appeler Isaac. — Le nom de Joseph a une double explication : il est rattaché, dans le même chapitre* XXX, *à la racine* assaph, ôter, *et à la racine* iassaph, ajouter.

Combien il serait facile de multiplier les exemples de variantes dans les récits de l'Hexateuque! Mais ce que nous omettons, les lecteurs de la traduction ne manqueront pas de l'observer, à mesure que la narration biblique se déroulera devant leurs yeux.

3° Les variantes vont quelquefois jusqu'à la contradiction la plus formelle, de telle sorte que l'on se trouve en

face de faits inconciliables, s'excluant mutuellement. Nous avons déjà noté un commencement de contradiction dans la double étymologie du nom de Joseph. — Les deux récits de la création sont en opposition l'un avec l'autre. D'après le premier (Genèse I), *les animaux des champs et les oiseaux des cieux sont créés avant l'homme; d'après le second récit (chapitre* II), *Adam précède sur la terre les animaux des champs et les oiseaux que Iahvé amène devant lui, dès le premier moment de leur existence, pour qu'il leur donne un nom. — D'après le chapitre* VI, *les jours de l'homme ne doivent plus désormais dépasser cent vingt ans. Or, au chapitre* XI, *il y a des descendants de Sem qui vivent plus de quatre cents ans. — Au chapitre* XXI, *Beërschéba tire son nom de ce qu'Abraham, en cet endroit, avait fait serment, ainsi qu'Abimélek, pour terminer une querelle. Voilà pourquoi on nomma le lieu Beërschéba, puits du serment. Mais le chapitre* XXVI *n'exprime pas la même opinion. Isaac appelle* Schibeä, sept, *un puits creusé par ses gens, d'où vient le nom de Beërschéba. — D'après le chapitre* XXXII, *Ésaü, avant le retour de Jacob, est déjà fixé à Séir. Or, au chapitre* XXXVI, *c'est longtemps après le retour de Jacob, quand leurs troupeaux se sont à ce point multipliés que la terre de Canaan ne les peut tous porter, c'est alors seulement qu'Ésaü*

prend ses gens et tout son avoir pour aller s'installer à Séir.

Voilà quelques-unes des nombreuses contradictions dont le récit biblique est rempli et qu'un examen impartial découvre aisément.

4° La même chronologie ne s'ajuste pas à tous les morceaux de la narration. Au chapitre XVII, *Sara conçoit miraculeusement, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, et cependant, quelque temps après, dans la crainte qu'elle ne séduise Abimélek, Abraham la fait passer pour sa sœur* (XX). — *D'après le chapitre* XVII, *Ismaël est circoncis, à l'âge de treize ans, avant la naissance d'Isaac. Or, après la naissance d'Isaac, et celui-ci étant déjà en âge de subir les moqueries et les vexations de son frère, Ismaël, chassé dans le désert, nous apparaît comme un faible enfant qu'Agar laisse choir sous un buisson. Cependant, selon le premier récit, il eût déjà été un jeune homme vigoureux, capable de prêter assistance à sa mère. — Rachel meurt sur la route d'Éphratha* (XXXV). *Pourquoi le récit postérieur du songe de Joseph* (XXXVII) *la suppose-t-il encore vivante? « Est-ce que, par hasard, moi, ta mère et tes frères nous viendrons nous prosterner devant toi? »*

Eh bien, ces répétitions oiseuses, ces faits inconcilia-

bles, ces difficultés chronologiques, ne s'expliquent nullement si l'on persiste dans l'hypothèse d'un auteur unique et d'une seule rédaction. N'est-il pas absolument nécessaire d'admettre plusieurs documents primitifs que le collecteur, d'une parfaite bonne foi, n'a point cherché à faire cadrer ensemble, et qu'il nous a transmis avec leurs répétitions et leurs nombreuses variantes?

* * *

Cette conclusion acceptée, le travail du critique consiste à démêler les différentes sources, les divers documents dont l'Hexateuque est formé.

Je n'entrerai pas ici dans l'histoire des systèmes auxquels a donné naissance cette œuvre délicate de discernement. Qu'il me suffise d'exposer les résultats principaux que j'ai adoptés.

Quand on lit la Genèse dans le texte hébreu, on remarque d'abord que Dieu est appelé tantôt Élohim et tantôt Iahvé. Les passages où se trouve le nom d'Élohim racontent certains faits différemment de ceux où paraît le nom d'Iahvé. Il y a, par exemple, au chapitre I, *un récit de la création par Élohim; et, au chapitre* II, *un autre récit de la création par Iahvé. — La ruine de Sodome et de Gomorrhe est longuement racontée au chapitre* XIX, *où se montre le nom d'Iahvé. Un court fragment, avec le nom d'Élohim, retrace l'événement en deux lignes et demie. — Au chapitre* XVIII, *qui emploie le nom*

d'Iahvé, Abraham obtient par miracle son fils Isaac, à l'âge de quatre-vingt-dix-neuf ans. D'après le chapitre XXV, *qui use du nom d'Élohim, Abraham, quarante ans plus tard, son fils étant déjà marié avec Rébecca, épouse Qetoura, et en a, sans difficulté et tout naturellement, des fils et des filles.*

Ces faits, dont il serait facile d'allonger l'énumération, suffisent à montrer jusqu'à quel point on a eu raison tout d'abord de distinguer deux sources principales dont le collecteur ou rédacteur n'a point cherché à établir l'harmonie. On a nommé un des documents ou son auteur l'élohiste; *l'autre document ou l'autre écrivain a été appelé le* jahviste.

Mais cela n'explique point encore toutes les répétitions et les variantes contradictoires de l'Hexateuque. Un même fait est souvent raconté de trois façons différentes, ou bien de deux manières, mais dans deux récits où paraît le nom d'Élohim. Ainsi, quand Jacob revient de Paddan-Aram, le jahviste nous le dépeint se dirigeant vers son père Isaac, à Mamré; tandis que, d'après le chapitre XXII, *où est employé le nom d'Élohim, Jacob se rend à Séir; et dans le chapitre* XXIII, *pareillement élohiste, il marche directement sur Sichem. — La naissance d'Isaac est annoncée trois fois, en termes très divers (chap.* XV, XVII, XVIII). *— Dans le cha-*

pitre élohiste IX, *Sara n'est que la bru de Théra; au chapitre* XX, *où Dieu s'appelle aussi Élohim, elle est à la fois sa bru et sa fille. — Jacob, dans le chapitre élohiste* XXII, *reçoit son nom d'Israël à la suite de sa lutte avec Dieu. Au chapitre élohiste* XXXV, *c'est sans combat merveilleux que le nom d'Israël lui est départi.*

Pour comprendre ces différences, il ne suffit donc pas de reconnaître dans l'Hexateuque trois documents, mais on est contraint d'ajouter à l'élohiste et au jahviste un deuxième élohiste.

Nous ne parlons ici que de la partie narrative de l'Hexateuque. — Rien de plus facile que de distinguer dans la Genèse chacune des trois sources premières du récit, le nom d'Iahvé et celui d'Élohim servant de criterium. Mais à partir du chapitre III *de l'Exode, où le nom d'Iahvé est presque uniquement employé, on n'a plus la même facilité de séparer les uns des autres les trois documents. Il y faut apporter un plus minutieux examen.*

Cependant, avec les morceaux certains du jahviste dans la Genèse, on est parvenu à établir les caractères principaux de sa narration, ses locutions favorites, et à se rendre compte de sa langue. De même a-t-on fait pour le deuxième et le premier élohistes. On a donc là des

moyens de discernement absolument certains, outre que le deuxième élohiste garde parfois, même après le chapitre III *de l'Exode, le nom d'Élohim. Mais, ces faits établis, il est nécessaire de fournir de plus longs éclaircissements sur chacun des documents premiers, de marquer leur caractère et de donner leur date approximative.*

*
* *

L'œuvre du deuxième élohiste, malgré l'adjectif placé devant le nom, est, en réalité, la plus ancienne des trois sources, et semble bien avoir été écrite dans le IX^e^ *siècle avant notre ère. Tout indique que l'auteur a vécu dans le royaume d'Israël, mais avant l'écrasement des tribus, en 721. En effet, les endroits qu'il nomme, et dont il est préoccupé, n'appartiennent pas au royaume de Juda : « Qu'il est redoutable, ce lieu! fait-il dire de Bethel, sanctuaire des tribus, à l'ancêtre Jacob. Ce n'est rien moins que la maison d'Élohim et la porte des cieux! » (Genèse* XXVIII).

— Ce n'est pas dans la ville de Hébron, appartenant à Juda, qu'il place Abraham, mais dans le Nedjeb, à Guérar et à Beërschéba (Gen. XX). *— Comme il est du royaume du nord, il fait donner à Joseph, en la personne de Manassé et d'Éphraïm, une bénédiction particulière (Gen.* XLVIII). *— Il met dans le territoire des Joséphides les tombeaux de*

Rachel, de Débora, nourrice de Rébecca (XXXII), *de Josué, d'Éléazar. — Il se garde bien, dans l'histoire de Joseph, de donner le premier rang à Juda, comme le jahviste; mais il le laisse à Ruben, l'aîné et le chef de ses frères, lequel parle en faveur de Joseph.*

C'est avant l'apparition d'Amos et d'Hosée qu'il écrit, car rien encore chez lui ne fait prévoir ce que deviendront Bethel, Guilgal, les sanctuaires des tribus, profanés plus tard par les rites phéniciens, ce qui a excité la colère des deux prophètes. Le deuxième élohiste note avec soin les autels, les stèles, les arbres, qui ont pour objet de rappeler un secours divin, une manifestation de Dieu, ou quelque autre événement religieux, sans aucune allusion au culte naturaliste qui, dès le temps d'Amos (VIII^e siècle), *sera attaché à ces monuments.*

D'un autre côté, la peinture charmante d'Israël par Bileäm suppose un temps où rien n'annonce la fin prochaine, et où les invasions assyriennes n'arrachent pas encore aux nabis des cris d'épouvante. Nous avions donc raison de marquer, pour le deuxième élohiste, le IX^e siècle *avant notre ère, probablement dans sa première partie.*

La manière de cet auteur est la simplicité : il fournit les faits sans les arranger, tels qu'il les a entendus ou lus. Conteur et chanteur populaire, tout rempli lui-

même de l'esprit et des mots des vieux poètes, il donne avec une merveilleuse couleur la légende patriarcale et héroïque d'Israël. Les ancêtres vivant sous la tente, poussant leurs troupeaux de pâturage en pâturage, et la conquête sanglante de Canaan : voilà l'objet de ses récits. De ce qui s'est passé en Égypte, il a pareillement, semble-t-il, une connaissance spéciale.

Dans sa narration, il apporte la plus grande préoccupation d'indiquer les lieux où se sont accomplis les événements. Il les note avec minutie, surtout, comme nous l'avons déjà marqué, quand ces endroits appartiennent au royaume d'Israël. — C'est de plus un simple narrateur, racontant les choses anciennes sans y mêler d'éléments législatifs, sauf peut-être le petit Livre de l'Alliance, *enclavé plus tard dans la courte législation jahviste.*

Certaines particularités de mots le désignent encore : ainsi le nom d'Élohim apparaît parfois dans son récit, même après le chapitre III. *Lui-même l'avait certainement adopté partout, de telle sorte que, lorsqu'on rencontre Iahvé, dans son œuvre, on peut le considérer comme une substitution opérée par un travail postérieur. Le mot* servante *se rencontre chez lui sous la forme Ama, non Schiphha. A plusieurs reprises (Gen.* XXII, 5; XXXI, 37; *Exode,* II, 12, *etc), il emploie le mot* po *dans le sens local : ici.*

Les expressions et les tours favoris du deuxième élohiste ont été soigneusement recueillis par M. Dillmann, dans Kurzgefasstes exegetisches Hanbuch zum alten Testament, *troisième édition.* Numeri, Deuteronomium und Josue (p. 618.)

Ce n'est pas seulement une tradition orale qui lui a servi pour ses récits; mais il a eu des documents anciens entre les mains, par exemple : Le Livre des guerres d'Iahvé, *dont il parle (Nombr.* XXI, 14), *et qui était probablement un recueil de poésies chantant d'anciens faits de la vie héroïque d'Israël. Cité en un seul endroit, ce livre a dû cependant lui être extrêmement utile pour plusieurs autres.*

Le deuxième élohiste avait pareillement à *sa disposition le* Livre d'Iaschar *(ou de droiture), recueil poétique comme le* Livre des guerres d'Iahvé, *et qui raconte, dans Josué* (X), *comment le soleil suspendit sa course, pour permettre aux Israélites d'achever la défaite des petits rois Cananéens ligués contre les envahisseurs. De cette collection de chansons est tirée la prétendue adjuration de Josué :*

O soleil, arrête-toi sur Guibeön,
Et toi, lune, sur la vallée d'Ayyalon.
Et le soleil s'arrêta,
Et la lune se tint...

Ce n'étaient pas seulement les plus anciens exploits d'Israël que célébrait le Livre d'Iaschar, *mais il s'étendait jusqu'à une époque relativement moderne et voisine du deuxième élohiste. En effet, l'auteur de l'Histoire de David* (II *Samuel*, 1, 18) *avoue qu'il lui a emprunté la ravissante lamentation de David sur la mort sanglante de Saül et de Jonathan. On ne peut donc guère placer avant le* X^e^ *siècle ce recueil poétique, parfaitement connu d'Israël et dont s'est servi le deuxième élohiste.*

Celui-ci se rencontre dans la Genèse, davantage encore dans l'Exode et les Nombres, et à forte dose, mêlé au jahviste, dans Josué.

*
* *

Le jahviste a beaucoup emprunté au deuxième élohiste, et se l'est, à certains endroits, approprié de telle sorte qu'on les distingue difficilement l'un de l'autre.

On sent, à ses préoccupations, qu'il a dû vivre à la pleine époque prophétique, vers le milieu du VIII^e^ *siècle avant notre ère. Ce qu'Iahvé a fait pour son peuple, et ce que celui-ci lui doit rendre en échange, apparaît constamment dans son œuvre. Aucun souci du sacerdoce ni de ses rites, ce qui marque bien l'influence des prophètes.*

Le jahviste a écrit dans le royaume de Juda, non d'Israël, comme l'ont prétendu quelques-uns. Dans l'histoire de Joseph, c'est Juda, non Ruben, comme chez le deuxième élohiste, qui est, pour lui, le chef des fils de Jacob. A Hébron, dans le territoire fidèle aux descendants de David, il fait séjourner Abraham, non à Guérar et à Beërschéba. — Les fragments dont il est l'auteur dans la prophétie de Bileäm, glorifient David

comme l'étoile de Jacob. — Il a soin d'interdire le culte d'Iahvé sous la forme d'un taureau, et de condamner par là même l'adoration de Bethel.

Le deuxième élohiste fournit les faits au hasard, sans leur faire subir d'arrangement et sans autre souci que celui d'un conteur. Le jahviste met de l'ordre et de la mesure dans les choses, et sait déjà donner de l'art à son style d'une vigoureuse beauté. En même temps qu'il a le soin de disposer les matériaux, il montre dans son poème, véritablement merveilleux, la préoccupation de principes religieux et moraux, ce à quoi ne songeait nullement le deuxième élohiste. Ainsi, pour le jahviste, le péché trouve son châtiment (Gen. II, 4; VI, 1-8). *— Appelé par Iahvé, qui lui explique le but de cette vocation, Abraham se rend dans la terre de Canaan. Aucune trace de cet appel dans le deuxième élohiste. — La destinée d'Israël, parmi les peuples, qu'il doit réunir dans une même foi, apparaît chez le jahviste (Gen.* XII, 2, *etc.), mais non chez le deuxième élohiste, simple narrateur donnant du reste les faits avec beaucoup plus de surnaturel que le jahviste, lequel est porté à montrer, dans les événements, des motifs et des moyens humains.*

On rencontre cependant chez le jahviste plus d'anthropomorphisme que chez le deuxième élohiste. La divi-

nité y apparaît fréquemment sous une forme et avec des habitudes complètement humaines. Qu'on lise, par exemple, le chapitre II *de la Genèse, racontant la formation de l'homme, les entretiens d'Iahvé avec Adam, les promenades du créateur dans le jardin d'Éden, à la brise du soir; il est difficile de trouver ailleurs un anthropomorphisme plus marqué. Iahvé va même jusqu'à descendre du ciel pour voir bâtir la tour de Babel* (XI), *et prend familièrement son repas avec Abraham* (XVIII).

En dehors du deuxième élohiste et des documents dont celui-ci a pu se servir, il est évident que sur l'antique légende d'Israël, le jahviste a eu à sa disposition des sources particulières, puisque, on le pourra constater, son récit diffère, en plusieurs endroits, de celui de l'écrivain du nord. Sa tendance toute particulière, en certains morceaux, à un anthropomorphisme naïf tient sans doute à ce qu'il a possédé des documents très anciens.

Le jahviste se trouve dans la Genèse, dans plusieurs chapitres de l'Exode, aucunement dans le Lévitique. Il réapparaît dans une série de passages des Nombres, rarement dans les additions au Deutéronome, mais occupe une grande partie du livre de Josué. (Reuss, L'Histoire sainte et la Loi, t. I.)

Le deuxième élohiste n'était guère qu'un narrateur. Le jahviste a mis dans son œuvre quelques éléments de législation. De date et d'esprit prophétique, ses lois ont un caractère général, sans aucune des minuties du Lévitique, et sans préoccupation du sacerdoce et de ses rites. Le code qui va du chapitre XIX *de l'Exode, jusqu'au verset 2 du chapitre* XXIV, *englobant le* Livre de l'Alliance *et comprenant le Décalogue, appartient au jahviste. Là, on ne rencontre que des préceptes moraux d'une parenté évidente avec le Deutéronome. Le prophétisme marque à tel point ces pages que des laïques même y semblent appelés* (XXIV) *à offrir l'holocauste.*

On trouvera notée, dans la traduction, la partie législative relevant du jahviste et conservant toujours le même caractère et la même absence de choses sacerdotales.

*
* *

Si le jahviste est avant tout un narrateur, ne joignant au récit qu'une courte législation, le premier élohiste en revanche se contente de fournir les principaux faits, ne les circonstanciant que là où l'événement sert de principe ou d'explication à quelque loi. C'est avant tout un code, non une histoire. L'auteur insiste, par exemple, sur les six jours de la création et sur le repos divin du septième (Gen. I *et* II*); mais c'est afin, il l'indique du reste, de donner à la loi juive du sabbat un solide fondement. — Si le premier élohiste redit longuement (Gen.* IX*), l'entretien d'Élohim avec Noé après le déluge, c'est à cause du précepte de ne point manger la chair de l'animal avec son sang. — Élohim a une conversation avec Abraham* (XVII), *laquelle sert d'appui à la loi de la circoncision. — Les mariages mixtes étant devenus dangereux et prohibés au temps où il écrit, le premier élohiste nous montre Rébecca dégoûtée de la vie et demandant à Isaac d'envoyer Jacob vers Laban, afin que*

leur fils s'unisse avec des femmes de la race et non avec des filles de Heth (Gen. XXVII, 46 *et* SS.).

C'est au point de vue sacerdotal que se place l'auteur pour tout juger et pour composer son récit. Aussi, les prescriptions qui se rattachent à son œuvre ont-elles souvent une apparence de rituel, et concernent-elles le culte. Nous sommes loin du caractère général, et l'on peut dire humain, du jahviste. Presque tout, dans le premier élohiste, a pour objet de régler en détail le cérémonial du temple et les fonctions des prêtres dans le monde juif.

Mais comment ce code s'est-il formé? L'a-t-on écrit en un seul moment? De quelle façon a-t-il été joint à la partie narrative?

Voici la réponse sommaire que l'on peut faire à ces questions. Des lois de diverses époques, et groupées souvent en des recueils différents, bien qu'ayant un esprit commun, ont été réunies ensemble, ajustées au récit du premier élohiste, et constituent, dans la Thora, ce que l'on peut appeler le Code sacerdotal. — *La narration appartient bien à un seul auteur, le premier élohiste, mais non la législation, qui est venue se greffer sur son récit.*

Il nous reste à prouver, d'une manière générale, jusqu'à quel point il est impossible de faire du Code

sacerdotal *l'œuvre d'un seul homme et d'une seule époque.*

Dans l'Exode, de XXV-XXX, *de* XXXV-XL, *ainsi que dans le Lévitique, on entrevoit une classification assez régulière des lois. Mais à partir de Lévitique* XVII, *c'est le désordre le plus complet, ainsi que dans les parties sacerdotales du Livre des Nombres. Ce mélange de toutes choses, particulièrement remarquable dans les Nombres, indique bien, en même temps que l'absence de plan, plusieurs rédacteurs.*

A cette preuve il faut ajouter les nombreuses répétitions, les variantes notables et les préceptes contradictoires. Deux fois sont exposées les mêmes règles pour la fête des tabernacles (Lévit. XXIII, 33 *et* SS. ; *et même chapitre,* 29 *et* SS.). — *Mais là où la répétition est marquée et où les mêmes prescriptions sont données deux fois d'une manière presque identique, c'est dans la description du tabernacle et des habits d'Aäron et de ses fils. Exode* XXV-XXIX *est reproduit dans Exode* XXXV-XL. *Le Lévitique* VI *et* VII *marque la partie des victimes et des offrandes réservée aux prêtres; les Nombres* XVIII *reprennent l'énumération de ces redevances.*

A plusieurs reprises est retracée la cérémonie de la consécration pour Aäron et ses fils, avec certains détails répétés et d'autres ajoutés ou retranchés. (Ex. XXIX;

Lévit. VIII; *et Lévit.* IX; *Nombr.* VIII, 5). — *D'après Nombres* (IV, 3 *et* SS.), *les lévites exercent leurs fonctions de l'âge de trente ans jusqu'à l'âge de cinquante. Au chapitre* VII, 23, *c'est à partir de vingt-cinq ans jusqu'à cinquante qu'ils sont admis au service de la tente de convocation.*

Je ne cite ici que quelques faits, lesquels suffisent cependant à montrer le peu d'unité de rédaction qui paraît dans le Code sacerdotal.

Le Lévitique présente, à plusieurs endroits, des formules de clôture découvrant, d'une façon manifeste, que nous sommes là en présence de plusieurs recueils séparés. On peut lire ces formules à la fin des chapitres XI, XV, XXVI.

Les chapitres XVII *à* XXVI *du Lévitique mériteraient même d'être complètement détachés et analysés à part. En effet, ils constituent à eux seuls un petit code séparé, d'esprit très particulier, enclavé dans des lois de nuance différente. De toute la législation sacerdotale, c'est certainement la partie la plus ancienne, la seule qui existât à l'origine, et qui, alors, devait être considérée comme renfermant toute la loi sinaïtique. On y voit une grande parenté avec le Deutéronome, et, pour la rédaction défi-*

nitive, la marque du temps où nous constaterons que vécut l'auteur des additions au Deutéronome. En effet, les Israélites y sont menacés de l'exil, ce qui semble bien indiquer les années d'Ézéchiel, c'est-à-dire le début de la déportation à Babel. — Chose singulière, ce petit code lui-même a déjà des répétitions indiquant un remaniement d'un texte plus ancien. Il existait probablement au temps de Josias, quand fut trouvé le Deutéronome; mais il a dû jusqu'au commencement de la captivité subir des changements. — Je ne puis accepter l'opinion qui ferait de ce morceau une retouche de la partie législative d'Ézéchiel (XL-XLVIII).

On perçoit bien, par tous ces exemples, jusqu'à quel point il est impossible d'attribuer le Code sacerdotal *à une seule époque et à un seul rédacteur.*

*
* *

Il nous reste à dire en quel temps fut achevée la partie narrative, et définitivement close la législation qui est venue s'y encadrer.

Comme le texte, pour donner plus de force à ces lois sacerdotales, parfois onéreuses, et les faire accepter de la nation, les avait datées du Sinaï, on les a considérées longtemps comme les premières, bien que le Deutéronome, comme nous le démontrerons, soit en réalité le plus ancien.

Peut-être faut-il attribuer à Esdras, ou à un prêtre son contemporain, les récits avec lesquels l'auteur aurait uni plusieurs recueils de lois sacerdotales. S'il en fut ainsi, l'on devrait, dans tous les cas, admettre qu'à cette époque voisine du retour à Jérusalem, la codification n'a pas été à ce point définitive que de nouveaux préceptes n'aient pu s'introduire plus tard. Mais nous devons fournir, parmi beaucoup d'autres, au moins quelques preuves de la rédaction et de la clôture tardive du Code sacerdotal.

Au temps d'Achaz (VIII^e *siècle*), *on ne connaît encore en Juda qu'un holocauste, celui du matin* (II *Rois* XVI, 15). *Or, l'Exode* (XXIX, 38) *et les Nombres* (XXVIII, 4) *marquent déjà deux holocaustes : un agneau doit être immolé le matin, et un autre le soir. Chose à remarquer, au temps d'Ézéchiel (première moitié du* VI^e *siècle), c'était encore le seul sacrifice du matin qui était pratiqué (Ézéch.* XLVI). *La prescription de l'Exode et des Nombres suppose donc une rédaction postérieure au prophète et, par conséquent, à l'exil. — Ézéchiel, du reste, dans sa partie législative* (XL-XLVIII), *nous est un criterium très sûr pour reconnaître la date avant laquelle certaines lois n'ont pu exister. — Dans tous les détails qu'il donne sur les prêtres et les lévites, entre lesquels il distingue — ce que l'on ne faisait pas aux époques antérieures et dont ne porte pas trace le Deutéronome, — Ézéchiel ne mentionne point le grand-prêtre et ignore l'institution du grand cohénat. Contrairement au Deutéronome, le* Code sacerdotal *sépare les prêtres et les lévites, mais place à leur tête un pontife souverain (Lévit.* XXI, 10). *C'est un pas de plus accompli dans la constitution de la hiérarchie. — Ézéchiel, de caste sacerdotale, énumère avec soin les redevances dues aux prêtres et aux lévites, mais sans noter la principale, c'est-à-dire les dîmes. Or, on la*

trouve parfaitement ajoutée aux autres dans le Code sacerdotal *(Nombr.* XVIII, 21; *etc.). — Anciennement, comme cela paraît dans le Deutéronome, on ne connaissait que trois fêtes : Pâque, la Fête des semaines, la Fête des huttes. Ézéchiel en énumère davantage, mais sans mentionner l'yom Kippour, ou Fête de l'expiation, laquelle tiendra une si grande place dans la vie religieuse d'Israël. Or, le Lévitique* XVI *retrace, avec une particulière minutie, les rites de Kippour. Il nous indique pareillement, ainsi que les Nombres, d'autres fêtes inconnues aux temps anciens (Lévit.* XXVI; *Nombr.* XXVIII, XXIX. — *D'après Ézéchiel* (XLV), *la Fête des huttes ne durait que sept jours. D'après le Lévitique* XXIII, *on la doit célébrer pendant huit jours, ce qui se pratiqua pour la première fois, après l'exil, au milieu du* V^e^ *siècle (Néhémie* VIII).

Ces quelques faits prouvent surabondamment qu'une assez grande partie du Code sacerdotal *ne saurait être placée que dans un temps postérieur à l'exil.*

Trouverons-nous maintenant des preuves que le Code n'a pu être définitivement clos du vivant même d'Esdras, aussitôt après le retour de Babel, vers le milieu du V^e^ *siècle avant notre ère? Il est nécessaire,*

pour obtenir ce résultat, de comparer la législation sacerdotale avec les livres d'Esdras et de Néhémie, et les passages des Chroniques où est comprise l'histoire de ces deux personnages. — Sans doute quelques fragments d'Esdras et de Néhémie peuvent être de ceux dont ils portent le nom, mais d'autres sont beaucoup plus récents, de la fin de l'époque persane ou du temps d'Alexandre (330 ou 340 avant notre ère). Notre thèse, du reste, n'en aura par là même que plus de lumière et de force.

D'abord, éclate un premier fait : un code nouveau est solennellement promulgué devant le peuple, en présence d'Esdras et même de Néhémie, lequel ne vint en Palestine qu'après l'an 445. Pendant huit jours, on fit la lecture de ce code, dont l'apparition fut entourée d'autant de solennité que celle du Deutéronome sous Josias (Néhémie VII). *Évidemment, c'est de la législation sacerdotale qu'il est question en cet endroit des Mémoires de Néhémie.*

Cependant, à cette date, l'an 444, la Fête de l'expiation semble ne pas encore exister. En effet, le premier jour du septième mois, on se prépare activement à célébrer la Fête des huttes, qui devait commencer le vingt-deux du mois (Néhémie VIII), *sans rien soupçonner de Kippour, lequel tomba plus tard le dix, et prit une*

place si prépondérante dans le rituel hébreu. Ce qui concerne Kippour, dans le Lévitique (XVI), *est donc postérieur à la promulgation du* Code sacerdotal, *c'est-à-dire à l'an 444.*

Au chapitre X, 33 *de Néhémie, on voit que les Hébreux s'imposent volontairement, pour le service du temple, le don annuel d'un tiers de sicle par personne. Ils ne connaissaient donc pas encore la prescription de l'Exode* (XXXIII, 13) *fixant cette redevance à un demi-sicle. Ainsi, la règle du demi-sicle de capitation pour le temple a été introduite après l'année 444, et continua de subsister, comme en témoignent les* II *Chroniques* (XXIV, 6, 9).

Nous avons déjà marqué que Les Rois et Ézéchiel ne connaissaient qu'un holocauste, celui du matin. Esdras IX *et Néhémie* X, 34 *sont dans le même cas, tandis que l'Exode* XXIX, 38 *et Nombres* XXVIII, 30, *prescrivent la double immolation, celle du matin et celle du soir, qui se pratiquera dans la suite des temps au temple de Jérusalem.*

Ainsi, après la promulgation solennelle du Code sacerdotal, *l'an 444, devant Esdras et Néhémie, celui-ci n'en a pas moins continué à s'enrichir de textes nouveaux, de telle sorte qu'il n'a guère pu être fermé que dans le* IV^e^ *siècle avant notre ère.*

DEUTÉRONOME

Antérieur au Code sacerdotal, *le Deutéronome constitue un livre à part, avec un auteur distinct de ceux dont nous avons parlé jusqu'ici.*

Le premier élohiste n'a aucun souci du polythéisme. Au temps du Code sacerdotal, *le danger n'est plus dans les cultes naturalistes de la Phénicie, vers lesquels, aux époques plus lointaines, le peuple était si violemment entraîné. Iahvé est fermement et uniquement accepté, sans aucun retour en arrière. Organiser le sacerdoce du dieu de la nation, régler le service de son temple et ses sacrifices : tel est le seul but du premier élohiste.*

Mais le Deutéronome répond certainement à une date plus ancienne de la vie d'Israël. Au moment qu'il est rédigé, le peuple connaît déjà Iahvé et sa volonté, mais

n'a encore rien de ferme, et court volontiers après les autres dieux. Aussi, intervient constamment, dans le Deutéronome, la recommandation de s'éloigner des Gentils, de leurs rites, pour ne s'attacher qu'au seul dieu d'Israël. On sent là, dans cette thèse, le voisinage et l'influence des prophètes. Cela ne convient nullement à l'époque qui a suivi l'exil, et où a été colligé le recueil ecclésiastique.

Du reste, le deutéronomiste a des tendances peu sacerdotales, ce en quoi il diffère essentiellement du premier élohiste. Il prescrit l'obéissance à un prophète futur (XVIII, 15), *ce qui semble dirigé contre les prêtres. — Tout lévite, pour lui, peut être prêtre* (XVII, 1 *et* ss.), *tandis que plus tard on distinguera, comme nous l'avons vu, entre le lévite et le prêtre. Ce qui concerne le service des cohènes est mis de côté, ou indiqué seulement d'une façon générale.*

Nous ne parlons pas, bien entendu, de tout ce qui constitue le Deutéronome actuel, mais des chapitres VI *à* XXVII, 1, *et du chapitre* XXVIII. *Le reste comprend des additions, dont il est facile de s'expliquer la présence. En effet, le commencement du livre a été écrit par un rédacteur qui a voulu donner un abrégé de la vie d'Israël dans le désert et mettre le recueil de lois sous le nom de Moïse. La suscription du chapitre* V *lui*

appartient pareillement. — Le chapitre XXVII *nous apparaît comme une évidente intercalation, rompant la chaîne entre le chapitre* XXVI *et le* XXVIII, *qui tiennent naturellement l'un à l'autre. La fin du livre, de* XXIX *à* XXXIV, *a été composée dans le même but que les premiers chapitres, pour rattacher à Moïse la législation deutéronomique, laquelle est ainsi encadrée par l'existence dans le désert et par les derniers gestes du prophète.*

— Quelques-uns, malgré l'unité apparente de l'œuvre, ont voulu qu'elle ait été faite en deux fois, mais par le même rédacteur. De V *à* XI *aurait été écrit en dernier lieu, et mis en tête de ce qui formait le premier recueil. Cette opinion, attribuant tout à une même main, a peu d'importance, on le sent, contre notre thèse.*

A quel temps faut-il rapporter la composition du Deutéronome? Le roi Josias, par tous les moyens, même les plus terribles, tenta d'accomplir la centralisation du culte. Il détruisit avec rage les petits sanctuaires particuliers, répandant sur eux les ossements des anciens morts que l'on déterrait, et égorgeant les prêtres sur leurs autels. Rien de comparable à ces sanglantes tournées du roi en Israël. Les Thérafim, ou images des an-

cêtres, furent proscrits, les devins et les nécromanciens chassés du pays, l'aschéra arrachée et brûlée. Le roi profana, dans la vallée de Bèn-Hinnom — la géhenne des siècles futurs, — le topheth, où l'on faisait passer les enfants par le feu, en l'honneur de Molok. — Or, ces faits répondent parfaitement aux prescriptions du Deutéronome, lequel ordonne d'apporter en un lieu unique les holocaustes et les sacrifices (chap. XII). *Au chapitre* XVIII, *il s'élève contre les sorciers et les nécromanciens; au chapitre* XVI, 21, *il interdit de planter des aschéras, et, dans un autre endroit* (XVIII), *de faire passer les enfants par le feu.*

Voilà donc une loi parfaitement en rapport avec ce qui se passa sous Josias au VII^e *siècle avant notre ère.*

Un événement de ce règne, signalé dans II *Rois* XXII, *vient encore donner un appui à l'opinion qui place alors la composition du Deutéronome. Le grand-prêtre Hilqia trouva dans le temple un rouleau, et dit : « J'ai trouvé le livre de la Thora d'Iahvé. » Ce livre portait le nom de Mischné, répétition, ce qui est le même mot que deutéronome. On en fit une lecture solennelle* (II *Rois* XXIII), *après quoi le roi se mit à accomplir son œuvre d'unité et à détruire tout ce dont notre Deutéronome en réalité ordonne l'extermination.*

C'est donc bien sous Josias que parut pour la première fois le Recueil de Lois dont nous nous occupons.

A ces preuves absolument convaincantes on en peut joindre d'autres qui ne font que les confirmer. Sous Josias (640-609), *prophétisait Jérémie qui naquit l'an 645. Or, on a pu relever des rapprochements nombreux de tours et de mots entre le prophète et le Deutéronome. De tous les nabis, Jérémie est le premier qui connait une loi écrite à laquelle on doit entière obéissance : « Lis, s'écrie-t-il, toutes les paroles de cette alliance dans les villes de Juda et les rues de Jérusalem. »* (XI, 1 *et* SS.)

Il cite presque textuellement (III, 1) *la prescription du Deutéronome interdisant au premier mari d'une femme divorcée de la reprendre* (XXIV, 4). *Un grand nombre d'autres affinités très étroites pourraient encore être signalées. Si Jérémie a connu le Deutéronome, on ne saurait donc reculer celui-ci jusqu'après l'exil. — Du reste, dans les premières années de la déportation, Ézéchiel nomme quatre espèces de sacrifices : la olah (holocauste); les schelamim (sacrifices pacifiques ou d'action de grâces); le hattath (sacrifice de péché); et le ascham (sacrifice de coulpe)* (XL, XLII, XLIII, XLVI). — *Or, le Deutéronome ne connait que les deux premiers, sans jamais faire la moindre allusion aux deux autres.*

Que les lois du Deutéronome soient toutes de la création de l'auteur du Recueil, ce n'est point précisément ce que nous prétendons. Il en a trouvé quelques-unes, qu'il a reprises quelquefois en les développant. Donnant à nouveau, par exemple, la prescription : « *Un seul témoin ne doit pas prévaloir contre quelqu'un* » (XXX), *il en fait le commentaire :* « *En effet, c'est sur les dires de deux témoins ou de trois que la cause doit être jugée...* » (XIX, 15).

Il est certain qu'il a connu le jahviste uni au deuxième élohiste, ce que montrent des analogies évidentes de la partie législative du jahviste dans l'Exode avec nombre de prescriptions du Deutéronome. D'abord, les deux décalogues de l'Exode se retrouvent en substance dans le Deutéronome V. *L'Exode* (XIX, 5), *là où le peuple d'Israël est considéré comme la propriété particulière d'Iahvé, est reproduit à peu près textuellement dans le Deutéronome* XXVI, 18. — *On ne saurait non plus méconnaître que le deutéronomiste a eu entre les mains le* Livre de l'Alliance (*Exode* XX-XXIII), *dont le nom paraît même* II *Rois* XXIII.

Pas plus que le jahviste, il ne mentionne la tente de convocation, ou oël-moëd, si minutieusement décrite par le premier élohiste. Mais il se distingue du jahviste, et nous donne l'idée d'une époque plus avancée de la vie

d'Israël, en ce qu'il se passionne pour la centralisation du culte dont le premier écrivain ne fournit nulle part la notion. Même on rencontre chez lui un commencement de lois lévitiques, si bien qu'il semble avoir lu le petit code, uni plus tard à l'œuvre du premier élohiste, lequel va de Lévitique XVII *à* XXVI, *et présente des ressemblances frappantes avec certaines parties du Deutéronome.*

* * *

Maintenant que nous avons marqué les différents documents qui composent l'Hexateuque, il reste à savoir comment et à quelles époques ils se sont combinés ensemble.

Déjà nous avons constaté la fusion du deuxième élohiste et du jahviste au VIII^me^ *siècle avant notre ère. Dans nombre d'endroits il apparaît que le Deutéronome a connu ce premier travail et s'en est inspiré. D'un autre côté, en lisant les additions au Deutéronome, on s'aperçoit que l'auteur de ces morceaux ajoutés n'a pas eu seu-*

lement pour but de placer sous l'autorité de Moïse le nouveau recueil de lois, mais qu'il a voulu le lier à l'œuvre précédente du deuxième élohiste et du jahviste. Or, c'est bien au temps de l'exil qu'il faut rapporter ces additions. La captivité de Babel y est, en effet, expressément mentionnée. « *Et Iahvé, dans sa colère, dans sa fureur, dans son extrême irritation, les arracha de leur sol pour les jeter sur une terre étrangère, où ils sont aujourd'hui.* » (*Deut.* XXIX, 27.)

C'est donc dans la suite que le premier élohiste avec ses recueils de lois est venu se réunir au deuxième élohiste, au jahviste, au deutéronomiste, puisque, nous l'avons prouvé, il n'était pas encore constitué au temps de l'exil, quand se fit la jonction des œuvres précédentes.

JOSUÉ

Il nous reste maintenant à parler du livre de Josué, si intimement uni aux livres précédents qu'il est impossible de l'en séparer, de telle sorte que nous n'avons pas seulement ici cinq livres, mais six, ce qui nous a fait donner à cet ensemble le nom d'Hexateuque au lieu de Pentateuque.

On découvre dans Josué de nombreux endroits en parfait accord avec le récit jahviste de la Genèse. Là, en effet, Iahvé promet, à plusieurs reprises, aux premiers pères la terre de Canaan pour leur postérité. « A ta semence, dit-il à Abraham, je donnerai ce pays, depuis le torrent d'Égypte jusqu'au grand fleuve de Perath » (Gen. XV). *Au chapitre* XXIII, *il renouvelle le même engagement, ainsi qu'au chapitre* XXVI. *Or, le livre de Josué, rempli en grande partie par la peinture de la conquête*

et du partage de la terre de Canaan, est lié avec ces passages jahvistes de la Genèse, comme l'achèvement d'une chose avec son commencement.

Si Josué, pour les affinités d'idées et de langue, nous apparaît comme formé en général par le jahviste et, aussi, par les récits héroïques du deuxième élohiste, on y peut cependant relever des adjonctions et des interpolations étrangères. Il est évident, en plusieurs endroits, que l'auteur des additions au Deutéronome a eu sa part d'influence dans la constitution du livre de Josué ainsi que le Deutéronome lui-même.

Par exemple, le double adieu de Josué, XXIII *et* XXIV, *aux tribus d'Israël ressemble, pour la pensée et le tour de phrase, à Deutéronome* I, 30 *et* VII, 20. — *Dans le livre de Josué il est question des* prêtres lévitiques, *locution fréquemment employée dans le Deutéronome (Jos.* III, 3; VIII, 33).

Chez le jahviste, nul souci de la centralisation du culte, qui est, nous l'avons vu, la pensée principale du Deutéronome; or, dans Josué, au milieu d'un chapitre jahviste, on a intercalé un récit tendant à présenter la dualité d'autel comme un crime. — Josué (VIII, 30-IX) *fait graver la loi sur des pierres, et proclame la bénédiction et la malédiction écrite dans la Thora; or, tout cela est conforme à Deutéronome* (XXVII). *On*

peut comparer les deux textes. Celui de Josué a parfaitement connu l'autre, puisqu'il mentionne, à n'en pas douter, la formule donnée tout entière dans le Deutéronome. On trouvera dans la traduction les autres rapprochements à faire entre la législation deutéronomique et Josué.

On aperçoit même dans celui-ci (IV, 19; IX, 17-21) *des interpolations du premier élohiste ou du* Code sacerdotal, *mais très rares toutefois dans cette première partie du Livre.*

Déjà, par ce que nous venons de découvrir, l'on est autorisé à déclarer le Livre de Josué postérieur au moins au Deutéronome. Peut-être même aurait-il reçu du rédacteur des additions, vers le temps de l'exil, sa forme actuelle.

Il faut toutefois excepter de cette conclusion les chapitres qui vont de XIII *à* XXI. *Ce sont des pages de géographie, où l'on trace le partage purement idéal du territoire entre les tribus, et dans lesquelles on sent l'influence du* Code sacerdotal, *et l'on voit des détails étrangers à la pensée du deutéronomiste et, à plus forte raison, du jahviste. Le grand-prêtre y est mentionné* (XX, 6), *lui qui ne paraît pas encore à l'époque d'Ézéchiel. — Il y a des aharonides occupant parmi les lévites un rang particulier* (XXI). — *L'influence du*

sacerdoce y est telle, que c'est le grand-prêtre Éléazar qui est censé présider à la distribution des terres (XIV, 1; XIX, 51). *C'est surtout avec les passages sacerdotaux des Nombres que se doit comparer cette fraction du livre de Josué. Il y a eu certainement un texte primitif de partage, que l'on pourrait peut-être reconstituer en éloignant toutes les interpolations sacerdotales qui en brisent l'unité et en rendent le sens plus difficile à pénétrer.*

Combien il est impossible de ne pas placer après le retour de Babel la composition de cette œuvre, sur laquelle nous venons de donner ces renseignements sommaires!

* * *

Qu'on ne s'étonne pas de ce long travail de plusieurs siècles, mis en grande partie sur le compte du plus ancien guide de la nation, de celui qui avait été excellemment l'homme d'Élohim. Poètes, législateurs, ils ont tous sacrifié leur nom et leur vanité personnelle à l'œuvre commune. Ils faisaient des chants destinés à traverser les siècles; mais comme il importait à l'intérêt général que ces ravissantes poésies portassent le nom de Moïse, et, plus tard, de Débora ou de David, ils s'immolaient sans arrière-pensée. Rien de plus touchant, en réalité, que ces substitutions et ces pieuses fraudes auxquelles les Juifs n'ont cessé d'avoir recours pendant toute leur existence. Chacun savait se dépouiller soi-même au profit d'Israël.

Le phénomène le plus singulier peut-être de toute l'histoire littéraire, c'est la grande fabrication juive à Alexandrie, sous les Ptolémées, et jusque sous les empereurs romains. Pour faire accepter des Gentils Israël et le royaume de Dieu, les Hébreux cantonnés dans

la ville égyptienne ont créé toute une masse de livres qu'ils ont eu soin d'attribuer aux personnages les plus vénérés de l'antiquité. L'unité de Dieu et la fin des temps, ils les font annoncer par la sibylle d'Érythrée. Puis ce sont des poèmes attribués à Sophocle, à Phocydide, à Orphée même, etc., et où le grand dogme d'Israël apparaît, en même temps que le peuple choisi est couvert d'éloges.

Ce qu'ils estimaient nécessaire vis-à-vis des Gentils, comment l'auraient-ils condamné quand on l'employait pour le plus grand bien du peuple même?

Avec le nom de Moïse et surtout d'Iahvé, la législation, prenant une autorité devant laquelle tout s'inclinait sans résistance dans le monde juif, devenait par là même le fondement éternel de l'unité nationale.

Plus tard, quand le christianisme se répandit, les adeptes du nouveau culte, instruits par les Juifs, eurent recours, pour les mêmes résultats, aux mêmes procédés. De là, une littérature parfois charmante, et une floraison d'apocryphes qui dura plusieurs siècles. Au V^e^, *par exemple, on eut besoin de créer ou d'appuyer la croyance à l'assomption de la vierge. Que fit-on? On imagina un opuscule que l'on mit sous le nom d'un évêque du* II^e^ *siècle, Méliton de Sardes. Ainsi, ce récit merveilleux d'enlèvement au ciel, parmi les anges, dont le Moyen-*

Âge s'est inspiré et qu'il a sculpté aux portes des cathédrales gothiques, se trouve pour la première fois dans un apocryphe du V^e *siècle, mais jamais dans les œuvres des premiers chrétiens.*

Pour faire passer la légende, on avait eu recours au vieux procédé littéraire des Juifs. On avait fabriqué un livre et attribué sa rédaction à un ancêtre autorisé.

Non seulement Moïse n'a pas écrit les œuvres placées sous son nom, mais sur lui-même combien peu de renseignements vraiment historiques possédaient les deux élohistes et le jahviste! Le prophète, en réalité, ne s'est jamais montré aux Hébreux que comme aux jours du Sinaï, où il leur apparaissait, mais couvert d'un voile. A plus forte raison, pour nous, la tête colossale de ce créateur se dessine à peine là-bas, dans les brumes indéfinies du temps et de la légende, les traits complètement cachés par le brouillard, et sans qu'on puisse distinguer autre chose que la taille surhumaine. Il exista au XV^e *siècle avant notre ère; il vécut dans l'Égypte de Ramsès II, et arrachant du Delta où elles campaient des bandes de Sémites indociles, il les entraîna, à travers le désert, vers la terre promise. Voilà les seuls faits probables de l'histoire de Moïse. Le reste appartient à la fiction.*

C'est pareillement du mythe, de la légende, des

conceptions chaldéennes, que relèvent les récits primitifs de la Genèse, ce qui n'ôte rien à leur grandeur et à leur charme. Tant que vivra l'humanité, elle éprouvera toujours une très grande jouissance à s'abreuver à ces sources lointaines et pures de la poésie humaine. — Rien, du reste, n'est plus vrai que les contes et les inventions des poètes et des peuples naïfs. Cela est infiniment plus certain que l'histoire même et doué d'une autre infaillibilité. Les vieux poèmes et les vieux récits nous rendent sans nous tromper, l'âme des anciennes civilisations, l'homme dans ses premiers rêves et dans les premiers efforts de sa pensée, tandis que souvent l'histoire nous égare sur les événements même les plus proches de nous.

Puisse la façon dont j'ai rendu cette époque, presque complètement légendaire et mythique, de la Genèse et de l'Exode, rencontrer auprès des artistes et des lettrés la faveur avec laquelle ils ont accueilli les pages, plus mêlées d'histoire, des Juges et de Samuel!

E. LEDRAIN.

GENÈSE

GENÈSE

*(La Création *)*

I

Au commencement, quand Élohim fit les cieux** et la terre, celle-ci était sans forme et un chaos, les ténèbres étaient sur l'abîme, et l'esprit d'Élohim planait sur les eaux. Élohim dit: « Que soit la lumière, » et fut la lumière. Et Élohim vit que la lumière était bonne, et il fit une séparation entre

* Tout ce premier chapitre appartient au premier élohiste.

** Le mot *cieux* est au duel. Les Hébreux devaient imaginer un premier ciel, cette sorte de calotte visible où sont suspendus les astres, et, par delà, un second ciel invisible où se tenait Élohim.

la lumière et les ténèbres. Élohim appela la lumière jour et les ténèbres nuit. Il y eut un soir et un matin, qui formèrent le premier jour.

Élohim dit : « Qu'il y ait un espace solide au milieu des eaux, et qu'il sépare les eaux d'avec les eaux. » Élohim fit l'espace solide et sépara les eaux d'en bas de cet espace des eaux qui sont en haut de cet espace; et il fut ainsi. Élohim appela l'espace ciel. Il y eut un soir et un matin, qui formèrent le second jour.

Élohim dit : « Que se rassemblent en un même lieu les eaux d'au-dessous du ciel, pour qu'apparaisse la partie sèche; » et il fut ainsi. Élohim appela ensuite le sec terre, et mers la réunion des eaux. Élohim vit que c'était bien. Il dit : « Que la terre fasse germer de l'herbe produisant sa semence, l'arbre fruitier donnant son fruit selon son espèce et dans lequel est sa semence; » et il fut ainsi. Élohim vit que c'était bien. Il y eut un soir et un matin, ce qui fit le troisième jour.

Élohim dit : « Qu'il y ait des luminaires dans l'espace du ciel pour qu'on distingue le jour de la nuit; qu'ils soient les signes des époques, des jours et des années; qu'ils brillent comme des lumières dans l'espace céleste pour éclairer la terre; » et il fut ainsi. Élohim fit les deux grands luminaires, le plus grand pour présider au jour, et le plus petit pour présider à la nuit; il fit aussi les étoiles. Élohim vit que c'était bien. Et il y eut un soir et un matin, qui formèrent le quatrième jour.

Élohim dit : « Que les eaux pullulent d'êtres vivants; que l'oiseau vole sur la terre vers l'espace céleste. » Alors Élohim fit, selon leur espèce, les grands poissons et tout être animé rampant que produisent les eaux, ainsi que tout être ailé, selon son espèce. Puis Élohim les bénit,

disant : « Fructifiez et multipliez-vous, et remplissez les eaux dans la mer, et que l'être ailé se multiplie sur la terre. » Et il y eut un soir et un matin, [qui formèrent] le cinquième jour.

Élohim dit : « Que la terre produise les êtres animés, selon leur espèce, les grandes bêtes, celles qui rampent et les animaux de la terre, selon leur espèce; » et il fut ainsi. Élohim [les] fit et vit que c'était bien.

Élohim dit : « Faisons Adam à notre image et à notre ressemblance; qu'il domine sur les poissons de la mer, sur l'être ailé du ciel, sur les grandes bêtes et sur toute la terre, et sur tout ce qui rampe à terre. » Et Élohim fit Adam à son image et à sa ressemblance; il le créa mâle et femelle *.

Puis Élohim les bénit, et leur dit : « Fructifiez, multipliez, remplissez la terre et la domptez; soyez les maîtres des poissons de la mer, des oiseaux du ciel, de tous les animaux rampant sur la terre. »

« Je vous donne, ajouta Élohim, toute herbe à graine qui est sur la face de la terre, tout arbre et tout fruit d'arbre portant sa semence : telle sera votre nourriture, à vous, à toute bête de la terre, à tout oiseau du ciel, à tout ce qui rampe sur le sol et qui possède en soi le souffle de vie. Toute plante verte vous nourrira. » Ainsi en fut-il.

Élohim vit que tout ce qu'il avait fait était très bien. Et il y eut un soir et un matin, qui formèrent le sixième jour.

* C'est-à-dire à l'état d'être hermaphrodite, comme Dieu lui-même. A l'origine, les vieux Chaldéens avaient conçu la divinité à l'état hermaphrodite. Or, c'est à eux que sont empruntés les légendes et les mythes du commencement de la Genèse.

II

Le ciel, la terre et toute leur ordonnance* étaient achevés. Au septième jour, Élohim, ayant terminé son œuvre, se reposa de tout son labeur. Élohim bénit le septième jour et le consacra, parce que c'était en ce jour-là qu'il s'était reposé de tout l'ouvrage de sa création.

---

*(Autre récit de la Création et Chute de l'Homme **)*

Voici les genèses des cieux et de la terre, lorsqu'ils furent créés.

Au temps qu'Iahvé-Élohim forma la terre et les cieux,

* C'est le κόσμος grec.

** Ce qui suit appartient au jahviste, et comprend la suite du chapitre II et le chapitre III.

aucun arbuste ne poussait dans la campagne, ni aucune herbe des champs ne germait, car Iahvé-Élohim n'avait pas fait pleuvoir sur la terre; et l'homme n'était point là pour cultiver le sol. De la terre montait une vapeur qui en arrosait toute la surface.

Iahvé-Élohim façonna l'homme de la poussière du sol et lui inspira dans la narine un souffle de vie, de telle sorte qu'il devint un esprit vivant *.

Iahvé-Élohim planta un jardin dans Édèn**, à l'orient, et y plaça l'homme qu'il avait formé.

De la terre, Iahvé-Élohim fit germer tout arbre agréable à voir et bon à manger. Mais l'arbre de vie était au milieu du jardin***, avec l'arbre de la science du bien et du mal. De Édèn jaillissait, pour arroser le jardin, un fleuve qui, de là, se divisait en quatre branches.

L'une, nommée Pischon, entourait tout le pays de

* Néphesch a le sens de *vent*. C'est le Ψυχή des Grecs et le Spiritus des Latins.

** Gan-Édèn = jardin d'Édèn, a été rapproché de Gar ou Gan-Douniasch = le parc, l'enclos du dieu Douniasch. Ainsi fut nommée à une certaine époque la Babylonie. — Dans ces derniers temps M. Delitzsch, *Wo lag die Paradies?* a émis sur l'Éden une hypothèse fort ingénieuse. Le mot *édin* dans la vieille langue d'Accad signifie : la plaine, le désert, et a dû être appliqué à toute la portion inférieure de la vallée commune du Tigre et de l'Euphrate. Cet endroit est encore aujourd'hui désigné par un équivalent de *édin* et se nomme zor = dépression. Ce serait là qu'il faudrait placer le séjour dont les Hébreux avaient emporté le souvenir dans leur migration. — Du reste, tout ce commencement est complètement chaldéen. La vieille civilisation qui s'était installée avant les Sémites en Mésopotamie et le long de l'Euphrate leur a fait passer tous ses mythes et toutes ses légendes.

*** Babylone, au temps des vieux Chaldéens, s'appelle *Dintirki* = le lieu de l'arbre de vie. Peut-être avait-on placé là l'arbre mystérieux.

Havila, où l'on trouve l'or *. Il est excellent, l'or de cette terre. Là sont aussi la gomme odorante et la pierre d'onyx.

Guihon était le nom de la seconde rivière, qui ceignait toute la terre de Kousch. La troisième s'appelait Hiddéqel et coulait devant Asschour. Le quatrième cours d'eau, c'était le Perath **.

Prenant l'homme, Iahvé-Élohim lui assigna pour séjour le jardin de Édèn, qu'il dut cultiver et garder. Voici l'ordre qu'Iahvé-Élohim donna à l'homme : « De tout arbre du jardin tu mangeras; mais tu ne goûteras pas de l'arbre de la science du bien et du mal, car au jour que tu en mangerais, tu mourrais. » —

« Il n'est pas bon, dit Iahvé-Élohim, que l'homme soit seul; aussi vais-je lui faire une aide semblable à lui. »

Iahvé-Élohim façonna encore avec de la terre tout animal des champs, tout être ailé des cieux.

Et il les amena vers Adam pour voir comment celui-ci les appellerait; et la façon dont Adam appela tout souffle vivant, ce fut le nom de ce souffle.

Adam nomma pareillement toute bête, tout oiseau des

* Le pays de Havila où l'on trouve l'or a été rapproché du pays de Arali considéré comme aurifère. M. Delitzsch l'identifie avec le pays de Magan. Le même savant assimile Kousch au pays de Melouha. Mais ces rapprochements sont très hypothétiques.

** Le Hiddéqel, c'est l'Idiklat, nom du Tigre dans les inscriptions assyriennes. — Perath, c'est l'Euphrate, Puratum, en assyrien. Il est plus difficile, quelque effort que l'on ait tenté, d'identifier les autres noms avec ceux des canaux ou torrents de la Mésopotamie. On les a rapprochés du Pischanou et du Gouschanou. — Cela marquerait l'endroit où les Hébreux ont placé leur séjour primitif, là où ils étaient heureux. C'était bien de Mésopotamie, en effet, que le grand ancêtre était venu dans la terre de Canaan.

cieux, tout animal des champs. Mais l'homme n'avait pas encore d'aide de même nature que lui.

Alors Iahvé-Élohim fit tomber un engourdissement sur Adam, qui s'endormit; il lui prit un de ses côtés*, dont il ferma la plaie avec de la chair. De ce côté qu'il avait enlevé à Adam, Iahvé-Élohim construisit une femme; après quoi, il l'amena vers l'homme : « Voilà maintenant, s'écria l'homme, l'os de mes os et la chair de ma chair! » Elle fut appelée isscha (femme)**, parce que de l'isch (homme) elle avait été prise.

C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère pour s'attacher à sa femme; ils ne seront plus qu'une chair. — Tous les deux étaient nus, l'homme et la femme, et n'en avaient point honte.

III

Le serpent était le plus rusé de tous les animaux des champs qu'avait faits Iahvé-Élohim***. Il dit à la femme :

* Un côté, non une côte. C'est un hermaphrodite séparé en deux.

** Isscha, c'est *isch* avec la désinence féminine *a*. La vieille traduction de La Rochelle est ici fort curieuse : « On la nommera l'hommesse, car elle a été prise de l'homme. »

*** Le serpent est une forme assez caractéristique du mythe; il invite la femme à l'union des sexes.

« Élohim vous a donc interdit de manger des arbres du jardin? — Nous pouvons manger, lui répondit la femme, des fruits qui pendent aux arbres du jardin; mais pour ceux de l'arbre qui est au milieu, Élohim nous a dit: « N'en « mangez pas et n'y touchez pas, de peur de mourir. —

« Vous ne mourrez pas, reprit le serpent; mais Élohim sait bien qu'au jour que vous en mangerez, vos yeux s'ouvriront et vous serez comme des Élohim, sachant le bien et le mal. »

La femme, voyant que l'arbre était bon à manger, qu'il était charmant aux yeux et désirable pour obtenir la sagesse, prit du fruit, en goûta, et en présenta aussi à son époux, qui en mangea. Aussitôt s'ouvrirent leurs yeux, et ils virent qu'ils étaient nus. Alors, ajustant ensemble des feuilles de figuier, ils s'en firent une ceinture.

Ils entendirent le bruit d'Iahvé-Élohim qui se promenait dans le jardin, à la brise du jour. L'homme et sa femme se cachèrent d'Iahvé-Élohim au milieu des bosquets du jardin.

Mais Iahvé-Élohim, appelant l'homme, lui cria: « Où es-tu? — J'ai entendu, répondit-il, ton bruit dans le jardin; mais j'ai eu honte de ce que j'étais nu et me suis caché. — Qui t'a donc appris que tu étais nu? Est-ce que tu aurais mangé de l'arbre dont je t'avais interdit de goûter? — La femme que tu m'as donnée pour compagne, reprit l'homme, m'a présenté de l'arbre, et j'en ai mangé. — Pourquoi as-tu fait cela? dit à la femme Iahvé-Élohim. — Le serpent m'a trompée, répondit-elle, et j'ai mangé. — Parce que tu as agi ainsi, dit au serpent Iahvé-Élohim, sois maudit par-dessus toutes les bêtes et tous les animaux des champs; tu marcheras sur ton ventre et mangeras la poussière tous les jours de ta vie. Je mettrai la haine

entre toi et la femme, entre ta descendance et la sienne; ses enfants te briseront la tête, et tu leur briseras le talon.

« Je multiplierai les souffrances de ta conception, ajouta-t-il à la femme; dans la douleur, tu enfanteras des fils. Cependant tes désirs se porteront vers ton mari, qui te dominera.

« Parce que tu as écouté la voix de ta femme, dit-il à l'homme, et que tu as goûté de l'arbre à l'égard duquel je t'avais donné cet ordre : « Tu n'en mangeras pas, » que le sol soit maudit pour toi! Dans la peine, tu t'en nourriras tous les jours de ta vie.

« Il fera pousser pour toi l'épine et la ronce, et tu dévoreras l'herbe des champs. A la sueur de ta narine, tu mangeras le pain, jusqu'à ce que tu sois retourné à la terre d'où tu as été tiré, car tu es poussière et à la poussière tu seras rendu. »

L'homme appela sa femme Havva *, parce qu'elle a été la mère de tous les vivants. Iahvé-Élohim fit à l'homme et à la femme des tuniques de peau, dont il les couvrit.

« Voilà vraiment, dit Iahvé-Élohim, que l'homme est comme l'un de nous, connaissant le bien et le mal **! Et maintenant qu'on n'étende plus la main pour rien saisir à l'arbre de vie! Qu'on n'en mange pas pour vivre éternellement! »

Alors Iahvé-Élohim renvoya Adam de Gan-Édèn***, pour qu'il cultivât la terre d'où il avait été tiré. Adam

* Vivante.

** Ironie d'Iahvé-Élohim.

*** Le jardin d'Éden.

fut chassé, et devant Gan-Ëdèn Iahvé-Ëlohim posta des Keroubim *, avec un glaive de flamme recourbé, pour garder le chemin de l'arbre de vie.

---

*(Histoire de Caïn et d'Abel **)*

IV

Adam connut Havva, sa femme, laquelle conçut et enfanta Qaïn. « J'ai acquis (qanithi) d'Iahvé un homme! » s'écria-t-elle. Elle enfanta encore un frère à Qaïn,

* Les Keroubim (chérubins), auxquels la mythologie chrétienne a donné de si belles formes, n'étaient pas autre chose que les grands taureaux à face humaine placés à la porte des palais assyriens.

** Le chapitre IV, qui montre l'accroissement du mal parmi les hommes et donne l'histoire de Caïn, est un mélange du jahviste avec le second élohiste.

Ébel *. Celui-ci était pasteur, et Qaïn cultivait les champs.

Qaïn apportait en offrande à Iahvé des fruits de la terre, et Ébel des premiers-nés de son troupeau et de leur graisse. Iahvé avait égard à Ébel et à son présent, mais ne regardait point Qaïn et son offrande.

Or, celui-ci en était furieux et d'une face tout abattue. « Pourquoi es-tu irrité, lui dit Iahvé, et pourquoi ta face est-elle abattue? Si tu agis bien, tu dois être joyeux; mais si tu te comportes mal, le péché est là couché à la porte, qui te guette. Toutefois il t'appartient de le maîtriser **. »

Qaïn invita Ébel, son frère. Dès qu'ils furent dans la campagne, il se dressa contre Ébel, son frère, et le tua.

« Où est donc Ébel, ton frère? dit Iahvé à Qaïn. — Je n'en sais rien, répondit Qaïn. Suis-je le gardien de mon frère? — Qu'as-tu fait? reprit Iahvé. La voix du sang de ton frère crie, du sol, vers moi. Et maintenant, sois maudit de la terre, qui a ouvert sa bouche pour recevoir le sang de ton frère répandu par ta main; car, lorsque tu cultiveras le sol, il ne te prêtera plus sa force. C'est tout gémissant et tremblant que tu vivras sur la terre. »

Alors Qaïn dit à Iahvé : « Mon crime est trop grand pour qu'il se puisse supporter.

Voilà qu'aujourd'hui tu me chasses de la face de la terre,
Et que loin de ton visage je suis repoussé.

* *Ébel* doit être rapproché de l'assyrien, *ablu;* à l'état construit, *abil* = frère.

** Phrase assez difficile à comprendre, et qui ressemble bien à un ancien proverbe, placé sur les lèvres d'Iahvé. Les Septante traduisent : « As-tu péché, en offrant avec droiture, mais sans bien diviser? Sois tranquille, il te reviendra, et tu auras sur lui la primauté. »

« Je serai tout gémissant et tremblant sur la terre, et quiconque me trouvera me voudra tuer. — Non*, s'écria Iahvé; qui tuerait Qaïn en serait sept fois châtié. »

Iahvé mit un signe à Qaïn, pour que quiconque le rencontrerait ne le tuât pas. Quittant la présence d'Iahvé, Qaïn alla séjourner dans la terre de Nob, à l'orient de Édèn.

Qaïn connut sa femme, qui conçut et enfanta Hanok**. Il bâtit une ville à laquelle il donna le nom de son fils Hanok. A celui-ci naquit Irad***. Irad donna le jour à Mehouyaël. Mehouyaël enfanta Methouschaël****. Methouschaël enfanta Lémek.

Celui-ci prit deux femmes, dont l'une s'appelait Ada, l'autre Çilla*****. Ada enfanta Iabal, le père de ceux qui habitent sous la tente des pasteurs******. Le nom de son frère fut Ioubal*******, le père de tout ce qui manie le

* Au lieu de *Lakèn*, il faut corriger et lire, comme les Septante: *lo kèn*.

** Hanok, c'est peut-être Ounou-ki, lieu de séjour, la moderne Orchoé, le nom du fils aîné de Caïn se confondant avec celui de la ville qu'il est supposé avoir bâtie.

*** Irad doit peut-être se rapprocher de *Éridou*, ville accadienne.

**** Methouschaël, comme Methouschélah, vient probablement de *moutou-sa-ilati*, le *mari de la déesse*, c'est-à-dire Tammouz, époux d'Ischtar.

***** Ada et Çilla, de *édou* et *çillou* en assyrien, obscurité et ombre. On sent ici le mythe.

****** Le texte hébreu, fautif, porte: « sous la tente, et le troupeau. » Les Septante ont eu sous les yeux un texte plus correct.

******* Iabal et Ioubal, probablement les mêmes noms, à rattacher à la racine *Ablou*, *fils*, et à rapprocher de *Tammouz*, le fils.

Kinnor* et le Ougab (flûte). Çilla enfanta aussi Thoubal-Qaïn, le père de ceux qui façonnent tous les objets d'airain et de fer. La sœur de Thoubal-Qaïn était Naama**.

Lémek dit à ses femmes :

Ada et Çilla, entendez ma voix;
Femmes de Lémek, prêtez l'oreille à ma parole;
J'ai tué un homme pour ma plaie,
Un enfant pour ma blessure.
Si Qaïn doit être châtié sept fois,
Lémek le sera soixante-dix-sept fois.

Adam connut encore sa femme, qui enfanta un fils auquel on donna le nom de Scheth (Seth), « car Élohim me l'a mis comme une semence pour remplacer Ébel, tué par Qaïn. »

Scheth eut lui-même un fils, qu'il nomma Énosch. C'est alors que l'on commença d'invoquer le nom d'Iahvé.

---

* *Kinnor* ou harpe. Le Ougab est rendu en grec par cithare. Il semble que cela ait été plutôt un instrument creux comme la flûte.

** Le fils de Çilla est évidemment une personnification de peuple. Thoubal, par exemple, rappelle le peuple de Thoubal qui vendait à Tyr. Ce sont les Tibaréniens. Le chapitre x assigne une autre origine aux Tibaréniens, mais ce chapitre est de l'élohiste, tandis que notre passage est du jahviste.

*(Générations humaines d'Adam à Noé, par Seth *)*

V

Voici le livre des genèses d'Adam. Au jour qu'Élohim fit Adam, il le façonna à la ressemblance d'Élohim; il les forma mâle et femelle, les bénit, et les appela Adam au jour de leur création.

Adam, après avoir vécu cent trente ans, enfanta quelqu'un à son image et à sa ressemblance, qu'il appela Scheth. Après la naissance de celui-ci, Adam vécut encore huit cents ans, et engendra des fils et des filles.

* Dans le chapitre précédent, nous avions, d'après l'écrivain jahviste, l'histoire de Caïn et d'Abel. Le premier élohiste, dont la narration reprend ici, semble ne pas l'avoir connue, et à la création de l'homme ajoute aussitôt, sans récit intermédiaire, la naissance de Seth. — Tout ce chapitre v, qui nous donne les générations humaines, d'Adam à Noé, dans la ligne de Seth, est du premier élohiste. On remarquera que les noms des descendants de Seth sont les mêmes à peu près que ceux des descendants de Caïn. Caïnites et Séthites paraissent bien les mêmes personnes.

Neuf cent trente ans, tel fut le nombre des jours que vécut Adam; après quoi il mourut.

Scheth, âgé de cent cinq ans, enfanta Énosch. Après avoir engendré Énosch, il vécut huit cent sept ans et eut des fils et des filles. Tous les jours de Scheth furent de neuf cent douze ans; après quoi il mourut.

Agé de quatre-vingt-dix ans, Énosch engendra Qênan. Énosch, après avoir engendré Qênan, vécut huit cent quinze ans et eut des fils et des filles. Tous les jours d'Énosch furent de neuf cent cinq ans; après quoi il mourut.

Qênan, à l'âge de soixante-dix ans, engendra Maälaleël. Après avoir enfanté Maälaleël, Qênan vécut huit cent quarante ans et eut des fils et des filles. Tous les jours de Qênan furent de neuf cent dix ans; après quoi il mourut.

Maälaleël, âgé de soixante-cinq ans, engendra Iéred. Après qu'il eut engendré Iéred, Maälaleël vécut huit cent trente ans et eut des fils et des filles. Tous les jours de Maälaleël furent de huit cent quatre-vingt-quinze ans; après quoi il mourut.

Iéred vécut cent soixante-deux ans et engendra Hanok. Après avoir engendré Hanok, Iéred vécut huit cents ans et engendra des fils et des filles. Tous les jours d'Iéred furent de neuf cent soixante-deux ans; après quoi il mourut.

Hanok, âgé de soixante-cinq ans, engendra Methouschélah. Et Hanok se promena avec Élohim pendant trois cents ans, après avoir engendré Methouschélah, et eut des fils et des filles. Tous les jours de Hanok furent de trois cent soixante-cinq ans. Hanok fit route avec Élohim, et on ne le revit plus, car Élohim l'enleva.

Methouschélah, âgé de cent quatre-vingt-sept ans, en-

gendra Lémek; après avoir engendré Lémek, Methouschélah vécut sept cent quatre-vingt-deux ans et engendra des fils et des filles. Tous les jours de Methouschélah furent de neuf cent soixante-neuf ans; après quoi il mourut.

Agé de cent quatre-vingt-deux ans, Lémek engendra un fils, qu'il appela Noah (Noé), c'est-à-dire: *celui-ci nous console* de notre tâche, [et des peines de nos mains sur le sol qu'a maudit Iahvé *].

Après avoir engendré Noah, Lémek vécut cinq cent quatre-vingt-quinze ans ** et eut des fils et des filles. Sept cent soixante-dix-sept ans vécut Lémek; après quoi il mourut.

Agé de cinquante ans ***, Noah engendra Schem, Ham et Iépheth ****.

---

* Cette explication avec le nom d'Iahvé a été intercalée dans le récit élohiste.

** Cette histoire rappelle l'Adrahasis chaldéen qui, sorti de son vaisseau après le déluge, est enlevé pour vivre comme les dieux.

*** Le texte hébreu, fautif, porte : *cinq cents*.

**** Sem, Cham et Japheth. Les douze patriarches indiqués par le récit élohiste correspondent aux douze anciens rois babyloniens marqués par Bérose.

Alloros. — Adam. Alourou signifie homme?

Allaparos. — Scheth.

Amélom. — Énosch. Amelou, ou Ameloum avec la mimmation, a le sens de homme, comme Énosch.

Ammémom. — Qênan.

Megalaros. — Maälaleël. — Louange de Dieu.

Daomos. — Iéred. Douvou, ou doumou, a le sens de fils. Iéréd signifie descendance.

Edorachos. — Hanok.

Amempsimos. — Methouschélah. Le nom assyrien est composé de

(Perversité de l'homme avant le déluge)*

VI

Les hommes ayant commencé de multiplier sur la face de la terre, et engendré des filles, les fils d'Élohim virent que les filles de l'homme étaient exquises, et en choisirent parmi le nombre pour les épouser.

« Mon souffle, dit Iahvé, ne demeurera plus jamais dans l'homme, parce qu'il est chair; les jours de l'homme ne seront que de cent vingt années. »

En ce temps-là, les Nephilites** étaient sur la terre; — et même encore après que les fils d'Élohim se furent approchés des filles de l'homme et qu'ils eurent engen-

avil=homme ou amil et de Schin, nom du dieu-lune. L'homme de Schin. — Autre est l'étymologie du nom hébreu.

OTIARTÈS. — Lémek. Otiartés signifie le serviteur de Mérodach.

XISOUTHROS. — Noé.

* Le chapitre VI jusqu'à « Mais Noah trouva grâce, v. 8 » est du deuxième élohiste et du jahviste.

** Il faut rattacher le mot, non à *naphal* = tomber, mais à l'assyrien *palabu* = craindre.

dré. — Ce sont les Guibborim* d'autrefois, hommes de renom.

Iahvé vit que la méchanceté des hommes s'était multipliée sur la terre, et que toutes les imaginations de leur esprit n'étaient que mal en tout temps.

Alors Iahvé se repentit d'avoir fait l'homme sur la terre et en fut désolé en son cœur : « J'effacerai, dit-il, de la face de la terre celui que j'ai créé; j'exterminerai depuis l'homme jusqu'à la bête, jusqu'au reptile, et jusqu'à l'oiseau des cieux, car je me repens de les avoir faits. »

*(Histoire de Noé. — Déluge**)*

Mais Noah (Noé) trouva grâce aux yeux d'Iahvé. Telles sont les genèses de Noah. C'était, dans sa génération, un

* Les Guibborim = hommes forts, héros, en hébreu. Mais en assyrien, le mot *gabru* rend l'idéogramme accadien *urugal,* le grand de la ville, qui paraît bien avoir eu le sens de *géant.* (Raw. II, 1, 191.)

** A partir du v. 8 : « Mais Noah trouva grâce » jusqu'au chapitre IX, 17, où l'on a l'histoire du déluge, on trouve surtout le premier élo-

homme parfaitement juste, avec lequel se promenait Élohim.

Noah enfanta trois fils : Schem, Ham et Iépheth.

Le pays se corrompit devant Élohim et se remplit de violence. Élohim vit que le pays était perverti et que toute chair avait corrompu sa voie sur la terre.

« La fin de toute chair est venue pour moi, dit Élohim à Noah, car la terre est pleine de violence; aussi je les veux exterminer avec la terre. Fais-toi un navire en bois de cyprès; disposes-y des cellules; au dedans et au dehors, tu l'enduiras de bitume *.

« L'arche aura trois cents coudées de long, cinquante de large, et trente de haut. Tu feras à l'arche, en haut, un jour d'une coudée, tu placeras sa porte sur le côté, et construiras l'édifice en trois étages. Puis, moi, j'amènerai le déluge des eaux sur la terre, pour perdre toute chair qui porte en elle-même, sous les cieux, le souffle de vie. Tout ce qui est sur la terre expirera.

« Mais je fais mon alliance avec toi, et tu pénètreras dans l'arche, toi, tes fils, ta femme, et les femmes de tes fils. De tout animal, de toute chair, tu feras entrer un couple dans l'arche, pour y vivre avec toi, un couple, le mâle et la femelle.

« De chaque espèce d'oiseaux, de chaque espèce de bête, de chaque espèce de reptile de la terre, un couple entrera avec toi pour conserver sa vie.

histe et le jahviste. Il semble bien aussi que parfois le deuxième élohiste apparaisse. Cependant il ne se montre guère qu'à quelques endroits du chapitre VII.

* Plutôt le bitume que la poix. Il est bon ici de suivre le récit chaldéen du déluge.

« Tu prendras de toute nourriture qui se mange pour t'en approvisionner; elle te servira d'aliment, ainsi qu'à tous les hôtes de l'arche. »

Ce qu'Élohim lui avait commandé, Noah l'exécuta ponctuellement.

VII

« Entre dans l'arche, toi et ta maison, dit Iahvé à Noah (Noé), car, parmi cette génération, je t'ai trouvé juste devant moi*. De toutes les grandes bêtes pures tu choisiras sept couples, et de celles qui ne sont pas pures un couple, un mâle et sa femelle. — Aussi de l'oiseau des cieux sept couples de chaque espèce, de façon à faire vivre la race sur toute la face de la terre. Car, dans sept jours, j'enverrai la pluie sur le sol, pour quarante jours et quarante nuits, détruisant sur toute la surface de la terre ce qui s'y tient et ce que j'ai créé. » Noah exécuta ponctuellement l'ordre d'Iahvé.

Noah avait six cents ans**, quand tomba sur la terre le déluge, contre les eaux duquel il se réfugia dans l'arche

* Récit jahviste.

** Premier élohiste. Les répétitions et les contradictions nous montrent bien deux sources différentes, sans compter quelques morceaux d'une troisième.

avec ses fils, sa femme, et les femmes de ses fils. Des grandes bêtes pures et des grandes bêtes impures, des oiseaux et de tout ce qui rampe sur le sol, il en entra couple par couple, mâle et femelle, près de Noah, dans l'arche, comme Élohim l'avait ordonné à son serviteur. Au bout de sept jours, les eaux du déluge furent sur la terre.

La six centième année de la vie de Noah, le second mois, le dix-septième du mois, en ce jour-là jaillirent toutes les sources de la grande mer, et s'ouvrirent toutes les fenêtres des cieux. La pluie fut sur la terre quarante jours et quarante nuits. C'est ce jour-là même que Noah, avec Schem, Ham et Iépheth (Japhet), ses fils, avec sa femme et les trois femmes de ses fils, pénétra dans l'arche. En même temps qu'eux, entrèrent tout animal selon son espèce, toute grande bête selon son espèce, tout reptile traînant sur la terre selon son espèce, tout volatile selon son espèce, tout oiseau *, tout être ailé. Deux par deux, il en pénétra dans l'arche, près de Noah, de toute chair dans laquelle était le souffle de vie. Ils arrivaient, un mâle et une femelle, de toute chair, selon l'ordre d'Élohim. — Et Iahvé ferma la porte derrière Noah **.

— Le déluge tomba pendant quarante jours sur le sol ***. Les eaux grossirent et soulevèrent l'arche, qui fut portée au-dessus de la terre. — Les eaux se fortifièrent et grossirent fort sur la terre, de sorte que l'arche flottait à leur surface. Grandissant de plus en plus, elles couvrirent

* Çippor marque plutôt le petit oiseau. — Kanaph indique tout ce qui a des ailes, même l'insecte.

** Cette courte phrase, qui semble terminer l'alinéa élohiste, est du jahviste.

*** A ces répétitions, on ne peut méconnaître différents récits.

les plus hautes montagnes qui sont sous les cieux tout entiers. De quinze coudées elles les dépassèrent. Ainsi les monts furent couverts. Toute chair se remuant sur la terre expira, oiseaux, grandes bêtes, animaux sauvages, tout insecte rampant sur le sol, et tout homme. — Tout être portant dans les narines le souffle de vie, de ce qui subsiste sur le sec, mourut *. Il effaça du sol tout ce qui tient à sa surface, jusqu'aux grandes bêtes, aux reptiles, et aux oiseaux des cieux; ils disparurent de la terre, et il ne resta que Noah et ce qui était avec lui dans l'arche. — Les eaux se maintinrent grosses sur la terre pendant cent cinquante jours.

VIII

Élohim se souvint de Noah, de tout être vivant et de toute bête qui étaient avec lui dans l'arche. Aussi fit-il passer un vent sur le sol, et les eaux baissèrent.

Alors elles se fermèrent, les sources de l'abîme et les fenêtres des cieux, et la pluie du ciel s'arrêta. — Les eaux se retirèrent du sol, allant et revenant. — Ce fut au bout de cent cinquante jours que les flots décrurent.

* C'est la narration de l'alinéa précédent, empruntée à une autre source, qui recommence, plus chargée de détails. Il semble qu'ici apparaisse le deuxième élohiste.

L'arche se reposa, le septième mois, dans le dix-septième jour du mois, sur les monts Ararat.

Les eaux furent ainsi allant et revenant jusqu'au dixième mois. Le premier jour du dixième mois, se montrèrent les cimes des montagnes.

— Au bout de quarante jours*, Noah ouvrit la fenêtre de l'arche qu'il avait faite, et lâcha le corbeau, qui, s'échappant, vagua jusqu'à ce que les eaux se fussent retirées de la terre. Il fit ensuite partir la colombe, pour voir si les eaux avaient diminué sur la face du sol.

La colombe, n'ayant pas trouvé où poser la paume de ses pieds, revint vers Noah, dans l'arche, car les eaux étaient sur la terre. Noah étendit la main, prit la colombe et la ramena près de lui dans l'arche.

Après sept jours, il lâcha encore la colombe hors de l'arche; mais au soir elle revint vers lui, tenant en son bec une feuille nouvelle d'olivier. Noah vit par là que les eaux avaient baissé sur la terre.

Il fit partir au bout de sept autres jours la colombe, qui ne lui revint plus.

Dans la six cent unième année, au commencement du premier mois, les eaux s'en étaient allées de la surface du sol. Ayant écarté le couvercle de l'arche, Noah regarda : voici que le sol était desséché.

Le second mois, le vingt-septième jour du mois, la terre fut à sec. Élohim dit à Noah : « Sors de l'arche, toi, ta femme, tes fils, et les femmes de tes fils avec toi. Fais sortir aussi tout animal de toute chair, oiseau, bête, reptile

* Ce récit ne ressemble pas pour les dates à celui qui précède et qui est du narrateur élohiste.

rampant sur le sol, pour qu'ils fructifient et se multiplient sur la terre. »

Alors Noah sortit avec ses fils, sa femme, et les femmes de ses fils. Tout animal, reptile, oiseau, tout ce qui rampe sur la terre, selon leur famille, quittèrent l'arche.

Noah bâtit un autel à Iahvé, et choisit parmi toute bête pure, parmi tous les oiseaux purs, de quoi faire monter un holocauste sur l'autel. En ayant respiré l'agréable parfum, Iahvé dit en son cœur : « Je ne maudirai plus la terre à cause de l'homme, car les imaginations de l'esprit de l'homme sont mauvaises, depuis son enfance; je ne veux plus rien frapper de ce qui vit, comme je l'ai fait. Désormais, tant que se tiendra la terre, les semailles et la moisson, le froid et le chaud, l'été et l'hiver, le jour et la nuit, ne s'arrêteront plus.

IX

Élohim bénit Noah et ses fils : « Fructifiez, multipliez, leur dit-il, et remplissez la terre. Votre crainte et votre terreur pèseront sur tout animal de la terre, sur tout oiseau du ciel, sur tout ce qui rampe sur le sol, et sur tous les poissons de la mer. Tous seront livrés entre vos mains. Tout ce qui se meut et vit vous servira de nourriture, de même que toute plante verte; je vous le donnerai en tout

pouvoir. Mais vous ne mangerez point de chair avec la vie (avec le sang). C'est votre sang à vous seuls que je poursuivrai *; j'en demanderai vengeance à tout animal et à tout homme; à l'homme son frère je demanderai compte de la vie de l'homme. A qui répandra le sang de l'homme, son sang sera répandu par l'homme, car à son image Élohim a fait Adam. Et vous, fructifiez et multipliez; fourmillez sur la terre et foisonnez-y. »

Elohim dit à Noah et à ses fils : « Voici que moi, je constitue mon alliance avec vous et avec votre semence après vous; avec tout être vivant qui est près de vous, soit oiseau, soit bête des champs, soit tout animal de la terre qui vous accompagne; avec toute espèce d'animal terrestre sorti de l'arche. Je ferai mon alliance avec vous, de telle sorte qu'aucune chair ne sera plus détruite par les eaux du déluge, et qu'il n'y aura plus de déluge pour perdre la terre. »

Élohim dit : « Tel sera le signe de l'alliance entre moi et vous et tout être vivant qui vous appartient, pour des générations infinies : je placerai mon arc dans la nuée. Ce sera un signe d'alliance entre moi et la terre. Lorsque je rassemblerai les nuages sur la terre, et qu'apparaîtra l'arc dans la nuée, je me rappellerai le traité conclu entre moi et entre vous et tout être vivant et toute chair. L'arc sera dans le nuage, et je le regarderai pour me souvenir de l'alliance d'autrefois entre Élohim et entre tout être vivant et toute chair qui est sur la terre. »

Élohim ajouta, s'adressant à Noah : « Voilà le signe de

* Élohim ne tirera pas vengeance de la vie des animaux, mais seulement de la vie de l'homme.

l'alliance que je fais entre moi et toute chair qui est sur la terre. »

(Cause de l'infériorité de Canaan)*

Les fils de Noah qui sortirent de l'arche furent Schem, Ham et Iépheth. Ham devint le père de Kenaän. Tels étaient les trois fils de Noah, par lesquels toute la terre fut peuplée.

Noah, homme du sol, commença de planter la vigne. Ayant bu du vin, il s'enivra, et se découvrit au milieu de sa tente. Ham, le père de Kenaän, voyant la nudité de son père, s'en alla dehors en faire part à ses deux frères. Alors Schem et Iépheth prirent un manteau, qu'ils mirent sur leurs deux épaules, et marchant à reculons couvrirent le corps de Noah, de telle sorte que leur visage qui était en arrière n'aperçut pas la honte de leur père.

Éveillé de son vin, Noah sut ce que son jeune fils lui

* Composé par le rédacteur, d'après le premier élohiste.

avait fait : « Maudit soit Kenaän ! s'écria-t-il, qu'il soit le serviteur des serviteurs de ses frères ! » Et il ajouta : « Béni soit Iahvé, l'Élohim de Schem ! Et que Kenaän soit leur esclave ! Qu'Élohim étende Iépheth * de telle sorte que celui-ci habite dans les tentes de Schem ! Et que Kenaän soit leur esclave ! »

Après le déluge, Noah vécut trois cent cinquante ans. Sa vie entière fut de neuf cent cinquante années ; après quoi il s'éteignit.

---

*(Peuples issus de Noé **)*

X

Tels sont les engendrements des fils de Noah : Schem, Ham et Iépheth. Après le déluge, il leur naquit des fils.

* L'auteur rattache ici le nom à la racine *étendre*. On a Iépheth, l'*étendu*. C'est un jeu de mots.

** Ce chapitre appartient au premier élohiste, retouché par le rédacteur.

Les Benê-Iépheth furent : Gomer, Magog, Madai, Iavan, Thoubal, Méschek et Thiras. — Les Benê-Gomer furent : Aschkenaz, Rifath et Thogarma. — Les Benê-Iavan : Élischa, Tharschisch, les Kitthites et les Rodanites. Par eux se sont distinguées les îles des Gentils, dans leurs terres, chacune selon sa langue, ses familles et sa population.

Les Benê-Ham furent : Kousch, Miçraïm, Pout et Kenaän. Les Benê-Kousch furent : Seba, Havila, Sabtha, Raëma, Sabtheka ; et les Benê-Raëma : Scheba et Dedan. — Kousch engendra Nimrod, celui qui commença d'être fort sur la terre*. Ce fut un puissant chasseur devant Iahvé. De là le dicton : « Puissant chasseur comme Nimrod devant Iahvé. » Il commença de régner à Babel, à Érek, à Akkad, à Kalné, dans le pays de Schounguir. De là, il marcha vers Asschour, et bâtit Ninevê, Rehoboth-Ir, Kélah, et Rèssen entre Ninevê et Kélah. C'est la grande ville. — Miçraïm engendra les Loudites, les Anamites, les Leäbites, les Nafthouhites, les Pathroussites, les Kaslouhites, d'où sortirent les Pelischtim, et les Kafthorites. — Kenaän engendra Çidon, son aîné, Heth, l'Ieboussite, l'Émorite, le Guirgaschite, le Hivvite, le Arqite, le Sinite, l'Arvadite, le Çemarite, le Hamathite. Ensuite se divisèrent les familles du Kenaänite. Le territoire du Kenaänite alla de Çidon vers Guerar, jusqu'à Ghazza, vers Sedôm, Ghamora, Adma, Çeboïm, jusqu'à Léscha. Voilà les Benê-Ham, par familles, par langues, dans les terres qu'ils habitaient.

A Schem aussi, il y eut des fils. Il fut le père de tous les fils de Èber, frère aîné de Iépheth. Les Benê-Schem furent Êlam, Asschour, Arpakschad, Loud et Aram. Voici les

* Cette parenthèse jahviste a été insérée dans le document élohiste.

Benê-Aram : Ouç, Houl, Guéther et Masch. — Arpakschad engendra Schélah, lequel engendra Éber. A Éber naquirent deux fils, dont l'un prit le nom de Péleg, parce que, de son temps, la terre se divisa; son frère se nommait Ioqtan. Ioqtan engendra Almodad, Schélef, Haçarmaveth, Iérah, Hadoram, Ouzal, Diqla, Obal, Abimaël, Scheba, Ophir, Havila et Iobab; tous ceux-là, fils d'Ioqtan. Leur séjour allait depuis Méscha jusque vers Sefar, aux montagnes d'Orient. Voilà les Benê-Schem, par familles, par langues, dans les terres qu'ils habitaient*.

* Nous sommes ici en présence de mythes ethnographiques. Iépheth signifie *beauté* plutôt qu'*étendu;* Ham, *noir;* Schem, rapproché de Schani, *rouge*. Ham doit être rapproché de Khem, nom de l'Égypte, en égyptien.

Gomer, c'est la Cappadoce occidentale; Aschkenaz, fils de Gomer, désigne les Ascaniens, une ancienne tribu de la Phrygie du nord. Rifath, peut-être Reifath, nom de la plus haute chaîne du Taurus; d'après Lenormand. p. 381, les Paphlagoniens. Thogarma, c'est l'Arménie.

Le second fils de Japhet, Magog, semble désigner les Scythes, populations mystérieuses et redoutables; le troisième, Madai, c'est la Médie; Iavan, c'est l'Ionie, d'où viennent Élischa, la Hellas; Tarschisch, l'Espagne, les Kitthites ou Chypriotes, les Rodanites ou Rhodiens. Le quatrième fils de Japhet, c'est Thoubal ou les Tibarènes. Puis Méschek, les Mosches; et Thiras, peut-être les Thraces (Θρᾷκες).

Parmi les fils de Cham, Kousch, c'est l'Éthiopie; Miçraïm, l'Égypte. Pout, le Pount des inscriptions égyptiennes, qui semble être le pays du Sômal, et quelquefois la côte nord de l'Arabie. Kenaän est connu. Kousch engendre Seba, Havila, lesquels sont marqués plus loin parmi les Sémites. Sabtha, Raëma, Sabtheka, Seba, Havila, s'identifient à des noms connus en Arabie; l'identification des autres noms est douteuse, ainsi que celle de Scheba et Dodan. Nimrod, désignation ethnographique, se rattache, soit à la racine *maradu* — se révolter, soit plutôt à *namarud* — splendeur du jour, ce qui nous donnerait l'équivalent du dieu Mardouk ou Mérodach. Les noms des villes où il règne ne présentent aucune difficulté pour leur identification. Rehoboth-Ir correspond à une désignation assyrienne connue, mais dont le sens présente encore des

Telles sont les familles des Benê-Noah selon leurs généalogies et leurs races. D'eux ont découlé les nations qui se sont répandues sur la terre après le déluge.

---

doutes; *Rebitu, rebit* à l'état construit, d'une ville semble bien son faubourg, son extension. Rehoboth-Ir indiquerait les faubourgs ou les extensions de Ninive. — Toutes les villes mentionnées ont été bâties à des époques différentes. Kélah, par exemple, au sud de Ninive, fut élevée en 1300 avant notre ère, par Salmanasar Ier, et rebâtie par Assurbanipal. — On voit par toute cette énumération que les Hébreux avaient démesurément agrandi ce domaine de Kousch, qui pour eux comprend même la partie méridionale de la péninsule arabique ainsi que la Mésopotamie. Parmi les fils de Miçraïm, les Loudites rappellent les Lydiens; les Leäbites, les Lybiens; les Nafthourites portent un nom parfaitement égyptien, correspondant au grec: οἱ του Φθα, *ceux du dieu Ptah*. Les Anamites rappellent la ville d'Annou-Mout, devenue plus tard Ermonthis; les Pathroussites, le nome Phaturitès, dans la Thébaïde occidentale. Les Pelischtim sont connus; les Kafthourites sont probablement les Crétois. La difficulté porte sur les Kaslouhites, dont le nom paraît cependant se composer de deux mots égyptiens *kas, montagne,* et *lokh, aridité.* Les noms des fils de Kenaän, comme Çidon = pêcherie, n'ont besoin d'aucune explication. Le Arqite doit se rapprocher de Arka, située à cinq heures au nord de Tripoli, aux pieds du Liban, aujourd'hui Tell-Arqa; le Çemarite rappelle Çémar, Çimirra des Assyriens (aujourd'hui Sumra). — Il y a une montagne de Sinna dans le Liban.

Descendants de Schem, Élam et Asschour sont connus: Élam = le haut pays; Asschour, dont l'étymologie scientifique semble être « plaine arrosée. » Loud indique les Sémites de l'Asie-Mineure; Arpakschad paraît

(Tour de Babel, dispersion des peuples et confusion des langues)*

XI

Sur toute la terre une seule lèvre, et les mêmes mots. Dans leur migration partie de l'Orient, ils rencontrèrent au pays de Schounguir une plaine où ils s'arrêtèrent. Là,

avoir été une contrée placée vers les sources du Tigre. — On a voulu décomposer le nom en *arba* et *kischadou* = les quatre bords ou régions.

Aram est connu. Le pays de Ouç est plusieurs fois mentionné (Gen. XXII, 21). Ouç est le fils de Nahor. — Isaie I, 1. C'est un peuple au nord-est d'Édom. — Lamentations, IV, 21, les Édomites se sont répandus sur le pays de Ouç. — Masch a été rapproché du mont *Masius*, au nord de Nisibe. Masch cependant peut être identifié avec la Mésène, entrepôt du commerce de l'Orient avec l'Occident, et qui était située à l'embouchure de l'Euphrate et du Tigre. Schélah, Éber, Péleg, représentent des idées plutôt que des races. Schélah signifie émigration; Éber, au delà (de l'Euphrate); Péleg, séparation. Les Ioqtanides, ce sont les Arabes de l'intérieur de la presqu'île.

* Récit jahviste.

chacun dit à son compagnon : « Faisons des briques, que nous mettrons cuire. » Ces briques leur servirent de pierres, et le bitume de ciment. « Bâtissons-nous, s'écrièrent-ils, une ville et une tour dont le sommet atteigne les cieux. Ainsi nous nous ferons un nom*, avant que de nous répandre sur toute la face de la terre**. »

Mais Iahvé descendit pour voir la ville et la tour que construisaient les fils de l'homme : « Voici, dit-il, qu'ils n'ont pour eux tous qu'une nationalité et qu'une lèvre ! Leur œuvre commence, et désormais rien ne les empêchera d'exécuter ce qu'ils auront résolu de faire ! Allons, descendons pour confondre leur langage, de telle sorte que personne n'entende plus le discours de son compagnon. »

Ce fut de là qu'Iahvé les dispersa sur toute la surface de la terre; et ils s'arrêtèrent de bâtir la ville. Aussi Iahvé appela-t-il cet endroit Babel, car il avait mêlé là le langage de tous, et les avait, de cette ville, répandus sur la face de la terre***.

---

* La tour qui conserve le souvenir, c'est la Zikourat, ou tour à étages, comme on en élevait en Babylonie. Le mot se rattache à la racine hébraïque *zakar*, en assyrien : *zakarou*, se souvenir, appeler.

** Le sens des Septante : « avant que ; » et non « dans la crainte que. »

*** L'étymologie est ici parfaitement inexacte. Babel signifie, en effet : « porte de Dieu. » Le premier mot est écrit avec le vieil idéogramme accadien de la porte, suivi du signe divin. Cela n'a rien à voir avec l'idée exprimée par le verbe *balal*, mêler.

(Généalogie dans la ligne de Sem jusqu'à Thérah)*

Voici maintenant les généalogies de Schem :

Agé de cent ans, Schem engendra Arpakschad, deux ans après le déluge. Après la naissance d'Arpakschad, Schem vécut encore cinq cents ans, et procréa des fils et des filles. A l'âge de trente-cinq ans, Arpakschad engendra Schélah, après la venue duquel il vécut encore quatre cent trois ans, engendrant des fils et des filles.

Quand Schélah atteignit sa trentième année, il engendra Éber, après la naissance duquel il vécut encore quatre cent trois ans, procréant des fils et des filles.

Agé de trente-quatre ans, Éber engendra Péleg, après la naissance duquel il vécut quatre cent trente ans, engendrant des fils et des filles.

A trente ans, Péleg engendra Reöu, après la naissance duquel il vécut encore deux cent neuf ans, engendrant des fils et des filles.

A l'âge de trente-deux ans, Reöu engendra Seroug, après la naissance duquel il vécut encore deux cent sept ans, engendrant des fils et des filles.

A l'âge de trente ans, Seroug engendra Nahor, après

* Cette généalogie est du premier élohiste.

la naissance duquel il vécut encore deux cents ans, engendrant des fils et des filles.

A l'âge de vingt-neuf ans, Nahor engendra Thérah, après la naissance duquel il vécut encore cent dix-neuf ans, engendrant des fils et des filles.

A l'âge de soixante-dix ans, Thérah engendra Abram, Nahor et Haran.

Voici les généalogies de Thérah * :

Thérah engendra Abram, Nahor et Haran, et Haran engendra Lot. Haran mourut, avant Thérah, son père, dans le pays de sa naissance, à Our-Kasdim.

Abram et Nahor prirent femme. Celle d'Abram s'appelait Sarai, et celle de Nahor, Milka, fille de Haran, lequel était père de Milka et de Iska. Sarai était stérile et sans enfant.

Emmenant Abram, son fils, Lot bèn-Haran, fils de son

* Ces généalogies de Thérah viennent du premier élohiste.

fils, Sarai, sa belle-fille, femme d'Abram, son fils, il les fit sortir d'Our-Kasdim pour se rendre au pays de Kenaän. Ils atteignirent Haran, où ils séjournèrent.

A l'âge de deux cent cinq ans, Thérah mourut à Haran.

---

*(Vocation d'Abraham et son entrée en Kanaan *)*

XII

Iahvé dit à Abram : « Quitte ton pays, ta race et la maison de ton père, pour la terre que je te montrerai. Je ferai de toi une grande nation; je te bénirai et j'agrandirai ton nom, qui restera prospère.

« A qui te souhaitera du bien, je souhaiterai du bien; qui te maudira, je le maudirai; en toi seront bénies toutes les familles de la terre. »

* Ce récit a été composé avec le document jahviste.

Comme Iahvé le lui avait ordonné, Abram se mit en route, et avec lui Lot. Quand il sortit de Haran, Abram était âgé de soixante-quinze ans. Il emmenait Sarai, sa femme; Lot, fils de son frère; tout ce qu'ils possédaient; et les esclaves qu'ils avaient eus à Haran. Tous partirent pour la terre de Kenaän, où ils entrèrent.

Abram traversa le pays jusqu'à Schekem (Sichem), jusqu'au chêne de Moré; le Kenaänite occupait alors le sol.

Iahvé apparut à Abram, et lui dit: « A ta race je donnerai ce pays. » Là, Abram bâtit un autel à Iahvé, qui lui était apparu. De cet endroit, il se transporta à la montagne, située à l'est de Bethel, et déploya sa tente, ayant Bethel à l'ouest et Aï à l'est. Là, il éleva un autel à Iahvé, dont il invoqua le nom.

(Voyage en Égypte, aventure de Sara)*

Puis, cheminant, il s'avança de plus en plus vers le sud. Mais, une famine étant survenue dans le pays, Abram des-

* Emprunté au jahviste.

cendit en Miçraïm (Égypte) pour y séjourner, car grande était la disette dans le pays.

Sur le point d'entrer en Miçraïm, il dit à Sarai, sa femme : « Je sais que tu es d'un bel aspect; quand les gens de Miçraïm te verront, ils s'écrieront : « C'est sa « femme; » après quoi, ils me tueront, tout en te laissant vivre. Dis que tu es ma sœur, pour qu'à cause de toi je sois bien traité, et qu'ainsi je conserve la vie. »

Dès qu'Abram pénétra en Miçraïm, les gens de cette terre virent que la femme était fort belle. L'ayant aperçue, les sars de Pareö* en firent l'éloge à leur maître; et la femme fut introduite dans le palais de Pareö.

En sa faveur, on traita bien Abram; il eut du menu troupeau et du bétail, des ânes, des serviteurs, des servantes, des ânesses, des chameaux. Mais Iahvé affligea le Pareö de grandes plaies à cause de Sarai, femme d'Abram. Alors le Pareö manda Abram, et lui dit : « Que m'as-tu fait faire? Pourquoi ne m'as-tu pas appris que c'était ton épouse? Pourquoi m'as-tu dit : « C'est ma sœur; » de telle sorte que j'en ai fait ma femme? Maintenant reprends ton épouse, et va-t'en. »

Puis, ayant dit, le Pareö donna à des hommes la mission de le renvoyer, lui, sa femme et tout ce qui lui appartenait**.

* En égyptien, *per-aa* = la maison grande.

** L'Égyptien considérait l'adultère comme un crime. (Livre des Morts, chap. CXXV.)

(Abraham se sépare de Lot)*

XIII

Abram monta de Miçraïm dans le Nedjeb**, lui, sa femme et tout ce qui était à lui. Lot l'accompagnait. Abram était considérable par ses troupeaux, par son argent et par son or.

Il s'avança, d'étape en étape, du Nedjeb jusqu'à Bethel, jusqu'à l'endroit où il avait, au commencement, déplié sa tente, entre Bethel et Aï, et où il avait fait autrefois un autel pour y invoquer le nom d'Iahvé.

Lot vaguait aussi avec Abram; il avait du menu troupeau, du bétail et des tentes; la même terre ne les pouvait porter en même temps; car leur bien était trop considérable pour qu'ils pussent séjourner ensemble. Il y

* Arrangé par le rédacteur, d'après le document jahviste, le premier élohiste, et peut-être le deuxième élohiste.

** Contrée du sud de la Palestine.

avait des rixes entre les pasteurs d'Abram et les pasteurs de Lot. — Le Kenaänite et le Perizzite habitaient en ce temps-là le pays.

Alors Abram dit à Lot: « Qu'il n'y ait plus désormais de différend entre moi et toi, entre mes bergers et les tiens, car nous sommes tous les deux frères. Toute la terre s'étale devant tes pas. Séparons-nous. Si tu vas à gauche, j'irai à droite; si tu vas à droite, j'irai à gauche. »

Lot, levant les yeux, vit tout le Kikkar* de l'Iardèn (Jourdain), comme il était tout entier arrosé, avant qu'Iahvé eût anéanti Sedôm et Ghamora**. C'était comme le jardin d'Iahvé***, comme le pays de Miçraïm, jusqu'à l'entrée de Çoär.

Lot se choisit tout le Kikkar de l'Iardèn, et s'achemina vers l'est. Ainsi chacun d'eux se sépara de son frère. Abram séjourna dans la terre de Kenaän, et Lot dans les bourgs du Kikkar. Ses tentes allaient jusqu'à Sedôm.

Les hommes de cette ville étaient fort pervers et de grands pécheurs pour Iahvé.

Après que Lot se fut séparé de son oncle, Iahvé dit à Abram : « Lève les yeux et vois, du lieu où tu es, au nord et au sud, à l'est et à l'ouest. Toute la terre que tu contemples, je te la donnerai, à toi et à ta race, pour toujours. Je rendrai ta postérité semblable à la poussière de la terre; si quelqu'un peut compter la poussière du sol, ta race pourra aussi être comptée. Lève-toi, pro-

* Le Kikkar de l'Iardèn, c'est la région plane qui s'étend entre les collines de l'est de Canaan et le Jourdain.

** Sodome et Gomorrhe.

*** Peut-être le souvenir d'Éden.

mène-toi en ce pays, dans sa longueur et dans sa largeur, car je te le donnerai. »

Abram alla installer ses tentes près des chênes de Mamré à Hébron, et là bâtit un autel à Iahvé.

(Guerre d'Abraham, Melchisédech le bénit)*

XIV

Il advint aux jours d'Amraphel, roi de Schounguir; d'Aryok, roi d'Ellassar; de Kedorlagomer, roi de Êlam; de

* Composé par le rédacteur, d'après le deuxième élohiste et le jahviste.

Thidgal, roi des nations*, que ceux-ci firent la guerre à Béra, roi de Sedôm; à Birscha, roi de Ghamora; à Schineäb, roi d'Adma; à Schémeéber, roi de Çeboïm, et au roi de Béla — laquelle est Çoär. —

Tous ces derniers rois se groupèrent dans la plaine de Sedôm — qui est la mer de sel. — Pendant douze ans, ils avaient servi Kedorlagomer, et, la treizième année, ils se révoltaient. La quatorzième, Kedorlagomer et les rois qui étaient avec lui vinrent frapper les Rephaïtes à Aschtheroth-Qarnaïm, les Zouzites à Am, les Êmites à Schavé-Qiryathaïm, et les Horites dans leurs montagnes de Séir jusqu'à Êl-Pâran qui est près du désert.

Revenant sur leurs pas, ils atteignirent Èn-Mischpat — qui est Qadesch, — et frappèrent toute la campagne des Amaléqites**, et aussi l'Émorite qui habite Haçaçon-Thamar.

Le roi de Sedôm, le roi de Ghamora, le roi d'Adma, le roi de Çeboïm, le roi de Béla — laquelle est Çoär, — sortirent et se rangèrent en bataille dans la vallée de Siddim.

* Amraphel a le sens de « éclat de Pil. » Pil, en accadien, est le nom du feu et du dieu-feu. Aryok, c'est le nom Ériv-Akou, connu dans les inscriptions. Il y a un Ériv-Akou = serviteur du dieu Akou (lune) qui est roi et fils de Koudourmaboug. Kedorlagomer, c'est le nom susomédique, Koutir-Lagamar = serviteur du dieu Lagamar. Ellassar doit peut-être s'identifier avec l'ancienne ville de Larsa. — Schounguir, malgré ses apparences sémitiques, est un nom de la vieille langue. C'est Schounguir ou Schoumir. Amraphel est donc roi de Schoumir ou des Sumériens.

** Chose singulière, les Amalécites (Genèse XXXVI, 12) viennent d'Amaleq, un arrière-petit-fils d'Abraham, et cependant ici, au temps d'Abraham, sont un grand peuple distinct. Il y a là une contradiction évidente.

Kedorlagomer, roi de Êlam; Thidgal, roi des nations; Amraphel, roi de Schounguir, et Aryok, roi d'Ellassar, quatre rois d'un côté, cinq de l'autre. — La plaine de Siddim était remplie de puits de bitume. — Là, furent mis en déroute et tombèrent les rois de Sedôm et de Ghamora; le reste se sauva dans les montagnes.

Après avoir pris toutes les richesses de Sedôm et de Ghamora et toutes leurs provisions, [les rois étrangers] s'en allèrent. Ils s'étaient emparés de Lot, fils du frère d'Abram, ainsi que de tout son bien; celui-ci, en effet, habitait Sedôm. — Un fuyard vint l'apprendre à Abram, l'hébreu*; — il reposait sous les chênes de Mamré, l'Émorite, le frère d'Eschkol, et de Aner, les alliés d'Abram.

Dès qu'il sut que son parent était captif, il réunit ses familiers nés dans sa maison, au nombre de trois cent dix-huit, et poursuivit les vainqueurs jusqu'à Dan. En divers endroits il les attaqua, lui et ses gens, pendant la nuit, et les frappa, les talonnant jusqu'à Hoba, qui est à la gauche de Dammesseq. Il reprit tous les biens pillés, et Lot, son parent, avec son avoir, ainsi que les femmes et tout le peuple.

Au retour de la victoire sur Kedorlagomer et ses alliés** dans la vallée de Schavé qui est la vallée du roi, le roi de Sedôm vint à la rencontre de l'hébreu. Malkiçédeq,

* Ou *l'errant*.

** Peut-être ce récit historique est-il une simple aggada, nous présentant le chef de la nation d'Israël devant le prêtre d'El-Élion, auquel il remet la dîme du butin. — Dans tous les cas, il y a là des marques d'une antiquité fort reculée, et des traces de documents accadiens d'une philologie fort précise, bien que ces rois n'aient pu vivre à la même époque.

roi de Schalem, offrit du pain et du vin. Il était cohène (prêtre) d'El-Élion *. — Il bénit le vainqueur, et dit : « Qu'Abram soit béni d'El-Élion, possesseur des cieux et de la terre! et béni soit El-Élion, qui a livré les ennemis entre tes mains ! »

[Au cohène] Abram remit la dîme de tout: « Donne-moi, lui dit le roi de Sedôm, ce qui vit, te réservant les autres biens. — J'en lève la main vers Iahvé-El-Élion, maître des cieux et de la terre, lui répondit Abram : je ne recevrai ni un fil, ni une courroie de sandale, afin que tu ne puisses dire : « J'ai enrichi Abram. » Rien pour moi; mais seulement ce qu'ont mangé mes serviteurs, et la part des hommes qui sont venus avec moi, Aner, Eschkol et Mamré; ceux-ci ont pris leur lot du butin. »

* Vieux nom sémitique de la divinité El-élevé. Le nom de *El* lui-même, rapproché du nom assyrien *ilou* où le aïn n'existe pas, a le sens de *haut, élevé.*

(Promesse d'un héritier et alliance avec Abraham)*

XV

Ensuite, la parole d'Iahvé fut adressée, en songe, à Abram : « Ne crains rien, ô Abram, je suis ton bouclier; il sera fort grand, ton salaire. — O Adonaï-Iahvé, ré-

* Ce chapitre est en contradiction avec le chapitre XVIII. Dans ce dernier, deux personnages annoncent pour la première fois à Abraham, stupéfait de cette nouvelle extraordinaire, qu'il aura un fils. — Ici, la promesse d'un héritier lui est faite pour la première fois par Iahvé lui-même. Comme le chapitre XVIII est bien du pur document jahviste, il semble que celui-ci appartienne, en partie du moins, au deuxième élohiste, un peu arrangé par le rédacteur, substituant au nom d'Élohim le nom d'Iahvé. Ce ne peut être en effet du premier élohiste qu'il est emprunté, car le chapitre XVII, manifestement du premier élohiste, raconte aussi à sa façon, différente du chapitre XV et différente du chapitre XVIII, la première annonce d'un fils faite à Abraham. — On voit ici une des nombreuses preuves à l'appui du système critique qui admet trois documents.

pondit Abram, que me donneras-tu? Je m'avance solitaire, et l'héritier de ma maison, c'est Éliézer de Dammesseq. — Tu ne m'as pas donné de postérité, dit Abram; et le serviteur né dans ma maison sera mon héritier*.

— Il n'héritera point de toi, répondit Iahvé, mais c'est quelqu'un sortant de tes entrailles qui sera ton héritier. »

Menant Abram dehors, Iahvé lui dit : « Contemple le ciel, et vois si tu peux compter les étoiles?... Eh bien, ajouta-t-il, il en sera ainsi de ta race. »

Il eut foi en Iahvé, qui le lui imputa à justice. « C'est moi, lui dit celui-ci, qui suis Iahvé, le même qui t'a fait sortir d'Our-Kasdim, pour te donner ce pays comme possession**. — Comment, ô Adonaï-Iahvé, saurais-je que j'en dois être le possesseur? — Prends-moi une génisse de trois ans, un bélier du même âge, une tourterelle et un pigeon. »

Ayant pris toutes ces bêtes, Abram les coupa par le milieu, et en plaça chacune des parties l'une en face de l'autre; mais il ne coupa point les oiseaux.

Comme les oiseaux de proie fondaient sur les cadavres, Abram les chassa.

Vers le coucher du soleil, le sommeil tomba sur Abram, et, en même temps, une grande crainte et une grande

* La réponse d'Abraham se trouve là deux fois. L'une des phrases a dû être d'abord à l'état de note marginale, ou bien peut-être avons-nous affaire à deux récits.

** Our-Kasdim, ou Our des Chaldéens, était située sur la rive droite de l'Euphrate, presque en face de Tello, l'ancienne Sirpourla, qui était sur la rive gauche. Les vieux rois de cette ville, Dounghi, Ourbagas, sont connus. Nous avons au Louvre des objets de Dounghi.

obscurité. « Sache bien, dit-il*, que ta race habitera une terre étrangère, où elle sera esclave et où on l'opprimera pendant quatre cents ans. Mais la nation qu'ils serviront, je la jugerai aussi, et ta postérité finira par sortir de là avec de grandes richesses. Pour toi, tu rejoindras tes pères en paix, et tu seras enseveli dans une belle vieillesse. Elle reviendra à la quatrième génération seulement, car elle n'est pas encore expiée, l'iniquité de l'Émorite**. »

Le soleil s'étant couché et les ténèbres épaissies, tout à coup une fumée brilla et une torche enflammée passa entre les animaux dépecés. Ce jour-là, Iahvé fit avec Abram ce traité : « A ta semence je donnerai ce pays depuis le torrent de Miçraïm (Égypte) jusqu'au grand fleuve de Perath, le Qênite et le Qenizzite, le Qadmonite et le Hitthite, le Perizzite et les Rephaïtes, l'Émorite et le Kenaänite, le Guirgaschite et l'Ieboussite. »

---

* Iahvé.

** Deux sens ici sont possibles. On peut régulièrement traduire : « Car elle n'est pas encore complétée, l'iniquité de l'Émorite. »

(*Naissance d'Ismaël* *)*

XVI

Sarai, femme d'Abram, qui ne lui avait pas donné d'enfant, possédait une servante de Miçraïm (Égypte), nommée Agar. « Puisque Iahvé, dit-elle à Abram, m'a empêchée d'enfanter, va trouver ma servante; peut-être bâtirai-je par elle**? »

Abram écouta la voix de Sarai. Ainsi, la dixième année qu'Abram habitait la terre de Kenaän, Sarai, femme d'Abram, prit Agar, la Miçrite, sa servante, et la donna pour femme à Abram, son mari.

Celui-ci s'approcha d'Agar, qui conçut; sentant qu'elle avait conçu, Agar se mit à mépriser sa maîtresse. « Que mon injure soit sur toi! dit Sarai à Abram. Voyant qu'elle est enceinte, la servante que j'ai jetée sur ton sein me

* D'après le jahviste.

** Bâtirai-je une maison? pour « aurai-je une race? » C'est partout l'image physique employée pour rendre l'idée morale.

méprise; qu'Iahvé juge entre moi et toi! — Ta servante est dans tes mains, lui répondit Abram; fais-lui ce que bon te semblera. »

Alors Sarai affligea Agar, qui dut prendre la fuite pour l'éviter. Le maleäk d'Iahvé la trouva

Près de la fontaine dans le désert,
Près de la source sur le chemin de Schour.

« Agar, dit-il, servante de Sarai, d'où viens-tu et où vas-tu? — Je me suis sauvée pour échapper à Sarai, ma maîtresse. — Retourne vers ta dame, reprit le maleäk d'Iahvé, et rentre sous son obéissance... Je multiplierai, ajouta le maleäk d'Iahvé, ta semence, de telle sorte qu'on ne la pourra compter*. »

Le maleäk d'Iahvé lui dit** : « Tu es enceinte, et tu enfanteras un fils, que tu nommeras Ischmaël, car Iahvé a connu (Schama Iahvé) tes afflictions. Cet homme ressemblera à un onagre; sa main sera contre tous, et la main de tous contre lui. A l'orient de tous ses frères, il fixera son séjour. »

Agar appela Iahvé, qui lui avait parlé : « Tu es l'El*** de ma vision. » Elle se disait en effet : « Vois-je encore ici après ma vision****? »

* Le maleäk d'Iahvé, on le voit encore ici, n'est pas un simple envoyé, mais le double d'Iahvé lui-même.

** Il semble qu'on ait affaire à deux récits mal reliés ensemble. Le jahviste emprunte souvent au deuxième élohiste.

*** Dieu.

**** Allusion à cette croyance qu'un homme ne pouvait voir Dieu sans mourir.

Pour cela, on appela le puits : Puits du Vivant de la Vision, — entre Qadesch et Béred.

Agar ayant enfanté un fils à Abram, celui-ci nomma Ischmaël le fils que lui avait donné Agar. Abram avait quatre-vingt-six ans lorsque Agar lui mit au jour Ischmaël.

(Traité d'alliance avec Abraham. — Circoncision instituée. — Promesse d'Isaac)*

XVII

Abram était âgé de quatre-vingt-dix-neuf ans quand Iahvé lui apparut et lui dit : « Je suis El-Schaddaï**; marche devant moi, et sois intègre. J'ai fait un pacte entre nous deux, en vertu duquel je te multiplierai à l'infini. »

* D'après le premier élohiste.

** Un des vieux noms sémitiques de la divinité « Dieu puissant. » De Schaddai vient le nom du dieu Seth égyptien. Peut-être faut-il rattacher le mot à *schadou*, montagne, en assyrien. Le Dieu des Hébreux passait pour un dieu des montagnes.

Abram étant tombé la face contre terre, Élohim lui dit : « Mon alliance existe avec toi, et tu seras père d'une foule de nations. Désormais on ne t'appellera plus Abram, mais Abraham *, puisque je dois te faire le père d'une multitude de peuples. Je te vais rendre fécond à l'infini et t'établir la source de nations. De toi sortiront des rois. Mon alliance entre moi et toi, et ta postérité, je la ferai subsister éternellement, de sorte que je serai ton Élohim pour toi et pour ta postérité. A toi et à ta race je donnerai le pays où vous êtes comme colons, toute la terre de Kenaän, en possession éternelle; je serai leur Élohim. »

Élohim dit à Abraham : « Tu observeras mon pacte, toi et ta postérité, dans les générations à venir. Tel est notre traité, que vous devez garder, toi et ta race : que tous vos mâles soient circoncis. Vous circoncirez la chair de votre prépuce. Voilà le signe de l'alliance entre moi et vous. C'est à l'âge de huit jours que tout mâle d'entre vous sera circoncis dans les générations à venir. Les esclaves nés dans la maison et ceux acquis à prix d'argent parmi les étrangers, ceux-là même qui ne sont pas de ta race, [seront circoncis]. Il sera circoncis, celui qui est né dans ta maison, comme celui qui a été acquis à prix d'argent **. Mon pacte sera sur votre chair comme une alliance éternelle. Le mâle incirconcis dont la chair du prépuce n'aura pas été taillée, il sera retranché de mon peuple pour avoir violé mon alliance. »

* Abram, le père élevé ou le grand ancêtre. Abraham, de *ab* et *rouhamon*, père de la multitude.

** Deux fois la même ligne est répétée, certainement par une erreur de scribe.

Élohim dit à Abraham : « Sarai, ta femme, tu ne l'appelleras plus Sarai, mais Sara *. Je la bénirai et je te donnerai d'elle un fils; je la bénirai; elle sera la mère de nations; des rois de peuples naîtront d'elle. »

Abraham tomba sur la face, et se prit à rire. « Est-ce qu'un centenaire, pensait-il, peut engendrer? Peut-elle enfanter, Sara, qui a quatre-vingt-dix ans? »

« Puisse Ischmaël, dit-il à Élohim, vivre devant toi! — Mais, reprit Élohim, c'est Sara, ta femme, qui te mettra au monde un fils, que tu nommeras Içehaq (Isaac), et je ferai une alliance éternelle avec lui et sa postérité. Pour Ischmaël, je l'écoute aussi favorablement; oui, je le bénis. Je le rendrai fécond et le multiplierai à l'infini; il sera le père de douze chefs **, et j'en ferai la source d'un grand peuple. Je maintiendrai mon alliance avec Içehaq, que t'enfantera Sara, l'année prochaine, à pareille époque. »

Ayant achevé de parler à Abraham, Élohim monta loin de lui.

Abraham prit Ischmaël, son fils, tous les esclaves nés dans sa maison ou achetés à prix d'argent, tout ce qu'il y avait de mâles chez lui, et tailla la chair de leur prépuce ce jour-là même, comme le lui avait commandé Élohim.

Il avait, Abraham, quatre-vingt-dix-neuf ans quand il coupa la chair de son prépuce; Ischmaël, son fils, en avait treize quand on lui tailla la chair de son prépuce.

* Sara, la princesse, la dame de maison, ne mérite ce nom que lorsqu'elle devient mère. On voit que ce récit est de source différente de celui du chapitre XV et n'a avec lui aucun lien réel.

** Douze *nassis*.

En ce même jour *, Abraham fut circoncis avec Ischmaël, son fils; avec tous les hommes de chez lui, nés dans la maison ou achetés à prix d'argent aux étrangers. Tous furent circoncis en même temps qu'Abraham.

*(Visite des messagers célestes. — Destruction de Sodome et de Gomorrhe**)*

XVIII

Iahvé apparut parmi les chênes de Mamré à Abraham, qui se reposait au seuil de sa tente; c'était dans la chaleur du jour.

* La circoncision existait chez d'autres peuples, notamment chez les Égyptiens.

** Dans ce chapitre charmant, d'origine jahviste, la naissance d'Isaac est annoncée d'une autre façon que dans le récit du premier élohiste, au chapitre précédent.

Levant les yeux, Abraham regarda : voilà que trois hommes se dressaient près de lui. Dès qu'il les eut vus, il courut du seuil de la tente au-devant d'eux, et se prosterna jusqu'à terre.

« O mes maîtres! dit-il, si j'ai trouvé grâce à vos yeux, ne passez pas outre. On va apporter un peu d'eau pour vous laver les pieds, et vous vous reposerez sous cet arbre.

— Fais comme tu l'as dit, » répondirent-ils.

Abraham se hâta d'aller dans la tente trouver Sara : « Dépêche-toi, dit-il, de prendre trois mesures de fine farine; pétris-la, et en fais des gâteaux. »

Abraham courut vers le bétail, choisit un veau tendre et excellent, et le donna au serviteur, qui aussitôt l'apprêta.

Il prit de la crème, du beurre, le veau préparé, et les plaça devant les étrangers; il se tint près d'eux, sous l'arbre, pendant qu'ils mangeaient.

« Où donc, lui demandèrent-ils, est Sara, ta femme? — Dans la tente, répondit-il. — Je reviendrai* vers toi dans un an complet. Sara, ta femme, aura un fils. » —

Sara écoutait à la porte de la tente, derrière le visiteur. Abraham et Sara étaient avancés en âge, et pour celle-ci avait cessé l'ordinaire des femmes. Elle se prit à rire au-dedans d'elle-même : « Aurai-je encore du plaisir, maintenant que je suis en ruine et que mon maître est vieux? »

Iahvé dit à Abraham : « Pourquoi donc Sara a-t-elle ri, disant : « Est-ce qu'en réalité j'enfanterais, moi qui suis

* Est-ce un seul étranger qui parle? ou bien cette première personne si singulière marque-t-elle qu'une phrase d'un autre récit a été intercalée dans celui-ci, une phrase du récit suivant, par exemple?

« si âgée? » Est-ce donc prodigieux pour Iahvé? Au temps fixé, je reviendrai vers toi, dans un an révolu, et Sara aura un fils. »

Sara nia, et dit : « Je n'ai pas ri, » car elle craignait fort. Mais il répondit : « Non, tu as ri. »

Se levant de là, les hommes se dirigèrent vers Sedôm. Abraham marcha quelque peu avec eux pour les reconduire.

« Est-ce que, dit Iahvé, je cacherai à Abraham ce que je dois faire? Abraham deviendra une grande et robuste nation, et en lui seront bénis tous les peuples du pays. Je l'ai élu pour qu'il ordonnât à ses fils et à sa maison après lui de garder le chemin d'Iahvé, en accomplissant la justice et le droit; en échange, Iahvé remplira les promesses qu'il a faites à Abraham. »

« La clameur de Sedôm et de Ghamora est grande, dit Iahvé, et leur péché est bien pesant. Je descendrai pour voir s'ils ont réellement agi conformément à la clameur qui est venue jusqu'à moi, ou si elle est fausse. »

Partant de là, les hommes prirent leur route vers Sedôm; mais Abraham se tenait encore debout devant Iahvé; il s'approcha, et dit : « Est-ce que tu perdras le juste avec le méchant? Si, par hasard, il y a cinquante justes au milieu de la ville, la détruiras-tu encore? Ne pardonneras-tu pas à cet endroit en faveur des cinquante justes qu'il renfermera? Loin de toi de commettre un tel acte, de faire mourir le juste avec le pervers, de traiter l'un comme l'autre! Loin de toi que le juge de toute la terre n'accomplisse pas l'équité! — Si je trouve dans Sedôm cinquante justes, répondit Iahvé, au milieu de la ville, je pardonnerai, en leur faveur, à toute la cité. »

Abraham reprit : « J'ai donc osé parler à Adonaï, moi,

poussière et cendre. Si, par hasard, aux cinquante justes il en manque cinq, feras-tu périr à cause de ces cinq toute la ville? — Je ne la ferai point périr si j'y trouve quarante-cinq justes.

— Mais s'il s'en rencontre seulement quarante? ajouta Abraham. — Je serai clément à cause des quarante, répondit Iahvé. — Que mon maître ne s'enflamme pas, dit encore Abraham, si je vais plus loin! Il ne se trouvera peut-être là que trente justes. — Eh bien, si j'en vois trente, je ne frapperai pas. — Je n'ose plus parler à Adonaï : s'il y avait vingt justes? — A cause de ces vingt, je ne détruirais pas Sedôm. — Qu'Adonaï ne s'irrite point! Je n'ai plus qu'un mot à dire : s'il n'y en avait que dix? — En faveur des dix, je n'anéantirais pas la ville*. »

Après avoir achevé cet entretien avec Abraham, Iahvé partit, et Abraham retourna là où il séjournait.

XIX

Deux maleäks** vinrent à Sedôm vers le soir. Lot était assis à la porte de la ville; les voyant, il se leva devant

* On dirait ici une sorte d'aggada et de parabole ayant pour objet de montrer jusqu'à quel point Iahvé pousse la longanimité.

** Ici les maleäks semblent plutôt des envoyés distincts. Deux personnages seulement apparaissent; au chapitre précédent ils étaient trois. Le récit est toujours jahviste.

eux, et se prosterna la face contre terre : « Mes seigneurs, leur dit-il, détournez-vous, je vous prie, vers la maison de votre serviteur, pour y passer la nuit et vous laver les pieds; demain matin, vous reprendrez votre route. — Non, lui répondirent-ils; nous voulons passer la nuit sur la place. »

Mais, pressés par Lot, les maleäks, se détournant, vinrent dans sa tente; il leur donna à boire et des pains sans levain à manger. Avant qu'ils fussent couchés, des gens de la ville, des hommes de Sedôm, jeunes et vieux, tout le peuple, entourèrent la maison. Ils appelèrent Lot, et lui dirent : « Où sont les hommes qui sont venus passer la nuit chez toi? Fais-les sortir, pour que nous les connaissions. »

Lot alla vers la foule sur le seuil de sa maison, et ferma la porte derrière lui : « Je vous en prie, mes frères, leur dit-il, ne faites pas le mal. J'ai deux filles qu'aucun homme n'a connues, je vous les amènerai pour que vous en fassiez ce que bon vous semble; mais à ces hommes ne faites rien, puisqu'ils sont venus à l'ombre de mon toit *. — Retire-toi, » lui crièrent-ils. Ils ajoutèrent : « Cet individu est arrivé ici comme colon, et il s'érige en juge! Nous te traiterons plus mal qu'eux. »

Pressant Lot avec force, ils s'approchèrent pour enfoncer la porte. Mais les étrangers, étendant la main, ramenèrent Lot dans la maison, dont ils fermèrent les gonds. Les gens qui étaient sur le seuil, ils les frappèrent

* Ce récit est, au fond, le même que le récit du lévite d'Éphraïm (Juges XVIII); mais le dernier paraît plus ancien, et a servi de modèle à celui-ci.

d'aveuglement, jeunes et grands, de telle sorte qu'ils ne pouvaient trouver la porte.

« As-tu encore ici quelque parent? dirent à Lot les étrangers. Tes fils, tes filles, et tout ce qui t'appartient dans la ville, fais-les sortir d'ici, car nous allons détruire cette cité; grande, en effet, est la clameur de ses habitants devant Iahvé, qui nous a envoyés pour perdre Sedôm. »

Lot sortit pour dire à ses gendres qui avaient pris ses filles : « Levez-vous, et quittez ce lieu, car Iahvé doit détruire la ville. »

Ses gendres s'imaginèrent qu'il se moquait.

Au lever de l'aurore, les maleäks insistèrent auprès de Lot : « Lève-toi, lui dirent-ils; prends ta femme, tes filles qui sont près de toi, pour n'être pas compris dans la catastrophe de la ville mauvaise. »

Comme il hésitait, les étrangers le saisirent par la main, ainsi que sa femme et ses filles, parce qu'Iahvé les voulait épargner, et ils les conduisirent hors de la ville. Lorsqu'ils les eurent fait sortir, il cria* : « Sauve-toi, sans regarder derrière toi. Garde-toi de t'arrêter dans le Kikkar, mais gagne la montagne, si tu ne veux être détruit. — Point, Seigneur, répondit Lot. Sans doute ton serviteur a trouvé grâce à tes yeux; elle est grande, la miséricorde que tu m'as faite en me conservant la vie. Mais je n'ai pas la force de gagner la montagne, car le fléau m'atteindrait et me ferait périr. Voici ce bourg prochain; que je m'y réfugie! C'est une petite bourgade,

* L'un deux, sans doute; ou plutôt il semble qu'ici ce soit Iahvé lui-même qui intervienne.

je m'y sauverai. N'est-elle pas bien petite? J'y conserverai ma vie.

— Je t'accorde cela, répondit-il; je ne détruirai pas le bourg dont tu parles. Hâte-toi de t'y réfugier; avant que tu y sois entré, je ne ferai rien. » — C'est pourquoi on nomme cette ville Çoär *. —

Le soleil se levait sur le pays quand Lot vint à Çoär. Alors Iahvé fit pleuvoir sur Sedôm et sur Ghamora du soufre et du feu. Iahvé les faisait tomber du ciel. Il renversa ces cités et tout le Kikkar, tous les habitants des villes et tout ce qui poussait sur le sol.

La femme de Lot, ayant regardé derrière elle, devint un cippe de sel.

Abraham se leva, le matin, à l'endroit même où il s'était tenu en face d'Iahvé, tourna les yeux vers Sedôm et Ghamora, et vers tout le pays du Kikkar : de la terre montait une fumée, comme la fumée d'une fournaise.

— En perdant les villes du Kikkar, Élohim se souvint d'Abraham, et fit sortir Lot du milieu des ruines, avant de renverser ces villes où séjournait Lot **. —

---

* La petite.

** Ce qui concerne Sodome et Gomorrhe est de source jahviste. Dans ce court passage, seul apparaît le premier élohiste. Ce que le vieil auteur jahviste a décrit si minutieusement, l'élohiste l'a mentionné rapidement en quelques lignes, uniquement préoccupé de la destinée d'Abraham et de Lot.

(Origine de Moab et d'Ammon)

Lot monta de Çoär et habita la montagne* avec ses deux filles, car il craignait de rester à Çoär. Il s'établit à Meära (ou dans une caverne) avec ses deux filles. L'aînée dit à la plus jeune : « Notre père est vieux, et il n'y a plus d'homme sur la terre pour venir vers nous, selon la coutume universelle. Allons! enivrons notre père de vin, pour ensuite coucher avec lui, et en avoir une postérité. » Cette nuit-là même, en effet, elles enivrèrent de vin leur père. Alors, l'aînée vint se coucher près de son père, qui ne s'en aperçut, ni quand elle approcha de lui, ni quand elle se leva.

Le lendemain, l'aînée dit à sa plus jeune sœur : « Oui, j'ai couché hier avec mon père; enivrons-le encore de vin pour cette nuit. Puis, va coucher avec lui, pour que nous ayons de lui une semence. » Elles enivrèrent encore de vin leur père, cette nuit-là. La plus jeune alla coucher

* Mythe ethnographique, ajouté au récit. Peut-être même le critique doit-il aller plus loin, et voir, dans ce morceau étranger à la ruine de Sodome, une marque de l'animosité d'Israël contre Moab et Ammon, peuples de même langue que lui, mais ses mortels ennemis. Qui sait même si ce morceau n'aurait pas été écrit à l'époque de David, pour justifier les épouvantables châtiments que ce roi tira de Moab et d'Ammon ?

avec son père; il ne s'en aperçut, ni quand elle approcha de lui, ni quand elle se leva.

Les deux filles de Lot conçurent de leur père : l'aînée enfanta un fils, qui fut nommé Moab*. — Il est le père de Moab d'aujourd'hui. — La plus jeune enfanta aussi un fils, que l'on appela Bèn-Ammi**. — Il est le père des Benê-Ammon. —

*(Sara à Guérar. — Danger qu'elle court***)*

XX

De là, Abraham alla camper dans le pays du Nédjeb, et séjourna entre Qadesch et Schour. Puis il habita, comme colon, Guerar.

* Ce qui vient du père.

** Fils de mon parent.

*** Les Arabes répètent souvent un même fait, encore aujourd'hui, sous mille formes différentes. Ici, de plusieurs manières a été racontée la façon dont Abraham ou Isaac a évité les inconvénients qui auraient pu résulter pour lui de la beauté de Sara ou de Rebecca. On a placé le même épisode, tantôt en Égypte, tantôt à Guérar. De plus, le récit qui place le fait en Égypte, pour Abraham, est d'origine jahviste, tandis que celui-ci est du deuxième élohiste.

Abraham disait de Sara, sa femme : « C'est ma sœur. »

Abimélek, roi de Guerar, envoya prendre Sara. En songe, Élohim vint, la nuit, vers Abimélek, et lui dit : « Tu mourras à cause de cette femme que tu as enlevée, car elle est en la possession d'un mari. »

Abimélek alors se garda d'en approcher, et dit : « O Adonaï, est-ce que tu tueras un peuple juste? Ne m'a-t-il pas dit : « C'est ma sœur? » Et ne m'a-t-elle pas dit : « C'est mon frère? » C'est dans l'intégrité de mon cœur et dans l'innocence de mes mains que j'ai agi en cette conjoncture. »

Élohim lui dit en songe : « Je sais, moi aussi, que dans l'intégrité de ton cœur tu as fait cela. J'ai voulu t'empêcher de commettre une faute contre moi. Aussi ne t'ai-je pas laissé la toucher. Renvoie maintenant la femme de cet homme, qui est un nabi (prophète), afin que celui-ci prie pour toi et que tu vives. Si tu ne la fais partir, sache que tu mourras avec tout ce qui t'appartient. »

Le matin, à son lever, Abimélek convoqua tous ses serviteurs, et leur rapporta tout ce discours. Ces gens furent pris d'une grande peur. Faisant venir Abraham, Abimélek lui dit : « Que nous as-tu fait? Et quelle faute ai-je commise contre toi, pour que tu amènes sur moi et sur mon royaume un grand crime? Ce sont des choses illicites que tu as faites à mon égard.

« Qu'as-tu donc en vue, ajouta Abimélek à Abraham, pour te comporter ainsi? — Il n'y a point, pensais-je, de crainte d'Élohim en ce lieu-ci, lui répondit Abraham; ils me tueront à cause de ma femme. Du reste, elle est, en réalité, ma sœur, la fille de mon père, mais non celle de

ma mère*. Elle est devenue mon épouse. Et quand Élohim me fit émigrer de la maison de mon père, je lui dis: « Voici la faveur que tu me feras: partout où nous irons, « dis de moi: « C'est mon frère. »

Abimélek prit des brebis, du bétail, des serviteurs et des servantes, qu'il donna à Abraham en lui rendant Sara, sa femme: « Vois, ajouta Abimélek, mon pays s'étend devant toi; où il te semblera bon, fixe tes pas. »

Il dit à Sara: « Je donne, tu le vois, mille pièces d'argent à ton frère, afin que ce soit un voile pour les yeux de tout ce qui est avec toi, et que pour tous tu sois justifiée**. »

Abraham pria Élohim, qui guérit Abimélek, sa femme et ses servantes, de telle sorte qu'ils purent procréer. — Iahvé, en effet, avait fermé toutes les entrailles, à la maison d'Abimélek, à cause de Sara, femme d'Abraham***.

---

* Au chapitre IX, Sara n'est point la fille de Thérah, père d'Abraham, mais seulement sa bru. — Le chapitre IX est du premier élohiste, celui-ci du deuxième.

** Ce sens nécessaire suppose de très légers changements que j'ai dû faire subir à la fin de la phrase hébraïque.

*** Cette phrase, où Iahvé est nommé, marque bien une fois de plus l'union qui existe souvent entre le deuxième élohiste et le jahviste.

(Naissance d'Isaac et expulsion d'Ismaël*)

XXI

Iahvé visita Sara, comme il l'avait dit,
Et il fit à Sara, selon sa parole.

Sara conçut et enfanta un fils à Abraham dans sa vieillesse, au temps qu'Élohim l'avait marqué à Abraham. Celui-ci donna le nom d'Içehaq (Isaac) au fils qui lui était né, et que lui avait enfanté Sara. Abraham circoncit Içehaq, son fils, à l'âge de huit jours, comme Élohim le lui avait ordonné. Il avait cent ans quand lui naquit Içehaq, son fils.

— Sara dit : « Élohim m'a fait une chose qui porte à rire; quiconque l'entendra se moquera de moi. Qui eût pu dire à Abraham : « Sara allaitera des fils ? » Cependant je lui ai donné un fils dans sa vieillesse. » Celui-ci

* D'après le premier et le deuxième élohiste. Les répétitions marquent bien le mélange des deux sources.

grandit et fût circoncis. Abraham fit un grand festin, le jour qu'Içehaq reçut la circoncision. —

Sara ayant vu se moquer le fils d'Agar, l'égyptienne, qu'elle avait donnée à Abraham, dit à son mari : « Chasse cette servante avec son fils, car le fils de cette esclave ne peut pas entrer en part d'héritage avec le mien. »

Élohim dit à Abraham : « N'aie point de chagrin à l'endroit de ton enfant et de ton esclave; en tout ce qu'elle t'a dit, écoute Sara. Si c'est par Içehaq que se nommera ta postérité, je ferai aussi du fils de l'esclave un grand peuple, puisqu'il est ta semence. »

Abraham, s'étant levé le lendemain matin, prit du pain, une outre d'eau, qu'il remit à Agar, en les lui posant sur l'épaule, puis il la renvoya, elle et son fils*. Agar alla errer dans le désert de Beërschéba.

L'eau de l'outre étant épuisée, elle laissa choir son enfant sous un buisson, et s'assit en face, à la distance d'un tir d'arc, « car, disait-elle, je ne saurais voir mourir ce fils. » Assise donc en face, elle éleva la voix, et pleura.

Ayant entendu la voix de l'enfant, le maleäk d'Élohim appela du ciel Agar, et lui dit : « Qu'as-tu, Agar? Ne crains rien; car Élohim a entendu la voix de l'enfant là où il est. Lève-toi, va saisir le petit par la main; j'en veux faire le père d'une grande nation. »

Alors Élohim ouvrit les yeux d'Agar, qui aperçut un puits d'eau. Elle s'y rendit, emplit l'outre, et étancha la soif de l'enfant. Élohim fut avec cet adolescent. Il grandit, et habita le désert, où il devint habile à tirer de l'arc.

* L'enfant, *hayyéled*, a été, par une faute de copiste, placé avant le verbe. — Le renvoi d'Agar est autrement raconté par l'écrivain jahviste, au chapitre XVI.

Il séjourna aussi dans le désert de Paran *, où sa mère lui choisit une femme du pays de Miçraïm (Égypte).

En ce temps, il advint ** qu'Abimélek avec Pikol ***, le sar de son armée, dit à Abraham : « Élohim est avec toi en tout ce que tu fais. Ici, jure-moi par Élohim que tu ne me tromperas, ni moi, ni ma race; et que, selon la bienveillance que je t'ai témoignée, tu en useras envers moi, et envers le pays où tu as séjourné comme colon. — J'en fais serment, » répondit Abraham.

Cependant Abraham se plaignit à Abimélek d'un puits d'eau dont s'étaient emparés les gens de ce roi : « Je n'ai pas su ce dont il s'agit, reprit Abimélek; de ton côté, tu ne me l'as pas fait connaître; je l'ignorais jusqu'aujourd'hui. » Abraham, prenant des brebis et du bétail, en donna à Abimélek; tous les deux firent un pacte d'alliance ****. Abraham mit à part sept agneaux. « Que signifient donc, lui dit Abimélek, ces sept agneaux que tu mets à part? — Tu les recevras de ma main, répondit Abraham, comme un témoignage pour moi que j'ai creusé ce puits. » C'est pour cela qu'on a nommé cet endroit Beërschéba *****, parce que là ils jurèrent tous les deux.

* Désert de Paran, près du Sinaï.

** Le fragment mentionnant l'alliance d'Abraham avec Abimélek et le droit sur Beërschéba est en partie du deuxième élohiste, en partie du rédacteur lui-même.

*** La bouche de tous (celui qui commande).

**** Les Latins disaient *ferire fœdus :* frapper un traité; les Hébreux : « couper un traité. » En signe de contrat d'alliance, on partageait une pièce du troupeau, dont chacun des contractants prenait une part.

***** Puits du serment.

Après que fut fait ce pacte d'alliance, à Beërschéba, Abimélek et son sar d'armée Pikol se levèrent pour retourner dans le pays des Pelischtim*.

A Beërschéba, Abraham planta un tamaris, et y invoqua le nom d'Iahvé El-Olam**. Très long fut le séjour d'Abraham dans la terre des Pelischtim.

---

*(Sacrifice d'Isaac ***)*

XXII

Il advint ensuite qu'Elohim voulut tenter Abraham, et lui dit : « Abraham ! — Me voici, répondit-il. — Eh bien, prends ton fils unique que tu aimes, Içehaq, et rends-toi au pays de Moriya, où tu l'immoleras en holocauste sur une des montagnes que je te marquerai. »

* Le pays n'appartint que bien plus tard, longtemps même après Moïse, aux Pelischtim (Philistins).

** Le dieu d'éternité.

*** D'après le deuxième élohiste et le jahviste.

Abraham se leva le lendemain matin, sella son âne, prit deux de ses esclaves avec lui et Içehaq, son fils. — Il avait fendu le bois de l'holocauste. —

Le troisième jour, Abraham leva les yeux et vit l'endroit, dans le lointain : « Restez ici, vous, avec l'âne, dit-il à ses serviteurs; nous irons, moi et l'enfant, là-bas, pour adorer; après quoi, nous reviendrons vers vous. »

Abraham prit le bois de l'holocauste, dont il chargea Içehaq, son fils; dans la main il tenait lui-même le feu et le couteau. Tous les deux s'avancèrent ensemble.

Içehaq parla à son père Abraham : « Mon père! — Me voici, mon fils. — Voilà bien, reprit Içehaq, le feu et le bois; mais où est la brebis pour l'holocauste? — Élohim, dit Abraham, se pourvoira d'une brebis pour l'holocauste. » Tous les deux cheminaient ensemble. Arrivés au lieu qu'avait marqué Élohim, Abraham y bâtit un autel, disposa le bois, lia Içehaq, son fils, et, par-dessus le bois, le plaça sur l'autel. Abraham, étendant la main, saisit le couteau pour égorger son fils. Mais le maleäk d'Iahvé* l'appela des cieux, et dit : « Abraham! Abraham! — Me voici, répondit-il. — Ne porte pas la main sur l'enfant et ne lui fais rien, car maintenant je sais que tu crains Élohim, puisque tu ne m'as pas refusé ton fils unique. »

Abraham leva les yeux, et regarda : voici qu'un bélier était pris par les cornes dans le buisson. S'emparant du bélier, Abraham l'offrit en holocauste à la place de son fils**. Abraham appela cet endroit Iahvé-Ireé (Iahvé pour-

* La fin du récit est empruntée au jahviste.

** Le mythe se trahit ici, ou plutôt l'aggada. On n'offrira plus à Dieu le premier-né, mais on lui substituera un animal.

voit). De telle sorte qu'aujourd'hui on dit encore : Sur la colline d'*Iahvé-Ireé*.

Une autre fois, le maleäk d'Iahvé appela encore des cieux Abraham : « Je l'ai juré par moi, parole d'Iahvé ; parce que tu as fait cela, que tu n'as pas refusé ton fils unique, je te bénirai, et je multiplierai ta semence comme les étoiles des cieux et comme le sable du bord de la mer, et ta race possédera la porte* de ses ennemis. A cause de ta postérité toutes les nations du pays seront bénies, parce que tu as écouté ma voix. » Retourné vers ses serviteurs, Abraham se mit en route avec eux vers Beërschéba, où il séjourna.

*(Les Nahorides**)*

Il advint après cela qu'on apprit à Abraham cette nouvelle : « Voici que Milka a enfanté des fils à ton frère

* La porte est l'endroit où se traitaient les affaires de la cité. Elle représentait la puissance de la ville elle-même. Être privé de sa porte, c'était être privé de son autonomie.

** La généalogie des fils de Nahor est du premier élohiste et du jahviste.

Nahor : Ouç, son aîné; Bouz, son frère; Qemouël, père d'Aram; Kessed, Hazo, Pildasch, Idlaf, et Bethouël, — qui fut le père de Ribqa (Rébecca). » — Tels sont les huit fils que Milka enfanta à Nahor, frère d'Abraham. Sa concubine, nommée Reöuma, lui donna encore Tébah, Gaham, Thahasch et Maäka.

(Mort de Sara et acquisition de la caverne de Macpéla)*

XXIII

La vie de Sara atteignit cent vingt-sept ans. Telles furent les années de Sara. Elle mourut à Qiryath-Arba — qui est Hébron, — dans le pays de Kenaän. Abraham vint

* D'après le premier élohiste.

pour lamenter Sara et la pleurer. Après quoi, se levant d'auprès de sa morte, il alla dire aux Benê-Heth*: « Je suis étranger, de passage parmi vous; donnez-moi, dans votre terre, la possession d'un tombeau, afin que hors de chez moi j'ensevelisse ma morte. » Les Benê-Heth répondirent en ces termes à Abraham : « Écoute, ô maître, tu es au milieu de nous comme un nassi** d'Élohim; dans celui des tombeaux que tu choisiras couche ta morte. Personne de nous ne te refusera sa sépulture pour y mettre ta défunte. »

Abraham*** se prosterna devant les gens du pays, les Benê-Heth, et leur parla ainsi : « Si vous voulez que j'enterre ma morte, écoutez-moi, et me rendez favorable Éphron bèn-Çohar, pour qu'il me cède la caverne de Makpéla, qu'il possède à l'extrémité de son champ; demandez qu'il me la donne à prix d'argent, comme une possession de sépulture au milieu de vous! »

Or, Éphron était aussi parmi les Benê-Heth; voici ce qu'il répondit à Abraham, Éphron le Hitthite, devant les Benê-Heth et tous ceux qui étaient venus à la porte du bourg: « Non, ô maître; prête-moi l'oreille: je te donne le champ et avec lui je te cède encore la caverne qu'il renferme; je te la donne devant les fils de mon peuple; ensevelis-y ta morte. »

Abraham se prosterna devant les gens du pays, et à leurs oreilles dit à Éphron : « Pour toi, écoute-moi seule-

* Les Hitthites.

** Chef ou conducteur.

*** C'est un récit différent, mais portant sur le même fait. Le premier semble d'origine élohiste, le second d'origine jahviste.

ment à ton tour : Je te remettrai l'argent du champ; quand tu l'auras accepté, j'y étendrai ma défunte. — O mon maître, lui répondit Éphron, écoute-moi : Une terre de quatre cents sicles d'argent, qu'est cela entre moi et toi? Enterre ta morte. »

Abraham écouta Éphron, et lui pesa l'argent dont il avait parlé à l'oreille des Benê-Heth, quatre cents sicles d'argent, du sicle qui avait cours parmi les marchands. Le champ de Éphron, situé à Makpéla, à l'est de Mamré; le champ et sa caverne, et tous les arbres ainsi que les arbres voisins, dans les limites de la propriété, devinrent l'acquisition d'Abraham, devant les Benê-Heth et tous ceux qui étaient venus à la porte de la ville.

Ensuite Abraham ensevelit Sara, sa femme, dans la caverne du champ de Makpéla, à l'est de Mamré — qui est Hébron, — au pays de Kenaän. Ainsi Abraham tint des Benê-Heth le champ avec sa caverne, comme propriété funéraire.

*(Mariage d'Isaac *)*

XXIV

Le vieil Abraham était avancé en âge; Iahvé, en tout, l'avait béni. Alors il dit à son serviteur qui avait vieilli dans sa maison, et qui régissait tout son bien : « Pose ta main sous ma cuisse, pour que je te fasse jurer par Iahvé, l'Élohim des cieux et l'Élohim de la terre, que tu ne choisiras pas à mon fils une femme parmi les filles des Kenaänites, au milieu desquels je demeure, mais que tu iras dans mon pays et dans ma parenté, où tu prendras une épouse pour Içehaq, mon fils. — Peut-être, dit le serviteur, la femme ne voudra-t-elle pas m'accompagner dans ce pays-ci; alors ramènerai-je ton fils dans la terre d'où tu es sorti? — Garde-toi bien, reprit Abraham, d'y ramener mon fils. Iahvé, l'Élohim des cieux, qui, me tirant de la

* Le récit est jahviste; la fin cependant est du deuxième élohiste. Elle diffère du reste du récit où Éliézer appelle Isaac le fils de son maître. Dans les dernières lignes, Isaac est non plus le fils du maître, mais le maître lui-même. — On sent bien qu'un récit différent commence à : « Le serviteur prit Ribqa et partit. »

maison de mon père et de la terre de ma parenté, m'a dit avec serment : « Je donnerai à ta postérité ce pays, » ce Iahvé enverra son maleäk devant toi, pour que tu trouves là-bas une femme à mon fils. Si la femme ne voulait pas te suivre, tu serais dégagé de ce serment que tu m'as fait; mais tu ne reconduirais point là-bas mon fils. »

Alors le serviteur posa sa main sous la cuisse de son maître, et lui jura d'accomplir tout cela. Il choisit ensuite dix des chameaux de son seigneur, et partit ayant plein les mains des biens d'Abraham. Il prit son chemin vers Aram-Naharaïm, bourg de Nahor. Les chameaux s'agenouillèrent pour se reposer en dehors du bourg, près d'un puits. C'était le soir, à l'heure où les femmes sortent pour puiser de l'eau. « Iahvé, Élohim de mon maître Abraham, s'écria Éliézer, donne-moi rencontre aujourd'hui, et accorde ta faveur à mon seigneur Abraham. Me voilà posté près de cette fontaine, et les filles des gens du bourg viennent puiser de l'eau; la jeune fille à qui je dirai : « Incline ton vase, que je boive, » et qui me répondra : « Bois; j'abreuverai aussi tes chameaux, » c'est celle que tu destines à ton serviteur Içehaq. Je connaîtrai par elle que tu as fait miséricorde à mon seigneur. »

Il n'avait pas encore achevé de parler que tout à coup parut Ribqa*, la fille de Bethouël, fils de Milka, la femme de Nahor, frère d'Abraham. Elle avait sa cruche sur son épaule. C'était une jeune fille d'une grande beauté, vierge, qu'aucun homme n'avait connue. Elle descendit à la fontaine, y remplit son vase, et remonta.

Alors courant au-devant d'elle, le serviteur d'Abraham lui dit : « Laisse-moi boire un peu d'eau de ta cruche. —

* Ribqa, le filet.

Bois, mon maître, » répondit-elle. Et elle se hâta de descendre le vase sur sa main, et de lui donner à boire. Et quand il eut étanché sa soif : « Je vais aussi puiser de l'eau, dit-elle, pour tes chameaux, jusqu'à ce qu'ils aient achevé de boire. »

Ayant aussitôt vidé sa cruche dans l'abreuvoir*, elle courut à la fontaine et y prit de l'eau pour tous les chameaux. L'homme la considérait, sans sonner mot, voulant savoir si Iahvé avait donné ou non le succès à son voyage.

Quand les chameaux eurent fini de se désaltérer, l'homme prit un anneau d'or, du poids d'un demi-sicle, deux bracelets pour les mains de la jeune fille pesant dix sicles d'or : « Apprends-moi, lui dit-il, de qui tu es la fille. Est-ce que dans la maison de ton père il y a, pour nous, un endroit où passer la nuit? — Je suis, répondit-elle, la fille de Bethouël, fils de Milka, que celle-ci a enfanté à Nahor. Il y a chez nous, ajouta-t-elle, une quantité de paille et de fourrage, et aussi une place pour passer la nuit. »

Alors l'homme s'inclina et se prosterna devant Iahvé : « Béni soit, s'écria-t-il, Iahvé, l'Élohim de mon seigneur Abraham, qui n'a point cessé d'accorder sa faveur et son ferme secours à mon maître! Dans mon voyage Iahvé me mène en la maison des parents de mon seigneur. »

La jeune fille était allée en courant apprendre tout ce qui était arrivé, à la maison de sa mère. Ribqa avait un frère, du nom de Laban. Celui-ci se hâta vers l'homme qui était au dehors du bourg, près de la fontaine. Dès qu'il eut vu l'anneau et qu'il eut aperçu les bracelets sus-

* Elle vida dans l'abreuvoir ce qu'Éliézer avait laissé dans sa cruche, et courut encore puiser de l'eau pour que l'abreuvoir en contînt ce qui était nécessaire aux chameaux.

pendus aux mains de sa sœur, et qu'il eut entendu les paroles de Ribqa, disant : « Voilà ce que m'a dit cet homme, » Laban vint trouver l'étranger. Celui-ci se tenait près de ses chameaux, au bord de la source. « Viens donc, le béni d'Iahvé! Pourquoi rester dehors, quand j'ai préparé la maison et un endroit pour les chameaux? » L'homme entra dans la maison ; on dessella les chameaux, auxquels on donna de la paille, du fourrage, en même temps qu'on apportait à Éliézer et à ceux qui étaient avec lui de l'eau pour laver leurs pieds. Comme on lui servit à manger, il dit : « Je ne prendrai rien avant que d'avoir dit ce que j'ai à dire. — Parle, lui répondit-on. — Je suis le serviteur d'Abraham, reprit-il. Iahvé a fort béni mon maître, qui a prospéré ; il l'a pourvu de menu troupeau et de bétail, d'argent, d'or, de serviteurs, de servantes, de chameaux et d'ânes. Sara, la femme de mon seigneur, bien qu'elle fût devenue vieille, lui a enfanté un fils à qui Abraham a donné tout son bien. Mon maître m'a fait jurer, en me disant : « Tu ne prendras pas de femme « pour mon fils parmi les filles du Kenaänite, au milieu « duquel j'habite ; mais tu t'achemineras vers la maison de « mon père, vers ma famille, pour y choisir une femme à « mon fils. » — « Peut-être, fis-je observer à mon sei- « gneur, la femme refusera-t-elle de m'accompagner. » — « Iahvé, me répondit-il, devant qui je marche, enverra « son maleäk avec toi pour faire réussir ton voyage, et « pour que tu choisisses à mon fils une épouse de ma « famille et de la maison de mon père. Tu seras délivré « de ton serment si, étant allé vers ma parenté, ils ne te « veulent pas donner de femme ; alors tu seras libre « envers moi d'engagement. »

« Or, je suis venu aujourd'hui près de la fontaine, j'ai

dit: « Iahvé, l'Élohim de mon maître Abraham, si tu veux « donner la réussite au voyage que j'ai entrepris, vois, je « me tiens près de cette fontaine! La jeune fille, sortant « pour puiser de l'eau, à laquelle je dirai: « Fais-moi boire « un peu de l'eau de ta cruche, » et qui me répondra: « Bois, et je vais puiser aussi de l'eau pour tes chameaux, » « eh bien! ce sera la femme qu'Iahvé aura désignée pour « le fils de mon seigneur. »

« A peine avais-je achevé de penser cela, que Ribqa parut, sa cruche sur l'épaule, et descendit à la fontaine pour y puiser. « Donne-moi, je t'en prie, à boire, » lui dis-je. Elle se hâta d'abaisser le vase qu'elle portait. « Bois, me dit-elle; je veux encore abreuver tes cha- « meaux. » Je bus, et elle abreuva les chameaux.

« Quand je l'eus ainsi interrogée: « De qui es-tu fille? » elle me répondit: « Je suis la fille de Bethouël bèn-Nahor « qu'a enfanté Milka. » Je lui mis l'anneau au nez et les bracelets aux mains. Puis, m'inclinant, je me prosternai devant Iahvé; je le bénis, Iahvé, l'Élohim de mon maître Abraham, qui m'avait conduit dans le chemin où vraiment je pourrais prendre la fille du frère* de mon maître, pour le fils de celui-ci.

« Et maintenant, si vous avez le dessein d'être bienveillants et fidèles envers mon maître, apprenez-le-moi; sinon je me tournerai à droite ou à gauche. — C'est d'Iahvé, répondirent Laban et Bethouël, que vient tout cela; mais nous ne pouvons te dire ni non ni oui. Voici, devant toi, Ribqa; pars avec elle; qu'elle soit la femme du fils de ton maître! comme l'a déclaré Iahvé. »

* Frère, en hébreu, a le sens large de proche parent: ici il désigne le neveu.

Alors, tirant des objets d'argent et d'or et des vêtements, le serviteur les donna à Ribqa. Il fit aussi des présents à sa mère. Éliézer et les gens qui étaient avec lui mangèrent, burent, passèrent la nuit. Le lendemain, dès qu'ils furent levés, le serviteur dit : « Laissez-moi retourner chez mon maître. » Mais le frère et la mère de la jeune fille répondirent : « Qu'elle reste encore avec nous quelques jours, dix au moins! et tu pourras reprendre ta route. — Ne me retardez pas, reprit-il; comme Iahvé a donné la réussite à mon voyage, permettez que je retourne chez mon seigneur. — Appelons la jeune fille, dirent-ils, et l'interrogeons elle-même. » Ils appelèrent Ribqa, et lui dirent : « Veux-tu partir avec cet homme? — J'y consens, » répondit-elle.

Ils laissèrent s'en aller Ribqa, leur sœur, et sa nourrice, avec le serviteur d'Abraham et les gens de sa suite.

Alors ils bénirent Ribqa, et lui dirent : « O notre sœur, sois la mère de milliers de myriades d'enfants, et que ta postérité possède la porte de ses ennemis*. » Ribqa et ses compagnes se levèrent, s'établirent sur les chameaux, et suivirent Éliézer.

Le serviteur prit Ribqa, et partit. Içehaq (Isaac) revenait du puits de Hai-roï**. Il séjournait alors dans le pays du Nédjeb, et il était allé rêver dans la campagne, vers le soir. Levant les yeux, il aperçut tout à coup des chameaux qui approchaient. Ribqa leva aussi les yeux, et vit Içehaq. Alors elle se laissa choir de sa monture : « Quel est, demanda-t-elle au serviteur, cet homme qui s'avance,

* C'est-à-dire : sois maître de leur cité. La porte où se traitaient toutes les affaires était le symbole de la puissance de la ville.

** Le Vivant de la vision.

dans la campagne, au-devant de nous? — C'est mon seigneur, » répondit Éliézer. Aussitôt, prenant son voile, elle s'en couvrit.

Le serviteur raconta à son maître tout ce qu'il avait accompli. Ayant fait entrer Ribqa dans la tente de Sara, sa mère, Içehaq l'épousa, et elle devint sa femme bien aimée; ce qui le consola de la mort de sa mère.

---

*(Fils qu'Abraham eut de Qetoura et mort d'Abraham *)*

XXV

Abraham prit encore une femme du nom de Qetoura** qui lui enfanta Zimran, Ioqschan, Medan, Midian, Isch-

* Le rédacteur a composé cette généalogie d'après le deuxième élohiste. Elle est en contradiction avec le chapitre jahviste XVIII, où Abraham, plus de quarante ans auparavant, a, par miracle, son fils Isaac, et avec le chapitre élohiste XVII.

** Le parfum d'encens. Qetoura, mère des Arabes, marchands de parfums, est un mythe ethnographique. — Israël, par le moyen du rédacteur, a eu grand soin de donner une origine inférieure à la sienne, à tous les peuples de sa famille. — On trouve mentionnée une tribu Qatoura, dans la région de la Mecque. (Ibn Coteiba, ed. Wüstenf. p. 14.)

baq et Schouah. Ioqschan enfanta Scheba et Dedan, et les fils de Dedan furent les Asschourites, les Letouschites et les Leöummites*. Les fils de Midian furent Êpha, Épher, Hanok, Abida, Eldaä. Tels furent tous les fils de Qetoura.

Abraham donna tout ce qui lui appartenait à Içehaq ; aux fils de ses concubines il offrit seulement des présents, et, de son vivant même, il les fit partir d'auprès de son fils Içehaq, vers le pays d'Orient.

La vie d'Abraham fut de cent soixante-quinze ans. Il expira et mourut dans une bonne vieillesse, âgé et rassasié de jours; après qu'il fut ajouté à son peuple, Içehaq et Ischmaël, ses fils, l'ensevelirent dans la caverne de Makpéla, au champ de Éphron bèn-Çohar, le Hitthite, qui est à l'est de Mamré. Dans le champ qu'il avait acquis des Benê-Heth, là Abraham fut enterré avec Sara, sa femme.

Il advint, après la mort d'Abraham, qu'Élohim bénit Içehaq, son fils. — Içehaq habitait au puits de Hai-roï.

---

* Le caractère mythique de tout le morceau est bien marqué par ces pluriels. Zimran est à rapprocher de Zabram, ville royale, à l'ouest de la Mecque, près de la Mer Rouge (Ptolémée. 6, 7, 5). Il est difficile peut-être, en dehors de Midian, d'identifier les autres noms avec ceux de peuples connus. On a lu comme noms de personnes sur des inscriptions nabatéennes les noms de Letouschite et de Leöummite (Zeitschrif, d. d. m. Gesellschaft XIV, 447).

(*Descendance d'Ismaël* **)

Telles furent les générations d'Ischmaël bèn-Abraham, celui qu'Agar, l'égyptienne, la servante de Sara, avait enfanté à Abraham. Voici les noms des Benê-Ischmaël d'après leurs genèses : l'aîné d'Ischmaël fut Nebayoth**, puis Qédar, Adbeël, Mibsam, Mischma, Douma, Massa, Hadad, Thêma, Ietour, Naphisch et Qedma. Ceux-là sont les Benê-Ischmaël dans leurs campements et dans leurs enceintes, douze nassis (conducteurs) pour leurs tribus.

— Voici les années que vécut Ischmaël : cent trente-sept ans; après quoi, il expira et mourut, et fut ajouté à

* D'après le premier élohiste.

** Nebayoth, les Nabatéens. — Les gens de Qédar seront plus tard fréquemment mentionnés, à partir du VIII^e^ siècle avant notre ère. Jérémie, au temps de Nabuchodonosor, nous les montre comme riches en troupeaux et avec de nombreux chameaux. (Jérémie XLIX.) Ils habitaient entre la Babylonie et l'Arabie Pétrée. — Plusieurs *Douma;* l'une dans le Haouran (Wetzstein, p. 93); une autre Δούμαθα de Stéph; de Byzance, Domatu de Pline, 6, 32, Δούμεθα de Ptolémée 5, 19, 7. 8, 22, 3, placée tantôt dans l'Arabie Heureuse, tantôt dans l'Arabie Déserte. — Massa rappelle les Μασανοί de Ptolémée 5, 19, 2. — Hadad est pour Hadar. — Thêma : il y a un Thêma, à une lieue environ de Douma, dans le Haouran. — Les Ituréens habitaient dans le Haouran.

son peuple. Ils demeurèrent de Havila jusqu'à Schour, situé à l'est de Miçraïm (Égypte), et sur la route d'Asschour*. — A l'est de ses frères, il s'installa.

(Histoire d'Isaac et de la jeunesse de Jacob)

Telles sont les générations d'Içehaq bèn-Abraham**. Abraham engendra Içehaq. Celui-ci avait quarante ans lorsqu'il prit pour femme Ribqa, fille de Bethouël, l'Araméen, de Paddan-Aram, et sœur de Laban, l'Araméen.

Içehaq implora Iahvé pour sa femme, car elle était stérile. Il fut propice à sa prière, Iahvé, de telle sorte que la femme d'Içehaq conçut. Mais dans son sein ses fils se

* Ce fragment, que nous mettons entre tirets, n'appartient pas au récit précédent. Il est difficile de dire à laquelle des deux autres sources il le faut rattacher.

** La fin du chapitre XXV est composée par le rédacteur, d'après le premier élohiste, le deuxième élohiste, le jahviste. Elle raconte la naissance et la première jeunesse des deux frères jumeaux.

heurtaient : « Pourquoi en est-il ainsi, pourquoi cela m'arrive-t-il ? » dit-elle. Elle alla consulter Iahvé.

« Deux nations sont dans ton ventre, lui répondit Iahvé ;
Et deux branches sortent de ta tige :
Une branche sera plus forte que l'autre,
Mais la plus ancienne servira la plus jeune. »

Quand le temps d'enfanter fut venu pour Ribqa, voici que des jumeaux étaient dans son ventre.

Le premier sortit tout roux et tout couvert comme d'un manteau de poils, et on l'appela Ésav. Ensuite sortit son frère, tenant par la main le talon de Ésav ; aussi le nomma-t-on Iaäqob (Jacob)*. Içehaq était âgé de soixante ans lorsqu'ils naquirent.

Les enfants grandirent. Ésav devint habile à la chasse et homme des champs. Iaäqob, homme intègre, habitait les tentes. Içehaq, dont la venaison était la viande, aimait Ésav, mais Ribqa chérissait Iaäqob.

Un jour qu'Iaäqob avait préparé un mets, Ésav revint de la campagne, fatigué. « Permets-moi, dit-il à Iaäqob, d'avaler de ce mets rouge, car je suis épuisé. — C'est pour cela qu'on l'appela Édom**. — Vends-moi aujourd'hui, lui répondit Iaäqob, ton droit d'aînesse. — Voici que je me meurs, reprit Ésav ; à quoi me serait-il utile, mon droit d'aînesse ? — Jure-moi donc sur-le-champ ! » dit Iaäqob. Et il jura, et vendit à son frère le droit d'aînesse.

* Iaäqob : il a talonné.

** Rouge. Les rochers de porphyre d'Édom donnent à ce pays une teinte rouge ou rousse. Le mythe, dans ce récit, perce de toutes parts.

Alors celui-ci donna, avec du pain, l'apprêt de lentilles à Ésav, qui, après avoir mangé et bu, se leva pour partir.

Ainsi Ésav dédaigna son droit d'aînesse.

XXVI

Une famine étant survenue dans le pays, en dehors de la première famine qui avait sévi aux jours d'Abraham *, Içehaq se rendit près d'Abimélek, roi des Pelischtim, à Guerar. Iahvé, en effet, lui était apparu et lui avait dit : « Ne descends point en Miçraïm (Égypte); mais séjourne dans le pays que je t'indique. Sois colon dans cette terre; je serai avec toi et te bénirai; j'ai promis, en effet, de donner à toi et à ta race tout ce pays, et je veux réaliser le serment que j'ai fait à Abraham, ton père. Je multiplierai ta race comme les étoiles des cieux. A ta postérité je donnerai toutes ces terres, et à cause d'elle seront bénies toutes les nations du pays. Tout cela, en échange de ce qu'Abraham a entendu ma voix et gardé mes préceptes, mes ordres, mes lois et mes enseignements. »

Içehaq séjourna à Guerar.

* C'est bien le même récit que dans l'histoire d'Abraham. Les Arabes répètent encore aujourd'hui les mêmes faits, les mettant au compte tantôt de tel personnage, tantôt de tel autre. — Le chapitre XXVI jusqu'au verset 33 : « Ésav, agé de 40 ans, » est composé par le rédacteur surtout d'après le document jahviste. Il comprend les voyages d'Isaac.

Les gens du lieu s'étant informés de sa femme, il leur dit : « C'est ma sœur. » En disant : « C'est ma femme, » il eût craint que ceux de l'endroit ne l'égorgeassent à cause de Ribqa, car elle était fort belle.

Comme le séjour d'Içehaq se prolongeait, il advint qu'Abimélek, ayant regardé par sa fenêtre, vit Içehaq jouant avec Ribqa, sa femme. Alors Abimélek manda Içehaq, et lui dit : « Ainsi donc, c'est bien ta femme; pourquoi m'as-tu dit : « C'est ma sœur? » — Pour que je ne meure pas à cause d'elle, ai-je pensé, répondit Içehaq.— Que nous as-tu fait? reprit Abimélek. Quelqu'un du peuple aurait pu coucher avec ta femme, et sur nous tu eusses amené un crime. »

Voici l'ordre qu'Abimélek décréta pour tout le peuple : « Quiconque touchera à cet homme, ou à sa femme, mourra. »

Içehaq ensemença dans ce pays-là, et obtint, en cette année, cent vingt*; Iahvé le bénissait. Cet homme grandit encore, et alla toujours en augmentant son bien jusqu'à ce qu'il fut devenu fort riche. Il eut une grande fortune en menu troupeau, en bétail, en esclaves, de telle sorte que les Pelischtim en devinrent envieux.

Tous les puits qu'avaient creusés les serviteurs de son père aux jours d'Abraham, son père, les Pelischtim les bouchèrent et les remplirent de terre : « Va-t'en, dit Abimélek à Içehaq, car tu es devenu beaucoup plus riche que nous. »

Partant de là, Içehaq alla camper au Nahal-Guerar**, où il séjourna. Il se remit à rétablir les puits qu'on avait

* C'est-à-dire plus que le centuple.

** La vallée de Guerar.

creusés aux temps d'Abraham, son père, et qu'après la mort de celui-ci les Pelischtim avaient bouchés, et il leur donna les mêmes noms que son père leur avait donnés. Ayant fouillé dans la vallée, les gens d'Içehaq trouvèrent des puits d'eaux vives.

Les bergers de Guerar entrèrent en dispute avec les bergers d'Içehaq, disant : « Les eaux nous appartiennent. » Aussi appela-t-il cet endroit Esseq*, parce que les gens de Guerar s'étaient querellés avec lui.

Un autre puits ayant été creusé par ses bergers, une nouvelle dispute surgit; aussi l'appela-t-il Sitna**. S'éloignant de là, il creusa un autre puits, au sujet duquel il n'y eut pas de dispute; et il le nomma Rehoboth***, « car maintenant, dit-il, Iahvé nous a élargis et nous a fait fructifier sur la terre. »

De là il monta à Beërschéba.

Iahvé lui apparut cette nuit même, et lui dit : « C'est moi qui suis l'Élohim d'Abraham, ton père. Ne crains rien, car je me tiens avec toi; je te bénirai et je multiplierai ta semence, à cause d'Abraham, mon serviteur. »

En cet endroit, Içehaq bâtit un autel sous le vocable d'Iahvé, inclina sa tente, et ses gens y creusèrent un puits.

De Guerar Abimélek le vint trouver, avec Ahouzzath****, son compagnon, et Pikol*****, son sar d'armée : « Pourquoi, leur dit Içehaq, êtes-vous venus vers moi, vous qui me haïssez et m'avez renvoyé de chez vous? — Nous avons

* Querelle.

** Litige.

*** Les étendues, les largeurs.

**** Possession.

***** La bouche de tous, c'est-à-dire : celui qui commande à tous.

bien vu, répondirent-ils, qu'Iahvé est avec toi; aussi avons-nous dit: « Qu'il y ait un serment entre nous et « toi! Contractons une alliance! Tu nous jureras de ne « nous faire aucun mal, comme nous ne t'avons fait de « notre côté aucun dommage, mais seulement du bien, te « laissant partir en paix; aujourd'hui tu es béni d'Iahvé. »

Içehaq leur offrit ensuite un repas, où tous mangèrent et burent. Se levant, le matin, ils se prêtèrent serment l'un à l'autre; après quoi, Içehaq les congédia; et ils s'éloignèrent de lui, fort satisfaits.

Il advint que, ce jour-là même, les gens d'Içehaq lui vinrent dire au sujet du puits qu'ils avaient creusé: « Nous avons trouvé de l'eau. » Il l'appela Schibeä *, d'où vient le nom de la ville de Beërschéba, nom qu'elle porte encore aujourd'hui.

---

*(Bénédiction de Jacob par Isaac **)*

Ésav, âgé de quarante ans, prit une femme, Iehoudith, fille de Beéri, le Hitthite, puis Bassemath, fille de Êlon, le Hitthite, lesquelles furent une amertume d'esprit pour Içehaq et pour Ribqa.

* Serment, d'après le narrateur; mais le véritable sens, c'est *sept*.

** Ce récit, jusqu'au chapitre XXVIII, 9, est du premier élohiste et du jahviste.

XXVII

Içehaq ayant vieilli, et ses yeux étant devenus trop faibles pour voir, il appela Ésav, son fils aîné, et lui dit: « Mon fils! — Me voici, lui répondit Ésav. — Je suis devenu vieux et ne sais pas le jour de ma mort; prends tes instruments, ton carquois et ton arc, et sors dans la campagne pour m'y faire une chasse. Tu m'apprêteras un repas comme je l'aime, et tu me l'apporteras pour que je le mange, car aujourd'hui je te veux donner ta bénédiction avant que je meure. »

Mais Ribqa avait prêté l'oreille pendant qu'Içehaq parlait à son fils. Ésav étant allé dans la campagne pour rapporter de sa chasse, Ribqa dit à Iaäqob, son fils: « J'ai entendu ton père qui disait à Ésav, ton frère: « Apporte-« moi du gibier, et apprête-m'en un plat que je le mange! « Je te bénirai devant Iahvé avant que je meure! » Et maintenant, mon fils, écoute bien ce que je te vais ordonner: Va vers le menu troupeau, et prends-y deux faons de chèvre excellents. J'en ferai pour ton père un plat comme il l'aime, que tu lui porteras à manger, afin qu'il te bénisse avant sa mort!

— Mais, répondit Iaäqob à sa mère, Ésav, mon frère, est un homme velu, et je suis glabre; si par hasard mon père

me tâtait, je passerais à ses yeux pour un moqueur, et il me maudirait au lieu de me bénir. — Que ta malédiction soit sur moi, mon fils! reprit sa mère. Écoute-moi seulement, et va me chercher ce que je te dis. »

Il y alla, et apporta les deux chevreaux à sa mère, qui en apprêta des plats comme son père les aimait. Ribqa choisit les beaux vêtements de Ésav, son fils aîné, qui étaient dans la maison, et en revêtit Iaäqob, son plus jeune fils. De la peau des faons de chèvre elle couvrit ses mains, ainsi qu'une partie du cou. Elle posa ensuite dans les mains d'Iaäqob, son fils, le plat et du pain qu'elle avait faits.

Puis Iaäqob se rendit près de son père, et lui dit: « Mon père! — Me voici, répondit-il, que veux-tu, mon fils? — Je suis Ésav, ton aîné, reprit Iaäqob; j'ai fait ce que tu m'as demandé; lève-toi, et assieds-toi pour manger de ma chasse, afin que tu me bénisses. — Comme tu as été prompt à trouver du gibier, mon fils! — Élohim en a fait venir au-devant de moi. — Approche donc, mon fils, que je te tâte pour savoir si tu es mon fils Ésav ou un autre. »

Iaäqob s'approcha de son père Içehaq, qui le toucha et dit: « La voix est celle d'Iaäqob; mais les mains sont les mains de Ésav. » Ainsi il ne le reconnut point, parce que ses mains étaient velues comme les mains de Ésav, son frère, et il le bénit. « Tu es mon fils Ésav? lui dit-il. — Oui. — Eh bien, approche-moi de la venaison, pour que je la mange, ô mon fils, et que je te bénisse. »

Il présenta les mets préparés, que le vieillard mangea; il lui offrit aussi du vin, qu'il but. « Avance-toi, lui dit Içehaq, son père, et m'embrasse, ô mon fils! » Il s'approcha et l'embrassa. Alors, ayant flairé l'odeur de ses vêtements, Içehaq le bénit en ces termes:

Le parfum de mon fils, c'est comme celui d'un champ qu'a béni Iahvé.
Qu'Élohim te donne de la rosée du ciel et de la graisse de la terre,
L'abondance du blé et du vin nouveau !
Que les peuples te servent,
Et que les nations se prosternent en ta présence !
Sois puissant sur tes frères,
Et que se courbent devant toi les fils de ta mère !
Maudit soit qui te maudit, et béni soit qui te bénit !*

A peine Içehaq eut-il achevé de bénir Iaäqob, et celui-ci fut-il sorti d'auprès de son père, que Ésav rentra de sa chasse. Celui-ci fit ausssi un plat, qu'il apporta à son père, en lui disant : « Que mon père se lève, et qu'il mange de la venaison de son fils, afin que tu me bénisses** ! — Qui es-tu ? lui demanda son père Içehaq. — Je suis, répondit-il, ton fils aîné, Ésav. »

Içehaq fut pris d'une fort grande inquiétude : « Qui donc, dit-il, était allé à la chasse et m'avait apporté le gibier que j'ai mangé avant que tu vinsses ? A qui donc ai-je donné la bénédiction d'Iahvé ? » Dès qu'il eut entendu ces paroles de son père, Ésav, poussant une clameur terrible et fort douloureuse, s'écria : « Bénis-moi aussi, moi, ô mon père ! — Ton frère, lui répondit-il, est venu en fraude et a pris ta bénédiction. — N'est-ce pas que son nom est bien Iaäqob*** ? Il m'a supplanté deux fois : d'abord en me prenant mon droit d'aînesse, et voici

* On voit comment Israël a voulu donner une origine reculée et sacrée à ses idées de primauté sur les peuples voisins, et en particulier sur Édom.

** Ces changements de personnes ne sont pas rares en hébreu.

*** Il a talonné, ou : il a supplanté.

que maintenant il m'enlève ma bénédiction. Mais ne m'en aurais-tu point conservé une autre? »

Içehaq lui répondit: « Je l'ai établi sur toi comme puissant; et de tous ses frères j'ai fait ses serviteurs; de froment et de vin nouveau je l'ai pourvu. Pour toi maintenant que puis-je faire, mon fils? — N'as-tu qu'une seule bénédiction, mon père? reprit Ésav. Oh! bénis-moi aussi, mon père. » En même temps Ésav éleva la voix, et pleura. Alors son père lui dit: « Ton séjour ne connaîtra ni la graisse de la terre, ni la rosée du ciel en haut. Tu vivras de ton glaive, tout en servant ton frère; mais, quand tu auras souffert, tu briseras son joug sur ton cou*. »

Ésav se mit à haïr Iaäqob, à cause de la bénédiction que lui avait donnée leur père, et dit dans son cœur: « Viennent les jours de deuil de mon père, et j'égorgerai mon frère Iaäqob. » Quand on eut appris à Ribqa les paroles de Ésav, son fils aîné, elle fit mander Iaäqob, son jeune fils, et lui dit: « Voici que Ésav, ton frère, va se venger de toi en t'égorgeant. Et maintenant, mon fils, veuille m'écouter: sauve-toi à Haran, chez mon frère Laban, où tu resteras jusqu'à ce que soit calmée la fureur de ton frère. Quand elle sera apaisée, la colère de ton frère, et qu'il aura oublié ce que tu lui as fait, je t'enverrai prendre là-bas. Pourquoi serais-je privée de vous deux, en un seul jour? »

« A cause des filles de Heth, dit ensuite Ribqa à Içehaq, je suis dégoûtée de la vie. Oh! si Iaäqob prenait une femme parmi les filles de Heth, des filles comme celles de ce pays! Pourquoi suis-je en vie? »

* Le pays d'Édom, avec ses rochers, répondait bien à la bénédiction du vieux patriarche.

XXVIII

Alors ayant appelé Iaäqob, Içehaq le bénit et lui donna cet ordre : « Tu ne prendras pas une femme parmi les filles de Kenaän. Dirige-toi vers Paddan-Aram, vers la maison de Bethouël, le père de ta mère, et y choisis une épouse parmi les filles de Laban, le frère de ta mère; alors El-Schaddai* te bénira : il te fera fructifier et multiplier, et tu deviendras une réunion de peuples; il te donnera la bénédiction d'Abraham, à toi et à ta postérité, afin que tu possèdes le pays où tu résides comme colon, pays dont il a fait don à Abraham. »

Içehaq congédia Iaäqob, qui prit la route de Paddan-Aram et de la maison de Laban bèn-Bethouël, l'Araméen, frère de Ribqa, la mère d'Iaäqob et de Ésav.

Ésav connut qu'Içehaq, bénissant Iaäqob, l'avait envoyé vers Paddan-Aram, pour y prendre une femme, et lui avait donné cet ordre : « Ne choisis pas une épouse parmi les filles de Kenaän. »

Iaäqob, écoutant son père et sa mère, se rendit vers Paddan-Aram.

* Sur El-Schaddai, vieux nom sémitique de la divinité, que l'on a rapproché du nom de Seth, dieu égyptien, mais d'origine sémitique, voir la note de la page 51.

Ésav vit que les filles de Kenaän étaient mauvaises aux yeux d'Içehaq, son père. Alors il alla près d'Ischmaël, et y épousa, outre ses autres femmes, Mahalath, fille d'Ischmaël bèn-Abraham, et sœur de Nebayoth.

(Songe de Jacob à Bethel)*

Quittant Beërschéba, Iaäqob prit la route de Haran. Il arriva dans un endroit, où il passa la nuit, parce que le soleil était couché. Il prit des pierres qui étaient là, les plaça sous sa tête et s'étendit en cette place. Il eut un songe, et vit une échelle, dont la base posait sur la terre, et dont la tête touchait le ciel. Sur elle des maleäks ** d'Élohim montaient et descendaient. Alors Iahvé se dressa près de lui, et lui dit : « Je suis Iahvé, l'Élohim d'Abraham, ton père, et l'Élohim d'Içehaq. La terre sur laquelle tu

* D'après le deuxième élohiste et le jahviste.

** Plutôt des doubles d'Iahvé que des apparitions distinctes de lui.

es couché, je te la donnerai, à toi et à ta race. Ta semence sera comme la poussière du sol; tu te répandras à l'occident et à l'orient, au nord et au sud; et en toi et en ta race seront bénies toutes les familles de la terre. Je serai avec toi pour te garder partout où tu iras, et te ramènerai dans ce pays; je ne t'abandonnerai pas avant de t'avoir fait ce que je t'ai promis. »

Se réveillant de son sommeil, Iaäqob s'écria : « Vraiment Iahvé est ici, et je ne le savais pas. » Tout effrayé, il ajouta : « Qu'il est redoutable, ce lieu ! Ce n'est rien moins que la maison d'Élohim et la porte des cieux ! »

Le matin, Iaäqob se leva, prit la pierre qui lui avait servi de chevet, et en fit une stèle, sur le sommet de laquelle il répandit de l'huile. Il nomma ce lieu Bethel*. Auparavant, le nom de cet endroit était Louz**. Iaäqob fit un vœu en ces termes : « Si Élohim est avec moi pour me garder dans ce chemin, où je marche, s'il me donne des provisions à manger et des vêtements pour m'habiller, et qu'il me ramène en paix dans la maison de mon père, Iahvé sera mon Élohim. Et cette pierre dont j'ai fait une stèle sera un temple d'Élohim. — Et de tout ce dont tu me feras présent, je t'en donnerai le dixième. »

---

* Maison de Dieu.

** L'amandier.

(Jacob à Haran, près de Laban)*

XXIX

Iaäqob leva les pieds, et se rendit au pays des Benê-Qêdem**. Il chercha du regard, et aperçut un puits dans la campagne, près duquel il y avait étendus des troupeaux de brebis et de gazelles; car c'était là qu'on les faisait boire. Sur l'ouverture du puits pesait une grosse pierre. Quand les troupeaux étaient rassemblés, on roulait la pierre de dessus l'orifice de la citerne, pour abreuver les bêtes; puis on la remettait à sa place.

Iaäqob leur*** dit: « Mes frères, d'où êtes-vous? — Nous sommes de Haran, répondirent-ils. — Connaissez-vous Laban bèn-Nahor? — Nous le connaissons. — Tout lui succède-t-il? — Oui; voici Rahel, sa fille, qui s'avance avec le menu troupeau. — Il est encore grand jour; ce n'est pas l'heure de rassembler vos bêtes; abreuvez le menu troupeau, et l'allez faire paître. — Nous ne le pou-

* D'après le jahviste et le deuxième élohiste.

** Fils de l'Orient.

*** Aux pasteurs.

vons pas, reprirent les bergers, avant que tous les troupeaux soient réunis; alors on roule la pierre de dessus l'orifice du puits, et nous abreuvons les bêtes. »

Iaäqob causait encore avec les bergers, que Rahel parut, suivie du menu troupeau de son père, car elle était pastourelle. Dès que Iaäqob eut aperçu Rahel, fille de Laban, frère de sa mère, avec le menu troupeau de Laban, frère de sa mère, il s'approcha, roula la pierre de dessus l'orifice du puits, et fit boire les bêtes de Laban, le frère de sa mère. Il baisa ensuite Rahel, éleva la voix, et pleura.

Après quoi, il apprit à Rahel qu'il était le parent de son père et le fils de Ribqa, ce qu'elle courut annoncer à Laban. A peine celui-ci eut-il connu la venue d'Iaäqob, fils de sa sœur, qu'il accourut à sa rencontre, l'embrassa, le baisa, et le fit entrer dans sa maison, où l'hôte lui raconta tout ce qui l'avait amené. « Certes, lui dit Laban, tu es mes os et ma chair. »

Laban avait deux filles, l'aînée nommée Léa* et la plus jeune Rahel.

Les yeux de Léa étaient faibles; mais Rahel avait une taille charmante et un beau visage. Iaäqob aima Rahel, et dit à Laban : « Je te servirai sept années pour Rahel, ta jeune fille. — Mieux vaut, répondit Laban, que je te la donne qu'à un étranger. Reste près de moi. »

Iaäqob servit, pour Rahel, sept années, qui lui semblèrent des jours, car il l'aimait.

Il dit ensuite à Laban : « Donne-moi ma femme, car les jours sont accomplis, pour que je l'aille trouver.

* Le nom de Léa se rattache peut-être au mot assyrien *leŏu* qui signifie *fort*.

Réunissant tous les gens de l'endroit, Laban fit un festin; mais, le soir, il prit Léa, sa fille, et l'amena vers Iaäqob, qui s'en empara. — Laban donna encore sa servante Zilpa, pour esclave, à Léa, sa fille.

Le matin, voici que c'était Léa: « Pourquoi m'as-tu fait cela? cria Iaäqob à Laban. Ne t'ai-je pas servi, chez toi, pour Rahel? Pourquoi m'as-tu trompé? — Ici, répondit Laban, ce n'est pas la coutume d'en agir ainsi, de donner la plus jeune avant l'aînée. Achève la semaine de celle-ci et je te donnerai sa sœur, à la condition que tu me serves encore sept années. » Ainsi fit Iaäqob, si bien qu'au bout de la semaine de Léa, Laban lui donna pour épouse Rahel, sa fille. A Rahel, sa fille, il fit présent comme esclave de sa servante Bileä.

Iaäqob prit possession de Rahel, qu'il chérit plus que Léa. Il servit Laban encore sept autres années. Voyant que Léa était peu aimée, Iahvé ouvrit son sein, pendant que celui de Rahel restait fermé. Léa conçut et enfanta un fils, qu'elle nomma Reöubèn*, « car, dit-elle, Iahvé a vu mon chagrin, et maintenant mon mari m'aimera. »

Elle conçut de nouveau et enfanta un fils : « Iahvé, dit-elle, sachant que j'étais dédaignée, m'a pareillement donné celui-ci. » Et elle l'appela Schimeön (Siméon)**.

Elle conçut encore et enfanta un fils : « Cette fois, s'écria-t-elle, il *s'attachera* à moi, mon mari, puisque je lui ai mis au monde trois fils. » C'est pourquoi elle appela cet enfant Lévi***.

* *Voyez un fils.* Les étymologies des fils de Jacob sont de purs jeux de mots que l'on ne peut accepter.

** Exaucement.

*** Attaché.

Elle conçut encore et enfanta un fils : « Cette fois, dit-elle, je bénirai Iahvé. » Aussi l'enfant fut-il nommé Iehouda *. Puis elle s'arrêta de mettre au jour.

XXX

Rahel, voyant qu'elle n'avait point enfanté à Iaäqob, devint jalouse de sa sœur : « Donne-moi des fils, dit-elle à son mari, sinon, je meurs. » Alors la colère s'empara d'Iaäqob : « Est-ce moi qui remplace Élohim, lui cria-t-il, lui qui t'a empêchée d'avoir un fruit de ton ventre. — Voici, reprit Rahel, ma servante ; approche-la, afin qu'elle enfante sur mes genoux, et qu'avec elle je bâtisse, moi aussi **. »

Elle lui donna Bileä, sa servante, pour femme, et Iaäqob l'approcha, de telle sorte qu'elle conçut et lui enfanta un fils : « Élohim m'a jugée, dit Rahel, et a entendu ma voix, en me donnant un fils. » Aussi appela-t-elle ce fils Dan ***.

Bileä, la servante de Rahel, conçut encore et enfanta un second fils à Iaäqob : « Ce sont des luttes d'Élohim

* Le loué.

** On fait une maison avec les enfants.

*** Juge.

que j'ai soutenues contre ma sœur, et dans lesquelles j'ai triomphé. » Aussi nomma-t-on l'enfant Naphthali *.

Voyant qu'elle-même avait cessé de produire, Léa prit Zilpa, sa servante, et la donna pour femme à Iaäqob. Zilpa, la servante de Léa, enfanta un fils à Iaäqob. « Quel bonheur! » s'écria Léa. Aussi l'appela-t-elle Gad **. Zilpa, la servante de Léa, donna un autre fils à Iaäqob. « O ma félicité! dit Léa; car les filles me déclareront heureuse. » Et elle le nomma Ascher ***.

Reöubèn étant allé se promener au temps de la moisson du froment, trouva des pommes d'amour dans la campagne, et les apporta à Léa, sa mère; mais Rahel dit à celle-ci : « Donne-moi des pommes d'amour de ton fils. — Est-ce peu, répondit Léa, que tu me prennes mon mari, pour m'enlever encore les pommes d'amour de mon fils? — Aussi, en échange des pommes d'amour de ton fils, couchera-t-il avec toi cette nuit, » reprit Rahel.

Iaäqob étant revenu des champs, vers le soir, Léa se porta au-devant de lui : « Viens vers moi, lui dit-elle, car je t'ai acheté avec les pommes d'amour de mon fils. » Et il coucha avec elle, cette nuit-là. Élohim exauça Léa, qui conçut et enfanta un cinquième fils à Iaäqob : « Élohim, dit-elle, m'a récompensée d'avoir donné ma servante à mon mari. » Aussi appela-t-elle cet enfant Issakar ****.

Léa conçut encore et enfanta à Iaäqob un sixième fils : « Élohim, s'écria-t-elle, m'a fait un beau présent; cette

* Ma lutte.
** Bonheur.
*** Heureux.
**** Il y a salaire.

fois, mon mari habitera avec moi, puisque je lui ai mis au jour six fils. » Et elle nomma cet enfant Zebouloun *.

Elle eut plus tard une fille qu'elle appela Dina **.

Élohim se souvint cependant de Rahel, et, l'écoutant, ouvrit sa matrice, de telle sorte qu'elle conçut et enfanta un fils : « Élohim, dit-elle, a ôté ma honte. » Et elle appela l'enfant Iosseph (Joseph), c'est-à-dire : Iahvé m'a ajouté un autre fils ***.

Quand Rahel eut enfanté Iosseph, Iaäqob dit à Laban : « Laisse-moi partir, que je retourne en ma maison, dans mon pays. Donne-moi mes femmes et mes enfants, pour lesquels je t'ai servi; puis je me mettrai en voyage. Tu n'ignores pas combien maintenant j'ai été à ton service. — Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, lui répondit Laban****... Je sais qu'Iahvé m'a béni à cause de toi. Fixe-moi le salaire que je te dois, ajouta-t-il, et je te le donnerai. — Tu sais, lui dit Iaäqob, combien je t'ai servi et ce qu'avec moi ton troupeau est devenu; ce n'était pas grand'chose, ce que tu avais avant moi; mais cela s'est fort multiplié sous la bénédiction dont Iahvé a accompagné ma venue. Quand donc maintenant travaillerai-je pour ma propre maison? — Que te donnerai-je? reprit Laban. — Si tu consens, lui dit Iaäqob, à ce que je demanderai, tu n'au-

* Demeure.

** Vengée, ou jugée.

*** Le récit du deuxième élohiste rattache l'étymologie du nom d'Iosseph au verbe *asaph*, ôter, et le récit jahviste au verbe *iasaph*, ajouter. Le mélange ici du deuxième élohiste avec le jahviste a produit cette contradiction.

**** Lacune. Les Septante ont mis : « Je t'ai auguré, » ce qui ne présente aucun sens.

ras rien à me donner : je continuerai de faire paître et de garder ton menu troupeau. Je le visiterai aujourd'hui pour en tirer toute brebis tachetée et maculée, et toute brebis noire qui est parmi les agneaux, et tout ce qui est aussi maculé et tacheté parmi les chèvres. Tel sera mon salaire *. Mon droit répondra pour moi quand désormais tu viendras inspecter mon salaire. Tout ce qui de mon bien ne sera ni tacheté, ni maculé parmi les chèvres, ni noir parmi les brebis, il faudra le considérer comme volé. — Oui, répondit Laban ; qu'il en soit comme tu le veux ! »

Ce jour-là même, Laban mit à part les boucs tachetés et maculés, tout ce qui avait du blanc et tout ce qui était noir parmi les moutons, et les confia à ses fils. Il mit une distance de trois jours entre lui et Iaäqob, qui faisait paître le reste du menu troupeau de Laban.

Iaäqob prit des baguettes vertes de styrax, d'amandier et de platane, et fit par place des incisions blanches, en enlevant l'écorce et en mettant à jour le blanc des baguettes.

Puis, devant le troupeau, il posa, dans les canaux et dans les abreuvoirs où brebis et chèvres venaient boire, les baguettes dépouillées.

C'était en allant à l'abreuvoir que les bêtes entraient en chaleur ; ce qu'elles firent en face des baguettes. Aussi enfantèrent-elles des petits tachetés, maculés et zébrés. Iaäqob mettait à part ces moutons ; il plaçait en tête du troupeau tout ce qui était tacheté et tout ce qui

* Le texte manque de clarté. Le sens indiqué par tout le passage est celui-ci : Je vais mettre à part tout ce qui est maculé et tacheté dans le troupeau. Tout ce qui naîtra ensuite dans ces conditions m'appartiendra. Ce sera mon salaire.

était noir parmi les bêtes de Laban; il se fit ainsi des groupes à lui, qu'il ne mêla pas à la possession de son beau-père.

Toutes les fois qu'entraient en chaleur les bêtes robustes, Iaäqob plaçait les verges devant elles dans les canaux pour qu'elles bouillonnassent en face des verges; mais il ne les posait pas devant les bêtes impuissantes. Aussi les dernières étaient-elles pour Laban, et les vigoureuses pour Iaäqob.

Celui-ci se développa extraordinairement, et il eut un troupeau nombreux, des servantes, des serviteurs, des chameaux et des ânes.

---

*(Retour de Haran *)*

XXXI

Iaäqob connut les paroles des fils de Laban, savoir: « Iaäqob a pris tout ce qui est à notre père, et du bien

* Surtout d'après le deuxième élohiste. Cependant il y a encore des éléments jahvistes.

de notre père il a formé tout cet avoir. » Et, regardant le visage de Laban, Iaäqob vit que celui-ci n'était plus avec lui comme autrefois.

« Retourne dans le pays de tes pères, et parmi les tiens, dit Iahvé à Iaäqob; je serai avec toi. » Alors Iaäqob manda Rahel et Léa, aux champs, près de son troupeau, et leur dit: « Je me suis aperçu que le visage de votre père n'est point à mon endroit comme auparavant; mais avec moi se tient l'Élohim de mon père. Vous savez que de toutes mes forces j'ai servi votre père, mais lui m'a trompé et a changé dix fois mon salaire*; cependant Élohim ne lui a pas permis de me faire du mal. Me disait-il: « Les tachetés seront ton paiement, » tout le petit troupeau enfantait des bêtes tachetées; et s'il me disait: « Les « maculés** sont ton salaire, » tout le troupeau enfantait des bêtes maculées. Voilà comment Élohim enlevait à votre père son avoir pour me le donner. A la saison où les bêtes sont en chaleur, je levai les yeux et vis en songe que les boucs montant sur le menu troupeau étaient zébrés, tachetés et maculés. Le maleäk d'Élohim me dit en songe: « Iaäqob! — Me voici, répondis-je. — « Lève les yeux et vois: tous les boucs montant sur le « menu troupeau sont zébrés, tachetés et maculés. J'ai « su, en effet, tout ce que t'a fait Laban. Je suis l'El de

* Les Septante portent: « et a changé mon salaire de dix agneaux. »

** Il y a certainement ici une faute de copiste; le sens devait être celui-ci: Si Laban me disait: Les brebis pures sont à toi, le petit troupeau enfantait des bêtes pures; si Laban me disait: Les brebis tachetées sont à toi, le petit troupeau, etc., ou bien faut-il admettre une simple répétition et traduire seulement: Quand Laban m'a dit: « Les brebis tachetées sont à toi. »

« Bethel, où tu as oint d'huile une stèle que tu m'as con-
« sacrée par un vœu. Lève-toi, et quitte ce lieu pour
« retourner dans le pays de ta famille. » — Avons-nous encore, répondirent Rahel et Léa, une part d'héritage dans la maison de notre père? Ne sommes-nous pas pour lui des étrangères, puisqu'il nous a vendues et qu'il dévore l'argent de l'achat? Toute la richesse qu'Élohim a prise à notre père nous appartient, à nous et à nos fils; tout ce qu'Élohim t'a dit, n'hésite pas à l'exécuter. »

— Alors se levant, Iaäqob porta ses fils et ses femmes sur les chameaux; il pressa tous ses troupeaux et tout ce qui formait la possession qu'il avait acquise à Paddan-Aram, pour se rendre vers Içehaq, son père, dans le pays de Kenaän. —

Pendant que Laban était allé tondre son menu troupeau, Rahel vola les Therafim* de son père, et Iaäqob trompa Laban, l'Araméen, ne lui annonçant pas son départ. Prenant la fuite avec tout ce qui était à lui, Iaäqob se leva et traversa le fleuve**, d'où il se dirigea vers les montagnes de Guileäd.

On apprit trois jours après à Laban qu'Iaäqob s'était sauvé. Alors Laban prit avec lui sa parenté, et, après avoir poursuivi son gendre pendant sept jours, finit par l'atteindre dans la montagne de Guileäd. Mais, dans un songe de nuit, Élohim apparut à Laban, l'Araméen : « Garde-toi de dire à Iaäqob ni bien ni mal. »

* Les Therafim sont les images des ancêtres morts. Rattacher le mot à la racine *rapha*, guérir, et le rapprocher des Rephaïm, ombres des morts. C'était aussi le nom des anciens habitants de la Palestine.

** Ce fleuve n'est pas l'Euphrate, car Paddan-Aram est en Syrie, peu distant de Damas.

Laban atteignit Iaäqob. Celui-ci avait fixé sa tente sur la montagne, et Laban établit aussi ses gens sur les monts de Guileäd. « Qu'as-tu fait, dit Laban à Iaäqob, me trompant et emmenant rapidement mes filles comme des captives de glaive? Pourquoi t'es-tu sauvé furtivement et m'as-tu dupé? Si tu m'avais prévenu, je t'aurais congédié au milieu des cris de joie, des chansons, au bruit du tambourin et du kinnor (harpe). Tu ne m'as pas permis d'embrasser mes fils et mes filles. Tu as fait là l'insensé. Je serais assez fort pour vous nuire; mais l'Élohim de votre père, la nuit passée, m'a donné cet ordre : « Garde-toi de « dire à Iaäqob ni bien ni mal. » En partant, parce que tu désirais rejoindre la maison de ton père, pourquoi m'as-tu volé mes Élohim? — Je craignais, répondit Iaäqob à Laban, et me disais que tu m'enlèverais peut-être tes filles. Quant à celui près de qui tu trouveras tes Élohim, qu'il ne vive pas davantage! Devant nos parents, reconnais ce qui peut t'appartenir dans mes bagages, et l'emporte. » — Iaäqob ignorait que Rahel eût dérobé les Élohim.

Laban entra dans la tente d'Iaäqob, et dans la tente de Léa, et dans la tente des deux servantes, mais n'y trouva rien; quittant la tente de Léa, il pénétra dans celle de Rahel. Celle-ci avait pris les Therafim et les avait posés dans une selle de chameau, sur laquelle elle s'était assise. Laban palpa toute la tente, sans rien découvrir : « Que les yeux de mon maître, dit Rahel, ne s'enflamment point si je ne puis me lever devant toi, car j'ai l'ordinaire des femmes! » Il fouilla donc tout, mais sans mettre la main sur les Therafim.

Iaäqob, irrité, disputa contre Laban : « Quel est mon crime? lui dit-il. Quel est mon péché, pour que tu

t'acharnes après moi? Tu as visité tous mes bagages, qu'as-tu trouvé qui soit de ta maison? Dépose-le ici devant mes parents et les tiens, et qu'ils jugent entre nous deux! Voilà vingt ans que je suis chez toi. Ni tes brebis ni tes chèvres n'ont avorté; je n'ai point mangé les béliers de ton menu troupeau. Ce qui était déchiré par les bêtes fauves, je ne te l'apportais pas, mais le payais moi-même. Tu l'exigeais, que j'aie été volé le jour ou volé la nuit. Pendant le jour, la chaleur me dévorait, et le froid pendant la nuit; le sommeil fuyait mes yeux. Telles sont les vingt années que j'ai passées dans ta maison. Je t'ai servi quatorze ans pour tes deux filles et six ans pour ton menu troupeau; encore dix fois as-tu changé mon salaire. Si l'Élohim de mon père, l'Élohim d'Abraham, celui que redoute Içehaq, n'avait été pour moi, aujourd'hui tu me renverrais à vide. Mais Élohim a vu mes afflictions et le labeur de ma main; aussi t'a-t-il réprimandé la nuit dernière. »

Laban répondit à Iaäqob: « Est-ce que les filles ne sont pas mes filles? les fils, mes fils? le menu troupeau, mon troupeau? Et tout ce que tu vois ne m'appartient-il pas? Que puis-je donc aujourd'hui faire* à mes filles et aux fils qu'elles ont enfantés? Et maintenant, nous allons former un pacte, moi et toi, qui serve de témoignage pour tous les deux. »

Alors Iaäqob prit une pierre, qu'il érigea en stèle : « Amassez des pierres, » dit-il à ses parents. Ils prirent des pierres, dont ils firent un monceau, sur lequel ils man-

* De mal.

gèrent. Laban appela ce tas de pierres Iegar-Saädoutha* et Iaäqob Gal-ed**.

« Ce monceau, dit Laban, est un témoignage aujourd'hui entre moi et toi. » Aussi le nomma-t-on Gal-ed*** et Miçpa****, parce que Laban disait : « Qu'Iahvé fasse sentinelle entre moi et toi, quand nous serons éloignés l'un de l'autre, si tu affligeais mes filles, prenant encore d'autres femmes qu'elles! Point d'hommes avec nous, qu'Élohim seul soit témoin entre moi et toi! »

Laban dit à Iaäqob : « Vois-tu ce monceau et cette hauteur que j'ai érigés entre nous deux? Que ce monceau et cette hauteur soient un témoignage que je n'irai jamais de ton côté au delà de ce tas, et que tu ne dépasseras point ce tas et cette hauteur, pour oser me nuire! Que l'Élohim d'Abraham, l'Élohim de Nahor juge entre nous, l'Élohim de nos pères! »

Iaäqob fit serment par la terreur de son père*****, Içehaq, et offrit un sacrifice sur la montagne. Il invita ses parents à manger des provisions. Ils mangèrent, et passèrent la nuit dans la montagne.

* Tas du témoignage.

** Même signification; mais ici c'est de l'hébreu, tandis que les deux mots prêtés à Laban sont de l'araméen.

*** Ces répétitions marquent bien les deux sources différentes, deuxième élohiste et jahviste.

**** Lieu d'observation.

***** Par l'Élohim qui faisait la terreur de son père.

XXXII

Le matin, Laban, se levant, embrassa ses fils et ses filles et les bénit, puis il reprit le chemin de chez lui. Iaäqob poursuivit sa route. A sa rencontre parurent des maleäks d'Élohim. Dès qu'il les aperçut, Iaäqob s'écria : « C'est ici Mahanê-Élohim*. » Aussi appela-t-il cet endroit Mahanaïm **.

---

*(Rencontre de Jacob et d'Ésaü. Combat avec Dieu***)*

Iaäqob fit partir devant lui des messagers vers Ésav, son frère, qui était au pays de Séir, dans les champs

* Les campements d'Élohim.

** Les deux campements. Le nom de la ville de Mahanaïm, de l'autre côté du Jourdain, a été rattaché d'une façon assez singulière, et par une étymologie bien forcée, à l'exclamation de Jacob.

*** Le rédacteur a composé le récit d'après le deuxième élohiste et le jahviste.

d'Édom. « Voici ce que vous direz, leur commanda-t-il, à mon maître Ésav : « Telles sont les paroles de ton serviteur Iaäqob : « Près de Laban j'ai habité comme colon, « et jusqu'aujourd'hui j'y suis demeuré. Je possède du « bétail, des ânes, du menu troupeau, des serviteurs, des « servantes; j'en ai envoyé prévenir mon maître pour « trouver grâce à ses yeux. »

Les messagers revinrent vers Iaäqob, et lui dirent : « Nous sommes allés vers ton frère Ésav. Lui-même vient à ta rencontre, suivi de quatre cents hommes. » Iaäqob fut pris d'une grande peur et d'une grande angoisse. Il divisa les gens qui étaient avec lui, ainsi que le menu troupeau, le bétail et les chameaux, en deux campements*. « Si Ésav, dit-il, vient contre le premier campement et le frappe, l'autre campement restera, qui pourra s'échapper. »

« O Élohim de mon père Abraham, s'écria-t-il, Élohim de mon père Içehaq, Iahvé, qui m'as dit : « Regagne ton « pays et ta parenté; je te ferai prospérer, » je ne mérite pas toutes les faveurs et toute la fidélité dont tu as usé envers ton serviteur. En effet, moi qui ai traversé d'abord ce Iardèn (Jourdain) avec mon bâton, me voilà maintenant à la tête de deux campements. Sauve-moi de la main de mon frère, de la main de Ésav. Car je crains fort qu'il ne me vienne frapper, et *la mère sur les enfants***. « Je te don- « nerai de prospérer, m'as-tu dit, et rendrai ta semence « comme le sable de la mer, qu'à cause de sa multitude « on ne peut compter. »

Il passa, en cet endroit, cette nuit-là. Puis il choisit,

* Voilà une autre étymologie plus correcte du nom de Mahanaïm.

** Locution proverbiale qui signifie faire un grand massacre.

dans son bien, un présent pour son frère Ésav : deux cents chèvres, vingt boucs, deux cents brebis, vingt béliers, trente chamelles qui allaitaient, avec leurs petits, quarante génisses, vingt taureaux, vingt ânesses et dix ânes. Il les remit aux mains de ses serviteurs, chaque troupeau à part, et dit à ses gens : « Passez devant moi, et mettez une distance entre chaque troupeau. » Voici les ordres qu'il donna au premier : « Quand mon frère Ésav se présentera devant toi et te demandera : « A qui es-tu, « et où vas-tu? à qui sont ces bêtes qui te précèdent? » tu lui répondras : « A ton serviteur Iaäqob; c'est un « présent qu'il envoie à mon seigneur Ésav. Lui-même « vient derrière nous. »

Iaäqob donna le même ordre au second, au troisième, et à tous ceux qui menaient les troupeaux, disant : « Ainsi vous parlerez à Ésav, lorsque vous le rencontrerez. « Ton serviteur, Iaäqob, vient derrière nous, » ajouterez-vous. — « Je lui couvrirai la face *, pensait-il, avec le présent qui marche devant moi; je verrai ensuite son visage; peut-être supportera-t-il ma vue. »

Le don d'Iaäqob le précéda, tandis que lui-même prenait son repos de la nuit dans le camp. Il se leva, cette nuit-là même, avec ses deux femmes, ses deux servantes, ses onze fils, et traversa le gué de l'Iabboq. Il prit les siens **, leur fit passer le torrent ainsi qu'à tout ce qui lui appartenait. Resté seul, quelqu'un lutta avec lui jusqu'au lever de l'aurore; mais cet inconnu, voyant qu'il ne pouvait pas l'emporter sur Iaäqob, le toucha à la paume de la cuisse en luttant avec lui. — « Laisse-moi aller, dit

* De telle façon qu'il ne voie plus la cause de notre division.

** Ici les deux récits sont bien marqués.

l'inconnu à Iaäqob, car l'aurore monte. — Je ne te laisserai point aller, répondit-il, que tu ne m'aies béni. — Quel est ton nom? — Iaäqob. — Ton nom ne sera plus Iaäqob, reprit-il, mais Israël, puisque tu as lutté avec les Élohim et les hommes, et que tu l'as emporté. — Fais-moi connaître aussi ton nom, dit Iaäqob. — Pourquoi m'interroges-tu sur mon nom? » répondit le lutteur. Et il le bénit.

Iaäqob appela ce lieu Peni-El *, « car j'ai vu Élohim face à face, et ma vie a été sauvée **. » Le soleil était levé lorsqu'il dépassa Penouël. Et il boitait de la cuisse. — C'est pour cela que les Benê-Israël ne mangent point aujourd'hui même le nerf qui est sur la paume de la cuisse, parce que le lutteur avait touché, à ce nerf, la cuisse d'Iaäqob.

XXXIII

Iaäqob, levant les yeux, regarda : Voici que Ésav s'avançait, et avec lui quatre cents hommes. Il distribua les enfants à Léa, à Rahel, et aux deux servantes.

* Face de Dieu. Rapprocher ce nom de Pen-Baal, titre de la divinité féminine chez les Phéniciens. On a sans doute voulu donner à un nom de lieu célèbre autrefois par le culte d'Astarté une origine plus sainte.

** C'est-à-dire : je l'ai vu sans mourir.

Il plaça les servantes et leurs enfants, en tête. Léa et ses enfants venaient ensuite, et enfin Rahel avec Iosseph. Lui-même marchait devant eux. Il se prosterna jusqu'à terre sept fois, en approchant de son frère. De son côté, Ésav courut au-devant de lui, l'embrassa, tomba sur son cou, le baisa, et ils se prirent à pleurer.

Levant les yeux, Ésav aperçut les femmes avec les enfants : « Que te sont ceux-ci ? demanda-t-il. — Ce sont, répondit Iaäqob, les enfants dont Élohim a gratifié ton serviteur. »

Alors s'approchèrent les servantes, elles et leurs enfants; et ils se prosternèrent. Léa s'approcha aussi avec ses enfants, et ils se prosternèrent. Enfin s'approcha Iosseph avec Rahel, et ils se prosternèrent. « Que signifie donc tout ce campement que j'ai rencontré? dit Ésav. — C'est, répondit son frère, pour que je trouve grâce aux yeux de mon maître. — J'ai beaucoup de troupeaux; garde, mon frère, ce qui est à toi. — Non, reprit Iaäqob; mais si j'ai trouvé grâce à tes yeux, accepte de moi mon présent, puisque ton visage je l'ai vu semblable au visage d'Élohim et que tu m'as bien accueilli. Reçois ma bénédiction que je t'ai fait amener, car Élohim m'a favorisé et je ne manque de rien. » Iaäqob fut si pressant que Ésav accepta.

Après quoi, celui-ci dit : « Mettons-nous rapidement en chemin. Je marcherai devant toi. — Mon maître sait, fit observer Iaäqob, que les enfants sont faibles, que le menu troupeau et le bétail montent près de moi, que les presser un seul jour, ce serait tuer tout le petit troupeau. Que mon maître passe devant son serviteur; moi, je marcherai doucement derrière mon avoir

et mes enfants, jusqu'à ce que j'aie atteint mon maître à Séir*.

— Je te laisserai, lui dit Ésav, quelques gens de ma troupe. — Pourquoi cela? répondit Iaäqob. Que je trouve grâce aux yeux de mon maître! »

Ésav reprit, ce jour-là, le chemin de Séir. Iaäqob s'en alla vers Soukkoth, où il se fit à lui-même une demeure, et à son troupeau des tentes**; c'est pour cela qu'on appela cet endroit Soukkoth.

---

*(Jacob à Sichem; enlèvement de Dina***)*

Ayant gagné, en bon état, Schekem, qui est dans la terre de Kenaän, à son retour de Paddan-Aram****, Iaäqob

* Jacob et Ésaü, c'est-à-dire les peuples hébreu et édomite, souvent ennemis, se réconcilient. — Il y a certainement ici un fort beau mythe ethnographique.

** En hébreu : *Soukkoth*.

*** Composé par le rédacteur, d'après le premier élohiste, le jahviste et aussi le deuxième élohiste.

**** Il est difficile de concilier cette donnée avec le récit précédent qui fait aller Jacob en Séir, après le départ de Paddan-Aram. Aussi ce passage accuse-t-il le premier élohiste, tandis que l'autre récit était du jahviste et du deuxième élohiste.

campa devant la ville. Des fils de Hamor, père de Schekem, il acquit, moyennant cent qessitas, la part de champ où il avait planté sa tente, et y bâtit un autel pour invoquer El*, l'Élohim d'Israël.

XXXIV

Dina, fille de Léa, qu'elle avait enfantée à Iaäqob, étant sortie pour voir les filles du pays, fut aperçue par Schekem, fils de Hamor, le Hivvite, nassi** du district. Il l'enleva, coucha avec elle, et lui fit violence. Il s'attacha tout entier à Dina, fille d'Iaäqob; il aima la jeune fille, et parla à son cœur. « Donne-moi cette enfant pour femme, » dit Schekem à Hamor, son père.

Iaäqob apprit que le Hivvite avait souillé sa fille Dina. A ce moment ses fils étaient dans la campagne avec son bétail. Il se tut jusqu'à leur retour.

Hamor, père de Schekem, alla parler à Iaäqob. Revenus des champs, les fils de celui-ci, à la nouvelle de ce qui s'était passé, furent affligés et furieux, car Schekem avait commis une infamie contre Israël, en couchant avec la fille d'Iaäqob; il n'était pas permis d'agir ainsi. Hamor

* *El* n'est plus simplement *Dieu;* c'est un dieu particulier comme l'Ilou des Assyriens.

** Ou conducteur.

leur dit : « Schekem, mon fils, s'est attaché tout entier à votre fille, donnez-la-lui pour femme; unissez-vous à nous par des mariages; livrez-nous vos filles, et acceptez les nôtres en échange. Demeurez parmi nous; le pays s'ouvre devant vos pas; habitez-le, parcourez-le, et prenez-en possession. »

De son côté, Schekem dit au père et aux frères de Dina : « Que je trouve grâce à vos yeux, et ce que vous demanderez, je le donnerai. Exigez un très fort moär*, et je livrerai le présent tel que vous l'aurez fixé, pourvu que vous m'accordiez l'enfant pour femme. »

Les fils d'Iaäqob firent à Schekem et à Hamor, son père, une réponse menteuse; ils agirent ainsi parce que le Hivvite avait souillé Dina, leur sœur. « Nous ne pouvons pas, dirent-ils, donner notre sœur à un homme muni d'un prépuce; ce serait pour nous un opprobre; mais nous accéderons à votre vœu, si vous êtes comme nous, et que vous fassiez circoncire tous vos mâles. Nous vous donnerons nos filles et nous accepterons les vôtres, et nous habiterons ensemble de façon à ne plus former qu'un seul peuple. Mais si vous ne voulez pas nous écouter et vous faire circoncire, nous prendrons nos filles et nous en irons. »

Ces propositions convinrent à Hamor et à Schekem, fils de Hamor; et le jeune homme ne différa pas de faire ce qui était demandé, car il avait de l'inclination pour la fille d'Iaäqob. Il était le plus considérable de toute la maison de son père. Puis Hamor, et Schekem, son fils, se rendirent à la porte de leur ville, et parlèrent à leurs concitoyens : « Ces gens sont pacifiques avec nous; ils vont

* Le moär est la dot, la somme avec laquelle on achète la jeune fille.

séjourner dans le pays et y circuler; la terre s'ouvre à droite et à gauche devant eux; nous prendrons leurs filles pour femmes, et nous leur donnerons nos filles. Seulement, ils nous posent une condition pour habiter avec nous et ne former qu'un seul peuple, c'est que nous fassions circoncire tous nos mâles, comme eux-mêmes sont circoncis. Leurs troupeaux, leurs biens, tout leur bétail, tout cela ne sera-t-il pas à nous? Acceptons seulement leur condition, et ils demeureront ici. »

Tous ceux qui étaient sortis à la porte de leur ville écoutèrent Hamor et Schekem, son fils, et on circoncit tous les mâles *. Le troisième jour, quand les Schekémites étaient encore souffrants, deux des fils d'Iaäqob, Schimeön et Lévi, frères de Dina, prirent chacun une épée, pénétrèrent dans la ville, qui était sans défiance, et en égorgèrent tous les mâles. Ils firent passer au fil de l'épée Hamor et Schekem, son fils, et, après avoir enlevé Dina de la maison de Schekem, quittèrent la ville. Alors les fils d'Iaäqob vinrent se jeter sur ceux qui gisaient égorgés, et mirent la ville à sac, parce qu'on avait souillé leur sœur. Le menu troupeau, le bétail, les ânes des Schekémites, tout ce qui était dans la ville et dans la campagne, ils le prirent. Toutes les richesses, toutes les familles des habitants, ils les emmenèrent et en firent leur proie, ainsi que tout ce qui était dans l'intérieur des maisons.

Iaäqob dit à Schimeön et à Lévi : « Vous m'affligez, en me faisant sentir mauvais auprès des habitants du pays, près du Kenaänite et du Perizzite. Moi, j'ai des gens qui

* Vient ici encore le membre de phrase de la ligne précédente : « tous ceux qui étaient sortis à la porte de leur ville, » que le scribe a dû copier deux fois, par erreur.

ne valent pas la peine d'être comptés, de sorte que si les autres se réunissent contre moi, ils me frapperont, et je serai anéanti, moi et ma maison. — Devait-il se comporter avec notre sœur, répondirent-ils, comme avec une prostituée? »

(Voyage à Bethel; mort d'Isaac)*

XXXV

Élohim dit à Iaäqob : « Lève-toi; monte à Bethel, et t'y arrête; dresse là un autel à El, qui s'est manifesté à toi quand tu fuyais devant Ésav, ton frère. » Alors Iaäqob dit à sa maison et à tous ses gens : « Écartez tous les Élohim étrangers qui sont parmi vous, purifiez-vous et changez d'habits. Nous allons nous lever et monter à Bethel pour y faire un autel à El, qui m'a répondu au jour que j'étais dans l'angoisse et m'a accompagné dans ma route. » Ils

* D'après le premier élohiste, le deuxième élohiste et le jahviste.

livrèrent à Iaäqob tous leurs Élohim étrangers, et les anneaux d'oreilles, qu'Iaäqob enfouit sous le térébinthe planté près de Schekem. Puis on leva le camp.

Une panique d'Élohim ayant saisi les bourgs des environs, on ne poursuivit pas les fils d'Iaäqob.

Celui-ci gagna Louz, dans le pays de Kenaän, — c'est Bethel*, — lui et tous ses gens. Là, il bâtit un autel, et invoqua dans ** cet endroit l'El (dieu) de Bethel, car c'était là qu'Élohim s'était dévoilé à lui quand il fuyait devant Ésav, son frère.

Débora, nourrice de Ribqa, mourut, et fut ensevelie au-dessous de Bethel, sous un chêne que l'on appela Chêne des pleurs.

— Élohim apparut encore à Iaäqob quand il revint de Paddan-Aram ***, et le bénit. « Ton nom, dit Élohim, est Iaäqob; tu ne seras plus appelé ainsi, mais Israël. » Et il l'appela Israël. « C'est moi, lui dit Élohim, qui suis El-Schaddaï; fructifie et multiplie-toi. Un peuple et un amas de peuples naîtront de toi; il sortira des rois de tes reins. La terre que j'ai donnée à Abraham et à Içehaq, je te la livrerai; à toi, et à ta race après toi, je ferai présent du pays. » Puis Élohim s'éleva loin de lui *dans le lieu où il lui avait parlé*****.

* On voit la glose du commentateur qui a passé dans le texte.

** Traduire comme l'ont fait quelques-uns : *Il appela cet endroit El Bethel*, ne présente pas de sens ; il faut supposer que le copiste a passé un *b* (dans), devant *maqom*, endroit.

*** Deuxième récit des circonstances où Jacob prit le nom d'Israël. Celui-ci est d'après le premier élohiste. L'autre au chapitre XXXII était d'après le deuxième élohiste.

**** C'est une faute de scribe; il a copié deux fois ce qui vient à la phrase suivante.

Iaäqob dressa au lieu où Elohim lui avait parlé une stèle de pierre, fit sur elle une libation, et y répandit de l'huile. — Cet endroit où Élohim lui avait parlé, Iaäqob l'appela Bethel*. —

Il leva le camp de Bethel. A une certaine distance d'Éphratha, Rahel mit au jour, et laborieux fut l'enfantement. Comme l'accouchement était pénible, la sage-femme lui dit : « Ne crains point, car voici que tu as encore un fils. » Au moment que lui échappait sa vie, comme elle mourait, elle appela son fils Bènoni**. Mais le père le nomma Biniamin***.

Rahel expira, et fut ensevelie sur la route d'Éphratha, — c'est Bethléhem. — Iaäqob fit poser une stèle sur sa sépulture. — C'est la stèle du tombeau de Rahel, qui est encore debout aujourd'hui. —

Israël partit, et déploya sa tente au delà de Migdal-Èder****. Ce fut pendant qu'Israël séjournait dans ce pays que Reöubèn alla coucher avec Bileä, concubine de son père. Israël l'apprit.

— Les fils d'Iaäqob furent au nombre de douze, savoir : les fils de Léä, l'aîné d'Iaäqob, Reöubèn, Schimeön, Lévi, Iehouda, Issakar et Zebouloun ; — les fils de Rahel, Iosseph et Biniamin ; — les fils de Bileä, servante de Rahel, Dan et Naphthali ; — et les fils de Zilpa, servante de Léä, Gad et Ascher. Tels sont les fils d'Iaäqob, qui lui naquirent à Paddan-Aram.

* C'est-à-dire Maison de Dieu.

** Fils de ma douleur.

*** Fils de ma droite, ou de mes jours, c'est-à-dire de ma vieillesse.

**** Tour du troupeau.

Iaäqob se rendit vers Içehaq, son père*, à Mamré de Qiryath-Arba, — c'est Hébron — où séjournèrent Abraham et Içehaq. Celui-ci était âgé de quatre-vingts ans. Içehaq expira, et, mort, fut ajouté à son peuple. Il était vieux et rassasié de jours. Ésav et Iaäqob, ses fils, l'ensevelirent.

*(Ésaü et les Édomites **)*

XXXVI

Voici les générations nées d'Ésav — qui est Édom ***. — Ésav prit ses femmes parmi les filles de Kenaän : Ada, fille

* Nous commençons ici un récit qui semble tout à fait se distinguer des précédents ; l'auteur prend Jacob quittant Paddan-Aram et se rendant avec ses fils vers son père Isaac. C'est d'après le jahviste.

** D'après le premier élohiste.

*** Que dans l'intention naïve du narrateur biblique, Ésaü soit un mythe ethnographique, cela est bien indiqué par cette phrase. Les inimitiés suivies de rapprochements fraternels entre les deux peuples parlant la même langue, Israël et Édom, sont également bien marquées dans le reste du récit.

d'Êlon, le Hitthite; Oholibama, fille de Ana, fille de Çibeön, le Hivvite; Bassemath, fille d'Ischmaël, sœur de Nebayoth.

Ada enfanta à Ésav, Éliphaz; et Bassemath, Reöuël. Oholibama enfanta Ieöusch, Iaëlam et Qorah. Tels sont les fils de Ésav qui lui naquirent dans le pays de Kenaän*.

Ésav prit ses femmes, ses fils, ses filles, tout ce qui avait vie dans sa maison, son troupeau, son bétail, tout le bien qu'il avait acquis dans le pays de Kenaän. Il alla dans la terre [de Séir] en se séparant de son frère Iaäqob. Car leur avoir était trop grand pour qu'ils pussent habiter ensemble, et le pays où ils séjournaient ne les pouvait porter tous deux à cause de leurs troupeaux.

Ésav se fixa dans la montagne de Séir, Ésav qui est Édom.

Voici quelle fut la descendance de Ésav, père des Édomites, dans la montagne de Séir; voici les noms des Benê-Ésav : Éliphaz, fils de Ada, femme de Ésav; Reöuël, fils de Bassemath, femme de Ésav.

Les fils d'Éliphaz furent Thêman**, Omar, Çepho, Gaëtham et Qenaz. Thimna était la concubine d'Éliphaz, fils de Ésav. Elle enfanta à Éliphaz, Amaleq***. Tels furent les fils de Ada, femme de Ésav.

Voici les fils de Reöuël : Nahath, Zérah, Schamma et Mizza. Ils étaient fils de Bassemath, femme de Ésav.

Voici quels furent les fils d'Oholibama, fille de Ana, fille de Çibeön, femme de Ésav. Elle enfanta à Ésav : Ieöusch, Iaëlam et Qorah.

* Dans le récit précédent, Ésaü occupait e pays de Séir; ici, on reprend son histoire avant le départ de Canaan.

** Thêman est une ville de Séir; ce qui continue de marquer le mythe.

*** Encore un nom de peuple.

Voici les alloupHs* des Benê-Ésav. Les fils d'Éliphaz, l'aîné de Ésav: l'allouph de Thêman, l'allouph d'Omar, l'allouph de Çepho, l'allouph de Qenaz, l'allouph de Qorah, l'allouph de Gaëtham, l'allouph de Amaleq. Tels sont les alloupHs d'Éliphaz dans la terre d'Édom; ils étaient fils de Ada.

Voici les fils de Reöuël bèn-Ésav : l'allouph de Nahath, l'allouph de Zérah, l'allouph de Schamma, l'allouph de Mizza. Tels sont les alloupHs de Reöuël dans le pays d'Édom, fils de Bassemath, femme de Ésav.

Voici les fils d'Oholibama, femme de Ésav : l'allouph de Ieöusch, l'allouph de Iaëlam, l'allouph de Qorah. Tels sont les alloupHs d'Oholibama, fille de Ana, femme de Ésav. Voilà les Benê-Ésav et leurs alloupHs. C'est Édom.

Voici les fils de Séir le Horite, lesquels habitaient le pays : Lotan, Schobal, Çibeön et Ana, Dischon, Èçer et Rischon**. Tels sont les alloupHs des Horites, les Benê-Séir, dans le pays d'Édom.

Les fils de Lotan furent : Hori, Êmam. La sœur de Lotan était Thimna.

Les fils de Schobal furent : Alvan, Manahath, Êbal, Schepho et Onam.

Voici les fils de Çibeön : Ayya, Ana, — celui-là même qui trouva dans les déserts des sources chaudes en faisant paître les ânes de Çibeön, son père.

Voici les fils de Ana : Dischon; Oholibama était la fille de Ana.

* Les AlloupHs sont des chefs, ainsi nommés peut-être parce que leur district comprenait à l'origine un millier de personnes.

** Je corrige d'après les Septante. L'hébreu répète le nom, et mentionne deux Dischon, ou bien un Dischon et un Dischan.

Les fils de Dischon furent : Hemdan, Eschban, Ithran et Keran.

Voici les fils de Èçer : Bileän, Zaävan, Aqan.

Les fils de Rischon furent : Ouç et Aran.

Tels étaient les allouphs des Horites : l'allouph de Lotan, l'allouph de Schobal, l'allouph de Çibeön et l'allouph de Ana, l'allouph de Dischon, l'allouph de Èçer, l'allouph de Rischon.

Voilà les allouphs de Hori, selon leurs groupes, dans la terre de Séir.

Voici maintenant les rois qui régnèrent dans le pays d'Edom avant qu'il y eût un roi pour les Benê-Israël : sur Edom régna Béla, fils de Beör, dont la ville s'appelait Dineäba. Béla étant mort, Iobab bèn-Zéra, de la ville de Boçra, régna en sa place. Iobab étant mort, à sa place régna Houscham, du pays des Thêmanites. Houscham étant mort, à sa place régna Adad bèn-Bedad, celui qui frappa Midian dans les champs de Moab. Sa ville était Avith. Adad étant mort, à sa place régna Samla de Masréqa. Samla étant mort, à sa place régna Schaöul de Rehoboth-hannaär*. Schaöul étant mort, à sa place régna Baal-Hanan bèn-Akbor. Baal-Hanan bèn-Akbor étant mort, à sa place régna Adad, dont la ville s'appelait Paöu, et la femme Meêtabeël, fille de Matred, fille de Mê-Zaäb.

Voici les noms des allouphs de Ésav, selon leurs familles

* Rehoboth-la-Rivière.

et leurs localités, par leur appellation : l'allouph de Thimna, l'allouph de Alva, l'allouph de Ietheth, l'allouph d'Oholibama, l'allouph d'Éla, l'allouph de Pinon, l'allouph de Qenaz, l'allouph de Thêman, l'allouph de Mibçar, l'allouph de Magdiël, l'allouph de Iram. Tels sont les allouphs d'Édom, d'après leurs séjours dans la terre de leur possession. Voilà pour Ésav, le père d'Édom.

(Joseph vendu en Égypte)*

XXXVII

Iaäqob demeurait dans le pays que son père avait comme colon, en la terre de Kenaän. Voici les générations d'Iaäqob **.....

Iosseph, âgé de seize ans, gardait, avec ses frères, le troupeau. C'était un adolescent près des fils de Bileä et

* Composé par le rédacteur, d'après le deuxième élohiste et le jahviste.

** Les générations ou Tholedoth de Jacob sont annoncées, mais ne paraissent pas.

des fils de Zilpa, femmes de son père. Il rapportait à Iaäqob les infamies de ceux-ci. Et Israël chérissait Iosseph plus que tous ses fils, parce qu'il était l'enfant de sa vieillesse. Il lui avait fait une tunique versicolore.

Les frères d'Iosseph, voyant que leur père le préférait à tous les autres, le prirent en haine, et ne pouvaient plus lui dire une bonne parole. Iosseph eut un songe qu'il fit connaître à ses frères, et ils le haïrent encore davantage.

« Écoutez, leur dit-il, le songe que j'ai rêvé : « Au milieu de la campagne, nous liions des gerbes. Ma gerbe se leva, et se tint droite. Vos gerbes étaient autour, et se prosternaient devant elle. — Seras-tu roi sur nous, et nous domineras-tu ? » lui dirent ses frères. Ils le détestèrent encore bien plus à cause de son rêve et de ses paroles.

Il eut une autre vision, qu'il raconta à ses frères : « J'ai encore rêvé un songe, leur dit-il : le soleil, la lune et onze étoiles m'adoraient. » Il fit ce récit à son père et à ses frères. Son père l'en reprit en ces termes : « Quel est ce songe que tu as rêvé ? Est-ce que nous viendrons, moi, ta mère et tes frères, pour nous prosterner devant toi jusqu'à terre ? »

Ses frères le haïrent, mais son père garda le souvenir de ce récit.

Ils allèrent, les frères d'Iosseph, faire paître à Schekem le troupeau de leur père. « Tes frères ne paissent-ils pas à Schekem (Sichem) ? dit Israël à Iosseph. Pars ; je t'envoie vers eux. — Me voici, répondit Iosseph. — Va donc prendre des nouvelles de tes frères et des nouvelles du troupeau, pour venir me les rapporter. »

Ainsi le fit-il partir de la plaine de Hébron. Iosseph gagna Schekem. Un homme le rencontra vaguant dans les champs, et lui demanda : « Que cherches-tu ? — Je cher-

che mes frères, répondit-il. Dis-moi où ils paissent leur troupeau. — Ils se sont éloignés d'ici, car je les ai entendus dire : « Allons à Dothaïn. »

Iosseph se remit à la recherche de ses frères, et les trouva à Dothaïn. Ceux-ci, dès qu'ils l'eurent aperçu de loin et avant qu'il fût près d'eux, complotèrent de le faire mourir. Chacun dit à son frère : « Voici ce maître de songes qui vient! Allons l'égorger; après quoi, nous le jetterons dans un des puits, et nous dirons : « Une « bête féroce l'a dévoré. » Nous verrons bien ce que valent ses visions. »

Mais Reöubèn entendit cela, et tira Iosseph de leurs mains : « Ne frappons pas sa vie, » leur dit-il.

Reöubèn s'écria : « Ne versez pas de sang; jetez-le dans ce puits du désert, mais ne portez pas la main sur lui. » C'était pour le tirer de leurs mains et pour le renvoyer à son père.

Il advint que, quand Iosseph arriva près de ses frères, ils le dépouillèrent de sa tunique, la tunique versicolore qu'il portait, ils le prirent, et le précipitèrent dans le puits, lequel était vide toutefois et n'avait point d'eau.

S'étant assis ensuite pour manger, ils levèrent les yeux et virent tout à coup une caravane d'Ischmaélites venant de Guileäd, dont les chameaux portaient de la gomme, du baume, de la résine de ciste; ils descendaient dans la direction de Miçraïm (Égypte).

Iehouda dit à ses frères : « Quel gain y aurait-il pour nous à égorger notre frère et à cacher son sang? Vendons-le aux Ischmaélites; que nos mains ne le touchent point, parce qu'il est notre frère et notre chair! » Les frères écoutèrent Iehouda.

Des hommes de Midian vinrent à passer, des mar-

chands, qui firent monter Iosseph du puits, d'où ils le tirèrent*.

Les frères vendirent Iosseph vingt pièces d'argent aux Ischmaélites, lesquels le menèrent en Miçraïm. Reöubèn étant retourné vers le puits, voici qu'Iosseph n'y était plus. Alors il déchira ses vêtements. Revenu près de ses frères, il leur dit : « Est-ce que l'enfant n'est point là? Et moi, où irai-je? »

Ils prirent la tunique d'Iosseph, et, ayant tué un bouc, la teignirent dans son sang. Ils envoyèrent ensuite la tunique versicolore, et la firent porter à leur père avec ces mots : « Voici ce que nous avons trouvé; vois si c'est ou non la tunique de ton fils. » L'ayant reconnue, il s'écria : « C'est la tunique de mon fils; une bête féroce l'a dévoré; il a été déchiré, Iosseph. »

Alors il mit en pièces ses vêtements, posa un sac sur ses épaules, et se lamenta longtemps sur son fils. Tous ses fils et ses filles se levèrent pour le consoler; mais il refusa toute consolation : « Je descendrai, dit-il tout gémissant, vers mon fils, dans le Scheöl. » Ainsi Iaäqob pleura Iosseph.

Les Midianites vendirent celui-ci, en Miçraïm, à Potiphar**, eunuque de Pareö et chef des gardes***.

---

* Cette phrase marque bien deux récits. Dans l'un, ce sont des Ischmaélites, et non des Midianites, qui passent. Le jahviste nomme des Ischmaélites, le deuxième élohiste nomme des Midianites. — Ischmaël et Midian, qui nous ont été donnés comme les oncles de Jacob, sont ici des peuples, leur neveu étant encore vivant.

** Le nom de Potiphar est parfaitement égyptien : « Celui qui est voué au dieu Ra. »

*** Ici, un titre peu facile à bien établir : « Chef des cuisiniers, ou chef des soldats qui entouraient le roi. »

(Juda et Thamar)*

XXXVIII

Vers ce temps-là, Iehouda, descendant d'auprès de ses frères, inclina sa route jusque vers un homme de Adoullam qui s'appelait Hira. Là, il aperçut la fille d'un Kenaänite, nommé Schoua, la prit pour femme, et s'unit avec elle. Celle-ci conçut et enfanta un fils que l'on appela Er. Elle conçut de nouveau, et donna le jour à un fils qui reçut le nom de Onan. Elle enfanta encore un autre fils, que l'on nomma Schéla. — C'était à Kezib qu'il habitait lorsqu'elle le mit au monde.

Iehouda choisit pour Er, son aîné, une épouse du nom de Thamar. — Er, l'aîné d'Iehouda, était mauvais aux yeux d'Iahvé, qui le fit mourir. « Va vers la femme de ton frère, accomplis sur elle la loi du lévirat, et fais lever une postérité pour ton frère, » dit Iehouda à Onan. Mais, sachant que la postérité ne serait pas pour lui, chaque

* D'après le jahviste.

fois qu'il approchait de la femme de son frère, il perdait à terre [sa semence], sans donner de rejeton à son frère. Cette action sembla mauvaise aux yeux d'Iahvé, qui le fit aussi mourir. Iehouda dit à Thamar, sa bru : « Passe ton veuvage dans la maison de ton père, jusqu'à ce qu'ait grandi Schéla, mon fils. » Il parlait ainsi de peur que Schéla ne mourût comme ses frères *.

Thamar s'en alla demeurer dans la maison de son père.

Longtemps après mourut la fille de Schoua, la femme d'Iehouda; celui-ci, le deuil passé, monta, pour la tonte de ses brebis, avec Hira, le Adoullamite, son compagnon, jusqu'à Thimna. On l'apprit ainsi à Thamar : « Voici que ton beau-père monte à Thimna pour la tonte des brebis. » Aussitôt, dépouillant ses habits de veuve, elle se couvrit d'un voile, et, ainsi cachée, elle s'assit à l'entrée de Énaïm **, qui est sur le chemin de Thimna. — Elle voyait, en effet, que Schéla avait grandi sans qu'elle fût devenue sa femme. — L'apercevant, Iehouda pensa que c'était une courtisane, parce que son visage était voilé. Il fit un détour vers elle sur le chemin, et lui dit : « Veux-tu que j'approche de toi? — il ne savait pas que c'était sa bru. — Que me donneras-tu, lui répondit-elle, pour venir vers moi? — Je t'enverrai un faon de chèvre, de mon troupeau. — Donne-moi un gage jusqu'à ce que tu l'aies envoyé. — Quel gage te donnerai-je? lui dit-il. — Remets-moi, répliqua-t-elle, ta bague, ton collier, et le bâton qui est dans ta main. »

* Croyant que Thamar portait malheur à ses maris, il espérait y soustraire Schéla.

** Cette femme voilée était dans l'attitude des *courtisanes sacrées*. Énaïm signifie les *deux fontaines*.

Il les lui donna, et approcha d'elle, si bien qu'elle conçut. Après quoi, Thamar s'en alla, enleva son voile, et reprit ses habits de veuve. Iehouda ayant envoyé, par son ami le Adoullamite, le faon de chèvre, pour reprendre le gage des mains de la femme, le Adoullamite ne la trouva pas. Il eut beau demander aux gens de l'endroit: « Où est donc la *Qedéscha** qui se tient à Énaïm, sur le chemin? » On lui répondit: « Il n'y a point ici de *Qedéscha*. » Alors, retournant près d'Iehouda, il lui dit: « Je ne l'ai pas trouvée, et les gens de l'endroit m'ont dit: « Il n'y a point ici de *Qedéscha*. » — Qu'elle le garde! répondit Iehouda; ne nous rendons pas ridicules; j'ai envoyé ce chevreau, et ne l'ai pas rencontrée**. »

A peu près trois mois plus tard, on vint dire à Iehouda: « Elle a fait œuvre de courtisane, Thamar, ta bru; et de sa prostitution elle a conçu. » Iehouda s'écria: « Faites-la sortir, pour qu'elle soit brûlée! » Quand on la fit sortir, elle envoya dire à son beau-père: « C'est de l'homme à qui appartient ceci que j'ai conçu. Sache donc à qui sont cette bague, ce collier et ce bâton. » Iehouda, les ayant reconnus, s'écria: « Elle est plus juste que moi; car elle l'a fait parce que je ne l'ai pas donnée à Schéla, mon fils. » Il ne la connut plus désormais.

Quand le temps d'enfanter de Thamar fut venu, voici que des jumeaux étaient dans son ventre. Dans l'accouchement, une main parut, et la sage-femme la saisit et y attacha un fil rouge en disant: « Voilà celui qui est sorti le premier. »

Mais celui-ci ayant retiré sa main, son frère sortit:

* Courtisane sacrée.

** Ma promesse n'a pas été violée.

« Pourquoi, dit-elle, fais-tu rupture? » Et on l'appela Péreç*. Puis vint l'autre, celui qui avait sur la main un fil rouge, et on lui donna le nom de Zérah (lever).

---

*(Joseph prisonnier**)*

XXXIX

Iosseph ayant été conduit en Miçraïm, Potiphar, eunuque de Pareö et chef des gardes, un Miçrite (Égyptien), l'acquit des Ischmaélites qui l'avaient amené là. Iahvé

* Rupture. — Le mythe est curieux. Péreç, aïeul de David, vainqueur d'Éphraïm et de Joseph, essaie, malgré la nature, de sortir le premier; Juda, grâce à David, s'empare de la primauté qui semblait acquise à la puissante tribu.

** D'après le jahviste.

fut avec Iosseph, qui fit tout prospérer* dans la maison de son seigneur, le Miçrite.

Le maître vit bien qu'Iahvé était avec son esclave, et qu'à tout ce qu'il faisait, Iahvé attribuait le succès. Aussi Iosseph trouva-t-il grâce à ses yeux, de sorte que Potiphar en fit son serviteur, l'établit intendant de sa maison, et lui remit le soin de tout son bien. Du moment qu'il l'eut préposé à sa maison et à tout ce qu'il avait, Iahvé bénit la maison du Miçrite, à cause d'Iosseph. La bénédiction d'Iahvé fut sur tout ce qu'il avait, soit dans sa demeure, soit aux champs.

Il abandonna tout aux mains d'Iosseph**, et avec lui voulut tout ignorer, excepté les provisions qu'il devait manger.

Iosseph était beau de forme et de visage. Or, il advint après tout cela que la femme de son maître leva les yeux sur lui, et lui dit : « Couche avec moi. » Mais il refusa en ces termes : « Voici qu'avec moi mon seigneur ne sait plus ce qu'il y a dans sa maison : il m'a confié le soin de tout ce qui lui appartient. Il n'est pas plus ici que moi; il ne me prive de rien si ce n'est de toi, parce que tu es sa femme. Comment ferais-je ce grand crime, et pécherais-je contre Élohim? »

Elle avait beau parler ainsi chaque jour à Iosseph, celui-

* Le vayehi, par une faute de copiste, a été répété faussement; on ne comprend la phrase que s'il est supprimé.

** L'histoire de Joseph a été prise par quelques-uns comme un conte d'un Hébreu égyptisant. On l'a rapproché du *Conte des deux frères*, où l'épouse du frère aîné Anpou, ayant en vain essayé de séduire son beau-frère Bataou, le dénonce calomnieusement à son mari comme ayant tenté de lui faire violence.

ci ne consentait point à coucher à ses côtés et à entrer en commerce avec elle.

Or, un jour qu'il avait pénétré pour son travail dans la maison et que personne des gens de Potiphar ne s'y trouvait, elle le saisit par son habit, en disant : « Couche avec moi. » Mais il laissa son habit dans ses mains, et s'empressa de fuir. Quand elle vit qu'il avait abandonné son habit entre ses mains et qu'il était parti, appelant à grands cris les gens de la maison, elle leur dit : « Voyez, on a amené un serviteur hébreu pour se jouer de nous. Il est venu dans le dessein de coucher avec moi; j'ai crié de toutes mes forces. Quand il a entendu que j'élevais la voix et que j'appelais, il a laissé près de moi son vêtement et s'est hâté de fuir. »

Elle garda près d'elle le vêtement d'Iosseph jusqu'au retour de son seigneur à la maison. Après quoi, elle tint à celui-ci ce discours : « Le jeune serviteur hébreu, celui que tu nous as amené, est venu vers moi pour se jouer de moi. Dès que j'ai eu élevé la voix pour appeler, laissant près de moi son habit, il s'est esquivé sans retard. »

Sitôt que le seigneur eut entendu les paroles que sa femme lui disait : « Voilà comment s'est comporté envers moi ton serviteur ! » il entra en fureur. S'emparant d'Iosseph, son maître le jeta dans le lieu de détention, là même où étaient enfermés les prisonniers du roi. Telle fut la prison d'Iosseph.

Iahvé fut avec Iosseph, et lui épancha sa faveur; il lui fit trouver grâce aux yeux du sar (chef) de la prison. Aussi celui-ci confia-t-il à Iosseph tous les prisonniers qui étaient dans le lieu de détention; et tout ce qui se faisait là ne se faisait que par lui. Le sar de la prison ne se préoccupait de rien qui fût aux mains d'Iosseph, parce qu'Iahvé

était avec celui-ci, et que tout ce qu'il entreprenait, Iahvé le faisait réussir.

(Joseph interprète les songes de deux officiers du Pharaon)*

XL

Il advint ensuite que le scribe chargé du vin pour le roi de Miçraïm (Égypte), et le scribe des gâteaux, firent une faute contre leur maître, le roi de Miçraïm.

Pareö éclata contre ses deux eunuques, le sar des boissons et le sar des gâteaux. Il les livra à la maison de

* D'après le deuxième élohiste.

détention du sar des gardes*, et les fit jeter dans la prison où** Iosseph était enfermé.

Le sar des gardes plaça Iosseph près d'eux pour qu'il les servît. Ils restèrent longtemps dans la prison.

Tous les deux eurent un songe, chacun le sien, avec son sens particulier, dans la même nuit, le scribe des boissons et le scribe des gâteaux, qui étaient détenus dans la maison des prisonniers. Le lendemain matin, Iosseph, s'étant présenté devant eux, vit qu'ils étaient tristes. Alors, il interrogea ces eunuques de Pareö, enfermés comme lui dans le lieu de détention de son maître, et leur dit : « Pourquoi votre visage est-il sombre aujourd'hui ? — Nous avons fait un songe, lui répondirent-ils, et il n'y a personne pour l'interpréter. — N'est-ce pas à Élohim, reprit Iosseph, qu'appartient l'interprétation des songes ? Faites-moi le récit. »

Le sar des boissons raconta son rêve à Iosseph : « Dans mon songe, dit-il, voici qu'un cep parut devant moi, et ce cep avait trois sarments; il sembla bourgeonner; sa fleur monta; à ses grappes mûrissaient les raisins. Dans ma main j'avais la coupe de Pareö; je pris les grappes, et les exprimai dans la coupe de Pareö, que je lui mis dans la main. — Voici l'interprétation du songe, répondit Iosseph : Les trois sarments sont trois jours. Encore trois jours, et le Pareö élèvera ta tête et te remettra à ta place. Tu poseras la coupe de Pareö dans sa main, comme tu avais coutume autrefois que tu étais son scribe des

* C'est-à-dire Potiphar.

** Je ne tiens pas compte ici de l'atnach, signe de ponctuation, correspondant à peu près à notre point-et-virgule; sa présence est certainement une erreur de scribe.

boissons. Quand tu seras heureux, souviens-toi de moi, et me fais la grâce de parler de moi à Pareö pour qu'il me tire de cette prison. Car j'ai été, par fraude, enlevé du pays des Hébreux; et ici, pareillement, je n'ai rien fait pour qu'on me place dans la fosse. »

Le sar des gâteaux, voyant qu'Iosseph* avait interprété le songe en bien, lui dit : « Moi aussi, dans mon songe, j'avais sur la tête trois corbeilles tressées, et dans la plus haute toutes sortes de mets en pâtisseries pour Pareö; mais un oiseau les mangeait dans la corbeille qui était sur ma tête. — Voici l'explication du songe, répondit Iosseph : Les trois corbeilles sont trois jours. Encore trois jours, et Pareö t'enlèvera la tête; il te fera pendre à un arbre, et l'oiseau mangera ta chair. »

Il advint, en effet, que trois jours après, le jour de sa naissance, Pareö fit un festin pour tous ses serviteurs; et au milieu de ses gens, éleva la tête du scribe des boissons et du scribe des gâteaux**. Il rétablit dans son emploi le sar des boissons, qui mit la coupe dans la main de Pareö; mais le scribe des gâteaux, il le pendit. Tout se passa comme le leur avait interprété Iosseph.

Mais le sar des boissons ne se souvint plus d'Iosseph, et l'oublia.

---

* Le nom égyptien de Joseph aurait été, d'après Manéthon (Josèphe contr. Ap. I, 28), Osarsiph. Si l'on substitue le nom d'Io ou Iahvé à celui d'Osiris, on a Iosiph, dont la dernière syllabe doit probablement se rattacher à la racine *Asipou* = deviner.

** Au lieu de *éleva la tête*, les Septante ont lu : « il se souvint du scribe des boissons et du scribe des gâteaux. »

(Songe du Pharaon et élévation de Joseph)*

XLI

Il advint qu'au bout de deux ans Pareö eut un songe. Il était sur le bord du fleuve. Et voici que du fleuve montèrent sept vaches, belles d'aspect, luisantes de graisse, qui se mirent à paître la verdure de la rive. Mais voici qu'après elles sept autres vaches montèrent du fleuve, laides d'aspect et fort maigres, qui se tinrent à côté des vaches déjà établies sur le bord de l'eau. Les vaches laides d'aspect et maigres mangèrent les sept vaches belles et grasses.

Pareö se réveilla.

S'étant rendormi, il eut un second songe : Voici que sept épis partaient d'une même tige, gros et beaux.

* D'après le deuxième élohiste.

Mais, après eux, sept épis maigres et desséchés par le vent d'est germèrent. Les épis maigres mangèrent les sept épis gras et pleins.

Pareö se réveilla. C'était un songe.

Le matin son esprit fut troublé. Aussi fit-il appeler tous les devins de Miçraïm et tous les sages du pays. Pareö leur ayant raconté son rêve, il n'y eut personne pour le lui interpréter. Alors, le sar des boissons lui dit : « Je me rappelle aujourd'hui mes fautes. Pareö avait éclaté contre son serviteur, et l'avait mis dans la prison du sar des gardes avec le sar des gâteaux. La nuit, nous avons fait un songe, moi et lui, et chacun avec un sens particulier. Là, il y avait avec nous un jeune hébreu, esclave du sar des gardes; nous lui racontâmes nos songes, et il nous les interpréta, indiquant le sens d'un chacun. Comme il nous les avait interprétés, ainsi arriva-t-il : moi, on me rétablit dans ma fonction; et l'autre, on le pendit. »

Pareö fit mander Iosseph, que l'on tira aussitôt du puits. Il se rasa, changea de vêtements, et vint trouver Pareö.

Celui-ci dit à Iosseph : « J'ai fait un songe, et il n'y a personne pour me l'interpréter; mais j'ai appris à ton endroit qu'après avoir seulement entendu le récit d'un songe tu le peux expliquer. — Ce n'est pas moi, répondit Iosseph, c'est Élohim, qui éclaircira le rêve de Pareö. — Dans mon songe, dit alors Pareö à Iosseph, je me tenais sur la rive du fleuve; voici que de l'eau montèrent sept vaches grasses et belles à voir, qui se mirent à paître la verdure. Mais montèrent, après elles, sept autres vaches chétives et fort laides d'aspect, et maigres, comme je n'en ai pas vu de telles dans tout le pays de Miçraïm. Les vaches maigres et mauvaises mangèrent les sept pre-

mières vaches grasses. Celles-ci s'engloutirent dans leur ventre, sans qu'on s'en aperçût; toutefois l'aspect des maigres n'en fut pas moins mauvais qu'auparavant.

« Alors je m'éveillai.

« J'eus encore un songe : Voici que je vis sept épis, jaillissant d'une seule tige, pleins et excellents; puis sept épis vides, desséchés par le vent d'est, qui poussèrent après eux. Les épis maigres mangèrent les sept épis excellents. J'ai eu beau raconter ces songes aux devins; aucun ne me les a pu expliquer. »

Iosseph lui dit : « Le double rêve de Pareö n'en forme qu'un; ce qu'Élohim doit exécuter, lui-même le va apprendre à Pareö. Les sept vaches excellentes sont sept années, et les sept beaux épis, sept années; voilà un même songe. Les sept maigres et chétives montant après les premières, ce sont sept années; les sept épis vides et desséchés par le vent d'est marquent sept années de disette. Voilà ce que j'ai dit à Pareö : Ce qu'Élohim va faire, il l'a montré à Pareö. Il viendra dans tout le pays de Miçraïm sept années de grande abondance; puis se lèveront sept années de famine, qui feront oublier toute l'abondance dans la terre de Miçraïm. La disette dévastera la contrée. On ne saura plus rien de la grande prospérité dans le pays, à cause de cette famine qui suivra, car elle sera écrasante. S'il y a eu répétition du songe pour Pareö, c'est que la chose est bien résolue auprès d'Élohim, et qu'il va se hâter de l'accomplir. Que maintenant Pareö se pourvoie d'un homme subtil et sage, et qu'il l'établisse sur la terre de Miçraïm. Pareö devrait encore préposer des intendants au pays et prendre le cinquième des produits de Miçraïm, pendant ces sept années d'abondance. On assemblerait tous les vivres de ces bonnes années qui

doivent venir; on les mettrait dans des greniers d'après l'ordre de Pareö; on amasserait de la nourriture dans les villes, où on la conserverait. Cela serait une provision pour le pays, pendant les sept années de disette qui sévironf dans la terre de Miçraïm. Ainsi le pays ne serait pas tranché par la famine. »

Cela parut bon aux yeux de Pareö et aux yeux de tous ses gens. Et Pareö dit à ses serviteurs : « Trouverons-nous un homme tel que celui-ci qui ait à ce point l'esprit d'Élohim? »

Il dit ensuite à Iosseph : « Élohim t'ayant fait savoir tout cela, il n'y a personne d'avisé et de sage comme toi. Tu vas être préposé à toute ma maison, et sur la bouche tout mon peuple te baisera *. Il n'y aura que le trône que je grandirai plus que toi. »

Pareö dit encore à Iosseph : « Vois, je t'établis au-dessus de toute la terre de Miçraïm. » Otant son anneau de sa main, Pareö le mit à la main d'Iosseph ; il revêtit celui-ci de lin blanc, et lui posa un collier d'or au cou**. Puis, quand il l'eut fait monter sur son second char, on cria devant lui : « Abrek ***. » Ainsi fut-il préposé à toute la terre de Miçraïm.

Pareö tint ce discours à Iosseph : « C'est moi qui suis Pareö; eh bien, sans toi, personne ne lèvera la main ni le pied dans tout Miçraïm. » Pareö nomma Iosseph Çaphenath-

* Sans doute : accomplira religieusement tous les ordres de ta bouche.

** Une stèle du Louvre, que j'ai traduite, nous montre le roi Séti Ier décorant de l'ordre du Collier-d'Or, et lui attachant les insignes au cou, Horkhem, chef du gynécée.

*** C'est-à-dire « prosternement; » c'est le *sen-to* égyptien « respiration de la terre. »

Panéah, et lui donna pour femme Asnath *, fille de Potiphéra, prêtre d'On.

Et tout Miçraïm ressortit à Iosseph. Celui-ci avait trente ans quand il se tint devant Pareö, roi de Miçraïm. Il le quitta pour aller parcourir tout Miçraïm. La terre, pendant les sept années d'abondance, produisit des gerbes. Il entassa toute la nourriture des sept années de fécondité qui poussa dans le pays de Miçraïm, et la mit en réserve dans les villes; en chacune il déposa les produits de la campagne qui l'entourait. Iosseph emmagasina le blé comme le sable de la mer, en fort grande quantité, jusqu'à ce qu'on cessât de le compter tant il était innombrable.

A Iosseph naquirent, avant que vînt l'année de disette, deux fils que lui enfanta Asnath, fille de Potiphéra, cohène d'On. Iosseph nomma l'aîné Menassché, « car, dit-il, Élohim m'a fait oublier toute ma peine et toute la maison de mon père. » Le second, il l'appela Éphraïm, « car, dit-il, Élohim m'a fait fructifier dans la terre de mon oppression. »

Cependant finirent les sept années de fécondité qui furent au pays de Miçraïm, et commencèrent à venir les sept années de disette, comme l'avait annoncé Iosseph. Il y eut la famine dans tous les pays, et en Miçraïm des provisions.

Affamée, toute la terre d'Égypte cria vers Pareö pour avoir du pain, et Pareö disait : « Allez à Iosseph, et ce qu'il vous dira, faites-le. »

La famine sévissant sur toute la surface du pays, Iosseph ouvrit les magasins et distribua des vivres aux Égyptiens.

* *Asnath*, nom égyptien, « le siège de Neith. »

Bien que la disette dominât Miçraïm, toute la terre vint là pour acheter du blé à Iosseph, parce que la famine s'était emparée de toute la terre.

(Les dix frères de Joseph.
Leur humiliation et leur châtiment)*

XLII

Quand il vit qu'il y avait du blé en Miçraïm, Iaäqob dit à ses fils : « Pourquoi vous entre-regardez-vous? J'ai appris qu'il y avait du blé en Miçraïm (Égypte). Descendez-y pour en acheter, afin que nous puissions vivre et ne pas mourir. » Les frères d'Iosseph descendirent, au nombre de dix, pour se procurer du blé, en Miçraïm. Iaäqob n'avait pas laissé partir avec ses frères Biniamin, frère d'Iosseph, « de crainte, disait-il, que quelque accident mortel ne lui advienne. »

* D'après le deuxième élohiste.

Les Benê-Israël arrivèrent, au milieu d'une foule d'autres, pour acheter des provisions, car la famine était dans la terre de Kenaän. Iosseph gouvernait tout le pays, et vendait du blé à toutes les diverses tribus. Ses frères vinrent, lui firent le prosternement, le nez contre terre. A première vue, Iosseph les reconnut; mais il dissimula, et leur parla rudement en ces termes : « D'où venez-vous? — De la terre de Kanaän, répondirent-ils, pour acheter de la nourriture. »

Ainsi Iosseph reconnut ses frères, mais ils ne le reconnurent pas. Il se souvenait en même temps des songes qu'il avait eus à leur sujet : « Vous êtes des espions, leur dit-il, vous êtes venus pour voir la faiblesse du pays. — Non, mon maître, répliquèrent-ils; mais tes serviteurs sont accourus pour acheter de la nourriture. Nous sommes tous les fils d'un seul père, tous loyaux. Tes serviteurs ne sont pas des espions. — Non, leur dit-il, vous avez fait le voyage pour voir ce qui est faible dans le pays. — Tes serviteurs sont douze frères, répondirent-ils, tous fils d'un même père qui est dans la terre de Kenaän, le plus jeune vit maintenant chez notre père, et l'autre n'est plus. »

Iosseph ajouta : « Pour ce que je vous ai dit : « Vous « êtes des espions, » vous subirez l'épreuve. Vive Pareö! Vous ne sortirez point d'ici que ne soit venu votre jeune frère. Voilà! Envoyez l'un d'entre vous chercher votre frère pendant que vous resterez captifs, afin que l'on éprouve vos paroles et que l'on sache si elles sont vraies; sinon, vive Pareö! vous êtes des espions. »

Il les mit en prison pendant trois jours.

« Faites ceci, leur dit Iosseph le troisième jour, et vous vivrez; je suis plein de respect pour Élohim. Si vous êtes

des hommes droits, pendant que l'un de vos frères sera détenu dans la prison, allez porter le blé que demande la disette de votre maison. Puis, amenez-moi votre plus jeune frère, pour que vos discours soient vérifiés. Alors vous ne mourrez pas. »

Ils firent ainsi. « Ah! certes, se disaient-ils les uns aux autres, nous avons commis un crime contre notre frère, lorsque nous avons vu l'angoisse de son âme, au moment qu'il nous suppliait et que nous ne l'avons pas écouté. C'est pour cela que cette angoisse est aussi tombée sur nous. — Ne vous ai-je pas dit, reprit Reöubèn : « Ne « péchez point contre l'enfant? » mais vous ne m'avez pas écouté, aussi son sang vous écrase-t-il. »

Ils ne savaient pas qu'Iosseph les entendait, car il y avait entre eux un interprète. Il fit un tour pour se dissimuler, et pleura. Puis, revenant vers eux, il leur parla, et choisit Schimeön, lequel, à leurs yeux, il mit en prison.

Iosseph ordonna ensuite que l'on remplît leurs bagages de blé, et que l'on remît l'argent de chacun dans son sac, et qu'on leur donnât des provisions pour le chemin. Ainsi fut-il fait.

Ils chargèrent leur blé sur leurs ânes, et partirent de là.

L'un d'eux, au lieu de station, ayant ouvert son sac afin d'y prendre de la provende pour son âne, aperçut son argent, qui était à l'ouverture du sac : « Mon argent est revenu, dit-il à ses frères; il est dans mon sac. » Aussitôt, perdant courage, et tout tremblants, les frères se dirent les uns aux autres : « Que nous a donc fait Élohim? »

Ils arrivèrent près d'Iaäqob, leur père, dans la terre de Kenaän, et lui annoncèrent en ces termes tout ce qui leur était advenu : « L'homme qui est le gouverneur du

pays nous a tenu de durs propos, nous traitant de gens qui venaient espionner la contrée. — « Non, lui avons-« nous répondu, nous ne sommes pas des espions, mais « douze frères, fils d'un même père; l'un n'est plus; le « plus jeune est resté avec notre père dans la terre de « Kenaän. »

« Alors l'homme, seigneur du pays, nous a répliqué : « Voici comment je saurai si vous êtes des hommes « droits : laissez avec moi un d'entre vous, et, prenant « des provisions pour votre maison, partez. Puis ame-« nez-moi votre plus jeune frère. Alors je serai sûr que « vous n'êtes pas des espions, mais d'honnêtes gens; je « vous rendrai votre frère, et, dans le pays, vous pour-« rez faire le commerce. »

— Ils vidèrent leurs sacs; mais voici que la bourse avec l'argent d'un chacun était dans son sac. Voyant ainsi leur bourse avec leur argent, ils eurent peur, eux et leur père. —

« Vous me privez de mes enfants, leur répondit Iaäqob; Iosseph n'est plus, ni Schimeön, et vous me voulez prendre Biniamin ! Tout cela tombe sur moi ! »

Reöubèn lui dit : « Que mes deux fils meurent, si je ne te ramène pas l'enfant ! Oui, confie-le-moi, je te le ramènerai. — Mon fils, reprit Iaäqob, ne descendra point avec vous, car son frère est mort, et lui seul me reste; et si un malheur le frappait dans le chemin que vous allez faire, vous feriez descendre, dans la tristesse, mes cheveux blancs au Scheöl. »

(Second voyage des frères auprès de Joseph)*

XLIII

La famine s'appesantissait sur le pays. Lorsque fut consommée la provision de blé que les frères avaient apportée de Miçraïm (Égypte), leur père leur dit : « Retournez m'acheter du blé, quelque peu à manger. »

Mais Iehouda prit la parole : « Cet homme nous a formellement déclaré ceci : « Ne paraissez plus devant moi « sans que votre frère soit avec vous! » Si tu laisses venir notre frère avec nous, alors seulement nous descendrons pour te faire la provision de vivres; mais si tu ne le laisses pas venir, nous ne descendrons pas, puisque l'homme nous a dit : « Ne vous présentez point devant « moi que vous n'ayez avec vous votre frère. »

« Pourquoi donc, s'écria Israël, m'avez-vous fait du mal en révélant à l'homme que vous aviez encore un frère? — L'homme, répondirent-ils, nous a interrogés sur notre famille, et nous a demandé si notre père était vivant et

* D'après le jahviste.

si nous avions un autre frère ; et nous avons répondu à ces questions. Nous était-il possible de savoir qu'il dirait : « Faites descendre votre frère ? »

Alors Iehouda dit à Israël, son père : « Laisse venir avec moi l'enfant, que nous nous mettions en route pour vivre et ne pas mourir, ni nous, ni toi, ni nos enfants. Moi, je réponds de lui ; c'est à moi que tu le redemanderas. Si je ne te le ramène et ne le remets devant ta face, je serai coupable à ton endroit tous les jours de ma vie. Sans ces retards, nous aurions eu deux fois le temps de revenir. — S'il en est ainsi, leur dit Israël, leur père, faites ceci : Prenez des produits les plus célèbres de ce pays, que vous ferez descendre à l'homme comme présent, un peu de baume, un peu de miel, de la gomme odorante, de la résine de ciste, des pistaches, des amandes. Dans vos mains mettez une nouvelle somme d'argent, tout en reportant celle qui était à l'ouverture de vos sacs. Peut-être était-ce une tromperie. Puis, prenant votre frère, levez-vous pour retourner vers l'homme. El-Schaddaï vous donnera de l'apitoyer, de telle sorte qu'il mette en liberté votre autre frère et Biniamin. Que je ne sois pas privé de celui-ci comme de l'autre*! »

Alors les hommes, prenant tout le don pour Iosseph, une nouvelle somme d'argent, et Biniamin, se levèrent et descendirent en Miçraïm. Ils arrivèrent devant Iosseph. Les ayant d'abord aperçus avec Biniamin, Iosseph avait dit à l'intendant de sa maison : « Fais entrer ces hommes chez moi ; tue quelque bête du troupeau et la prépare, car, avec moi, ils mangeront, vers le midi. »

* Il doit y avoir dans le texte une négation passée par le copiste. Jacob ne veut pas perdre Benjamin comme il a perdu Joseph.

L'homme fit comme avait dit Iosseph : il introduisit les étrangers dans la demeure de son maître, ce qui leur causa une telle crainte qu'ils disaient : « C'est pour l'argent qui s'est retrouvé dans nos sacs que l'on nous amène là, afin de nous envelopper, de se jeter sur nous, de nous prendre pour esclaves, et de s'emparer aussi de nos ânes. »

Alors, s'approchant de l'intendant préposé à la maison d'Iosseph, ils lui parlèrent au seuil de la maison, et lui dirent : « Écoute-nous, Seigneur; nous sommes, une première fois, venus pour acheter de la nourriture. Mais [au retour], arrivés à la station, nous ouvrîmes nos sacs, et voici qu'à l'ouverture de son sac chacun de nous vit son argent; la somme était là tout entière. Mais nous la rapportons dans nos mains. Voici une nouvelle somme que nous avons fait descendre avec nous* pour acheter de la nourriture. Nous ignorons qui a pu poser notre argent dans nos sacs.

— Paix à vous! ne craignez rien, leur répondit l'intendant. C'est votre Élohim et l'Élohim de vos pères qui vous a glissé un trésor dans vos sacs, car votre argent m'a été remis. » Et il leur amena Schimeön.

Il les fit entrer ensuite dans la maison d'Iosseph, leur donna de l'eau pour se laver les pieds, et la provende à leurs ânes.

Ils disposèrent les présents, en attendant midi, heure où devait venir Iosseph. — Ils savaient, en effet, qu'ils devaient manger là. —

Dès qu'Iosseph fut entré, ils lui offrirent les présents

* Ne pas oublier qu'aller de Canaan en Égypte, cela s'appelle *descendre* en Miçraïm.

qu'ils avaient dans les mains, et lui firent le prosternement jusqu'à terre. « Est-ce que, leur demanda-t-il, votre père, le vieillard dont vous m'avez parlé, est encore en vie? — Il va bien, répondirent-ils, ton serviteur, notre père; il est encore vivant. » Et ils s'inclinèrent et firent le prosternement.

Alors, levant les yeux, Iosseph vit Biniamin, son frère, le fils de sa mère : « Est-ce là, dit-il, votre jeune frère dont vous m'avez parlé?... Qu'Élohim, ajouta-t-il, te donne de prospérer, ô mon fils! » Iosseph se hâta [de se détourner], car ses entrailles étaient émues sur son frère, et il avait envie de pleurer; il se retira dans sa chambre, où il put épancher ses larmes.

Après s'être lavé le visage, il sortit, se contint, et dit : « Servez le repas. » On le servit à part, et eux à part, et également à part les Miçrites (Égyptiens) mangeant avec Iosseph, car il ne leur est pas permis de prendre un repas avec des Hébreux. — C'est pour eux une abomination. —

Les frères d'Iosseph prirent place devant lui, l'aîné d'après son aînesse et le jeune d'après sa jeunesse. Ce voyant, les Miçrites en témoignaient les uns aux autres leur étonnement. Iosseph fit porter aux étrangers des plats chargés des mets qui étaient devant lui; mais le plat de Biniamin était cinq fois plus fort que celui des autres. Les frères burent, ce qui les rendit fort joyeux, avec Iosseph.

XLIV

Celui-ci donna cet ordre à l'intendant de sa maison : « Remplis les sacs des hommes, tant qu'ils en pourront porter, et à l'ouverture de son sac place l'argent d'un chacun. Et ma coupe, la coupe d'argent, tu la mettras à l'ouverture du sac du plus jeune, ainsi que le prix de son blé. »

L'intendant fit comme le lui avait ordonné Iosseph. A la première aube, les hommes furent congédiés avec leurs ânes. Ils quittèrent la ville; mais, avant qu'ils fussent éloignés, Iosseph dit à l'intendant de sa maison : « Lève-toi, et poursuis les hommes; quand tu les auras atteints, tu leur diras : « Pourquoi avez-vous rendu le mal pour le bien? « N'est-ce pas avec elle que mon maître boit et fait le « devin? C'est mal, ce que vous avez accompli. »

L'intendant leur tint en effet ce langage dès qu'il les eut approchés.

« Pourquoi, répondirent-ils, notre maître nous parle-t-il ainsi? Ah! loin de nous de nous comporter de cette sorte! La somme que nous avons trouvée à l'ouverture de nos sacs, nous l'avons rapportée de la terre de Kenaän; comment aurions-nous volé, à la maison de ton maître, soit de l'argent, soit de l'or? Que celui de tes serviteurs sur qui l'on trouvera la coupe, meure! Nous tous serons en même temps tes esclaves. — Qu'il en soit, reprit l'intendant, comme vous avez dit! Celui sur qui on trouvera

la coupe sera mon esclave; mais vous autres serez innocents. »

Alors, chacun se hâta de déposer son sac à terre et de l'ouvrir. L'intendant les fouilla, de l'aîné jusqu'au plus jeune, et la coupe fut trouvée dans le sac de Biniamin. Alors, ils déchirèrent leurs vêtements; et, chacun ayant rechargé son âne, ils retournèrent dans la ville.

Iehouda et ses frères entrèrent chez Iosseph, qui était encore dans sa demeure; ils tombèrent la face contre terre : « Qu'avez-vous donc fait là? leur dit Iosseph. Ne savez-vous pas qu'un homme comme moi est devin? — Que dirons-nous à mon maître? répondit Iehouda. Comment lui parlerons-nous? et comment nous justifier? Élohim a frappé le crime de tes serviteurs. Eh bien, nous serons tes esclaves, nous, ainsi que celui en la possession duquel a été trouvée la coupe. — Loin de moi, reprit Iosseph, d'agir ainsi! L'homme seul sur qui a été découverte la coupe sera mon esclave; mais vous, montez en paix vers votre père. »

Iehouda, s'approchant d'Iosseph, lui dit : « Sois-moi favorable, ô mon maître! que ton serviteur te puisse parler à l'oreille, sans que tu entres en fureur contre lui, car tu es l'égal de Pareö! Mon maître a demandé à tes serviteurs : « N'avez-vous pas un père, ou un frère? » et nous lui avons répondu : « Nous avons un père âgé et un jeune « fils de sa vieillesse, dont le frère est mort; lui seul reste « de sa mère, et son père l'aime. — Faites-le descendre « vers moi, as-tu dit alors à tes serviteurs, et je placerai « mes yeux sur lui *. — Mais, avons-nous répondu, l'en- « fant ne pourra pas quitter son père, car, s'il le quittait,

* C'est-à-dire : je veillerai sur lui.

« son père en mourrait. — Si vous ne faites pas descen-
« dre avec vous votre plus jeune frère, as-tu répliqué à
« tes serviteurs, ne reparaissez plus devant moi. »

« Montés vers ton serviteur, notre père, et arrivés devant lui, nous lui rapportâmes les paroles de mon maître. « Retournez, nous dit-il, nous acheter un peu de
« nourriture. — Nous ne pouvons y descendre, dîmes-
« nous, si notre jeune frère ne nous accompagne; alors
« seulement nous irons en Miçraïm, car il nous est
« interdit de nous présenter devant l'homme, si notre
« frère n'est pas avec nous. » Ton serviteur, mon père, nous répliqua : « Vous savez que ma femme m'avait
« enfanté deux fils; l'un est parti, et je me suis écrié :
« Comment! il a été déchiré, et je ne l'ai plus vu jusqu'au-
« jourd'hui. Mais si vous enlevez encore celui-ci à ma
« vue, et qu'un accident lui arrive, vous ferez descendre
« ma vieillesse, avec douleur, dans le Scheöl. »

« Ah! maintenant, si je revenais vers ton serviteur, mon père, sans que l'enfant fût avec nous, lui dont la vie est liée à celle de l'enfant, quand il verrait que le jeune homme n'est pas là, il en mourrait. Tes serviteurs feraient descendre la vieillesse de notre père tout affligée dans le Scheöl. C'est moi qui, à mon père, ai juré pour l'enfant, en ces termes : « Si nous ne te le ramenons pas, j'aurai
« péché contre mon père, pour le reste de mes jours. »
Et maintenant, ton serviteur restera ton esclave, ô mon maître, à la place de l'enfant; tandis que celui-ci s'en retournera avec ses frères. Comment, en effet, oserais-je remonter vers mon père, si le jeune Biniamin n'était avec moi? Je ne veux pas voir la douleur qui tombera sur mon père. »

(Joseph se fait reconnaître. Jacob apprend qu'il vit)*

XLV

Alors Iosseph, ne se pouvant plus contenir devant tous ceux qui se tenaient près de lui, cria : « Faites sortir tout le monde d'ici. » De telle sorte que personne n'était là, quand il se fit reconnaître à ses frères. Alors sa voix éclata en sanglots, si bien que les Miçrites l'entendirent, ainsi que toute la maison de Pareö. « C'est moi, dit-il à ses frères, qui suis Iosseph; mon père est-il encore en vie ? »

Mais ses frères ne lui pouvaient répondre, tant ils étaient tremblants devant lui. « Approchez-vous, ajouta Iosseph à ses frères; » et ils s'approchèrent. « C'est moi, dit-il, qui suis Iosseph, votre frère, que vous avez vendu pour être amené en Miçraïm (Égypte). Maintenant, ne vous affligez pas, et ne vous irritez pas contre vous-

* Composé par le rédacteur d'après le jahviste, le deuxième élohiste et le premier élohiste.

mêmes de ce que vous m'avez vendu; c'est pour vous conserver la vie qu'Élohim m'a envoyé devant vous. Depuis deux ans la famine est sur la terre; encore cinq années sans labourage ni moisson. Mais Élohim a permis que je vous précédasse, pour que vous subsistiez sur la terre et pour que vous viviez par un salut extraordinaire. Ce n'est pas vous qui m'avez expédié ici, mais Élohim. Il m'a établi pour être comme le père de Pareö, le maître de toute sa maison, et le dominateur de tout le pays de Miçraïm.

« Montez vite vers mon père, et lui dites : « Voici ce qu'a dit ton fils Iosseph : « Élohim m'a établi maître de « tout Miçraïm; descends vers moi sans retard. Tu habi- « teras le pays de Goschèn*, tout proche de moi, toi, tes « fils, les fils de tes fils, ton menu troupeau et ton bétail, « et tout ce qui t'appartient. Là, je te nourrirai — car il « doit encore y avoir cinq années de famine — de telle « sorte que tu ne sois pas dans la misère, ni toi, ni ta « maison, ni rien de ce qui t'appartient. » Vos yeux voient, ainsi que ceux de mon frère Biniamin, que c'est bien ma bouche qui vous parle. Faites connaître à mon père toute ma gloire en Miçraïm, et tout ce que vous avez vu; puis, hâtez-vous de le faire descendre ici. »

Ayant dit, Iosseph tomba sur le cou de Biniamin, son frère, et pleura; et Biniamin pleurait au cou d'Iosseph. Il embrassa ensuite tous ses frères et pleura sur tous; après quoi, eux à leur tour lui parlèrent.

Le bruit de tout cela parvint au palais de Pareö : « Les

* Le pays de Goschèn, le même où plus tard Ramsés II bâtit la ville qui porta son nom, dans le 20e nome, au nord-est de l'Égypte, sur la frontière méridionale du nome tanitique. — Les ruines de Ramsès-Tanis jonchent encore le sol près du village moderne de San.

frères d'Iosseph, disait-on, sont venus. » Cela plut à Pareö, ainsi qu'à ses gens. Aussi dit-il à Iosseph : « Parle ainsi à tes frères : « Voici ce que vous ferez : Sellez « vos bêtes, et vous rendez au pays de Kenaän. Là, vous « prendrez votre père et toute sa maison, pour les amener « vers moi; je vous munirai de ce qu'il y a de mieux dans « le territoire de Miçraïm; vous mangerez la graisse du « pays. » Tu leur donneras ces ordres : « Prenez dans la « terre de Miçraïm des chars pour vos enfants, pour vos « femmes; faites-y monter votre père, et venez*. Que vos « yeux n'aient point de regret à vos bagages**, car le « meilleur de la terre de Miçraïm est à vous! »

Les Benê-Israël obéirent; Iosseph, sur l'ordre de Pareö, leur donna des chars et des provisions pour la route. A chacun il fit cadeau d'un vêtement bariolé, mais à Biniamin il donna trois cents pièces d'argent et cinq vêtements versicolores. A son père il envoya dix ânes porteurs des meilleurs produits de Miçraïm, et dix ânesses chargées de blé, de pain, d'aliments. C'était pour son père, pendant le voyage.

En congédiant ses frères qui partaient, il leur dit : « Ne vous troublez pas durant le chemin. »

Ils montèrent de Miçraïm, et arrivèrent au pays de Kenaän, près d'Iaäqob, leur père. Ils lui apprirent la nouvelle : « Iosseph, lui dirent-ils, vit encore, et il est le maître de tout le pays de Miçraïm. » Mais le cœur d'Iaäqob n'en fut pas ému, car il ne les croyait pas. Toutefois, après qu'ils lui eurent rapporté tous les discours qu'Iosseph

* On a bien affaire à deux récits différents. Dans le second, Pareö met des chars d'Égypte à la disposition des frères de Joseph.

** A ce qu'ils seront obligés de laisser là-bas de tous leurs bagages.

leur avait tenus, et que le vieillard eut vu les chars que son fils lui envoyait pour le porter, alors l'esprit d'Iaäqob, leur père, se ranima : « C'est assez, cria Israël, que vive Iosseph, mon fils! Oui, j'irai le voir avant que je meure. »

(Voyage de Jacob)*

XLVI

Alors, levant son camp, Israël, et tout ce qui était à lui, vint à Beërschéba, où il fit des sacrifices à l'Élohim de son père Içehaq. Là, Élohim parla à Israël dans une vision de nuit, et lui dit : « Iaäqob! Iaäqob! — Me voici, répondit-il. — C'est moi qui suis El, l'Élohim de ton père; ne crains point de descendre en Miçraïm (Égypte), car par

* D'après le deuxième élohiste et le premier élohiste.

là, je t'établirai père d'un grand peuple. Je descendrai avec toi en Miçraïm, et t'en ferai aussi remonter. Iosseph posera sa main sur tes yeux*. »

Alors Iaäqob partit de Beërschéba. Les Benê-Israël firent monter Iaäqob, leur père, leurs propres enfants, leurs femmes, sur les chars que Pareö avait envoyés pour les porter. Ils emmenaient aussi leurs troupeaux et les biens qu'ils avaient acquis dans le pays de Kenaän. Iaäqob et toute sa famille arrivèrent en Miçraïm. Avec lui il y conduisait ses fils, les fils de ses fils, ses filles, les filles de ses fils, et toute sa race.

Voici les noms des Benê-Israël qui vinrent en Miçraïm : « Iaäqob et ses fils; l'aîné d'Iaäqob, c'était Reöubèn. Les fils de Reöubèn étaient Hanok, Pallou, Heçron, Karmi.— Les fils de Schimeön étaient Iemouël, Iamin, Oäd, Iakin, Çohar, Schaöul, ce dernier, fils de la Kenaänite. — Les fils de Lévi étaient Guéreschon, Qeäth et Merari. — Les fils d'Iehouda étaient Er, Onan, Schéla, Péreç et Zérah. Er et Onan étaient morts dans le pays de Kanaän. Péreç avait pour fils Heçron et Hamoul. — Les fils d'Issakar étaient Thola, Pouvva, Iob et Schimeron. — Les fils de Zebouloun étaient Séred, Élon et Iahleël.

Voilà quels étaient les fils de Léa, qu'elle avait enfantés à Iaäqob dans Paddan-Aram; de plus, Dina, sa fille; total, fils et fille de Léa : trente-trois personnes.

Les fils de Gad étaient Çiphyon, Haggui, Schouni, Eçbon, Éri, Arodi, Areëli.

Les fils d'Ascher étaient Imna, Ischva, Ischvi, Beriä, et leur sœur Sérah. Les fils de Beriä étaient Héber et Malkiel.

* C'est-à-dire : te fermera les yeux.

Voilà les fils de Zilpa, celle que Laban avait donnée à Léa, sa fille. Tels étaient les fils qu'elle avait enfantés à Iaäqob : seize personnes, en totalité.

Les fils de Rahel, femme d'Iaäqob, étaient Iosseph et Biniamin. Dans la terre de Miçraïm, Iosseph avait eu d'Asnath, la fille de Potiphéra, le cohène d'On, Menasché et Éphraïm. Les fils de Biniamin furent Béla, Béker, Aschbel, Guéra, Naäman, Éhi, Rosch, Mouppim, Houppim et Ard.

Voilà les fils de Rahel qui furent enfantés à Iaäqob; en tout : quatorze personnes.

Les fils de Dan étaient Houschim; et ceux de Naphthali : Iahçeël, Gouni, Iéçer et Schillem. Voilà les fils de Bileä, celle que Laban avait donnée à Rahel, sa fille. Tels étaient les fils qu'elle avait enfantés à Iaäqob; en tout : sept personnes.

Le total des personnes venues avec Iaäqob en Miçraïm, de tous ceux qui étaient sortis de sa cuisse, sans compter les femmes des fils d'Iaäqob, était de soixante-dix.

Les fils d'Iosseph qui lui étaient nés en Miçraïm n'étaient qu'au nombre de deux, ce qui fait que tous les gens de la maison d'Iaäqob, habitant l'Égypte, s'élevaient au chiffre de soixante-dix *.

* Peut-être en comptant Jacob lui-même et aussi une fille.

*(Voyage. Installation à Goschèn *)*

Devant lui le père avait envoyé Iehouda vers Iosseph, le priant de le précéder en Goschèn avant que tous allassent s'y installer. Ayant fait lier son char, Iosseph monta au-devant d'Israël, son père, à Goschèn. Dès que le vieillard l'aperçut, il se jeta sur son cou et pleura. « Je puis mourir cette fois, dit Israël, puisque j'ai vu ta face et que tu es encore en vie. »

Iosseph dit à ses frères et à la maison de son père : « Je vais aller porter cette nouvelle à Pareö : « Mes « frères, lui dirai-je, et la maison de mon père, qui séjour- « naient au pays de Kenaän, sont arrivés. Ce sont des pas- « teurs de grand et de menu troupeau ; leurs brebis et leur « bétail, ils les ont amenés avec eux, ainsi que tout leur « bien. » Quand Pareö vous mandera et vous dira : « Quel est votre travail? » vous lui répondrez : « Tes ser- « viteurs sont des pasteurs, depuis leur enfance jus- « qu'aujourd'hui ; tout comme nos pères. » Vous lui parlerez ainsi pour que vous puissiez vous établir dans la

* D'après le jahviste et le premier élohiste.

terre de Goschèn ; car c'est une abomination pour Miçraïm qu'un pasteur de brebis. »

XLVII

Iosseph vint apprendre ceci à Pareö : « Mon père et mes frères, leur menu troupeau, leur bétail et tout ce qui leur appartient, sont venus de la terre de Kenaän. Ils sont dans le pays de Goschèn. » De ses frères, il en avait pris cinq, qu'il présenta à Pareö. « Quelle est votre tâche? demanda Pareö aux frères d'Iosseph. — Tes serviteurs, répondirent-ils, sont pasteurs, tout comme nos pères. » Ils dirent encore à Pareö : « C'est pour être colons dans le pays que nous sommes venus; car il n'y a plus de pâturages pour le troupeau de tes serviteurs, et la famine s'aggrave au pays de Kenaän; laisse tes serviteurs séjourner dans la terre de Goschèn. »

« Ton père et tes frères, dit Pareö à Iosseph, te sont arrivés; devant toi s'ouvre la terre de Miçraïm ; donne-leur la meilleure partie du pays; qu'ils séjournent dans le district de Goschèn. Et si tu sais qu'il y a parmi eux des hommes éprouvés, fais-les sars de mon propre troupeau. »

Iosseph, ayant fait venir son père Iaäqob, le présenta à Pareö, devant lequel le vieillard fléchit le genou. « Quel est le nombre des années que tu as vécu? lui dit Pareö. — Le nombre des années de mon pèlerinage, répondit

Iaäqob à Pareö, est de cent trente. Courts et mauvais sont les jours de ma vie; ils n'atteignent pas les années qu'ont vécues mes pères, au temps de leur pèlerinage.»

Iaäqob, ayant fléchi le genou devant Pareö, se retira.

(Installation d'Israël et nouvel état de l'Égypte)*

Iosseph donna à son père et à ses frères un séjour et une propriété dans la meilleure partie de Miçraïm, au pays de Ramsès, selon l'ordre de Pareö. Il entretint de nourriture son père et ses frères, et toute la maison de son père, d'après le nombre des enfants.

Il n'y avait point de pain dans toute la terre, car la famine s'aggravait si fort que le pays de Miçraïm et celui de Kenaän étaient épuisés. Iosseph avait ramassé tout l'argent qui se trouvait dans la terre de Miçraïm et dans la terre de Kenaän, comme prix du blé qu'on venait acheter, et l'avait fait porter dans le palais de Pareö.

Quand eut été dépensé l'argent de Miçraïm et de Ke-

* D'après le deuxième élohiste.

naän, toute l'Égypte vint dire à Iosseph : « Donne-nous de la nourriture. Mourrons-nous devant toi, parce que nous n'avons plus d'argent ? — Livrez, dit Iosseph, vos troupeaux, et, en échange, je vous fournirai des vivres, puisque vous êtes à bout d'argent. »

Ils amenèrent en effet leurs troupeaux à Iosseph, qui les fournit de vivres, en échange des chevaux, du menu troupeau, du bétail, et des ânes. Ainsi, cette année-là, leur donna-t-il des provisions en retour de tous leurs biens en troupeaux.

L'année finie, ils vinrent le trouver l'an d'après, et lui dirent : « Nous ne pouvons cacher à mon maître que, l'argent étant épuisé et notre possession en troupeaux passée aux mains de mon maître, il ne nous reste plus devant mon seigneur que nos corps et nos terres. Pourquoi mourir sous tes yeux* ? Nous voici, nous et nos terres. Acquiers-nous, ainsi que nos champs, en échange de notre subsistance. Nous et nos domaines, nous serons dans le servage de Pareö. Fournis de la semence, pour que nous vivions sans crainte de mourir, et que le pays ne soit point un désert. »

Iosseph acquit à Pareö les terres de Miçraïm, car chacun des Égyptiens vendit son champ, parce que la famine le pressait. Ainsi le pays fut à Pareö. Pour le peuple, il le fit passer à l'état de serviteur, d'un bout de Miçraïm à l'autre. Il n'acquit pas toutefois les terres des cohènes; il y avait en leur faveur un revenu déterminé, que leur fournissait Pareö et dont ils purent se nourrir. Aussi ne vendirent-ils pas leurs possessions.

* Il est impossible ici de ne pas admettre une faute de copiste, et de traduire par ce non-sens : « Pourquoi mourir, nous et *nos terres?* »

« Je vous ai achetés aujourd'hui pour Pareö, dit Iosseph au peuple, vous et vos terres; voici de la semence: ensemencez vos champs. Au temps de la récolte, vous donnerez le cinquième à Pareö, vous réservant le reste pour semence et pour nourriture, à vous et à vos gens, et à vos enfants.

— Tu nous permets de vivre, dirent-ils; si nous avons trouvé grâce aux yeux de Pareö, nous serons ses serviteurs. » Iosseph imposa donc ceci comme redevance dans la terre de Miçraïm, savoir : à Pareö, le cinquième. Seules, les terres des prêtres ne furent pas à Pareö.

Israël séjourna dans la terre de Miçraïm, au pays de Goschèn. Ils en prirent possession, y fructifièrent et s'y multiplièrent fort*.

(Mort de Jacob)

En Miçraïm (Égypte) Iaäqob vécut dix-sept ans. Toutes les années de sa vie furent de cent quarante-sept**.

* Cet alinéa ne semble pas appartenir à la narration précédente, mais au premier élohiste. Il faut le réunir au récit que celui-ci nous fait de l'installation à Goschèn.

** Ceci est du premier élohiste.

Sur le point de mourir*, il manda son fils Iosseph et lui dit : « Si j'ai trouvé grâce à tes yeux, pose ta main sous ma cuisse, et promets-moi en toute miséricorde et toute loyauté que tu ne m'enseveliras pas dans Miçraïm. Quand je me coucherai avec mes pères, tu m'enlèveras de l'Égypte pour aller m'étendre dans leur tombeau. — Je ferai ainsi, répondit-il. — Jure-le-moi, » reprit Iaäqob. Et il le lui jura.

Alors Israël se prosterna sur le chevet de son lit.

---

*(Adoption et bénédiction des deux fils de Joseph**)*

XLVIII

Après cela, on vint dire à Iosseph : « Voici que ton père est malade. » Aussitôt, il prit avec lui ses deux fils,

* Le reste est du jahviste. Ce ne peut être du premier élohiste. Ce dernier, en effet, chapitre XLIX, 29, nous montre le vieillard exigeant cette promesse, non du seul Joseph, mais de tous ses fils.

** D'après le premier et le deuxième élohiste.

Menassché et Éphraïm. On annonça ceci à Iaäqob : « Ton fils Iosseph vient vers toi. » Alors, tout réconforté, le vieillard s'assit sur sa couche, et dit à Iosseph : « El-Schaddaï m'est apparu à Louz, dans la terre de Kenaän, et m'a béni. « Voici, m'a-t-il dit, que je te rendrai fécond et te multi- « plierai jusqu'à faire de toi une réunion de peuples. Je « donnerai cette terre à ta postérité, après toi, en posses- « sion éternelle. » Maintenant, tes deux fils qui te sont nés en Miçraïm avant que j'y fusse arrivé, ce sont mes fils. Ephraïm et Menassché me sont comme Reöubèn et comme Schimeön. Mais les générations que tu as engendrées après eux t'appartiendront; dans l'héritage, elles seront comprises sous le nom de leurs frères.

« Quand je revins de Paddan, Rahel mourut, en chemin, près de moi, dans la terre de Kenaän, à quelque distance d'Éphratha. Et je l'ensevelis là, sur le chemin d'Éphratha, » — qui est Bethléhem. —

Israël, ayant vu les fils d'Iosseph, dit : « Qui sont ceux-ci? — Ce sont, répondit Iosseph, mes fils, que m'a donnés ici Élohim. — Amène-les-moi, que je les bénisse. » Les yeux d'Israël étaient appesantis par l'âge, de telle sorte qu'il ne pouvait plus voir. Quand Iosseph eut fait approcher ses fils, le vieillard les baisa et les embrassa. « Je n'espérais plus revoir ta face, dit Israël à Iosseph; mais voilà qu'Élohim m'a fait même voir tes enfants. » Après les avoir écartés des genoux du vieillard, Iosseph se prosterna la face contre terre.

Alors, prenant ses deux fils, Menassché et Éphraïm, il les plaça, Éphraïm à sa droite et à la gauche d'Iaäqob, Menassché à sa gauche et à la droite d'Israël; après quoi, il s'approcha du vieillard.

Alors Israël, étendant la main droite, la posa sur la tête

d'Éphraïm, bien qu'il fût le plus jeune, et posa la gauche sur la tête de Menassché. — Il croisait les mains. — Menassché était l'aîné. Le vieillard bénit Iosseph, et dit : « Que l'Élohim devant qui ont marché mes pères Abraham et Içehaq, qu'Élohim qui a été mon pasteur, depuis que je suis jusqu'aujourd'hui, et le maleäk * qui m'a sauvé de tout mal, bénissent les enfants, et qu'en eux mon nom soit glorifié, comme le nom d'Abraham et d'Içehaq. Qu'ils multiplient au milieu du pays! »

Iosseph ayant vu que son père avait mis la main droite sur la tête d'Éphraïm, cela lui parut mauvais, et il prit la main de son père pour la détourner de la tête d'Éphraïm sur celle de Menassché. « Ce n'est pas cela, mon père, lui dit-il; car voici l'aîné; mets la main sur sa tête. » Mais le père refusa : « Je le sais, mon fils, dit-il, je le sais. Lui aussi deviendra un peuple et grandira; mais, certes, son jeune frère grandira plus que lui, et sa postérité sera une plénitude de nations. »

Ce jour-là, il les bénit, en ces termes : « C'est par vous que bénira Israël, disant : « Qu'Élohim vous établisse « semblables à Éphraïm et à Menassché! » Ainsi plaça-t-il Éphraïm avant Menassché.

Israël dit à Iosseph** : « Voici que je meurs! Qu'Élohim soit avec vous et vous donne d'habiter dans la terre de vos pères! Je t'octroie, de plus qu'à tes frères, un

* Maleäk, comme je l'ai déjà expliqué, indique souvent le double d'Iahvé.

** Ceci appartient au deuxième élohiste, et ne peut être du premier, car c'est un récit différent de celui qui précède.

dos * que j'ai enlevé à l'Émorite avec mon épée et mon arc. »

---

*(Bénédictions de Jacob **)*

XLIX

Iaäqob manda ses fils, et leur dit : « Réunissez-vous, pour que je vous annonce ce qui vous adviendra dans les jours à venir :

Rassemblez-vous, et écoutez, fils d'Iaäqob,
Écoutez Israël, votre père :

* C'est-à-dire une montagne. Ce que nous appelons *mamelon* est nommé *dos*. Schekem (dos) est, de plus, un jeu de mots qui fait allusion à la ville de Schekem (Sichem), la capitale d'Éphraïm.

** Ces bénédictions se rapportent à un moment de l'État juif où la tribu de Juda triomphe, où Éphraïm et Manassé ne tiennent pas le sceptre. Ce ne peut être qu'après David. Cette belle page poétique semble même avoir été écrite spécialement pour justifier la prépondérance de Juda, tout en ménageant Éphraïm et Manassé qui se rattachent à David.

Reöubèn, tu es mon aîné,
Tu es ma force et le commencement de ma virilité,
Le premier en hauteur, et le premier en vigueur.
Mais, parce que tu as débordé comme les eaux, tu ne seras pas avantagé,
Parce que tu as monté sur ma couche pour la profaner.
Oui ; sur mon lit il est monté.*

Schimeön et Lévi sont frères,
Les instruments de violence sont leur parenté ;
Dans leurs assemblées que je n'entre point !
A leurs réunions que ne s'adjoigne pas ma gloire !
Car, dans leur colère, ils ont égorgé des hommes,
Et, dans leur fureur, ils ont énervé des bœufs.
Maudite soit leur colère, car elle est violente,
Et leur fureur, car elle est affreuse !
Je les disperserai en Iaäqob,
*Et je les répandrai dans Israël**.*

Pour toi, Iehouda (le loué), tes frères te loueront,
Ta main sera sur la nuque de tes ennemis ;
Devant toi se prosterneront les fils de ton père.
Tu es un lionceau, Iehouda,
Lorsque tu te lèves de dessus ta proie, ô mon fils.
Quand il s'étend, qu'il se couche comme un lion, comme une lionne,
Qui le fera lever ?
Le bâton de commandement ne se retirera pas d'Iehouda,
Ni le sceptre d'entre ses pieds,
*Jusqu'à ce que [lui] vienne Schilo***,*

* Ruben, chap. XXXV, couche avec Bileä, concubine de son père.

** Il est fait allusion au massacre des Sichémites par les deux frères, chap. XXXIV.

*** Ainsi porte le texte hébreu. La gloire de Schilo avec la barque d'alliance sont dévolues à Juda. Les Septante ont traduit par : « celui qui est envoyé. » Pour arriver du nom de Schilo à cet autre sens, il suffit de changer le *hé* final en *beth*.

Et l'obéissance des tribus.
Il lie à la vigne son ânon,
Et au cep le petit de son ânesse;
Il lave son habit dans le vin,
Et dans le sang des raisins son vêtement.
L'éclat de ses yeux surpasse celui du vin,
Et la blancheur de ses dents celle du lait.

Zébouloun habite aux bords de la mer,
Il habite près des bords navigables,
Et s'étend jusqu'à Çidon.

Issakar est un âne vigoureux,
Se couchant entre les étables.
Il sait que le repos est doux
Et le pays fertile.
[Alors] il courbe l'épaule pour porter les fardeaux,
Et reçoit le salaire des serviteurs.

Dan jugera son peuple comme une tribu d'Israël.
Dan sera un serpent sur le chemin,
Une vipère sur le sentier,
Guettant le talon du cheval,
Pour faire tomber à la renverse son cavalier.*
J'espère en ton secours, ô Iahvé!

Gad, on le pressera,
Mais lui aussi [leur] pressera le talon.

Pour Ascher, excellent est son pain,
Il fournira aux délices du roi.

Naphthali est une biche mise en liberté,
Qui tient de beaux discours.

* Dan a fourni un *juge* ou *héros*, Samson. Prise de Laïsch par les six cents Danites.

Iosseph est un rameau,
Un rameau près d'une fontaine;
Ses branches s'étendent sur la muraille.
Ils l'irritent, le criblent,
Ils le traitent en ennemi, les maîtres des flèches (archers);
Mais son arc reste ferme,
Ses mains sont souples:
[Cela lui vient] du Fort d'Iaăqob (Iahvé),
Du Pasteur, la Pierre d'Israël.
C'est l'El de ton père qui t'aide.
C'est Schaddaï qui te bénit.
[A toi] les bénédictions du ciel d'en haut,
Les bénédictions de l'abîme qui s'étend en bas.
[A toi] les bénédictions des champs et du ventre (moissons et troupeaux [nombreux).
Les bénédictions de ton père sont plus fortes que celles des montagnes [(avec leurs fertiles torrents),
Que les agréments des collines éternelles;
Elles descendent sur la tête d'Iosseph
Et sur le sommet de l'élu de ses frères.

Biniamin est un loup qui dépèce;
Le matin, il mange encore,
Et, au soir, il partage le butin.

Telles sont toutes les tribus d'Israël, au nombre de douze; et voilà ce que leur dit leur père en les bénissant. A chacune il donna une bénédiction particulière.

Il leur fit ensuite cette recommandation* : « Je vais être réuni à mon peuple; ensevelissez-moi près de mes pères, dans la caverne qui est dans le champ de Éphron, le Hit-

* Le récit, depuis cet endroit jusqu'à la fin du chapitre, est du premier élohiste.

thite, dans la caverne qui est dans le champ de Makpéla, à l'est de Mamré, au pays de Kenaän. Abraham a acquis ce champ de Éphron, le Hitthite, pour en faire une propriété funéraire. Là, on a enseveli Abraham, et Sara, sa femme; là, on a enseveli Içehaq, et Ribqa, sa femme; et là, j'ai enseveli Léa. C'est des Benê-Heth que le champ et la caverne ont été acquis. »

Ainsi Iaäqob donna ses derniers ordres à ses fils; après quoi, il retira ses pieds vers sa couche, expira, et fut ajouté à son peuple.

L

(Ensevelissement de Jacob et mort de Joseph)*

Alors Iosseph, tombant sur le visage de son père, pleura sur lui et le baisa. Il ordonna ensuite aux médecins,

* D'après le premier élohiste, le deuxième élohiste et le jahviste.

ses serviteurs, d'embaumer son père; et les médecins embaumèrent Israël. Cela dura quarante jours, — c'est, en effet, le temps fixé pour les embaumements, — et les Miçrites firent la lamentation pendant soixante-dix jours.

Le temps du deuil écoulé, Iosseph dit aux gens de Pareö : « Si j'ai trouvé grâce à vos yeux, parlez aux oreilles de Pareö. Mon père m'a fait cette adjuration : « Je vais « mourir; dans mon tombeau que j'ai creusé au pays de « Kenaän, ensevelissez-moi. » Maintenant je vais monter pour enterrer mon père; après quoi, je reviendrai. » — Monte, lui dit Pareö; ensevelis ton père comme il te l'a fait jurer. »

Iosseph, en effet, monta pour enterrer son père; et avec lui, tous les serviteurs de Pareö, les grands de sa maison, et tous ceux du pays de Miçraïm (Égypte); toute la maison d'Iosseph et la maison de son père. Ils ne laissaient que leurs enfants, leur menu troupeau, leur bétail, dans la terre de Goschèn.

Des chars et des cavaliers s'acheminèrent aussi avec Iosseph, de telle sorte que la caravane était fort encombrée. Arrivés à Gorèn-haätad*, au delà de l'Iardèn (Jourdain), ils firent une lamentation grande et fort solennelle; ils eurent là sept jours de deuil pour leur père. L'habitant du pays, le Kenaänite, témoin du deuil de Gorèn-haätad, dit : « C'est un deuil solennel des Égyptiens. » Aussi cet endroit s'appelle-t-il Abel-Miçraïm**; il est situé au delà de l'Iardèn.

Ainsi les fils d'Iaäqob remplirent à son égard tout ce

* Aire de l'épine.

** Il y a ici un jèu de mots, qui manque d'une certaine exactitude philologique. Le sens du nom est : *Prairie de Miçraïm.*

qu'il leur avait recommandé. Ils le portèrent dans le pays de Kenaän et l'ensevelirent dans la caverne du champ de Makpéla, qu'Abraham avait acquis, comme possession funéraire, de Éphron le Hitthite, à l'est de Mamré *.

Après l'enterrement, Iosseph retourna en Miçraïm, lui, ses frères, et tous ceux qui étaient montés avec lui pour ensevelir son père. Alors, les frères d'Iosseph, voyant que leur père était mort, pensèrent : « Peut-être Iosseph nous traitera-t-il en ennemis, nous rendant tout le mal que nous lui avons fait. » Voici ce qu'ils mandèrent alors à Iosseph : « Ah! pardonne le crime de tes frères et leur péché quand ils t'ont fait du mal! Ainsi, maintenant, efface la faute de ceux qui servent l'Élohim de ton père. »

En entendant ces paroles, Iosseph pleura.

Ses frères, de leur côté, se mirent à tomber sur leur face, et s'écrièrent : « Voici que nous sommes tes serviteurs. — Ne craignez rien, reprit Iosseph; suis-je donc à la place d'Élohim? Vous avez médité du mal contre moi, Élohim l'a tourné en bien; c'était pour faire ce qui est aujourd'hui, pour conserver la vie à un grand peuple **. Maintenant, n'ayez point peur; je vous fournirai de tout, vous et vos enfants. »

Ainsi les consola-t-il et parla-t-il à leur cœur.

Iosseph séjourna en Miçraïm, lui et la maison de son père; il vécut cent dix ans. Il vit les petits-fils d'Éphraïm; et les fils de Makir bèn-Menassché furent enfantés sur les genoux d'Iosseph.

Celui-ci dit à ses frères : « Moi, je vais mourir; qu'Élo-

* Ce petit alinéa se rattache à la fin du chapitre précédent et appartient au premier élohiste.

** Le peuple égyptien.

him vous soit propice et vous fasse monter de cette terre au pays qui a été promis avec serment à Abraham, à Içe-haq et à Iaäqob! »

Il fit ensuite jurer ceci aux Benê-Israël : « Quand Élohim vous sera favorable, vous ferez monter mes os d'ici. »

Iosseph mourut à l'âge de cent dix ans; on l'embauma, et on le mit dans un sarcophage en Miçraïm.

EXODE

EXODE

I

Voici les noms des Benê-Israël qui vinrent en Miçraïm (Ëgypte) avec Iaäqob, chacun ayant avec lui sa maison :

Reöubèn, Schimeön, Lévi et Iehouda, Issakar, Zebouloun, Biniamin, Dan, Naphthali, Gad et Ascher. Les personnes issues d'Iaäqob étaient au nombre de soixante-dix. Iosseph séjournait en Miçraïm.

Celui-ci étant mort, avec tous ses frères et toute cette génération, les Benê-Israël fructifièrent, foisonnèrent en

masse et s'accrurent de plus en plus. Le pays en était rempli*. Or, un nouveau roi se leva** sur Miçraïm, qui ne connaissait pas Iosseph : « Voici, dit-il à son peuple, que la tribu des Benê-Israël se multiplie et croît plus que nous. Prenons de sages précautions à son égard, pour qu'elle n'augmente plus au point que, s'il survenait une guerre, elle s'ajoutât à nos ennemis, combattît contre nous, et montât hors du pays. »

Alors on établit sur eux des sars de corvée, pour les opprimer par de lourds travaux; ils bâtirent pour Pareö des villes de munitions: Pi-Thoum et Ramsès.*** — Mais plus on opprimait Israël, plus il multipliait et se répandait, de telle sorte que les Egyptiens eurent peur des Benê-Israël. Les Miçrites réduisirent les Israélites à l'état d'esclaves,

* Bien que le seul nom d'Élohim paraisse dans ce chapitre, celui-ci semble bien avoir été composé par le rédacteur avec le premier élohiste, le deuxième élohiste et le jahviste.

** C'est tout à fait l'expression égyptienne, *Ka,* se lever. Le roi fait son *Ka,* ou son lever, sur l'Égypte, comme le soleil. Les Hébreux sont à ce moment sous la domination de Ramsès II, deuxième roi de la XIX^me^ dynastie, fondateur de Ramsès, que bâtirent les Benê-Israël. — Sous Ramsès II, il y eut une expédition contre les Khétas (Hitthites), où Ramsès lui-même faillit périr. C'est ce qui fait l'objet du poème épique de Pentaour.

*** Pi-Toum est un nom qui signifie « la maison ou la résidence du dieu Toum. » Tel est le nom donné à une des deux villes bâties par les Hébreux, et qui fut la capitale du nome Setroïtès. — Ramsès ou Pi-Ramsès, capitale du nom tanitique, dont les vastes débris jonchent le sol près du village moderne de San, sur la rive orientale de la branche tanitique, s'était d'abord appelée Tanis. Mais le deuxième roi de la XIX^me^ dynastie l'ayant augmentée d'un nouveau quartier, qu'élevèrent les Hébreux et qui porta le nom de Pi-Ramsès, cette dénomination finit par s'étendre à la ville tout entière (Voir le *Dictionnaire géographique* de M. Brugsch.)

écrasés sous l'oppression. Par le plus dur esclavage, ils leur rendirent la vie amère, les faisant travailler à l'argile, à la brique, et à tous les labeurs des champs. Tels furent les servages auxquels ils furent assujettis.

Le roi de Miçraïm donna cet ordre aux accoucheuses des Hébreux, dont l'une s'appelait Schiphra*, et l'autre Pouah**. « Quand vous accoucherez, dit-il, les femmes des Hébreux, vous regarderez à l'orifice : si c'est un fils, vous le ferez mourir; mais si c'est une fille, qu'elle vive. »

Les accoucheuses, qui craignaient Élohim, ne firent pas comme leur avait ordonné le roi de Miçraïm, et laissèrent vivre les nouveau-nés.

Alors, mandant les sages-femmes, le roi de Miçraïm leur dit : « Pourquoi en avez-vous agi ainsi et avez-vous laissé vivre les nouveau-nés? — Les femmes des Hébreux, répondirent les accoucheuses à Pareö, ne sont pas comme celles des Égyptiens. Elles sont vivantes; avant que la sage-femme ne vienne, elles enfantent. »

Élohim fit prospérer les accoucheuses; le peuple continua de multiplier et de s'accroître beaucoup. Et il advint aux sages-femmes, parce qu'elles avaient craint Élohim, qu'il leur donna une postérité.

Voici l'ordre que Pareö promulgua à tout son peuple : « Tout fils nouveau-né, vous le jetterez dans le fleuve; et toute fille, vous la laisserez vivre. »

* La dignité de Ra. Nom égyptien.

** L'établie. Nom égyptien.

II

Un homme de la maison de Lévi ayant pris pour femme une fille de Lévi*, celle-ci conçut et enfanta un fils. Elle vit qu'il était beau, et le cacha trois mois. Mais ne pouvant le cacher davantage, elle prit une nacelle de joncs, qu'elle enduisit de bitume et de poix, et y mit l'enfant; après quoi, elle posa le tout, dans les algues, au bord du fleuve.

La sœur de l'enfant se posta à une certaine distance, pour savoir ce qu'il lui adviendrait. La fille de Pareö descendit près du fleuve pour se laver, tandis que ses suivantes marchaient sur la rive.

Elle vit un coffret, au milieu des joncs, et envoya sa servante pour le lui prendre.

L'ayant ouvert, elle aperçut un enfant,
*Et voici, un petit garçon pleurant***.

* Nombres XXVI, 59, le père de Moïse se nomme Amram, et sa mère Jokébed. C'est d'après le premier élohiste. — Dans ce récit de l'Exode, on ne les nomme pas; il est du deuxième élohiste, mais abrégé par le rédacteur.

** L'enfance de tous les hommes considérables a commencé comme celle de Moïse. Sargon Ier a les mêmes débuts, ainsi que le vieux roi Goudéa. Il semble que, dans l'Orient, on ait appliqué un récit à peu près identique à quelques grands personnages.

Elle en eut compassion, et dit : « C'est bien sûr un enfant des Hébreux. »

Alors la sœur du nouveau-né dit à la fille de Pareö : « Dois-je aller chercher parmi les femmes des Hébreux une nourrice, qui t'allaitera l'enfant? — Va, » lui dit la fille de Pareö. La jeune fille courut appeler la mère même du nouveau-né. « Emmène l'enfant, dit à celle-ci la fille de Pareö, et allaite-le-moi; je te donnerai ton salaire. » La femme le prit, et l'allaita.

Quand l'enfant eut grandi, elle l'amena vers la fille de Pareö, qui le traita comme son fils. Elle l'appela Mosché (Moïse), « car, disait-elle, je l'ai tiré des eaux. »

Or, il arriva que lorsque Mosché eut grandi, et qu'il fut allé vers ses frères, il aperçut leurs lourds labeurs, et un Miçrite frappant un Hébreu, un de ses frères. Se tournant de côté et d'autre, et voyant qu'il n'y avait personne, il tua l'Égyptien, et le cacha dans le sable. Comme il sortit le lendemain, il rencontra deux Hébreux qui se querellaient, et dit au plus mauvais des deux : « Pourquoi frappes-tu ton compagnon? — Qui t'a établi sar et juge sur nous? lui répondit celui-ci. Veux-tu donc me tuer comme tu as fait de l'Égyptien? »

Plein de terreur, Mosché pensa : « La chose est connue. » Pareö, en effet, instruit de l'affaire, voulut faire mourir Mosché.

Celui-ci s'enfuit alors de devant Pareö pour aller habiter le pays de Midian. Il s'arrêta près d'un puits. Le cohène (prêtre) de Midian avait sept filles, qui vinrent puiser de l'eau pour remplir les abreuvoirs et faire boire le menu troupeau de leur père. Mais comme des bergers les repoussaient, Mosché, se dressant, les secourut et abreuva leur troupeau.

Quand elles rentrèrent près de Reouël, leur père, il leur dit : « Pourquoi revenez-vous si tôt aujourd'hui? — Un Miçrite, répondirent-elles, nous a tirées de la main des pasteurs; il nous a aussi puisé de l'eau pour faire boire les bêtes. — Où est-il? dit le prêtre à ses filles. Pourquoi l'avez-vous laissé partir? Appelez-le, pour qu'il mange des provisions. »

Mosché consentit d'habiter avec l'homme, qui lui donna Çippora, sa fille. Celle-ci enfanta un fils, que Mosché appela Guéreschom, « car, dit-il, j'ai été *Guer** dans la terre étrangère. »

Longtemps après, mourut le roi de Miçraïm. Les Benê-Israël gémissaient de leur esclavage; ils poussaient des cris, et leur supplication monta vers Élohim, du fond de leur servitude. Élohim écouta leur cri; il se souvint de son alliance avec Abraham, avec Içehaq et avec Iaäqob.

Élohim regarda les Benê-Israël, et à eux fit attention.

---

* *Guer* signifie colon; Guéreschom ne peut avoir que le sens de: colon là, ou : colon j'ai été là. Les Septante, du reste, ont lu Γηρσάμ. — *Çippora* signifie l'oiseau.

(Premier récit de l'appel et de la mission de Moïse)*

III

Mosché (Moïse) paissait le troupeau d'Ithro, son beau-père, le cohène de Midian; l'ayant mené de l'autre côté du désert, il atteignit la montagne d'Élohim, au Horeb. Le maleäk d'Iahvé lui apparut dans une flamme de feu, du milieu du buisson. Mosché regardait; le buisson était enflammé de ce feu, mais ne se consumait pas. « Je veux pourtant me détourner pour voir, dit Mosché, ce merveilleux spectacle, et pourquoi le buisson ne brûle pas. » Iahvé vit qu'il se détournait pour voir; alors Élohim l'appela du milieu du buisson, et dit: « Mosché! Mosché! — Me voici, répondit-il. — Ne t'approche point d'ici,

* Ce morceau jusqu'à la fin du chapitre paraît être du deuxième élohiste. Il y a deux récits de la vocation et de la mission de Moïse. Le premier, commençant au chapitre III et allant jusqu'au chapitre VI, 2 exclusivement, a été composé par le rédacteur d'après le deuxième élohiste et le jahviste, mais surtout d'après le premier.

reprit la voix, avant d'avoir ôté de tes pieds tes sandales, car le lieu où tu te tiens est une terre sainte. Je suis l'Élohim de ton père, l'Élohim d'Içehaq et l'Élohim d'Iaäqob. »

Alors Mosché voila sa face, car il craignait de contempler Élohim.

« J'ai vu, dit Iahvé, les souffrances de mon peuple qui est en Miçraïm (Égypte); j'ai entendu ses cris contre ses oppresseurs, car je connais ses douleurs. Je suis descendu pour le tirer de la puissance de Miçraïm, pour le faire monter de cette terre dans le pays fertile et spacieux, le pays tout ruisselant de lait et de miel, là où habitent le Kenaänite, le Hitthite, l'Émorite, le Perizzite, le Hivvite, et le Ieboussite. Maintenant, voici que le cri des Benê-Israël m'est arrivé; et j'ai vu l'affliction dont Miçraïm l'accable. Va, je t'envoie vers Pareö, pour faire sortir mon peuple, les Benê-Israël, de Miçraïm. — Qui suis-je, dit Mosché à Élohim, pour que j'aille vers Pareö, et pour que je tire les Benê-Israël de Miçraïm? — Je serai avec toi, reprit Élohim, et voici un signe pour prouver que c'est moi qui t'envoie: quand tu feras sortir le peuple de Miçraïm, vous servirez Élohim sur cette montagne.

— « Que je vienne, dit Mosché, vers les Benê-Israël, et que je leur déclare ceci: « L'Élohim de vos pères m'envoie « vers vous; » s'ils me demandent: « Quel est son nom? » que leur répondrai-je? — Je suis celui qui suis, dit Élohim; aussi tu diras aux Benê-Israël: « Éheyé* m'a « envoyé vers vous. »

Et Élohim ajouta à Mosché: « Ainsi parleras-tu aux Benê-Israël: « Iahvé, l'Élohim de vos pères, l'Élohim

* Je suis.

« d'Abraham, l'Élohim d'Içehaq et l'Élohim d'Iaäqob, m'a « envoyé vers vous. » Tel est en effet mon nom pour toujours, et c'est ainsi qu'on me connaîtra de génération en génération. Va, rassemble les zeqénim d'Israël *, et dis-leur : « Iahvé, l'Élohim de vos pères, m'est apparu, l'Élo- « him d'Abraham, d'Içehaq, d'Iaäqob, m'adressant ces « paroles : « Je vous ai comptés, vous et ce qui vous a été « fait en Miçraïm. Je vous ferai monter, de l'oppression « d'Égypte, dans la terre du Kenaänite, du Hitthite, de « l'Émorite, du Perizzite, du Hivvite, du Ieboussite, dans « une terre ruisselante de lait et de miel. » Ils écouteront ta voix, alors tu te rendras, toi, et les anciens d'Israël, près du roi de Miçraïm, et vous lui direz : « Iahvé, « l'Élohim des Hébreux, s'est manifesté à nous; nous « devons faire un chemin de trois journées dans le désert « pour y sacrifier à Iahvé, notre Élohim. » Je sais que le roi de Miçraïm ne vous accordera de partir à aucun prix. Mais j'étendrai la main, et frapperai Miçraïm de toute espèce de prodiges que j'accomplirai au milieu du pays; après quoi, Pareö vous laissera partir.

« Je ferai en sorte que ce peuple obtienne grâce aux yeux des Miçrites, si bien qu'en vous en allant vous ne partiez pas les mains vides. Mais chaque femme demandera à sa voisine et à celle qui habite sa maison des objets d'argent, des objets d'or, des vêtements pour en couvrir ses fils et ses filles. Ainsi dépouillerez-vous les Miçrites. »

* Les anciens.

IV

Mais Mosché répondit en ces termes : « Ils n'auront pas confiance en moi, et n'écouteront pas ma voix : « Iahvé, « diront-ils, ne lui est point apparu. » — Qu'as-tu dans la main? lui dit Iahvé. — Un bâton. — Jette-le par terre. » Il le jeta par terre, et le bâton fut changé en serpent, devant lequel se retira Mosché : « Tends la main, dit Iahvé à Mosché, et saisis sa queue *. » Quand il eut étendu la main et qu'il l'eut saisi, le serpent redevint un bâton dans la paume de Mosché. « C'est pour qu'ils croient qu'il t'est apparu, Iahvé, l'Élohim de tes pères, l'Élohim d'Abraham, l'Élohim d'Içehaq, et l'Élohim d'Iaäqob. » — « Mets la main dans ton sein, » lui dit encore Iahvé. Il le fit, puis retira la main de son sein, et voici qu'elle était couverte de lèpre comme d'une neige. « S'ils ne te croient pas, et s'ils n'écoutent pas la voix du premier signe, ils seront persuadés par la voix du second. Si toutefois aucun de ces deux signes n'attirait leur foi, et s'ils ne t'écoutaient pas, tu prendrais de l'eau du fleuve, que tu répandrais par terre; et sur la terre l'eau que tu aurais puisée au fleuve se changerait en sang. — Pour moi, dit Mosché à Iahvé, je

* D'après le premier élohiste VII, 8 ss., c'est devant Pharaon que s'accomplit ce prodige.

ne suis pas un homme de discours, ni d'hier, ni d'avant-hier, ni depuis que tu parles à ton serviteur; car ma bouche et ma langue sont pesantes. »

Iahvé lui dit : « Qui donc a donné la bouche à l'homme? Qui fait sourd ou muet, clairvoyant ou aveugle? N'est-ce pas moi, Iahvé? Maintenant, marche; je serai avec ta bouche, et t'enseignerai ce que tu devras dire. — De grâce, ô Adonaï! reprit Mosché, envoie qui tu voudras. »

Alors Iahvé s'enflamma de colère contre Mosché : « Est-ce qu'il n'y a pas, dit-il, Aäron, ton frère, le lévite; je sais qu'il parle, lui. Il va venir au-devant de toi, et, en t'apercevant, il se réjouira dans son cœur. Quand tu lui parleras, et que tu placeras les mots sur sa lèvre, je serai avec ta bouche et avec la sienne. Je vous apprendrai ce que vous aurez à faire. Quand, pour toi, Aäron s'adressera au peuple, il te servira de bouche, et tu lui serviras d'Élohim. Prends dans tes mains ce bâton, avec lequel tu accompliras les signes. »

Mosché revint près d'Iéther, son beau-père, et lui dit : « Je voudrais retourner vers mes frères qui sont en Miçraïm, pour les revoir encore vivants. — Pars en paix, » répondit Ithro à Mosché*.

En Midian**, Iahvé dit à Mosché : « Regagne Miçraïm, car ils sont morts, tous les gens qui te poursuivaient. » Mosché prit alors sa femme, ses enfants, les mit à cheval sur des ânes, et reprit le chemin de Miçraïm. Dans sa main, Mosché tenait le bâton d'Élohim.

* Cet alinéa appartient bien au deuxième élohiste.

** Le jahviste lui-même semble avoir donné une double tradition sur la vocation de Moïse. Voici un récit nouveau, différent de celui qui paraît au commencement du chapitre.

Iahvé lui dit encore : « Dans la route, pour t'en retourner en Miçraïm, songe à tous les prodiges que j'ai mis en ton pouvoir; tu les accompliras devant Pareö, mais j'endurcirai le cœur de celui-ci, qui ne laissera pas partir le peuple. Tu diras à Pareö : « Voici ce qu'a dit Iahvé : « C'est mon fils aîné, Israël... Je te donne cet « ordre : Laisse mon fils aller me rendre son culte; si « tu ne le veux pas, je tuerai ton fils aîné. »

Sur le chemin, à la station, il arriva qu'Iahvé s'approcha de lui pour le faire mourir *. Alors, prenant une pierre, Çippora trancha le prépuce de son fils, et le jeta aux pieds de Mosché, en s'écriant : « Tu m'es un époux sanglant. » Alors Iahvé s'éloigna de lui. Elle avait dit : « Époux sanglant, » à cause de la circoncision.

Iahvé dit à Aäron : « Va au-devant de Mosché dans le désert. » Il partit, joignit Mosché à la montagne d'Élohim, le baisa. Mosché rapporta à son frère toutes les paroles d'Iahvé, qui l'avait envoyé, et tous les signes qu'il lui avait ordonné d'accomplir. Mosché et Aäron firent leur route; après quoi, ils réunirent tous les anciens d'Israël, auxquels Aäron rendit tout ce qu'Iahvé avait dit à Mosché; celui-ci accomplit les signes devant le peuple, qui prit confiance. Quand les Benê-Israël apprirent qu'Iahvé les visitait, et qu'il voyait leur oppression, ils s'inclinèrent et firent le prosternement.

* Récit d'une grande obscurité. Quel personnage est désigné par l'accusatif *le?* Il est difficile de le déterminer avec certitude. Il est probable qu'il s'agit de Mosché, lequel n'a pas fait subir la circoncision à son fils. Peut-être aussi est-ce le fils, lequel n'a pas été circoncis.

V

De là, Mosché et Aäron allèrent dire à Pareö : « Voici ce que te signifie Iahvé, l'Élohim d'Israël : « Laisse partir « mon peuple pour qu'il me fasse une fête dans le désert.» — « Quel est, reprit Pareö, ce Iahvé, dont j'écouterais la voix, laissant partir Israël? Je ne connais point Iahvé, et je ne permettrai pas de s'en aller à Israël. — L'Élohim des Hébreux, reprirent-ils, s'est présenté à nous. Nous irons à trois journées de marche dans le désert, pour y sacrifier à Iahvé, notre Élohim, dans la crainte qu'il ne nous frappe par la peste ou par le glaive. »

Le roi de Miçraïm leur dit : « Pourquoi, Mosché et Aäron, détournez-vous le peuple de ses travaux? Allez à votre servage. Voyez, le peuple du pays est nombreux; et vous l'éloigneriez de sa tâche. »

Ce jour-là même, Pareö donna cet ordre aux exacteurs du peuple et aux scribes : « Vous ne fournirez plus au peuple de la paille pour faire les briques, comme hier et avant-hier; ils iront eux-mêmes se ramasser de la paille. La quantité de briques qu'ils faisaient jusqu'ici, vous la leur imposerez, sans en rien retrancher. Ce sont des fainéants. Voilà pourquoi ils crient : « Nous irons sacrifier à notre

« Élohim. » Que l'esclavage s'appesantisse sur ces hommes et les occupe, de telle sorte qu'ils n'écoutent pas des paroles de duperie. »

Alors, sortant, les exacteurs du peuple et ses scribes dirent à la foule : « Voici ce qu'a déclaré Pareö : « Je ne « vous donnerai point de paille; allez en chercher où « vous pourrez en trouver; il ne sera rien retranché de « votre servage. »

Le peuple se répandit dans toute la terre de Miçraïm pour ramasser du chaume en guise de paille. Les exacteurs les pressaient, disant : « Achevez votre tâche quotidienne, comme lorsqu'on fournissait la paille. » Les scribes que les exacteurs de Pareö avaient préposés aux Benê-Israël, on les battait, en leur disant : « Pourquoi n'avez-vous achevé, ni hier, ni aujourd'hui, ce qu'on vous avait fixé de briques à faire, comme auparavant? »

Alors les scribes des Benê-Israël vinrent crier à Pareö : « Pourquoi en agis-tu ainsi avec tes serviteurs? On ne nous donne point de paille; et pour les briques, on nous dit : « Faites-en; » si bien, que tes serviteurs sont frappés et que ton peuple est puni. — Vous êtes des paresseux, vous, des paresseux; voilà pourquoi vous dites : « Nous « voulons aller offrir un sacrifice à Iahvé. » Eh bien, maintenant, faites votre œuvre; il ne vous sera pas donné de paille; cependant, la quantité de briques, vous la fournirez. »

Les scribes des Benê-Israël se virent dans un grand malheur, puisqu'on leur disait : « Vous ne retrancherez rien de vos briques quotidiennes. » Ayant rencontré devant eux Moschè et Aäron, lorsqu'ils sortirent de chez Pareö, ils dirent aux deux frères : « Qu'Iahvé avise et qu'il vous juge, de ce que vous nous avez mis en mau-

vaise odeur auprès de Pareö et de ses gens, au point de lui placer le glaive dans la main pour nous tuer. »

Alors Mosché retourna vers Iahvé : « O Adonaï, lui cria-t-il, pourquoi as-tu amené le malheur de mon peuple? Pourquoi m'as-tu ainsi envoyé?

« De la visite à Pareö que j'ai faite en ton nom, le peuple se trouve mal; tu n'as point sauvé le peuple.

VI

« Maintenant, répondit Iahvé, tu verras ce que je ferai à Pareö.

De vive force, il les laissera partir,
Et, contraint, il les renverra de son pays. »

*(Deuxième récit de la vocation et de la mission de Moïse *)*

Élohim s'adressa en ces termes à Mosché : « Moi, je suis Iahvé. C'est moi qui me suis montré à Abraham, à Içehaq et à Iaäqob, en qualité d'El-Schaddaï; mais sous le nom d'Iahvé, je ne leur ai point été connu. J'ai dressé un pacte avec eux pour leur donner le pays de Kenaän, la terre de leur pèlerinage, qu'ils avaient habitée comme colons. J'ai aussi entendu le cri des Benê-Israël, que Miçraïm a mis en

* Le rédacteur a donné le premier récit d'après le deuxième élohiste et le jahviste. — Ce second récit, en contradiction parfois avec le précédent, semble être souvent un résumé du premier élohiste, qui se reconnaît à l'emploi de titres comme *El-Schaddai*. — Dans la première narration, c'est dans le pays de Madian que Dieu confie sa mission à Moïse; ici, c'est en Égypte. — Ce qui est compris dans le chapitre VI présente de grandes difficultés. La fin du chapitre répète le commencement, presque en propres termes. La narration, de plus, y est coupée par une généalogie fort tronquée, que nous mettons entre tirets. Si le premier élohiste a fourni au rédacteur la plus grande partie de son récit, il est nécessaire d'y reconnaître cependant d'autres éléments. Peut-être le rédacteur lui-même a-t-il ajouté la généalogie à la fin du chapitre, ou l'a-t-il empruntée à un écrivain postérieur au premier élohiste.

servage, et je me suis souvenu de mon alliance. Ainsi donc, va dire aux Benê-Israël : « Moi je suis Iahvé, je vous « tirerai des corvées de Miçraïm, et vous sauverai de votre « esclavage; de mon bras étendu et par de grands juge- « ments, je vous rachèterai. Je vous prendrai pour mon « peuple, et je serai votre Élohim; vous saurez que c'est « moi, Iahvé, votre Élohim, qui vous sauve des corvées « de Miçraïm; je vous conduirai dans le pays que j'ai pro- « mis, la main levée, de donner à Abraham, à Içehaq et « à Iaäqob; je vous en ferai les possesseurs, moi, Iahvé. »

Mosché redit ces paroles aux Benê-Israël, qui ne l'écoutèrent pas, tant était grand l'abattement de leur esprit et dur leur esclavage.

Iahvé dit à Mosché : « Va demander à Pareö, roi de Miçraïm, qu'il laisse partir de son pays les Benê-Israël. — Les Benê-Israël, répondit Mosché, ne veulent pas m'écouter; comment Pareö m'entendra-t-il? Je ne suis pas circoncis des lèvres*. » Alors Iahvé parla à Mosché et à Aäron, et leur ordonna d'aller vers les Benê-Israël et vers Pareö, roi de Miçraïm, dans le but de tirer les Benê-Israël de la terre d'Égypte.

— Voici quels étaient les chefs des Israélites. Pour les Benê-Reöubèn, l'aîné d'Israël, Hanok, Pallou, Héçron, Karmi: telles étaient les familles de Reöubèn. — Les fils de Schimeön, c'était Iemouël, Iamin, Oäd, Iakin, Çohar et Schaöul, ce dernier, enfanté par une Kenaänite : telles étaient les familles de Schimeön.

Voici maintenant les noms des Benê-Lévi, selon leurs générations : Guéreschon, Qeäth et Merari. Les années que vécut Lévi furent de cent trente-sept. Les fils de Guéreschon

* C'est-à-dire : habile à parler.

furent Libni et Schimeï, selon leurs familles. Les fils de Qeäth furent Amram, Içeär, Hébron, Ouzziël. Qeäth vécut cent trente-trois ans. Les fils de Merari furent Mahli et Mouschi : telles sont les familles de Lévi, selon leurs générations.

Amram prit pour femme Iokébed, sa tante, qui lui enfanta Aäron et Mosché. Les années de la vie d'Amram furent au nombre de cent trente-sept. Les fils d'Içeär furent Qorah, Népheg et Zikri. — Les fils de Ouzziël furent Mischaël, Elçaphan, Sithri.

Aäron épousa Elischéba, fille de Amminadab, sœur de Nahschon; elle lui enfanta Nadab, Abiöu, Éleäzar et Ithamar.

Les fils de Qorah furent Assir, Elqana, Abiassaph : telles étaient les familles des Qorahites.

Eleäzar bèn-Aäron prit pour femme une des filles de Poutiël, qui lui enfanta Pinehas. Tels sont, selon leurs familles, les chefs des maisons de Lévi.

Voilà cet Aäron et ce Mosché, auxquels Iahvé dit : « Tirez, par bandes, les Benê-Israël de la terre de Miçraïm. » Ce furent eux qui parlèrent à Pareö, roi de Miçraïm, pour faire sortir d'Égypte les Benê-Israël, eux, ce Mosché et ce Aäron.

Au jour qu'Iahvé s'adressa à Mosché et à Aäron, dans le pays de Miçraïm, il le fit en cette sorte : « C'est moi qui suis Iahvé; répète à Pareö, roi d'Égypte, tout ce que je te dirai. — Mais, répondit Mosché, je suis un incirconcis des lèvres; comment Pareö m'écoutera-t-il? »

VII

Iahvé dit à Mosché : « Vois, je te fais Élohim pour Pareö ; et Aäron, ton frère, sera ton nabi (prophète). Tu diras tout ce que je t'ordonnerai, et ton frère Aäron te servira d'interprète, afin que Pareö laisse partir de son pays les Benê-Israël. J'endurcirai le cœur de Pareö ; je multiplierai mes signes et mes prodiges dans la terre de Miçraïm (Égypte). Mais, Pareö ne vous écoutant pas, j'étendrai ma main sur l'Égypte, et de la terre de Miçraïm je tirerai, par un grand jugement, mes armées, mon peuple, les Benê-Israël. Alors les Égyptiens sauront que je suis Iahvé, quand j'étendrai la main sur Miçraïm, et que du milieu de l'Égypte je ferai sortir les Benê-Israël. » Mosché et Aäron firent comme Iahvé leur avait ordonné. Ils agirent ainsi. Mosché avait quatre-vingts ans, et Aäron quatre-vingt-trois, lorsqu'ils s'adressèrent à Pareö.

(*Signe et Fléaux* *)

Iahvé parla en ces termes à Mosché et à Aäron : « Si Pareö vous déclare : « Donnez un prodige, » tu diras à

* Le récit du signe ne peut être d'après le deuxième élohiste. Ce n'est pas, en effet, à Aäron, mais à Moïse, que celui-ci attribue le bâton, II, 20. — Il ne peut être non plus du jahviste, lequel raconte, dans d'autres circonstances, le changement du bâton en serpent. (Voir le commencement du chapitre IV.) Il est donc du premier élohiste. Par conséquent, tout ce qui conserve ce caractère et cette formule dans le récit des fléaux relève du premier élohiste.

Le fléau de l'eau changée en sang est d'après le jahviste, le deuxième élohiste et le premier élohiste ; on reconnaît en effet quelque chose de la formule du premier élohiste, telle qu'elle se trouve dans le signe du bâton changé en serpent. — Le jahviste y paraît ; il fixe des dates ; Iahvé lui-même met fin au fléau, après l'intercession de Moïse.

Le fléau des grenouilles est d'après le jahviste et le premier élohiste.

Le fléau des moustiques est d'après le premier élohiste.

Le fléau des taons est d'après le jahviste et le deuxième élohiste. On n'y trouve plus rien de la formule du premier élohiste.

L'épizootie est tout entière d'après le jahviste.

Le fléau des pustules est du premier élohiste.

La grêle appartient au jahviste et au deuxième élohiste. — Aux mêmes il faut attribuer le fléau des sauterelles, qui est semblablement raconté.

Les ténèbres sont d'après le deuxième élohiste. Ni la formule signalée pour le premier élohiste, ni les dates, ni l'intercession de Moïse amenant la disparition du fléau, ni rien de ce qui marque le récit jahviste, ne se retrouvent dans la description des ténèbres. — De la fin du chapitre X : « Retire-toi de moi, etc., » jusqu'au chapitre XII, l'annonce du dernier fléau semble appartenir au jahviste, au deuxième élohiste et au premier élohiste.

Aäron : « Prends ton bâton ; devant Pareö lance-le, pour qu'il devienne un serpent. » Mosché et Aäron vinrent trouver Pareö, et firent comme Iahvé leur avait commandé.

Devant Pareö et devant ses gens Aäron jeta son bâton, qui se changea en serpent*. Pareö convoqua les sages et les enchanteurs ; et ils firent de même par leurs incantations, les hiérogrammates de Miçraïm. Ils lancèrent chacun son bâton, qui se métamorphosa en serpent ; mais le bâton d'Aäron dévora les leurs. Toutefois, comme l'avait prédit Iahvé, le cœur de Pareö résista, et il ne voulut pas les entendre.

Iahvé dit à Mosché : « Pareö s'obstine à ne pas vouloir laisser partir le peuple. Va le trouver demain matin quand il sera au bain, et te présente à lui au bord du fleuve, tenant dans les mains le bâton qui a été changé en serpent : « Iahvé, lui diras-tu, l'Élohim des Hébreux, m'a « envoyé vers toi pour te dire : « Laisse mon peuple aller « rendre son culte dans le désert. » Mais jusqu'ici tu n'as rien voulu entendre. Aussi Iahvé te crie : « Voici en quoi tu « sauras que je suis Iahvé : Avec ce bâton qui est dans ma « main, je frapperai les eaux du fleuve, qui se changeront « en sang. Les poissons du Nil périront, et les eaux

* Le mot hébreu *Thannin*, que nous rendons par serpent, pourrait bien avoir le sens de crocodile. Il est probable, en effet, que le mot se rattache à la racine *noun*, poisson. La racine ne se trouve en hébreu que dans le nom du père de Josué. Mais, en araméen, on la rencontre sous la forme *nouna*, et, en assyrien, sous celle de *nounou*.

« deviendront infectes, de telle sorte que les Égyptiens « auront peine à boire de l'eau du fleuve. »

Iahvé dit à Mosché : « Donne cet ordre à Aäron : « Prends ton bâton, et incline ta main sur les eaux de « Miçraïm, sur ses canaux, sur ses rivières *, sur ses ré- « servoirs et sur tous ses bassins, pour qu'ils deviennent « du sang, et qu'il n'y ait que du sang dans tout le pays de « Miçraïm **, même dans les abreuvoirs en bois et en « pierre. »

Mosché et Aäron obéirent à l'ordre d'Iahvé. Aäron leva son bâton et en frappa, aux yeux de Pareö et de ses gens, les eaux du fleuve, qui se changèrent en sang. Le poisson qui était dans le Nil périt; l'eau du fleuve devint si infecte que les Égyptiens n'en purent boire. Dans tout le pays de Miçraïm il y eut du sang. Mais, par leurs incantations, les hiérogrammates d'Égypte en ayant fait autant, le cœur de Pareö s'endurcit, et, comme l'avait prédit Iahvé, il ne les écouta point. Il s'en retourna chez lui, ne tenant encore nul compte de ce phénomène.

Les gens de Miçraïm creusèrent tout autour du Nil, pour avoir de l'eau à boire, parce qu'ils ne pouvaient user de l'eau du fleuve.

Sept jours s'étant écoulés depuis qu'Iahvé eut frappé le fleuve, il parla en ces termes à Mosché : « Va vers

* Diverses branches du Nil.

** Les Hébreux avaient gardé le souvenir de ce qui se produit au commencement de l'inondation. Les eaux du Nil deviennent sanglantes. On appelle alors le fleuve : le Nil rouge.

Pareö, et dis-lui : « Voici ce qu'ordonne Iahvé : « Laisse « mon peuple aller me rendre son culte. Si tu t'y refuses, « je frapperai tout ton territoire de la plaie des gre- « nouilles, si bien que le Nil foisonnera de grenouilles, « qui monteront et en viendront jusqu'à pénétrer dans « ton palais, dans ta chambre retirée où tu couches, sur « ton lit, ainsi que dans les maisons de tes gens, de ton « peuple, dans tes fours et dans tes pétrins. Oui, vers « toi, vers ton peuple, vers tes gens, grimperont en « masse les grenouilles. »

VIII

Iahvé parla de la sorte à Mosché : « Dis à Aäron : « Étends ta main avec ton bâton sur les canaux, les bras « de fleuve, les bassins, et fais monter les grenouilles sur la « terre de Miçraïm. » Aäron étendit la main sur les eaux de Miçraïm, de telle sorte que la grenouille monta et couvrit le pays. Les hiérogrammates firent la même chose avec leurs incantations, et les grenouilles envahirent la terre de Miçraïm.

Pareö, mandant alors Mosché et Aäron, leur dit : « Priez Iahvé pour qu'il éloigne les grenouilles de moi et de mon peuple, et je laisserai la nation aller faire le sacrifice à Iahvé. — Déclare-moi, répondit Mosché, quand je devrai

prier pour toi, pour tes gens et pour ton peuple, afin de supprimer de ta présence et de ta maison les grenouilles, de sorte qu'il n'y en ait plus que dans le fleuve.—Demain, reprit Pareö. — Il en sera selon ton désir, pour que tu saches qu'il est sans égal, Iahvé, notre Élohim. Les grenouilles s'éloigneront de toi, de ta maison, de tes gens, de ton peuple, si bien qu'il n'y en aura plus que dans le Nil. »

Alors Mosché et Aäron quittèrent Pareö, et Mosché pria Iahvé au sujet des grenouilles qu'il avait amenées à Pareö. Iahvé l'écouta; et, débarrassant les maisons, les places publiques et les champs, les grenouilles moururent. On les ramassa en tas, de telle sorte que le pays en fut infecté. Comme Pareö vit là un moment de relâche, son cœur s'appesantit à nouveau; et, selon la prédiction d'Iahvé, il n'écouta pas encore les deux frères.

Alors Iahvé parla en ces termes à Mosché : « Dis à Aäron : « Étends ton bâton, et frappe la poussière de la « terre, et elle se changera en moustiques dans tout le pays « de Miçraïm. » Ainsi firent-ils. Aäron mit la main sur son bâton, et frappa la poussière du sol; il y eut des moustiques sur les hommes et sur les bêtes; toute la poussière du sol se métamorphosa en moustiques dans tout le territoire de Miçraïm. Avec leurs incantations, les hiérogrammates firent aussi jaillir des moustiques, mais ne purent...* Si bien qu'il y en eut sur les hommes et sur les bêtes.

* Les faire disparaître.

Alors les hiérogrammates dirent à Pareö : « C'est le doigt d'Élohim. » Mais le cœur de Pareö s'affermit, et, comme l'avait prédit Iahvé, il n'écouta pas les deux frères.

Iahvé dit à Mosché : « Demain matin, lève-toi, sors au-devant de Pareö quand il se rendra au bain; tu lui parleras ainsi : « Voici ce qu'a dit Iahvé : « Laisse mon peuple « aller me rendre son culte. Si tu ne lui permets pas de « partir, j'enverrai contre toi, contre tes gens, contre ton « peuple, contre ta maison, le taon*, qui remplira les « demeures des Égyptiens et la terre sur laquelle ils sont. « Mais je discernerai, en ce jour-là, le district de Goschèn « où se tient mon peuple, de sorte qu'en cet endroit il « n'y aura point de taon. Tout cela, afin que tu saches « que moi, Iahvé, je suis dans le pays. Ainsi je mettrai « une différence entre mon peuple et ton peuple. C'est « demain que paraîtra ce signe. »

Ainsi fit Iahvé, et le taon pénétra en masse dans le palais de Pareö, dans la maison de ses gens et dans tout le pays de Miçraïm, qui fut ravagé par le taon. Alors Pareö, mandant Mosché et Aäron, leur dit : « Allez sacrifier à votre Élohim, mais dans le pays. — Nous ne pouvons pas agir ainsi, répondit Mosché, car c'est une abomination pour les Égyptiens que nous fassions un sacrifice à Iahvé, notre Élohim. Nous sacrifierions donc, ce qui est

Cette plaie du taon ne doit être que celle des moustiques prise à un autre récit.

abominable pour les Égyptiens, à leurs propres yeux, sans qu'ils nous lapidassent! Nous ferons un chemin de trois jours dans le désert, et, là, nous offrirons le sacrifice à Iahvé, notre Élohim, comme il nous l'a ordonné.»

Pareö répliqua : « Eh bien, je vous laisserai partir pour sacrifier à Iahvé, votre Élohim, dans le désert; seulement vous ne vous éloignerez pas davantage. Priez pour moi. — A peine sorti de ta présence, reprit Mosché, j'intercèderai près d'Iahvé, pour que dès demain il écarte le taon, de Pareö, de ses gens, de sa nation. Seulement que Pareö ne continue pas de nous tromper et de ne pas laisser le peuple aller sacrifier à Iahvé! »

Mosché ayant quitté Pareö et supplié Iahvé, celui-ci fit comme le voulait Mosché; il écarta de Pareö, de ses gens, de sa nation, les taons, de telle sorte qu'il n'en resta plus un seul. Mais, appesantissant encore cette fois son cœur, Pareö ne laissa point partir le peuple.

IX

Iahvé dit à Mosché : « Va trouver Pareö, et tiens-lui ce langage : « Ainsi a dit Iahvé, l'Élohim des Hébreux : « Laisse « partir mon peuple pour qu'il m'accomplisse son rite. Si « tu refuses de les renvoyer et que tu t'obstines encore

« contre eux, la main d'Iahvé s'étendra sur les bêtes des « champs, sur les chevaux, les ânes, les chameaux, le bétail « et le menu troupeau. Il y aura une peste terrible. « Toutefois Iahvé distinguera entre l'avoir d'Israël et « l'avoir de Miçraïm, de sorte que rien ne périra de tout « ce qui appartient aux Benê-Israël. Iahvé a fixé l'heure « en disant : « Demain, Iahvé exécutera cela dans le pays. »

Le lendemain, Iahvé, en effet, remplit sa parole, si bien que périrent les troupeaux des Égyptiens, et que ne périt rien de l'avoir des Benê-Israël. Pareö ayant envoyé voir, voici que rien, pas même une tête, n'était mort des troupeaux d'Israël. Mais le cœur de Pareö s'appesantit, et il ne laissa pas partir le peuple.

Iahvé dit à Mosché et à Aäron : « Prenez plein les deux mains de cendre du fourneau, et qu'aux yeux de Pareö, Mosché la lance vers le ciel, et qu'elle devienne une poussière se répandant dans tout le pays de Miçraïm; aussitôt foisonneront* partout dans l'homme et la bête des ulcères à pustules.

Prenant donc de la cendre, ils se présentèrent devant Pareö. Mosché la lança au ciel, et des ulcères à pustules foisonnèrent sur l'homme et sur la bête. Les hiérogrammates ne purent tenir devant Mosché, à cause des ulcères, car eux-mêmes en étaient atteints ainsi que tous les Égyptiens.

* La phrase suivante montre bien que le participe présent hébreu *poréah* est mal placé; je l'ai rétabli après *abaëbouoth*.

Mais Iahvé endurcit le cœur de Pareö, si bien, que, comme Iahvé l'avait prédit à Mosché, il n'écouta point les deux frères.

Iahvé dit à Mosché : « Va demain matin te présenter devant Pareö, et tiens-lui ce langage : « Iahvé, l'Élohim des Hébreux, te donne cet ordre : « Laisse mon peuple aller « m'accomplir son rite, car cette fois je déploierai tous « mes fléaux contre toi*, contre tes gens et contre ton « peuple, afin que tu saches qu'il n'y en a point comme « moi sur la terre. Si maintenant j'avais étendu la main « pour te frapper de la peste, toi et ta nation, vous seriez « déjà effacés de la face du pays. Mais je t'ai laissé de- « bout, pour que tu voies ma force et pour que l'on « raconte mon nom partout. Si tu te poses en monti- « cule** contre mon peuple, et que tu ne lui accordes « pas de partir, demain, à pareille heure, je ferai pleu- « voir une grêle horrible, comme il n'y en a jamais eu « en Miçraïm depuis son origine jusqu'aujourd'hui. Et « maintenant, mets en sûreté ton troupeau et tout ce qui « t'appartient; dans la campagne, tout homme et toute « bête qui seront trouvés dans les champs sans être « ramassés dans une maison, la grêle fondra sur eux et « les tuera. »

Ceux d'entre les gens de Pareö qui craignaient la parole d'Iahvé poussèrent leurs serviteurs et leur troupeau dans

* Mot à mot : « contre ton cœur. » C'est un thème pronominal. Pour dire : moi-même, on écrit parfois « ma tête » ou « mon cœur. »

** Ou : en digue.

l'intérieur des maisons; mais ceux qui ne firent pas attention à la parole d'Iahvé laissèrent leurs serviteurs et leur troupeau dans la campagne. Alors Iahvé dit à Mosché : « Lève la main vers le ciel, et qu'il y ait une grêle dans tout le pays de Miçraïm, sur l'homme, sur la bête et sur tous les arbustes d'Égypte. »

Mosché étendit son bâton vers le ciel. Iahvé envoya des voix et la grêle; la flamme* se promena jusqu'à terre, et Iahvé fit pleuvoir une grêle sur le pays de Miçraïm. Il y eut une grêle, accompagnée de globes de feu, grêle terrible, comme il n'y en avait pas encore eu dans tout Miçraïm, depuis que c'est une nation. Elle frappa, en toute l'Égypte, tout ce qui était dans les champs, de l'homme jusqu'à la bête et jusqu'aux plantes de la campagne. Elle frappa les arbres des champs, et les brisa. Mais dans le district de Goschèn, où séjournaient les Benê-Israël, il n'y eut point de grêle.

Alors Pareö fit appeler Mosché et Aäron, et leur dit : « Cette fois j'ai péché; Iahvé est juste; moi et mon peuple, nous sommes les pervers. Prie donc Iahvé, afin qu'il y ait assez de voix d'Élohim** et de grêle! Je vous laisserai partir, et nous ne vous retiendrons plus. — En sortant de la ville, répondit Mosché, j'étendrai les mains vers Iahvé; les voix cesseront et il n'y aura plus de grêle, afin que tu saches que la terre est à Iahvé. Toi et tes gens, je sais que vous ne craignez pas encore Iahvé-Élohim. »

Le lin et l'orge étaient détruits, parce que l'orge était en épi et le lin en fleur; mais le froment et l'épeautre n'avaient pas été frappés, parce qu'ils sont tardifs.

* Les éclairs.

** Tonnerres.

Mosché, ayant quitté Pareö et la ville, tendit les mains vers Iahvé, et aussitôt cessèrent les voix ; la grêle et la pluie ne tombèrent plus sur la terre. Voyant que la pluie, la grêle et les voix avaient cessé, Pareö persévéra dans son péché ; il endurcit son cœur, et ses gens firent de même. Son cœur s'étant obstiné, Pareö ne laissa point partir les Benê-Israël, ainsi qu'Iahvé l'avait prédit par Mosché.

X

Iahvé dit à Mosché : « Va chez Pareö, car j'ai appesanti son cœur et celui de ses gens, afin que je puisse au milieu d'eux accomplir mes signes, et que tu racontes à tes fils et à tes petits-fils ce que j'aurai fait en Miçraïm (Égypte), et les prodiges que j'y aurai exécutés, et que vous sachiez que moi, je suis Iahvé. »

Mosché et Aäron vinrent trouver Pareö, et lui parlèrent ainsi : « Voici ce qu'a dit Iahvé, l'Élohim des Hébreux : « Jusques à quand refuseras-tu de t'humilier devant moi ? « Laisse mon peuple aller m'accomplir son rite. Si tu t'y « opposes, j'amènerai demain la sauterelle dans tes fron- « tières. Elle couvrira les arbres du pays, de telle sorte

« qu'on ne pourra plus apercevoir le sol. Elle dévorera « tout ce qui a échappé à la grêle et ce qui vous en est « resté ; elle mangera dans la campagne toute pousse « d'arbre. Elle remplira tes maisons, celles de tes gens, « les demeures de tous les Égyptiens, de telle sorte qu'ils « n'auront rien vu de semblable, ni tes pères, ni les pères « de tes pères, depuis qu'ils ont vécu dans le pays jus- « qu'aujourd'hui. »

Après ces paroles, Mosché s'en retourna d'auprès de Pareö. Alors les gens de Pareö lui dirent : « Jusques à quand celui-ci sera-t-il pour nous un piège? Laisse les hommes aller faire leur rite à Iahvé, leur Élohim. Ne sais-tu pas encore que Miçraïm est perdu? » On fit revenir Mosché et Aäron vers Pareö, qui leur dit : « Allez rendre votre culte à Iahvé, votre Élohim. Qui doit partir? — Nous irons, répondit Mosché, avec nos enfants et nos vieillards, avec nos fils et nos filles, avec notre menu troupeau et notre bétail, car c'est pour nous une fête solennelle d'Iahvé. — Qu'Iahvé, leur répondit Pareö, soit avec vous aussi bien que je vous laisserai partir avec vos enfants! Car vous avez le mal en vue. Cela ne sera point; allez, les hommes vigoureux, accomplir le rite d'Iahvé, si c'est là ce que vous cherchez. »

Après quoi, Pareö les éloigna de sa présence. Iahvé dit à Mosché : « Étends ta main pour les sauterelles, afin qu'elles montent sur le pays de Miçraïm, et dévorent toute plante du sol, tout ce que la grêle a laissé. »

Mosché ayant étendu son bâton sur Miçraïm, Iahvé fit

souffler un vent d'est sur le pays, tout ce jour-là et toute la nuit.

Quand parut le matin, le vent d'est avait apporté la sauterelle. Elle monta dans toute la terre de Miçraïm, s'abattit dans toutes ses frontières, en masse si dense qu'auparavant on n'avait jamais vu tant de sauterelles, et qu'on n'en vit plus après. Elles couvrirent la surface de tout le pays, de telle sorte que la terre était dans les ténèbres. Elles mangèrent toutes les plantes et tout le fruit des arbres que la grêle avait épargnés; et il ne resta plus aucune verdure aux arbres et aux plantes des champs dans tout le pays de Miçraïm.

Aussitôt, Pareö, ayant appelé Mosché et Aäron, leur dit: « J'ai péché contre Iahvé, votre Élohim, et contre vous; pardonnez-moi seulement cette faute, et conjurez Iahvé, votre Élohim, d'éloigner de moi ce fléau. » Mosché, après avoir quitté Pareö, pria Iahvé. Celui-ci fit tourner le vent à l'ouest*, avec une grande violence, si bien qu'il emporta les sauterelles et les précipita dans la mer de Souph**, sans qu'il en restât une seule dans le territoire de Miçraïm.

Mais Iahvé endurcit le cœur de Pareö, qui ne laissa point partir les Benê-Israël. Iahvé dit à Mosché : « Étends

* *Iam*, la mer, signifie l'ouest. Il n'a pu avoir ce sens pour Israël qu'après la conquête de Canaan, quand la Méditerranée se trouvait à l'occident des Hébreux. Cette expression indique qu'au moins le récit a été composé après l'établissement dans la terre promise.

** La Mer d'algue.

la main vers les cieux, afin qu'il y ait sur la terre de Miçraïm des ténèbres telles qu'on les puisse palper. » Mosché étendit la main vers les cieux, et il y eut des ténèbres denses sur tout Miçraïm, pendant trois jours. Personne n'en reconnaissait un autre, et nul, pendant trois jours, ne se leva de sa place. Mais tous les Benê-Israël avaient le jour dans leurs demeures.

Alors Pareö manda Mosché, et lui dit : « Allez faire le rite d'Iahvé; toutefois votre menu troupeau et votre bétail resteront; vous pourrez emmener avec vous vos enfants. — Tu nous donneras donc, répondit Mosché, les sacrifices et les holocaustes que nous ferons à Iahvé, notre Élohim. Il faut que notre troupeau vienne aussi avec nous sans qu'il reste un ongle, car c'est lui qui nous fournira de quoi accomplir le rite d'Iahvé, notre Élohim. Nous ne savons pas, jusqu'à ce que nous soyons arrivés là-bas, avec quoi nous rendrons le culte à Iahvé. »

Iahvé endurcit le cœur de Pareö, qui ne voulut pas les laisser partir.

« Retire-toi de moi, dit Pareö à Mosché; garde-toi de reparaître en ma présence, car le jour où tu reverrais ma face, tu mourrais. — Comme tu me l'as ordonné, repartit Mosché, je ne reparaîtrai plus devant toi. »

XI

Iahvé dit à Mosché : « J'amènerai encore une plaie sur Pareö et sur Miçraïm (Égypte); après quoi, il vous laissera

partir d'ici; quand vraiment il vous renverra, ce sera même en vous chassant de ce pays. Parle donc aux oreilles du peuple, et recommande que chaque homme demande à son voisin et chaque femme à sa voisine des objets d'argent et des objets d'or. »

Iahvé fit obtenir au peuple la faveur des Égyptiens. L'homme*, Mosché, était fort grand dans le pays de Miçraïm, aux yeux des gens de Pareö et de la nation.

Mosché parla ainsi : « Voici ce que dit Iahvé : « A la « moitié de la nuit, je paraîtrai au milieu de Miçraïm. Et « dans le pays mourra tout premier-né, depuis le pre- « mier-né de Pareö qui est assis sur son trône, jusqu'au « premier-né de la servante employée à la meule, et tout « premier-né du bétail.

« Il y aura une grande clameur dans toute la terre de « Miçraïm, comme il n'y en avait pas encore eu et comme « il n'y en aura plus. Mais de ce qui appartient aux Benê- « Israël, tant hommes que bêtes, pas même un chien ne « tirera la langue, afin que vous sachiez qu'Iahvé dis- « tingue entre Miçraïm et Israël. » Et tous les gens que voici descendront se prosterner à mes pieds en disant : « Pars, toi et tout le peuple qui t'accompagne. » Après quoi, je partirai. »

Ayant parlé, Mosché quitta Pareö tout irrité. Iahvé dit à Mosché : « Pareö ne vous écoutera point, afin que mes prodiges se multiplient dans le pays de Miçraïm. »

Ils accomplirent, Mosché et Aäron, toutes ces merveilles devant Pareö, mais Iahvé endurcissait le cœur de

* Peut-être le mot *Élohim* a-t-il été passé par le scribe : « l'homme d'Élohim, Mosché. »

celui-ci, qui n'accordait point aux Benê-Israël de quitter le pays.

(Dernière plaie. Sortie d'Égypte. Loi de la Pâque et du premier-né)*

XII

Dans la terre de Miçraïm, Iahvé dit à Mosché et à Aäron : « Ce mois pour vous sera le premier des mois. Ce

* Il est difficile de distinguer, dans les deux chapitres XII et XIII, les différentes sources. Cependant l'institution de la Pâque et de la fête des azymes, ou maççoth, dans les vingt premiers versets du chapitre XII, est bien du premier élohiste. — De 21 à 27, c'est-à-dire depuis « Mosché convoqua tous les zeqénim d'Israël, » jusqu'à « les Benê-Israël allèrent accomplir » est une intercalation jahviste. Le verset 28 : « Les Benê-Israël » est du premier élohiste. — De 29 à 42, depuis « il advint qu'au milieu de la nuit, » jusqu'à « Iahvé dit à Mosché et à Aäron, » a été composé d'après le jahviste et le deuxième élohiste. Ce morceau comprend le massacre des premiers-nés et l'Exode d'Israël. — Le commencement, jusqu'à l'Exode, est d'après le jahviste et le deuxième

sera pour vous le premier des mois de l'année. Donnez cet ordre à toute l'assemblée d'Israël : « Que, le dixième jour de ce mois, chacun prenne une pièce du menu troupeau, par famille, une pièce de menu troupeau par maison. Si une maison était trop peu nombreuse pour une pièce de menu troupeau, on la prendrait en commun avec le proche voisin, selon le nombre des personnes. On fera le calcul de l'agneau d'après ce que chacun peut manger.

« Il vous faudra une bête intègre, mâle, née dans l'année; vous choisirez parmi les agneaux ou parmi les chevreaux; et jusqu'au quatorze de ce mois vous les garderez; alors, toute la réunion d'Israël les égorgera entre les deux soirs; prenant ensuite du sang, on le mettra sur les deux poteaux, et sur le seuil de la porte des maisons où on mangera la bête. Cette nuit-là même, on mangera la chair, rôtie au feu; avec des pains sans levain et des herbes amères, on s'en nourrira. Vous ne goûterez rien cru ou cuit, ni aucunement bouilli à l'eau; mais seulement

élohiste souvent mêlés. — Vient le récit du départ de Ramsès et de Soukkoth, et une autre explication de la fête des azymes que celle donnée plus haut, dans ce même chapitre, par le premier élohiste. Les Hébreux, en quittant l'Égypte, n'avaient pas eu le temps de faire lever la pâte. — Les détails de la fin du chapitre concernant l'ordonnance de la Pâque sont d'après le premier élohiste.

Il y a dans ce chapitre XII de fréquentes répétitions marquant bien différents documents.

La courte prescription sur les premiers-nés qui est en tête du chapitre XIII est du premier élohiste. — Ce qui suit regardant les azymes, ou maççoth, est d'après le jahviste. — Il faut également lui attribuer les prescriptions sur les premiers-nés. L'élohiste au commencement du chapitre n'avait fait qu'énoncer la consécration du premier-né à Iahvé, sans indiquer comment elle devait avoir lieu.

rôti au feu, la tête avec les membres et l'intérieur. Au matin, il n'en restera plus rien. Ce qui en serait resté, le lendemain matin, devrait être consumé par le feu.

« Voici comment vous mangerez la bête, les reins ceints, vos sandales aux pieds, et vos bâtons à la main.

« Vous ferez le repas à la hâte. Ce sera une Pessah (Pâque) d'Iahvé. Je passerai, cette nuit-là, par le pays de Miçraïm, et je frapperai tout premier-né dans la terre d'Égypte, de l'homme jusqu'à la bête, et à tous les Élohim de Miçraïm je ferai justice, moi, Iahvé. Le sang sur les maisons par vous habitées vous servira de signe. En l'apercevant, j'irai outre. Et le fléau ne vous détruira pas quand je frapperai la terre de Miçraïm. De ce jour vous garderez la mémoire, faisant de lui une solennité d'Iahvé pour les générations à venir. Comme une institution perpétuelle vous célèbrerez cette fête. Pendant sept jours, vous mangerez des pains azymes; dès le premier jour, vous enlèverez le levain de vos maisons; quiconque mangerait du ferment, du premier jour au septième, serait retranché d'Israël. Le premier jour, ainsi que le septième, il y aura une convocation sainte; aucune œuvre en ce temps-là ne sera permise, si ce n'est seulement d'apprêter ce qui doit être mangé. Vous observerez ces azymes, car c'est en ce temps-là même que j'aurai fait sortir vos bandes de la terre de Miçraïm; vous garderez ces jours-là, pour vos générations, comme un établissement perpétuel.

« C'est le premier mois, le quatorzième jour au soir, que vous commencerez à manger des azymes, jusqu'au vingt et unième jour du même mois, le soir. Pendant sept jours, il n'y aura point de levain dans vos maisons, car quiconque mangerait du pain fermenté serait retranché de l'assemblée d'Israël, qu'il soit colon ou enfant du

pays. Vous ne goûterez point de ferment ; dans toutes vos demeures, vous mangerez des azymes. »

Mosché convoqua tous les anciens d'Israël, et leur dit : « Prenez, par famille, une pièce du menu troupeau, et immolez la Pessah. Vous faisant ensuite un bouquet d'ézob, vous le tremperez dans le sang du bassin. Vous mettrez du sang sur le linteau de la porte et sur les deux poteaux, et personne d'entre vous ne franchira jusqu'à demain le seuil de sa maison. Quand Iahvé passera pour frapper Miçraïm, et qu'il verra le sang sur le linteau et sur les deux poteaux, il ne s'arrêtera pas devant la porte, et ne permettra pas au destructeur d'entrer dans vos maisons pour vous atteindre. Vous observerez cela comme une loi pour vous et pour vos enfants à jamais. Lorsque vous aurez pénétré dans la terre qu'Iahvé vous donnera comme il l'a promis, vous garderez ce rite. Et si vos enfants vous demandent : « Quel est ce rite ? — C'est, « répondrez-vous, le sacrifice de Pessah, pour Iahvé, « quand celui-ci, frappant Miçraïm, passa devant les mai- « sons des Benê-Israël et les épargna. »

Alors le peuple s'inclina et fit le prosternement.

Les Benê-Israël allèrent accomplir ce qu'Iahvé avait ordonné à Mosché et à Aäron. Ainsi firent-ils. Il advint, au milieu de la nuit, qu'Iahvé frappa tout premier-né dans le pays de Miçraïm, depuis le premier-né de Pareö assis sur son trône, jusqu'au premier-né du prisonnier enclos dans le puits, et tous les premiers-nés des bêtes. Pareö s'étant levé, cette nuit, ainsi que tous ses gens et tout Miçraïm, il s'éleva dans le pays une immense clameur, car point de maison où il n'y eut de mort.

La nuit même, Pareö manda Mosché et Aäron, et leur dit : « Levez-vous, sortez du milieu de mon peuple, vous

et les Benê-Israël, et allez, selon votre désir, accomplir le rite d'Iahvé. Prenez aussi, comme vous l'avez demandé, votre menu troupeau et votre bétail; partez, et me bénissez même. »

Les Égyptiens s'empressèrent fort de renvoyer du pays les Israélites, « car, disaient-ils, nous allons tous mourir. » Alors le peuple emporta sa pâte, avant qu'elle fût fermentée, et, sur ses épaules, les vases où lève la farine, enveloppés dans les manteaux.

Les Benê-Israël avaient accompli toute la recommandation de Mosché ; ils avaient demandé aux Égyptiens des objets d'argent et d'or et des habits; Iahvé leur ayant fait trouver grâce aux yeux des Miçrites, ils les avaient dépouillés. Se mettant en marche, les Benê-Israël allèrent de Ramsès à Soukkoth, au nombre de six cent mille piétons vigoureux, sans compter les enfants. Avec eux monta aussi une foule nombreuse, ainsi que le menu troupeau, le bétail et un bien fort considérable.

Ils cuirent la pâte qu'ils avaient emportée de Miçraïm, et en firent des gâteaux azymes. Elle n'était point fermentée, parce qu'ils avaient été renvoyés d'Égypte sans avoir pu retarder leur départ et sans avoir ramassé de provisions. Le séjour que les Benê-Israël avaient fait en Égypte avait été de quatre cent trente ans; ce fut au bout des quatre cent trente ans, ce jour-là même, que toutes les bandes d'Iahvé sortirent de la terre de Miçraïm.

Cette nuit qu'Iahvé conserva les Benê-Israël, en les tirant du pays d'Égypte, tous les Benê-Israël la doivent observer en l'honneur d'Iahvé, dans toutes leurs générations.

Iahvé dit à Mosché et à Aäron : « Voici la règle de la Pessah : aucun étranger n'en mangera. Tout esclave acheté à prix d'argent et que vous aurez circoncis y

prendra part; le colon et le mercenaire n'en goûteront point. Dans une seule maison sera mangée la bête, sans qu'on puisse rien emporter de sa chair au dehors. Vous n'en briserez pas un seul os. Toute la réunion d'Israël fera la Pessah.

« Si vous avez parmi vous un colon qui veuille faire une Pessah d'Iahvé, qu'on lui circoncise tous ses mâles, et alors seulement il s'approchera pour la Pessah, comme un rejeton du pays; aucun homme ayant un prépuce n'en pourra manger. Il n'y aura qu'une même thora pour le rejeton du pays et pour celui qui vit parmi vous. Tous les Benê-Israël feront comme l'a ordonné Iahvé à Mosché et à Aäron. Ainsi se comporteront-ils. »

Ce fut ce jour-là même qu'Iahvé fit sortir du pays de Miçraïm les Benê-Israël, en bandes ordonnées.

XIII

Iahvé dit à Mosché (Moïse) et à Aäron : « Consacrez-moi tout mâle qui ouvre le ventre * parmi les Benê-Israël, soit homme, soit animal : il m'appartient. »

« Souviens-toi, dit Mosché au peuple, du jour que tu es sorti de Miçraïm (Égypte), de la maison des esclaves, et

* C'est-à-dire : tout mâle premier-né.

de ce que, par la puissance de sa main, Iahvé t'en a tiré. Qu'on ne mange pas de levain*, le jour de votre sortie, dans le mois d'Abib. Et quand Iahvé t'aura amené dans le pays du Kenaänite, du Hitthite, de l'Émorite, du Hivvite, du Ieboussite, qu'il a juré à tes pères de te donner, pays ruisselant de lait et de miel, tu accompliras ce rite, à pareil mois : sept jours tu mangeras des azymes, et le septième, ce sera une solennité d'Iahvé. Pendant sept jours on se nourrira d'azymes, et on ne verra ni ferment ni levain dans tout ton territoire.

« Alors tu diras à tes fils : « C'est à cause de ce que « Iahvé m'a fait lorsque je suis sorti de Miçraïm. » Ce sera comme un signe sur tes mains et comme une marque entre tes yeux, afin que la thora d'Iahvé repose dans ta bouche. C'est, en effet, d'une main puissante, qu'Iahvé t'a fait sortir de Miçraïm. Tu garderas cette règle, au temps fixé, d'année en année.

« Lorsque Iahvé t'aura conduit au pays du Kenaänite, comme il te l'a juré à toi et à tes pères, et qu'il te l'aura donné, tu consacreras à Iahvé tout ce qui ouvre le sein de la femme; tout premier produit de l'animal qui t'adviendra, savoir : les mâles, sera pour Iahvé. Mais le premier-né de l'âne, tu le rachèteras avec une pièce du menu troupeau; sinon, tu lui casserais la nuque. Tout premier-né d'homme parmi tes fils, tu le rachèteras aussi.

« Et quand plus tard ton fils t'interrogera en ces termes : « Qu'est cela ? » tu lui répondras : « C'est que Iahvé, par « la puissance de sa main, nous a tirés de Miçraïm, de la « maison des esclaves; et comme Pareö refusait de nous « renvoyer, Iahvé égorgea tous les aînés dans le pays de

* Il nous semble qu'ici la ponctuation doit être modifiée.

« Miçraïm, depuis l'aîné de l'homme jusqu'à celui de la « bête :

« C'est pourquoi je sacrifie à Iahve tout mâle qui ouvre le sein,
« Et je rachète tout premier-né de mes fils. »*

« Ce sera comme un signe sur tes mains et comme des bandelettes entre tes yeux. C'est par la puissance de sa main, en effet, que Iahvé t'a mené hors de Miçraïm. »

(Israël se dirige vers la Mer d'algue. Sa délivrance. Chant d'action de grâces)

Quand Pareö eut laissé partir le peuple, Élohim ne le conduisit pas dans le chemin du pays des Pelischtim, bien que ce fût le plus court, « car, disait Élohim, s'il voit la guerre, le peuple pourrait se repentir et retourner en Miçraïm. » Élohim dirigea donc les Hébreux vers

* Deux vers anciens sont ici rappelés par l'auteur.

le désert de l'Iam-Souph*; et, en bandes ordonnées, les Benê-Israël montèrent de la terre de Miçraïm.

Mosché avait pris avec lui les ossements d'Iosseph, car celui-ci avait adjuré en ces termes les Benê-Israël : « Quand Élohim vous visitera, vous ferez avec vous monter de ce pays mes ossements**. »

Après avoir quitté Soukkoth, les Hébreux campèrent à Étham, à l'extrémité du désert. — Devant eux, Iahvé marchait, le jour, en une colonne de nuée, pour les guider dans la route, et, la nuit, en une colonne de feu, pour les éclairer, de telle sorte qu'ils pouvaient cheminer et le jour et la nuit. Jamais ne s'écartait du peuple, pendant le jour, la colonne de nuée, ni, pendant la nuit, celle de feu.

XIV

Iahvé dit à Mosché (Moïse) : « Commande aux Benê-Israël de changer de direction et de camper à l'orient de Pi-hahiroth***, entre Migdol et la mer, devant Baal-

* L'Iam-Souph ou Mer d'algue. Ce n'est probablement pas la Mer Rouge, mais les marécages des environs de Peluse qui sont désignés par ce nom.

** Ce commencement est du deuxième élohiste. Ce qui suit jusqu'au chapitre XIV est du jahviste mêlé au deuxième élohiste, excepté peut-être la phrase : « Après avoir quitté Soukkoth... »

*** L'entrée aux gouffres.

Çephon; en face de ce lieu, vous établirez vos campements près de la mer *. Et si Pareö dit au sujet des Benê-Israël : « Ils sont égarés dans le pays; sur eux le « désert s'est fermé, » alors j'endormirai son cœur à tel point qu'il les poursuive, pour que de Pareö et de toute sa puissance je triomphe glorieusement, et que les Égyptiens sachent que je suis Iahvé. »

Les Benê-Israël obéirent à Moschê.

« Les Hébreux sont en fuite, annonça-t-on au roi de Miçraïm **. » Aussitôt le cœur de Pareö et de tous ses gens changea à l'égard du peuple : « Qu'avons-nous fait, s'écrièrent-ils, en laissant partir Israël, et en renonçant à son servage ! » Alors, ayant ordonné de lier son char, Pareö prit avec lui ses troupes. Il choisit six cents chars d'élite parmi tous les chars de Miçraïm ***, lesquels tous portaient des hommes de guerre ****.

Iahvé endurcit le cœur de Pareö, roi de Miçraïm, lequel

* Le commencement du chapitre XIV semble être la suite de la courte phrase : « Après avoir quitté Soukkoth... » et appartenir au premier élohiste.

** Un autre récit commence, d'après le deuxième élohiste et le jahviste.

*** Le texte porte : « et tous les chars de Miçraïm. » A la place de la conjonction *vav*, il semble que l'on doive lire soit la préposition *B*, soit la préposition *M*.

**** Des *schalischim*. On nomme ainsi des combattants de char, probablement parce qu'ils allaient trois par trois.

poursuivit les Benê-Israël*. Ceux-ci s'en allaient la main haute**. Se jetant après eux, les Miçrites les atteignirent dans leur campement au bord de la mer; il y avait tous les chevaux des chars de Pareö, ses cavaliers et ses archers. C'était à Pi-hahiroth, en face de Baal-Çephon.

A l'approche de Pareö, quand les Benê-Israël, levant les yeux, virent tout à coup Miçraïm dressé derrière eux, ils en furent fort épouvantés, et se mirent à implorer Iahvé***: « N'y avait-il donc pas de tombeaux en Miçraïm, crièrent-ils à Mosché, pour que tu nous aies emmenés mourir dans le désert? Pourquoi nous as-tu fait sortir d'Égypte? N'est-ce pas ce que nous t'avons dit en Miçraïm: « Laisse-nous servir les Égyptiens; mieux vaut « pour nous les servir que de périr dans le désert? » — Loin d'avoir peur, répondit Mosché au peuple, soyez fermes, et regardez le salut qu'Iahvé va opérer pour vous, en ce jour même. Ce que vous verrez aujourd'hui, vous et les Égyptiens (?), vous ne le reverrez plus jamais. Iahvé combattra pour vous; soyez en paix****. »

---

* Ceci se rattache au récit du premier élohiste coupé par l'intercalation du deuxième élohiste et du jahviste.

** C'est-à-dire: sans inquiétude; leurs mains ne défaillaient pas de crainte.

*** Récit jahviste de la crainte qui saisit les Israélites et du secours d'Iahvé qui leur est promis.

**** Ceci ne se rattache pas à ce qui précède et qui est du jahviste. C'est, semble-t-il, la suite du premier élohiste.

Iahvé parla ainsi à Mosché : « Pourquoi cries-tu vers moi ? Dis aux Benê-Israël de lever leur camp. Pour toi, étends en l'air ton bâton, penche ta main sur la mer et fends-la, pour que les Benê-Israël puissent, au milieu, passer à pied sec. Moi, j'endurcirai le cœur des Égyptiens, qui vous suivront dans les flots, et je triompherai glorieusement de Pareö, de toute son armée, de ses chars et de ses cavaliers. Par cette gloire que je tirerai de Pareö, de ses chars, de sa cavalerie, les Égyptiens verront bien que je suis Iahvé. »

L'ombre d'Iahvé, qui marchait en tête du camp d'Israël, changea de place et se mit à la suite des Israélites; la colonne de nuée* qui les précédait alla se dresser derrière eux. Elle se mit entre le camp de Miçraïm et celui d'Israël. Alors il y eut un nuage et de l'obscurité; puis la colonne éclaira les ténèbres**; aucune armée, pendant la nuit, ne put s'approcher de l'autre.

Mosché inclina la main vers la mer***; Iahvé la sou-

* La colonne de nuée est du jahviste et du deuxième élohiste, comme nous l'avons vu à la fin du chapitre précédent. C'est donc à cette double source qu'il faut rattacher ce fragment.

** Phrase fort obscure où un mot a dû être passé par le scribe. Les Septante traduisent : « Il y eut un nuage et de l'obscurité. La nuit vint, et les armées, pendant toute la nuit, ne se mêlèrent pas. » *La nuit vint* ressemble bien à un arrangement que le traducteur grec a fait subir au texte.

*** On distingue surtout dans ce morceau le premier élohiste, dont le rédacteur, dans sa narration un peu confuse, a souvent répété les phrases.

leva par un vent d'est, pendant toute la nuit, la dessécha et en fendit les eaux. Les Benê-Israël entrèrent à sec au milieu de la mer, les eaux leur présentant une muraille à droite et à gauche. Les poursuivant, les Égyptiens, tous les chevaux de Pareö, ses chars, ses cavaliers, entrèrent, à leur suite, au milieu de la mer.

Vers la veille du matin*, Iahvé, de la colonne de feu et de nuée, contempla le camp de Miçraïm, et y jeta l'effroi. Il enleva la roue des chars, de telle sorte qu'ils n'avançaient que péniblement. Les Égyptiens dirent : « Fuyons devant Israël, car Iahvé bataille pour lui contre Miçraïm. »

« Étends ta main sur la mer, dit Iahvé à Mosché, pour que les eaux reviennent sur Miçraïm, sur ses chars et ses cavaliers**. »

Et Mosché étendit la main sur la mer, qui, avant la venue du matin, rentra dans son niveau, les Égyptiens fuyant à l'encontre. Et Iahvé abîma les Miçrites au milieu des eaux. Les flots, revenant, couvrirent les chars, les cavaliers et toute l'armée de Pareö, qui étaient entrés

* On reconnaît facilement ici le jahviste mêlé au deuxième élohiste. — Il y avait trois veilles dans la nuit.

** Le récit du premier élohiste recommence. On le reconnaît à ses phrases.

à la suite des Israélites dans la mer; il n'en resta pas un seul.

Pour les Benê-Israël, ils avaient franchi la mer à pied sec, les eaux leur présentant une muraille à droite et à gauche.

Ainsi Iahvé sauva-t-il, ce jour-là, de la main de Miçraïm, Israël, qui put voir ses ennemis morts sur le rivage. Israël contempla la grande œuvre qu'Iahvé avait accomplie contre Miçraïm; aussi craignit-il Iahvé, et eut-il confiance en lui, ainsi que dans Mosché, son serviteur*.

XV

Mosché et les Benê-Israël entonnèrent ce chant à Iahvé; ils dirent :

*Je chanterai [un hymne] à Iahvé, parce qu'il est grand**.*
Le cheval et son cavalier il a enfoncés dans les eaux.

* Récit jahviste. — C'est seulement dans les morceaux jahvistes que Moïse s'appelle « serviteur d'Iahvé. »

** Cette poésie, pleine de force et de concision, suppose Jérusalem prise et le temple élevé sur sa colline. Par conséquent on ne la saurait placer avant l'époque de Salomon. Elle a dû être recueillie par le deuxième élohiste.

Ma force et mon chant, c'est Iah (Iahvé), et il est mon salut.
Il est mon El (Dieu), et je le glorifierai,
L'Élohim de mon père, et je l'exalterai.
Iahvé est un homme de guerre,
Iahvé est son nom.

Les chars du Pareö et son armée, il a fait descendre dans les eaux.
L'élite de ses chars à trois hommes est submergée dans la mer de Souph.
Les profondeurs les ont couverts.
Ils sont descendus dans les abîmes comme une pierre.

Ta droite, Iahvé, est magnifique dans sa force,
Ta droite, Iahvé, brise l'ennemi.
Par la grandeur de ta majesté, tu détruis tes adversaires.
Tu lances ta fureur, et elle les dévore comme la paille.

Au souffle de tes narines (colère) se sont amoncelées les eaux,
Comme un mur se sont tenus les courants,
Les abîmes se sont figés au cœur de la mer.
Il avait dit, l'ennemi : « Je poursuivrai, j'atteindrai;
Je partagerai les dépouilles ; mon désir sera comblé;
Je tirerai mon épée; ma main les exterminera. »
Tu as soufflé avec ton haleine, la mer les a ensevelis.
Ils ont plongé comme le plomb dans les eaux puissantes.

Qui est comme toi parmi les Élohim, Iahvé?
Qui est comme toi merveilleux en sainteté,
Terrible à louer,
Faisant des prodiges?

Tu as incliné ta droite, la terre les a engloutis.
Tu guides, dans ta bonté, ce peuple que tu as sauvé;
Tu le guides, dans ta force, vers ta demeure sainte (Kenaän).
Les peuples l'apprennent, ils tremblent.
La crainte saisit les habitants du pays philistin;
S'effraient également les allouphs (chefs) d'Édom;

Les vaillants de Moab sont pris de tremblement ;
Ils défaillent, tous les habitants de Kenaän,
Sur eux tombent la terreur et l'angoisse
A cause de la grandeur de ton bras ;
Ils sont immobiles comme la pierre,
Jusqu'à ce qu'ait passé ton peuple, Iahvé,
Jusqu'à ce qu'ait passé ce peuple que tu as acquis.

Tu les conduiras, et tu les planteras sur le mont de ton héritage,
Lieu dont tu as fait ton séjour, Iahvé,
Sanctuaire, ô Adonaï, qu'ont établi tes mains.

Iahvé régnera toujours et à jamais.

Les chevaux de Pareö avec ses cavaliers et ses chars sont entrés dans la mer, et sur eux Iahvé a fait revenir les flots. Mais les enfants d'Israël ont marché sur le sec au milieu de la mer*.

Miryam, la musicienne, sœur d'Aäron**, prit un tambourin dans la main ; à sa suite sortirent toutes les femmes, avec des tambourins, et des chœurs dansants. Miryam répétait le cantique :

Chantez Iahvé, parce qu'il est grand ;
Le cheval et son cavalier il a enfoncés dans la mer.

---

* Ceci n'appartient pas au chant. Ce sont des lambeaux de phrase du premier élohiste.

** On reconnaît dans ce fragment le deuxième élohiste.

(Voyage d'Israël jusqu'au désert de Sin)*

Emmenant Israël loin de la mer de Souph, Mosché (Moïse) le conduisit vers le désert de Schour. Ils y marchèrent trois jours sans trouver d'eau, puis atteignirent Mara, dont ils ne purent supporter les eaux parce qu'elles étaient amères. Aussi cet endroit s'appelle-t-il Mara (amertume). Alors le peuple, murmurant contre Mosché, s'écria : « Que boirons-nous? » Celui-ci implora Iahvé, lequel lui indiqua un bois, qu'il jeta dans les eaux pour les adoucir**.

Là aussi Iahvé lui imposa une prescription et une loi, et le fit passer par une épreuve. « Si tu écoutes, dit-il, la voix d'Iahvé, ton Élohim, que tu accomplisses ce qui est droit à ses yeux, que tu prêtes l'oreille à ses ordres, et que tu gardes toutes ses prescriptions, alors tous les maux dont j'ai accablé Miçraïm (Égypte) je ne te les imposerai pas, parce que je suis Iahvé, ton guérisseur. »

* Ce commencement est du deuxième élohiste mêlé au jahviste. On y distingue les locutions ordinaires de ces deux documents.

** Aujourd'hui encore dans ces parages le terrain est imprégné de natron. A certains moments les eaux salées s'y adoucissent. (Palmer, *The desert of the Exodus.)*

Ils atteignirent Êlim*, où il y avait douze fontaines et soixante-dix palmiers. Là, ils campèrent au bord des sources.

(Israël dans le désert de Sin)

XVI

Toute l'assemblée des Benê-Israël partit d'Êlim pour le désert de Sin, qui est entre Êlim et Sinaï**. C'était le quinzième jour du second mois, depuis la sortie de Miçraïm (Égypte). Toute la réunion des Benê-Israël murmura

* Très probablement du premier Élohiste. Êlim a été identifié par Palmer avec l'Ouad Gharandel actuel.

** Le fond de ce chapitre, où est racontée la vie d'Israël dans le désert de Sin, entre Êlim et le Sinaï, de même que le don de la manne, est du premier élohiste, auquel le rédacteur a mêlé quelques éléments jahvistes. Ainsi, l'intercalation de 27 à 30 : « Le septième jour, en effet, quelques-uns du peuple sortirent, » jusqu'à « Beth-Israël appela..., » est du jahviste. — Le verset 15 et le verset 31 se répètent, en disant que la rosée fut appelée *mane*. Le premier est du jahviste; le second, du premier élohiste.

contre Mosché et contre Aäron, dans le désert : « Que ne sommes-nous morts, leur dirent-ils, de la main d'Iahvé, dans le pays de Miçraïm, quand nous étions assis près de la marmite de viande, et que nous mangions des provisions jusqu'à la satiété! Vous nous avez menés dans le désert pour faire mourir de faim toute cette foule. »

Alors Iahvé dit à Mosché : « Je vais vous faire pleuvoir du ciel de la nourriture; le peuple ira en cueillir, chaque jour, la provision de la journée; — c'était pour savoir si le peuple marchait, ou non, dans ma thora (loi). — Mais le sixième jour, ils auront soin d'apporter le double de ce qu'ils avaient ramassé chaque autre jour. »

Là-dessus, Mosché et Aäron dirent à tous les Benê-Israël : « Ce soir, vous saurez que c'est Iahvé qui vous a tirés de la terre de Miçraïm; et demain matin, vous verrez la gloire d'Iahvé, parce qu'il a entendu vos murmures contre lui; mais nous, pourquoi murmurez-vous contre nous? »

Mosché dit encore : « [Vous verrez la gloire d'Iahvé], en ce qu'il vous donnera, le soir, de la viande à manger; et des provisions, le matin, pour vous rassasier, car il a entendu les murmures que vous avez proférés contre lui. Nous, qui sommes-nous? Ce n'est pas contre nous que vous avez murmuré, mais contre Iahvé. » — « Voici ce que tu feras savoir, dit Mosché à Aäron, à toute l'assemblée des Benê-Israël : « Présentez-vous devant Iahvé, car « il a entendu vos murmures. » Pendant qu'Aäron parlait à la réunion des Benê-Israël, ceux-ci, se tournant vers le désert, virent tout à coup la gloire d'Iahvé qui apparaissait dans la nuée.

« J'ai entendu, dit Iahvé à Mosché, les murmures des Benê-Israël; parle-leur ainsi : « Entre les deux soirs, vous « mangerez de la viande; et, le matin, vous vous rassa-

« sierez de pain ; vous saurez par là que je suis Iahvé, « votre Élohim. »

Le soir, il s'éleva des cailles qui couvrirent le camp ; et le matin, il y avait une couche de rosée tout autour du camp ; quand cette couche de rosée fut montée, voici sur la face du désert une petite chose hérissée, comme le givre sur le sol. Les Benê-Israël, ce voyant, se dirent les uns aux autres : « Qu'est ceci ? » Ils ignoraient en effet ce que c'était. — « C'est, répliqua Mosché, le pain qu'Iahvé vous envoie à manger. Voici ce qu'ordonne Iahvé : « Ramassez-en chacun ce qu'il lui en faudra pour « manger ; prenez-en chacun pour ce qui habite dans la « tente, un omer* par tête, selon le nombre des per- « sonnes. »

Ainsi firent les Benê-Israël ; ils recueillirent une grande ou une petite provision. Mesurant avec le omer, il advint que celui qui en avait pris beaucoup n'en avait pas trop, et que celui qui en avait pris peu n'en manquait pas. Chacun en avait cueilli selon son besoin.

Mosché leur dit : « Qu'il n'en reste point jusqu'au len- demain matin ! » Mais, n'écoutant pas Mosché, quelques- uns en gardèrent jusqu'au lendemain matin ; alors cela fourmilla de vers et jeta une mauvaise odeur. Mosché s'irrita contre eux.

Chaque matin, chacun faisait sa provision pour sa nourriture ; mais quand le soleil brûlait, cela fondait aus- sitôt. Cependant, le sixième jour, on cueillit le double de nourriture, deux omers par personne. Alors tous les nassis de la réunion vinrent l'apprendre à Mosché, qui leur répondit : « C'est ce qu'a ordonné Iahvé ; demain, ce

* Le omer, mesure de capacité pour les grains, valait 2 litres 937.

sera repos, ce sera sabbat saint d'Iahvé; aussi ce que vous avez à cuire, faites-le cuire; ce que vous avez à faire bouillir, faites-le bouillir; ce qu'il y aura de surplus, mettez-le en réserve jusqu'à demain matin. »

Ils le conservèrent jusqu'au matin, comme Mosché l'avait ordonné, sans mauvaise odeur et sans qu'il y eût de vers.

« Mangez-le aujourd'hui, dit Mosché, car c'est jour de sabbat d'Iahvé, et vous n'en trouveriez pas dans la campagne. Six jours vous en ramasserez, mais il n'y en aura point le septième jour de sabbat d'Iahvé. »

Le septième jour, en effet, quelques-uns du peuple sortirent pour faire la provision, mais ne trouvèrent rien.

« Jusques à quand, dit Iahvé à Mosché, répugnerez-vous à garder mes préceptes et ma thora? Si Iahvé vous a imposé un sabbat, il vous a, en revanche, le sixième jour, donné la nourriture pour deux jours. Restez chacun à sa place; que personne n'en sorte le septième jour. »

Ainsi, le septième jour, le peuple fit le sabbat.

Beth-Israël * appela cette nourriture man. C'est comme une semence de coriandre, pour la blancheur; et pour le goût, comme un gâteau de miel.

« Voici ce qu'ordonne Iahvé, dit Mosché : « Plein un « omer en sera conservé pour vos générations futures, « afin qu'elles voient le pain que je vous ai fait manger « dans le désert, après vous avoir tirés de la terre de Miç- « raïm. » — Prends un vase, dit encore Mosché à Aäron, et mets-y plein un omer de man, que tu dépo-

* La maison d'Israël, ou le peuple d'Israël.

seras devant Iahvé, pour être conservé à vos descendants. »

Comme Iahvé l'avait commandé à Mosché, Aäron posa la man devant le témoignage, pour y être conservée.

Les Benê-Israël mangèrent la man, pendant quarante ans jusqu'à leur entrée dans la terre habitée. Ils s'en nourrirent jusqu'à leur arrivée aux confins de la terre de Kenaän. — Le omer est la dixième partie de l'épha *.

XVII

Toute la réunion des Benê-Israël s'éloigna par étapes, du désert de Sin, d'après l'ordre d'Iahvé. Ils campèrent à Refidim, où il n'y avait point d'eau à boire pour le peuple **.

Sur cela, celui-ci se mit à quereller Mosché, lui disant : « Donne-nous de l'eau, que nous buvions ***. — Pour-

* Cette explication doit être une note introduite dans le texte.

** Cet alinéa est du premier élohiste.

*** Ce passage, jusqu'à : « Amaleq vint lutter avec Israël..., » est du deuxième élohiste et du jahviste.

quoi, répondit Mosché, entrez-vous en dispute avec moi? Pourquoi tentez-vous Iahvé? »

Là donc, le peuple, dévoré de soif, murmura contre Mosché : « Pourquoi, disait-il, nous as-tu tirés de Miçraïm, pour nous faire mourir de soif, nous, nos enfants et nos troupeaux? » — « Comment me comporter avec ce peuple? cria Mosché à Iahvé; peu s'en faut qu'ils ne me lapident. — Poursuis sans lui ton chemin, répliqua Iahvé, après avoir pris avec toi des anciens d'Israël; saisissant dans ta main le bâton avec lequel tu as frappé le fleuve, va-t'en. Je me tiendrai en face de toi, sur le rocher du Horeb. Tu frapperas le rocher, pour qu'il en jaillisse des eaux dont le peuple pourra boire. »

Ainsi fit Mosché, devant les anciens d'Israël. Il nomma ce lieu Massa* et Meriba**, à cause de la contestation des Benê-Israël, et parce qu'ils avaient tenté Iahvé en disant : « Iahvé est-il au milieu de nous, oui ou non? »

Amaleq vint lutter avec Israël, à Refidim***. Mosché dit à Ieöschoua (Josué) : « Choisis des hommes, et va combattre Amaleq. Demain, je me tiendrai sur la colline, portant dans ma main le bâton d'Élohim. »

Ieöschoua obéit à Mosché, et alla combattre Amaleq. Mosché, Aäron et Hour montèrent au sommet de la colline. Tant que Mosché tenait la main levée, Israël l'empor-

* *Massa,* épreuve. Les Septante ont lu un *vav,* massa et meriba.

** Contestation.

*** Ceci est du deuxième élohiste.

tait; mais quand il laissait reposer sa main, c'était Amaleq. Comme les mains de Mosché s'appesantissaient, on mit une pierre pour qu'il s'y posât; il s'assit dessus, et Aäron et Hour, de chaque côté, soutenaient ses mains, si bien qu'elles se tinrent fermes jusqu'au coucher du soleil. Ieöschoua triompha de Amaleq et de son peuple, au tranchant de l'épée.

Alors Iahvé dit à Mosché : « Écris cela, comme souvenir, dans le livre, et le raconte aux oreilles d'Ieöschoua; car je veux effacer la mémoire de Amaleq de dessous le ciel. »

Mosché bâtit un autel, qu'il appela Iahvé-Nissi*. « La main, dit-il, au trône d'Iah! Guerre d'Iahvé contre Amaleq d'âge en âge! »

XVIII

Ithro (Jéthro), cohène (prêtre) de Midian, beau-père de Mosché, apprit tout ce qu'Élohim avait fait pour Mosché et pour Israël, son peuple**; il sut qu'Iahvé avait

* Iahvé mon étendard.

** Le récit qui suit est du jahviste mêlé avec le deuxième élohiste.

tiré Israël de Miçraïm. Ithro, beau-père de Mosché, prit Çippora, femme de Mosché — que celui-ci avait renvoyée, — et les deux fils de Çippora, dont l'un s'appelait Guéreschom, — « car, avait-il dit, je suis colon dans une terre étrangère. » — L'autre se nommait Éliézer, — « car l'Élohim de mon père m'a été en aide et m'a arraché à l'épée de Pareö. »

Ithro, beau-père de Mosché, avec la femme et les enfants de celui-ci, le vint trouver au désert, où il campait, à la montagne d'Élohim. « Moi, Ithro, ton beau-père, lui dit-il, je suis venu vers toi avec ta femme et ses deux fils. » Mosché, sortant au-devant de son beau-père, se prosterna et le baisa. Ils se demandèrent l'un à l'autre des nouvelles de leur santé; puis ils entrèrent dans la tente.

Mosché raconta à son beau-père tout ce qu'Iahvé avait fait à Pareö et à Miçraïm, à cause d'Israël, toutes les difficultés qu'il avait trouvées lui-même sur la route et dont Iahvé l'avait délivré. Il se réjouit, Ithro, de tout ce qu'Iahvé avait accompli de bien pour Israël, et de ce qu'il l'avait tiré de la main de Miçraïm. « Béni soit Iahvé, s'écria-t-il, qui vous a délivrés de la main de Miçraïm et de la main de Pareö, qui a délivré le peuple de la main des Égyptiens! Je sais maintenant qu'il est grand, Iahvé, plus que tous les Élohim; car là même où ils ont montré de l'insolence, il les a dominés. »

Ithro, beau-père de Mosché, offrit un holocauste et des sacrifices à Élohim; puis Aäron et tous les anciens d'Israël vinrent, avec le beau-père de Mosché, manger leur part de provisions devant Élohim.

Le lendemain, Mosché s'assit pour rendre la justice au peuple, et le peuple se tint debout, près de Mosché, du

matin jusqu'au soir. Voyant la conduite de Mosché avec le peuple, le beau-père du prophète lui dit : « Comment donc te comportes-tu envers la nation? Pourquoi es-tu seul assis, et tout le reste se tient-il debout près de toi, du matin au soir? — C'est que le peuple, répondit Mosché, me vient trouver pour interroger Élohim. Quand il y a une affaire, on arrive pour que je prononce entre les deux parties, et que je fasse connaître les statuts d'Élohim et sa thora. — Ce n'est pas bon, ce que tu fais, dit son beau-père à Mosché ; tu y succomberas, aussi bien que ce peuple qui est avec toi. Car c'est pour toi une trop lourde tâche, tu ne pourras pas l'accomplir seul. Écoute-moi maintenant, je te veux donner un conseil : — Qu'Élohim soit avec toi ! — Tiens-toi sans doute pour le peuple devant Élohim, apportant toutes les causes à Élohim, l'instruisant des statuts et de la thora, et lui indiquant le chemin où il doit marcher, et l'œuvre qu'il doit accomplir. Mais parmi le peuple tu aviseras des hommes vaillants, craignant Élohim, des hommes fermes, ennemis du luxe, et tu en feras des sars (chefs) de mille, des sars de cent, des sars de cinquante, et des sars de dix hommes. En temps ordinaire, ils jugeront le peuple ; toutefois quand il surgira quelque grande affaire, ils te la présenteront ; mais c'est à eux que ressortira tout mince litige. Rends-toi ainsi la charge plus légère, et qu'ils la portent avec toi. Si tu fais cela, Iahvé te dirigera de façon que tu puisses te tenir debout, et que ce peuple parvienne heureusement à son lieu *. »

Mosché, écoutant son beau-père, se conforma à tous ses avis. Il choisit dans Israël des hommes vaillants, les

* Voilà une organisation judiciaire purement idéale et qui n'a jamais fonctionné en Israël.

établit chefs du peuple, sars de mille, sars de cent, sars de cinquante, et sars de dix hommes. Ils jugèrent la nation en tout temps, mais présentèrent à Mosché toute affaire difficile ; quant aux menues causes, ils en décidaient.

Après quoi, Mosché laissa partir son beau-père, qui s'en retourna dans son pays.

(Don de la Loi)*

XIX

Le troisième mois, jour pour jour, après leur sortie de la terre de Miçraïm, les Benê-Israël entrèrent dans le

* Les chapitres XIX, XX, XXI, XXII, XXIII et une partie de XXIV, jusqu'au verset 11 : « Monte vers moi sur la montagne, dit Iahvé à Moschè...,» constituent un véritable livre séparé, que l'on pourrait appeler le *Livre de la Loi*, et qui est mêlé d'une partie narrative. Ici, rien de sacerdotal. Des laïques même y semblent appelés à offrir l'holocauste, comme on le voit dans les dernières lignes, au chapitre XXIV. Ce sont des préceptes sociaux et moraux, d'une parenté évidente avec le Deutéronome.

Excepté peut-être les lignes du chapitre XIX annonçant l'entrée dans le Sinaï, rien donc ne saurait appartenir au premier élohiste lévitique et sacerdotal. Tout porte la marque d'un temps ayant précédé le développement du sacerdoce et de ses rites. Le plus ancien auteur, le deuxième élohiste, est, au moins pour la narration, la source principale où a puisé le rédacteur. — *Le Livre de l'Alliance*, mentionné au chapitre XXIV, commence au chapitre XX, après le Décalogue.

Le jahviste qui s'est servi du deuxième élohiste, dont on le distingue souvent avec tant de difficulté, s'accuse à certaines redondances, à des répétitions inutiles du chapitre XIX et du chapitre XXIV. La partie législative lui appartient.

désert de Sinaï. Quittant Refidim, ils atteignirent le désert, de Sinaï et y campèrent. Israël stationna là, en face de la montagne, tandis que Mosché monta vers Élohim. De la montagne, Iahvé lui parla en ces termes : « Dis à Beth-Iaäqob * et annonce aux Benê-Israël : « Vous avez vu ce « que j'ai fait aux Égyptiens, et comment je vous ai por-« tés sur des ailes d'aigle pour vous amener jusqu'à moi. « Maintenant, si vous écoutez ma voix et si vous gardez « mon alliance, vous serez pour moi, le maître de toute « la terre, ma propriété particulière parmi tous les « peuples. Vous me serez un royaume de cohènes (prêtres) « et une nation sainte. » Voilà ce que tu diras aux Benê-Israël. »

Mosché, étant venu convoquer les anciens d'Israël, leur fit part des paroles qu'Iahvé lui avait ordonné de répéter. Sur ce, tout le peuple répondit d'une voix unanime : « Tout ce qu'Iahvé a dit, nous le ferons. »

Mosché rapporta les mots du peuple à Iahvé : « Voici que moi, dit Iahvé à Mosché, je vais te venir trouver dans l'obscurité d'un nuage, afin que le peuple entende ma conversation avec toi, et qu'il te donne à jamais sa confiance. »

Mosché répéta à Iahvé les paroles du peuple : « Va vers lui, dit Iahvé, et le sanctifie aujourd'hui et demain. Qu'ils lavent leurs vêtements. Que, le troisième jour, ils soient prêts, car, le troisième jour, Iahvé descendra sur la montagne de Sinaï, aux yeux de tout le peuple. Tout autour tu assigneras des limites aux Benê-Israël, en leur disant : « Gardez-vous de gravir la montagne et de tou-« cher à sa base. » Quiconque la touchera, mourra. On ne

* La maison de Jacob, ou d'Israël.

posera pas la main sur lui *, mais il sera lapidé ou percé de flèches; que ce soit une bête ou un homme, on ne le laissera pas vivre. C'est quand on sonnera de la trompette qu'il sera permis de gravir la montagne. »

Moscheé descendit de la hauteur vers le peuple, le sanctifia; puis ils lavèrent leurs vêtements. « Soyez prêts pour le troisième jour, leur dit Moscheé, et n'approchez d'aucune femme. »

Le troisième jour, au matin, il y eut des voix et des éclairs; un épais nuage pesait sur la montagne; le bruit de la trompette éclata avec violence, si bien que trembla toute la foule qui était dans le camp. Moscheé fit sortir le peuple du camp, au-devant d'Élohim; ils se tinrent aux pieds de la montagne. Le Sinaï n'était que fumée, Iahvé y étant descendu en forme de flammes: c'était comme la fumée d'une fournaise; et toute la montagne était prise de grands tremblements.

De plus en plus fort résonnait et éclatait la voix de la trompette. Moscheé parlait, Élohim lui répondait dans les tonnerres.

Iahvé descendit sur la cime du Sinaï et appela, vers le sommet de la hauteur, Moscheé, qui y monta. « Descends, lui dit Iahvé, et ordonne au peuple de ne pas se précipiter pour me voir; sinon, il en mourrait un grand nombre. Les cohènes qui s'approchent d'Iahvé doivent aussi se sanctifier, dans la crainte qu'Iahvé ne se jette sur eux. — Le peuple, dit Moscheé à Iahvé, ne peut gravir la montagne de Sinaï, puisque tu nous l'as interdit en disant: « Trace une frontière autour de la montagne, « et rends-la sacrée. » — Descends, lui répliqua Iahvé, et

* C'est-à-dire: on ne franchira pas l'enceinte pour aller le saisir.

remonte avec Aäron ; mais que les cohènes et le peuple ne se portent pas vers Iahvé, dans la crainte qu'il ne fasse irruption sur eux. » Descendant auprès du peuple, Moschè lui dit : *...

XX

Voici toutes les paroles que prononça Élohim ** :

« C'est moi qui suis Iahvé, ton Élohim, qui t'ai tiré de la terre de Miçraïm (Égypte), de la maison des esclaves. Tu n'auras point d'autres Élohim devant moi. Tu ne te feras ni sculpture, ni image de ce qui est aux cieux, en haut, ou de ce qui est sur la terre, en bas, ou dans les eaux plus profondes que la terre, pour te prosterner devant elles et leur rendre un culte. Car c'est moi qui suis Iahvé, ton

* Il y a ici, dans le texte, une lacune. Iahvé apparaît, en cet endroit, comme une sorte de dieu de la foudre.

** Le Décalogue.

Élohim, un El (Dieu) impitoyable, poursuivant l'iniquité des pères dans leurs fils, pour la châtier, jusqu'à la troisième et à la quatrième génération, et donnant ma faveur, jusqu'à la millième, à ceux qui m'aiment et qui gardent mes ordres.

« Tu n'élèveras pas le nom d'Iahvé, ton Élohim, pour le mensonge, car Iahvé ne traitera point comme innocent celui qui prononcera son nom pour le mensonge.

« Rappelle-toi le jour du sabbat pour le sanctifier. Pendant six jours, tu travailleras et feras toute ton œuvre. Mais le septième jour du sabbat d'Iahvé, ton Élohim, tu n'accompliras rien de ton labeur, ni toi, ni ton fils, ni ta fille, ni ton esclave mâle ou femelle, ni quelque bête de ton troupeau, ni ton colon qui est à tes portes. C'est en six jours, en effet, qu'Iahvé a fait les cieux, la terre, la mer, et tout ce qu'ils contiennent, mais il s'est reposé le septième. C'est pourquoi Iahvé a béni le jour du sabbat, et l'a consacré.

« Honore ton père et ta mère, afin que tes jours se prolongent sur le sol que te donne Iahvé, ton Élohim.

« Ne tue point.

« Ne fais point d'adultère.

« Ne dérobe point.

« Ne te lève point contre ton compagnon en qualité de faux témoin.

« Ne désire point la maison de ton voisin. Ne désire ni sa femme, ni son esclave mâle ou femelle, ni son bœuf, ni son âne, ni rien qui soit à lui. »

Devant les tonnerres, les flammes, la voix de la trompette, la montagne pleine de fumée, le peuple était pris de tremblement à ce spectacle, et se tenait à distance : « Parle-nous, toi, disaient-ils à Mosché, nous t'entendrons. Mais qu'Élohim ne nous parle pas, de peur que nous mourions! — Ne craignez point, répondit Mosché au peuple, car c'est pour vous éprouver qu'Élohim est venu, et pour que vous ayez devant vous sa crainte, afin de ne plus pécher. »

Le peuple se tint éloigné, et Mosché s'approcha des ténèbres où était Élohim. « Voici, lui cria Iahvé, ce que tu diras aux Benê-Israël : « Vous avez vu que des cieux, « je vous ai parlé*. En dehors de moi, vous ne vous ferez « ni Élohim d'argent, ni Élohim d'or. Vous m'élèverez un « autel de terre, sur lequel vous offrirez vos holo- « caustes et vos sacrifices pacifiques, votre menu « troupeau et votre bétail. Partout où je ferai invoquer « mon nom**, je viendrai à vous pour vous bénir. Si toute- « fois vous me voulez bâtir un autel de pierre, que ce ne « soit point en pierre taillée, car en brandissant votre fer « sur elle, vous la profaneriez. Vous ne monterez pas « par des gradins sur mon autel, dans la crainte de décou- « vrir votre nudité. »

* Ici commence le *Livre de l'Alliance,* nommé au chapitre XXIV.

** C'est-à-dire : partout où j'accepterai qu'il y ait un lieu du culte.

XXI

« Voici les lois que tu * mettras sous leurs yeux :

« Si tu acquiers un esclave hébreu, pendant six ans il servira; mais, la septième année, il sortira libre, sans se racheter. S'il est venu seul, seul il sortira; si mari d'une femme, sa femme partira avec lui. Si son maître lui a donné une femme, et que celle-ci ait enfanté des fils ou des filles, la femme et ses enfants appartiendront au maître, et lui sortira seul. Mais si l'esclave dit : « J'aime « mon maître, ma femme et mes fils; je ne partirai pas, » le maître le fera venir près d'Élohim, et, l'approchant de la porte ou du poteau, il lui percera l'oreille avec un poinçon, de telle sorte qu'il sera son esclave à jamais.

« Quand un père vend sa fille comme servante, celle-ci ne saurait s'en aller comme les autres esclaves. Déplaît-elle à son maître qui se l'était choisie, qu'il la fasse racheter; à l'étranger il ne pourra pas la vendre, parce qu'il a manqué à ses engagements envers elle. L'a-t-il destinée à son fils, il lui fera le droit des filles. — S'il en prend une autre, qu'il ne retranche rien à la première ni

* C'est Iahvé qui parle à Mosché.

de sa viande, ni de son vêtement, ni de ses plaisirs conjugaux (?). Lui refuserait-il l'une de ces trois choses, elle pourrait se retirer gratuitement, sans donner d'argent.

« Un homme en frappe-t-il un autre à mort, qu'il meure lui-même; mais s'il n'a rien prémédité et qu'Élohim ait posé la victime sous sa main, je t'établirai * un endroit où il se puisse réfugier. Si quelqu'un pousse la scélératesse contre son compagnon jusqu'à le tuer dans un guet-apens, de mon autel même tu l'arracheras pour le faire mourir.

« Qui frappe son père et sa mère mourra.

« Celui qui dérobe un homme et le vend, ou celui entre les mains de qui cet homme est trouvé, doit mourir.

« Il mourra, celui qui maudit son père ou sa mère.

« Lorsque, dans une dispute entre deux hommes, l'un des deux frappe l'autre avec une pierre ou avec le poing, de telle sorte qu'il n'en meure pas, mais tombe au lit, si le blessé se relève et peut se promener dehors appuyé sur son bâton, celui qui l'aura frappé sera innocent; mais il lui payera son repos et ses remèdes.

« Si quelqu'un frappe avec le bâton son esclave mâle ou femelle, de façon qu'il expire sous sa main, on en tirera vengeance. Mais s'il vit encore un jour ou deux, il ne sera point vengé; car c'est l'argent du maître.

« Si, dans une rixe, des hommes atteignent une femme enceinte, de façon à faire sortir son fruit, mais sans autre dommage, ils seront punis, à la demande toutefois du mari de la femme, d'une amende réglée par des arbitres. Mais s'il y avait d'autre dommage, vie pour vie, œil pour

* *Te*, c'est le peuple à qui s'adresse Iahvé.

œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, plaie pour plaie, blessure pour blessure, meurtrissure pour meurtrissure.

« Quelqu'un frappe-t-il l'œil de son esclave mâle ou femelle, de façon à le lui faire perdre, il lui donnera la liberté en échange de son œil. S'il casse une dent à son esclave mâle ou femelle, il lui donnera encore la liberté en échange de la dent.

« Si un bœuf frappe de sa corne un homme ou une femme, et que la victime meure, le bœuf sera lapidé et l'on ne mangera pas sa chair. Mais le maître de l'animal ne sera pas coupable. Cependant si, précédemment, le bœuf s'était montré dangereux, et que son maître, bien qu'informé, ne l'ait pas surveillé, l'animal, s'il tue un homme ou une femme, sera lapidé; et son maître, mis à mort. Convient-on d'une rançon avec le maître, il donnera comme rachat de sa vie ce qui lui sera fixé. Si c'est un fils ou une fille qui a été frappé, on suivra les mêmes règles. Si c'est un esclave mâle ou femelle que le bœuf a atteint, on donnera à son maître trente sicles d'argent, et l'animal sera lapidé.

« Si quelqu'un ouvre une citerne, ou en creuse une sans la couvrir, un bœuf ou un âne venant à y tomber, le possesseur de la citerne dédommagera le maître de l'animal; celui-ci toutefois lui appartiendra.

« Si le bœuf de quelqu'un vient à frapper celui du voisin jusqu'à le tuer, ils vendront le bœuf vivant ainsi que le bœuf mort, et partageront la moitié du prix. Ou bien si l'homme a su que son bœuf frappait, hier et avant-hier, et qu'il ne l'ait pas surveillé, il donnera son bœuf à la place, et le mort lui appartiendra.

« Qui dérobe un bœuf ou un mouton, le tue ou le vend,

donnera en échange du bœuf cinq pièces de bétail, et quatre du petit troupeau en échange du mouton.

XXII

« Si le voleur pris en flagrant délit d'invasion nocturne est frappé, et qu'il en meure, point de sang pour lui. Mais si le soleil est levé, il y a homicide. — Le voleur doit payer; s'il ne le peut, il sera vendu, en échange de son vol. Si l'objet volé est encore dans sa main, soit bœuf, soit âne, soit brebis, vivants, il en rendra le double.

« Si quelqu'un paît des bêtes dans un champ ou dans une vigne et les laisse aller paître dans un autre champ, du meilleur de son champ et du meilleur de sa vigne il compensera le dommage. Un feu éclate-t-il et gagne-t-il des épines sèches pour de là consumer des blés en gerbes ou en pied ou détruire des champs, il payera la perte, celui qui aura allumé l'incendie.

« Quelqu'un donne-t-il à un autre de l'argent ou des objets à garder; si on les vole dans la maison du dépositaire, le voleur, une fois découvert, en doit restituer le double. Mais si on ne trouve pas le voleur, le maître de la maison s'approchera d'Élohim pour jurer qu'il n'a pas mis la main sur le bien de son compagnon.

« Pour tout objet de délit, soit bœuf, soit âne, soit brebis, soit manteau, soit chose perdue, dont quelqu'un dit : « C'est cela, » le litige des deux parties viendra devant Élohim. Celui qu'Élohim déclare coupable rendra le double à son compagnon.

« Si quelqu'un donne à garder à son ami un âne, ou un bœuf, ou une brebis, ou n'importe quelle bête, et que celle-ci meure, ou soit brisée dans un membre ou emmenée sans que personne l'ait vue, le serment d'Iahvé interviendra entre les deux parties, pour qu'on sache si le gardien de l'animal n'a point porté la main sur la bête ; le propriétaire s'en contentera, sans recevoir de compensation. Mais si la bête a été volée chez le gardien, il la payera au maître. A-t-elle été déchirée par une bête féroce, il l'apportera en témoignage et ne compensera point ce qui a été déchiré. — Si quelqu'un emprunte à son voisin un animal, et que celui-ci se casse un membre ou périsse, en l'absence du maître, il y aura compensation. Mais si le maître était présent, la compensation n'aura pas lieu. — La bête a-t-elle été louée, elle rentre dans les conditions du louage.

« Quelqu'un séduit-il une vierge, non encore fiancée, et couche-t-il avec elle, il donnera le *moâr** et la prendra pour femme. Mais si le père de la jeune fille refuse de la lui donner, il paiera en argent le *moâr* des vierges.

« Tu ne permettras pas de vivre à une sorcière. Quiconque aura couché avec une bête mourra.

« Qui sacrifiera à des Élohim autres que le seul Iahvé sera voué à l'extermination.

* Le *moâr* est l'argent ou le bien que le mari apporte à son épouse et avec lequel il l'obtient.

« Vous ne foulerez ni n'affligerez le colon, car vous avez été colons dans la terre de Miçraïm. Vous n'opprimerez aucune veuve ni aucun orphelin. Si vous les opprimez et qu'ils crient vers moi, j'écouterai leur clameur, ma colère s'allumera, et je vous tuerai par le glaive, de sorte que vos femmes deviendront veuves et vos enfants orphelins.

« Si tu prêtes de l'argent à mon peuple, à un indigent qui vit près de toi, tu ne feras pas avec lui l'usurier, et n'exigeras point de lui d'intérêt. Prends-tu en gage le manteau de ton prochain; avant le coucher du soleil tu le lui rendras. Il n'a point, en effet, d'autre couverture, d'autre manteau pour sa nudité; avec quoi se coucherait-il? Il crierait vers moi, et je l'écouterais, car je suis miséricordieux.

« Tu ne déprécieras pas Élohim; et le nassi (conducteur) de ton peuple, tu ne le maudiras pas.

« Tu ne différeras pas de me donner de ta plénitude et de ton liquide *. Tu me donneras encore l'aîné de tes fils. Ainsi feras-tu pour ton bétail et pour ton menu troupeau; sept jours le petit sera avec sa mère, et, le huitième, tu me le livreras.

« Vous serez pour moi des hommes consacrés; aussi, la chair déchirée dans les champs, vous ne la mangerez pas, mais vous la jetterez aux chiens.

* Sans doute : de ta récolte en vin et en huile.

XXIII

« N'élève pas de bruit de mensonge. Ne prête point la main au méchant pour être un témoin de violence.

« Ne va point où va la multitude pour accomplir le mal. Dans un procès, garde-toi, en rendant témoignage, de te guider sur le nombre pour faire fléchir la justice. Tu ne favoriseras point le pauvre * dans son litige.

« Si tu rencontres le bœuf de ton ennemi, ou son âne égaré, ramène-le-lui. — Apercevez-vous l'âne de votre adversaire couché sous sa charge, garde-toi** de passer outre, mais aide ton ennemi à le relever***. Tu n'infléchiras pas le droit de tes pauvres dans leurs procès.

« De toute parole mensongère éloigne-toi. Ne tue pas

* Au lieu de *Dal* pauvre, quelques-uns prétendent qu'il faudrait lire *Gadol* grand : « tu ne favoriseras point le grand, etc. » Cependant, *pauvre,* lu aussi par les Septante, peut être exact. On recommande au témoin de ne point se laisser influencer par quelque émotion populaire.

** A tout moment, le nombre des pronoms change.

*** Le verbe *azab* a dû être répété plusieurs fois par erreur. J'ai ici adopté les Septante, dont le sens est évidemment le seul possible.

l'innocent et le juste, car moi, je ne justifierai pas le pervers. — Tu ne recevras point de présent, car le présent aveugle ceux qui voient clair, et perd les causes justes.

« N'opprime pas l'étranger, car tu connais l'âme de l'étranger, ayant été colon dans la terre de Miçraïm.

« Pendant six années, tu ensemenceras ta terre, et en récolteras le produit. Mais la septième, tu laisseras et abandonneras la récolte aux pauvres de ton peuple, pour qu'ils s'en nourrissent ; le reste sera la proie de la bête des champs. Ainsi feras-tu pour ta vigne et pour tes oliviers.

« Tu accompliras ton travail pendant six jours, mais, le septième, tu t'arrêteras, afin que se reposent ton bœuf, ton âne, et que respirent le fils de ta servante et le colon.

« Tout ce que je vous ai dit, gardez-le; ne rappelez jamais le nom des autres Élohim. Qu'on ne l'entende pas dans ta bouche.

« Fais-moi trois solennités dans l'année.

« Sept jours, tu observeras la fête des azymes, mangeant des pains non fermentés, comme je te l'ai ordonné, au mois fixé d'Abib, parce que c'est en ce temps-là que tu es sorti de Miçraïm ; on ne paraîtra point, devant moi, les mains vides. — Puis viendra la fête de la moisson, des prémices de l'œuvre que tu as semée dans la campagne; enfin la solennité de la récolte, à la fin de l'année, quand tu recueilleras dans les champs le fruit de ton travail. Trois fois chaque année, tous les mâles se présenteront devant le maître Iahvé.

« Tu ne répandras pas près du pain fermenté le sang de mon sacrifice, et la graisse de ma solennité ne passera pas la nuit jusqu'au lendemain matin.

« Le commencement des prémices de ton sol, tu l'ap-

porteras à la maison d'Iahvé, ton Élohim. Tu ne feras pas cuire le chevreau avec le lait de sa mère *.

« Voici que moi, j'envoie devant toi mon maleäk, pour qu'il te garde dans le chemin, et pour qu'il t'amène au lieu que j'ai préparé. Sois sur tes gardes en sa présence et écoute sa voix; ne lui sois point rebelle, car il ne pardonnerait pas tes fautes, puisque mon nom est en lui **. Si tu écoutes sa voix et que tu fasses tout ce que je te dirai, je serai l'ennemi de tes ennemis et l'adversaire de tes adversaires.

« Quand mon maleäk qui marche devant toi t'aura conduit vers l'Émorite, le Hitthite, le Perizzite, le Kenaänite, le Hivvite, le Ieboussite, et que je les aurai exterminés, tu te garderas de te prosterner devant leurs Élohim, de les servir, d'imiter les œuvres de ces peuples; mais tu détruiras leurs Élohim et briseras leurs cippes.

« Tu serviras Iahvé, ton Élohim, qui bénira ton pain et ton eau, et j'éloignerai du milieu de toi toute maladie. De femme qui avorte ou qui soit stérile, il n'y en aura point dans ta terre. Je remplirai le nombre de tes jours. Je répandrai mon effroi devant toi, et ma terreur sur tout peuple chez qui tu entreras; et, grâce à moi, tous tes ennemis courberont la nuque en ta présence. J'enverrai le frelon devant toi, pour qu'il déposséde le Hivvite, le Kenaänite, le Hitthite, et qu'ils te cèdent la place. Je ne les chasserai pas en une seule année, dans la crainte que le pays ne devienne un désert, et que le fauve des champs ne pullule contre toi. Peu à peu je les déposséderai, en attendant que tu aies multiplié assez pour occu-

* Même précepte Deut. XIV, 21, — et répété Exode XXXIV, 26.

** « *Mon nom* équivaut à « ma personne. »

per le pays. Les limites que je t'ai fixées vont de l'Iam-Souph jusqu'à la mer des Pelischtim, et du désert au fleuve*. Je livrerai, en effet, dans tes mains les habitants du pays et les chasserai devant toi. —

« Tu ne feras alliance ni avec eux ni avec leurs Élohim. Ils ne séjourneront point dans la terre, de crainte qu'ils ne te fassent pécher contre moi et que tu n'adores leurs Élohim. Ce serait un piège pour toi. »

XXIV

A Mosché, Iahvé dit: « Monte vers Iahvé, toi, et Aäron, Nadab et Abihou, et sept des zeqénim (anciens) d'Israël. Vous vous prosternerez de loin. Seul, Mosché s'approchera d'Iahvé, mais non pas les autres. La foule ne fera point l'ascension. »

Revenant vers le peuple, Mosché lui rapporta toutes les paroles d'Iahvé et toutes ses lois. D'une voix unanime, tout le peuple s'écria : « Tout ce qu'Iahvé a ordonné, nous le ferons. »

Mosché écrivit toutes les paroles d'Iahvé, et, le lendemain matin, se mit à bâtir un autel au pied de la montagne, et douze cippes pour les douze tribus d'Israël. Il ordonna ensuite aux jeunes gens des Benê-Israël d'offrir

* L'Euphrate, qui était, au nord-est, la frontière du royaume de David.

des holocaustes et de faire des sacrifices pacifiques de taureaux à Iahvé. Prenant la moitié du sang, il le plaça dans des bassins, et répandit l'autre moitié sur l'autel.

Puis il saisit le *Livre de l'Alliance* et en fit la lecture au peuple : « Tout ce qu'a dit Iahvé, répondit la foule, nous le ferons et nous l'écouterons. »

Alors Mosché prit le sang, dont il aspergea le peuple : « Voici, dit-il, le sang de l'alliance qu'Iahvé a faite avec vous, au sujet de tous ces commandements. »

Mosché et Aäron, Nadab et Abihou, et sept des zeqénim d'Israël, montèrent, et virent l'Élohim d'Israël, et sous ses pieds comme une œuvre brillante de saphir et comme les cieux même pour la clarté. Sur les élus des Benê-Israël, Élohim ne mit point la main; ils avaient vu Élohim, ce qui ne les empêcha ni de manger ni de boire.

(Manifestations à Moïse sur le Sinaï)

« Monte vers moi sur la montagne, dit Iahvé à Mosché, et restes-y, pour que je te donne les tables de pierre, la thora et les préceptes que j'ai écrits pour leur enseigne-

ment. » Se levant avec Ieöschoua (Josué), son aide, Mosché fit l'ascension du mont d'Élohim : « Restez ici, avait-il dit aux anciens, jusqu'à ce que je revienne vers vous. Qu'Aäron et Hour restent également. Quiconque aura un litige, qu'il les aille trouver*. »

Mosché monta sur la montagne, qu'enveloppa une nuée. La gloire d'Iahvé habita sur le mont Sinaï, et une nuée le couvrit pendant six jours. Le septième jour, Iahvé appela Mosché du sein de la nuée; l'éclat d'Iahvé semblait, aux yeux des Benê-Israël, une flamme dévorante sur le sommet de la montagne.

Mosché entra dans le nuage, et fit l'ascension de la montagne, sur laquelle il demeura quarante jours et quarante nuits.

---

* Pour la fin du chapitre XXIV, j'ai nettement distingué par des tirets les trois récits différents empruntés par le rédacteur et qu'il n'a pas mêlés. Trois fois Moïse est représenté comme montant sur la montagne. — Le premier est du deuxième élohiste avec un mélange du jahviste au commencement; le deuxième est du premier élohiste; le troisième, du jahviste. Le Deutéronome, en effet, composé d'après le jahviste, fait rester Moïse quarante jours et quarante nuits sur la montagne (Deut. IX, 9).

(Le tabernacle et le sacerdoce. Loi du Sabbat)*

XXV

Voici ce que dit Iahvé à Mosché (Moïse) : « Recommande aux Benê-Israël de me faire une offrande. De tout homme que son cœur y portera vous recevrez mon présent. Voici l'offrande que vous accepterez d'eux : de l'or, de l'argent, de l'airain, la pourpre violette et la rouge, le cramoisi, le lin, et le poil de chèvre, des peaux de béliers avec une teinte sanglante, des peaux de manatis**, des bois d'acacia, de l'huile pour la lampe, des

* Ces prescriptions sacerdotales, qui ont tant de rapport avec le Lévitique, sont d'après le premier élohiste. — Le deuxième élohiste décrit autrement, XXXIII, 6-11, la tente du témoignage; — et le jahviste, de pensée prophétique, n'est pas entré à ce point dans les détails purement sacerdotaux.

** Le nom hébreu doit être rapproché du nom du dauphin en arabe. Mais sous cette appellation on a certainement compris autrefois les *manatis* nombreux sur les côtes de la Mer Rouge.

parfums pour l'huile d'onction et pour les encens embaumés, des pierres d'onyx et des pierres serties pour l'éphod et le pectoral.

« Ils me bâtiront aussi un sanctuaire, afin que j'habite au milieu d'eux. Selon l'image que je te montrerai de mon habitation et de tout son mobilier, tu les construiras sans y rien changer.

« Qu'on m'arrange une arche de bois d'acacia, de deux coudées et demie de long, d'une coudée et demie de large, et d'une coudée et demie de haut. Tu la recouvriras d'or pur au dedans, et au dehors tu l'en recouvriras encore. Tu la borderas d'or tout autour. Tu feras fondre pour l'arche quatre anneaux d'or, que tu poseras à ses quatre pieds, deux anneaux d'un côté, et deux de l'autre. Puis, tu façonneras des barres en bois d'acacia, que tu couvriras d'or; tu les feras passer dans les anneaux placés aux côtés de l'arche, afin de la pouvoir soulever.

« Une fois les barres dans les anneaux, on ne les en devra plus tirer. Dans l'arche tu metttras la loi que je te donnerai.

« Tu feras un couvercle d'or pur de deux coudées et demie de long et d'une coudée et demie de large; tu fabriqueras aussi deux Keroubim d'or, de travail bosselé, aux deux côtés du kapporeth *. L'un d'eux sera à un bout du kapporeth, l'autre au bout opposé. Tu les lieras aux deux extrémités. Les Keroubim auront les ailes étendues en haut de façon à en couvrir le kapporeth, les faces tournées l'une vers l'autre, et dans la direction du kapporeth. Tu poseras le kapporeth par-dessus l'arche, et dans l'arche tu mettras la loi que je te donnerai. C'est

* Couvercle.

là que je me ferai connaître à toi; je te dirai, du kapporeth, d'entre les deux Keroubim qui sont sur l'arche du témoignage, tout ce que j'aurai à commander aux Benê-Israël.

« Tu fabriqueras une table en bois d'acacia de deux coudées de long et d'une coudée de large, et d'une coudée et demie de haut. Tu la recouvriras d'or pur, et la borderas d'or tout autour; tu lui remettras un rebord d'une palme que tu entoureras d'or. Lui façonnant quatre anneaux d'or, tu les poseras aux quatre angles qui sont aux quatre pieds de la table. C'est à la jonction du rebord que seront les anneaux, pour tenir les barres à porter la table. Tu feras les barres en bois d'acacia, que tu recouvriras d'or; c'est avec elles que l'on soulèvera la table.

« Tu feras ses plats, ses coupes, ses cruches, ses jattes, avec lesquels on répand les libations; c'est en or pur que tu les façonneras. Sur la table tu mettras du pain de proposition, qui sera devant moi éternellement.

« Tu feras un chandelier d'or pur; en travail bosselé tu le fabriqueras, son pied et sa tige. Ses calices, ses boutons, ses fleurs, formeront un tout avec lui. Six tiges sortiront de ses côtés, trois d'un côté du chandelier, et trois de l'autre. Il y aura trois calices épanouis, bouton et fleur, sur une tige, et trois calices épanouis, bouton et fleur sur une autre tige, et de même aux trois tiges qui sortent du chandelier. Au chandelier lui-même il y aura quatre tiges épanouies avec leurs boutons et leurs fleurs: un bouton sous deux tiges qui s'élancent, et un bouton sous deux autres, et encore un bouton sous les tiges qui jaillissent du chandelier, c'est-à-dire un pour chacune des six tiges. Les boutons avec les tiges sortiront du candé-

labre; tout cela ne sera qu'un seul ouvrage de travail bosselé en or pur.

« Tu feras les lampes du candélabre au nombre de sept; sur lui tu les poseras de telle façon que leur lumière se fasse vis-à-vis; les mouchettes et les bassins seront d'or pur. Pour le candélabre et pour ces objets on emploiera de l'or pur, la valeur d'un kikkar*. Avise de les façonner d'après le modèle qui t'a été montré sur la montagne.

XXVI

« Pour le Mischkan **, tu feras dix tapis de lin tors, de pourpre violette et de rouge, et de cramoisi. Des figures de Keroubim seront artistement tissées. La longueur de ces tapis sera de vingt huit coudées; et sa largeur, de quatre. Pour tous les tapis, il n'y aura qu'une seule mesure. Cinq tapis seront attachés l'un à l'autre; et les cinq autres aussi, liés ensemble. Au bord du tapis qui est à l'extrémité du groupe, tu mettras des attaches de pourpre bleue; ainsi feras-tu pour le tapis qui est à l'extré-

* Le kikkar valait 42 kilog. 480.

** La tente de convocation se composait de deux parties : le Mischkan (habitation) et un parvis qui entourait celui-ci de tous côtés. Le Mischkan lui-même comprenait : le lieu saint et le lieu très saint.

mité de l'autre groupe. Tu arrangeras cinquante attaches à un tapis, et cinquante au bord du tapis du groupe opposé; les attaches seront vis-à-vis les unes des autres. Préparant cinquante agrafes d'or, tu attacheras avec elles les tapis l'un à l'autre, de telle sorte qu'il n'y ait qu'un Mischkan.

« Tu feras ensuite des tapis en poils de chèvres pour mettre sur le Mischkan; ils seront au nombre de onze. Comme longueur, ils auront chacun trente coudées, quatre de large; il y aura une même dimension pour les onze tapis. Tu en joindras cinq ensemble, et six d'autre part; toutefois le sixième tapis, tu le plieras en deux devant la tente. Il faudra poser cinquante attaches au bord de chacun des deux tapis qui sont à l'extrémité de chaque groupe. Façonnant cinquante agrafes d'airain, tu les feras passer dans les attaches, de façon que la tente soit bien jointe dans toutes ses parties, et ne fasse qu'une seule tente. Ce qui dépassera des tapis de la tente (?), tu en laisseras flotter la moitié par derrière le Mischkan; et sur chacun des côtés, la longueur d'une coudée, qui s'étendra d'ici de là sur le Mischkan pour le couvrir.

« Tu feras ensuite pour la tente une couverture de peaux de béliers teintes en rouge; et au-dessus, une couverture en peaux de manatis.

« Les planches du Mischkan seront en bois d'acacia, et se tiendront debout; dix coudées de long, une coudée et demie de large, voilà quelle sera la mesure de chaque planche. Chacune aura deux mains unies l'une à l'autre par des listels. Ainsi feras-tu pour toutes les planches du Mischkan.

« Les planches du Mischkan seront au nombre de vingt

pour le côté méridional, au sud ; sous elles tu poseras quarante supports d'argent, deux supports sous chaque planche pour ses deux mains.

« De l'autre côté du Mischkan, au septentrion, il y aura vingt planches avec quarante supports d'argent, deux supports sous chaque planche. Pour former le derrière du Mischkan, à l'ouest, tu poseras six planches, et de plus deux autres, aux deux angles du Mischkan, lesquelles seront jumelles et entières du bas jusqu'à la tête, à un seul anneau. Ainsi en sera-t-il pour les deux planches placées aux deux encoignures. Cela fera donc huit planches avec leurs supports d'argent au nombre de seize, deux sous chaque planche.

« Tu feras des poutres transversales en bois d'acacia, cinq pour les planches qui seront d'un côté du Mischkan, et cinq pour celles qui seront de l'autre côté, cinq aussi pour les planches placées au côté postérieur du Mischkan, à l'ouest. La traverse mitoyenne, au milieu des planches, passera d'une extrémité à l'autre.

« Les planches, tu les revêtiras d'or, et tu leur feras des anneaux d'or, où passeront les traverses, qui, elles aussi, devront être revêtues d'or.

« Tu élèveras le Mischkan d'après le modèle que je t'a montré sur la montagne.

« Tu façonneras un voile de pourpre violette, de rouge, de cramoisi, et de lin tordu. Celui qui tissera l'œuvre y devra figurer des Keroubim. Après quoi, tu le poseras sur quatre colonnes d'acacia revêtues d'or, avec des clous d'or, et posant sur quatre bases d'argent. Tu placeras le voile sous les agrafes, et là, derrière lui, tu apporteras l'arche du témoignage, de sorte que le voile vous serve de séparation entre le *Saint* et le *Saint des saints*. Dans le

Saint des saints tu mettras le kapporeth sur l'arche du témoignage.

« La table sera hors du voile ; et le chandelier, en face de la table, au côté sud du Mischkan, la table étant au nord.

« Pour l'entrée de la tente, tu façonneras un rideau de pourpre violette, de rouge, de cramoisi, et de lin tordu, œuvre versicolore. Tu feras encore pour ce rideau des colonnes en bois d'acacia, que tu revêtiras d'or, avec des clous d'or, et pour lesquelles tu auras soin qu'on fonde six bases d'airain.

XXVII

« Tu feras l'autel en bois d'acacia, de cinq coudées de long et de cinq de large, — il sera carré, — et de trois coudées de haut. A ses quatre angles tu feras quatre cornes tenant à l'autel, lequel tu revêtiras d'airain.

« Ses chaudières pour la graisse, tu les façonneras, ainsi que ses pelles, ses patères, ses fourchettes et ses cassolettes : tous ces ustensiles, tu les feras d'airain. Tu mettras un treillis, œuvre façonnée avec de l'airain ; et tu pla-

ceras quatre anneaux d'airain aux quatre extrémités du grillage fixé sous le pourtour de l'autel, en bas. Le grillage ira jusqu'à la moitié de l'autel.

« Tu feras des barres pour l'autel, en bois d'acacia, que tu revêtiras d'airain. Ces barres passées dans les anneaux seront aux deux extrémités de l'autel pour le transporter. Cet autel sera creux, en planches. D'après le modèle qui t'en a été montré sur la montagne, ainsi le fera-t-on.

« Tu arrangeras le parvis du Mischkan; au midi, il y aura des tentures en lin tordu de cent coudées de long, pour un côté, avec vingt colonnes, et vingt supports d'airain; les clous des colonnes et leurs attaches seront d'argent.

« De même pour le nord : dans la longueur, il y aura des tentures de cent coudées de long, avec vingt colonnes et vingt bases d'airain ; les clous et les attaches des colonnes seront d'argent.

« Pour la largeur du parvis à l'occident, il faudra des tentures de cinquante coudées, avec dix colonnes et dix bases.

« Pour la largeur du parvis à l'orient, vers le levant du soleil, elle sera de cinquante coudées; il y aura quinze coudées de tentures d'une part, avec trois colonnes et trois bases; d'autre part, quinze coudées de tentures, avec trois colonnes et trois bases.

« A la porte du parvis, sera un rideau de vingt coudées, en pourpre violette, en rouge, en cramoisi, et en lin retors : le tout, tissé ensemble, avec quatre colonnes et quatre bases.

« Toutes les colonnes placées autour du parvis seront reliées par des tringles d'argent avec des clous d'argent, mais auront des supports d'airain. La longueur du parvis

sera de cent coudées; sa largeur, de cinquante sur cinquante; sa hauteur, de cinq coudées*.

« Tout le mobilier du Mischkan, quel que soit son emploi, toutes ses chevilles et celles du parvis, seront d'airain.

« Tu ordonneras ensuite aux Benê-Israël de t'apporter de l'huile d'olives pure, tirée de l'arbre même, pour le chandelier, afin que la clarté s'y élève toujours.

« C'est dans l'oël-moëd, hors du voile qui est devant l'arche, qu'Aäron et ses fils distilleront cette huile, du soir au matin, à la face d'Iahvé. C'est une règle éternelle donnée aux Benê-Israël pour leurs générations à venir.

XXVIII

« Fais approcher de toi Aäron et ses fils; tire-les du milieu des Benê-Israël, pour qu'ils soient mes cohènes, Aäron, et ses fils, Nadab, Abihou, Éléazar et Ithamar. Tu feras des vêtements de sainteté à Aäron, ton frère, pour la dignité et la splendeur. Adresse-toi à tous les hommes intelligents que j'ai remplis d'un esprit de sagesse, pour

* Viennent ici ces mots : « lin retors, et leurs bases d'airain. » C'est évidemment une faute du copiste, qui aura écrit deux fois, par erreur, un passage précédent.

qu'ils apprêtent les habits d'Aäron, ces habits qui le consacrent mon cohène (prêtre).

« Voici quels sont les vêtements qu'ils façonneront : un pectoral, un éphod, un mehil (manteau), une tunique réticulée, un turban et une ceinture. Ils confectionneront des vêtements de sainteté à Aäron, ton frère, et à ses fils, afin de faire d'Aäron mon cohène; pour cela, ils prendront de l'or, de la pourpre violette, de la rouge, du cramoisi, et du lin.

« L'éphod, ils le feront d'or, de pourpre violette de rouge, de cramoisi, et de lin retors, œuvre versicolore. A ses deux bouts, l'éphod aura deux épaulières, qui le retiendront; l'écharpe qui s'attachera sur l'éphod lui sera semblable, c'est-à-dire de pourpre violette, de rouge, de cramoisi, et de lin retors.

« Prenant deux pierres d'onyx, tu y graveras les noms des Benê-Israël : six de leurs noms sur une pierre, et les six autres noms sur la seconde pierre, selon leurs généalogies. C'est en ouvrage de ciseleur de pierres, comme gravures de sceau, que tu feras graver ces deux pierres aux noms des Benê-Israël, les enchâssant dans des fils d'or entrelacés.

« Tu placeras les deux pierres sur les épaulières de l'éphod; ce seront des pierres de mémoire pour les Benê-Israël, de telle sorte qu'Aäron porte leurs noms, en souvenir, sur ses deux épaules, devant Iahvé.

« Tu feras des chatons d'or, et deux chaînettes d'or pur enroulées et tressées comme de la ficelle; sur les chatons tu poseras ces chaînettes en forme de ficelles.

« Le pectoral du jugement sera une œuvre de brocart, que tu feras, semblable à l'éphod, d'or, de pourpre violette, de rouge, de cramoisi, et de lin retors. Il sera carré

et double, d'un zéreth de long, et d'un zéreth de large. Tu le garniras de pierres, en quatre rangées. Une cornaline, une topaze et une émeraude : voilà pour la première rangée. Seconde rangée : une escarboucle, un saphir, un diamant. Troisième rangée : une hyacinthe, une agathe, une améthyste. Quatrième rangée : un chrysolithe, un onyx, un jaspe*. Elles seront enchâssées dans des fils d'or entrelacés; les pierres seront au nom des Benê-Israël, au nombre de douze, suivant leurs noms. Ce sera comme des anneaux gravés, chacun avec son nom pour les douze tribus.

« Après que le pectoral aura les chaînettes enroulées, œuvre en or pur, tu feras encore au pectoral deux anneaux d'or, que tu placeras aux deux extrémités; après quoi, tu mettras les deux chaînes d'or dans les deux anneaux, aux bouts du pectoral. Les deux extrémités des deux chaînes, tu les poseras sur les deux chatons et aussi sur les épaulières de l'éphod, en face l'une de l'autre.

« Faisant deux anneaux d'or, tu les placeras aux deux bouts du pectoral, au bord tourné vers l'éphod, à l'intérieur. Tu façonneras ensuite deux anneaux, que tu poseras aux deux épaulières de l'éphod, au bas, vis-à-vis l'une de l'autre, à l'endroit de jonction, au-dessus de la ceinture de l'éphod. On attachera les anneaux du pectoral aux anneaux de l'éphod avec un fil de pourpre violette, afin de fixer le pectoral sur la ceinture de l'éphod, de telle sorte qu'il ne s'en écarte pas.

« Ainsi Aron, à son entrée dans le sanctuaire, portera

* Les pierres précieuses connues dans l'ancienne Égypte étaient le saphir, le jaspe, l'agate, la sardoine, le lapis-lazuli, la calcédoine, la cornaline.

sur son cœur les noms des Benê-Israël fixés sur l'éphod du jugement. Ce sera un souvenir perpétuel devant Iahvé.

« Sur le pectoral du jugement tu mettras l'ourim et le thoummim, qui seront aussi sur le cœur d'Aäron, lorsqu'il pénètrera devant Iahvé. Aäron portera le jugement des Benê-Israël, sur son cœur, perpétuellement.

« Tu feras tout le mehil (manteau) de l'éphod en pourpre violette, et au milieu il y aura une ouverture pour la tête, et au bord de cette ouverture une frange tissée comme pour une tunique militaire, afin de prévenir les déchirures. Au bord inférieur tu mettras des grenades de pourpre violette, de rouge, et de cramoisi, tout autour, entremêlées de clochettes : une clochette d'or et une grenade, frangeant tout le bord inférieur du mehil, lequel sera sur Aäron dans les cérémonies, afin qu'on entende le bruit de sa venue quand il entrera dans le sanctuaire, devant Iahvé, et quand il en sortira, pour qu'il ne meure pas.

« Tu feras une lame d'or pur, sur laquelle tu graveras ce cachet d'anneau : *Qodesch le Iahvé*. L'attachant à un cordon de pourpre violette, tu la fixeras au turban, sur le devant. Elle sera au front d'Aäron, pour que celui-ci ait la charge des fautes d'offrandes commises par les Benê-Israël, dans tous leurs présents.

« La bandelette sera toujours sur son front, pour rendre les Benê-Israël agréables à Iahvé.

« Tu tisseras de lin la tunique, et de lin aussi le turban et la ceinture, œuvre d'une couleur unique.

« Aux Benê-Aäron tu feras des tuniques et des ceintures, et aussi des tiares pour la dignité et la beauté de leurs personnes. Tu couvriras de ces vêtements ton frère

Aäron et ses fils, tu leur donneras l'onction et leur rempliras les mains*, de telle sorte qu'ils soient consacrés mes cohènes.

« Délivre-leur encore des caleçons de lin pour couvrir leur chair nue, depuis les reins jusqu'aux cuisses. Que ces caleçons soient sur Aäron et ses fils, quand ceux-ci entreront dans l'oël-moëd (tente de convocation), ou qu'ils approcheront de l'autel pour faire leur fonction dans le sanctuaire; sinon, ils seraient coupables et mourraient.

« C'est une règle éternelle pour Aäron et pour sa postérité.

XXIX

« Voici ce que tu feras pour me les consacrer cohènes (prêtres). Prends un jeune taureau, fils du bétail, et deux béliers intègres**, du pain azyme et des galettes sans levain pétries dans l'huile, et des gâteaux azymes trempés d'huile, que tu auras faits de fleur de froment. Dans une corbeille où tu les auras posés, tu les offriras en même temps que le taureau et les deux béliers.

* Locution que nous rencontrerons fort souvent pour indiquer la consécration sacerdotale.

** Voir, pour les mêmes prescriptions, Lévitique VIII.

« Aäron et ses fils s'étant approchés de la porte de l'oël-moëd, tu les purifieras dans l'eau. Puis, prenant les vêtements, tu couvriras Aäron de la tunique, du mehil, de l'éphod et du pectoral, et tu le ceindras de la ceinture de l'éphod. Sur sa tête tu poseras le turban; et sur le turban, le diadème de sainteté. Puis, avec de l'huile d'onction que tu verseras sur sa tête, tu l'oindras.

« Faisant ensuite venir ses fils, tu les revêtiras de tuniques, et les entoureras d'une ceinture. Aäron et ses fils, tu les couvriras aussi des tiares. Ainsi le cohénat sera pour eux une institution éternelle.

« Quand tu auras accompli ce qui concerne Aäron et ses fils, tu feras avancer le taureau devant l'oël-moëd, et Aäron et ses fils étendront leurs mains sur sa tête. Après quoi, tu immoleras le taureau devant Iahvé, à l'entrée de l'oël-moëd. Prenant du sang de la victime, tu en répandras avec ton doigt sur les cornes de l'autel, en versant le reste à la base de l'autel.

« La graisse recouvrant les intestins et le grand lobe qui est sur le foie, les deux rognons avec la graisse dont ils sont entourés, tu les feras fumer sur l'autel.

« La chair du taureau, sa peau, ses excréments, tu les brûleras en dehors du camp : ce sera un sacrifice de péché.

« Tu prendras ensuite un des béliers, sur la tête duquel Aäron et ses fils imposeront leurs mains; tu l'égorgeras et recueilleras de son sang, que tes mains répandront tout autour de l'autel.

« Pour le corps même du bélier, tu le couperas en morceaux; et, après avoir lavé les intestins et les jambes, tu les placeras sur les quartiers de la victime et sur sa tête. Tu feras ensuite fumer tout le bélier sur l'autel : ce sera

un holocauste à Iahvé, un parfum agréable, un feu pour Iahvé.

« Tu prendras ensuite le deuxième bélier, sur la tête duquel Aäron et ses fils imposeront aussi leurs mains. Après l'avoir égorgé, tu recueilleras de son sang, pour en mettre au bout de l'oreille droite d'Aäron, et au bout de l'oreille droite de ses fils, sur le pouce de leur main droite, et sur le pouce de leur pied droit. Tu aspergeras ensuite de sang le tour de l'autel.

« Puis, prenant du sang et de l'huile d'onction, tu en jetteras sur Aäron et sur ses vêtements, sur ses fils et sur les vêtements de ses fils; alors il sera consacré, lui et ses habits, ses fils aussi et leurs habits.

« Tu t'empareras de la graisse et de la queue du bélier, ainsi que de la graisse qui recouvre ses intestins et le grand lobe qui est sur le foie, des deux rognons avec leur graisse, du jarret droit, car c'est le bélier d'inauguration. — Tu prendras aussi un rond de pain, un gâteau de farine, et un gâteau de la corbeille aux azymes, qui sont devant Iahvé. Tu mettras le tout sur les mains d'Aäron et sur les mains de ses fils, et tu en feras faire l'agitation * devant Iahvé.

« Puis, prenant le tout de leurs mains, tu le feras fumer à l'autel sur l'holocauste, comme un parfum d'agréable odeur pour Iahvé. Ce sera pour Iahvé une flamme.

« Tu prendras la poitrine du bélier d'inauguration d'Aäron pour en faire l'agitation devant Iahvé. Ce sera ta part; tu consacreras ensuite la poitrine d'agitation et la

* *Agitation :* On présentait l'objet en lui donnant un mouvement horizontal. Il y avait aussi l'*élévation :* c'était quand on faisait l'offrande de l'objet en lui donnant, devant Iahvé, un mouvement vertical.

jambe d'élévation qui auront été, l'une agitée, l'autre élevée, et qui proviendront du bélier d'inauguration d'Aäron et de ses fils. Ce sera éternellement pour Aäron et ses fils la part qu'ils recevront des Benê-Israël.

« Ce sera un prélèvement; il y aura aussi de la part des Benê-Israël un prélèvement sur les sacrifices pacifiques, pour être offert à Iahvé.

« Les vêtements consacrés d'Aräon appartiendront après lui à ses fils, quand on leur fera l'onction et qu'on leur remplira les mains. Pendant sept jours les revêtira celui de ses fils qui sera cohène (prêtre) à sa place, et qui entrera dans l'oël-moëd (tente de convocation) pour y accomplir les rites.

« Prenant ensuite le bélier d'inauguration, tu en feras cuire la chair dans un lieu consacré. Aäron et ses fils mangeront la chair du bélier et le pain de la corbeille, à l'entrée de l'oël-moëd.

« Ils mangeront des choses avec lesquelles on a fait l'expiation, pour remplir leurs mains * et les consacrer. Aucun étranger n'en goûtera, car ce sont des choses saintes.

« S'il reste encore de la chair d'inauguration et du pain, le lendemain, tu les consumeras dans la flamme. On n'en mangera point, parce que c'est consacré.

« A Aäron et à ses fils tu feras selon tout ce que je t'ai ordonné. Pendant sept jours tu rempliras leur main. Chaque jour, tu immoleras pour les expiations un taureau de péché; tu l'offriras pour toi en sacrifice expiatoire sur l'autel; après quoi, tu l'oindras (l'autel) (?) pour le consacrer.

* Remplir la main, c'est-à-dire mettre successivement en possession des objets qui leur serviront dans leur ministère.

« Pendant sept jours tu vaqueras aux expiations sur l'autel; et tu le consacreras, cet autel, afin qu'il soit très saint. Quiconque en approchera sera consacré.

« Voici ce que tu immoleras sur l'autel : deux agneaux d'un an chaque jour, à tout jamais. L'un des agneaux sera égorgé le matin; l'autre, entre les deux soirs. Un dixième d'épha* de fleur de farine arrosée d'huile vierge, et un quart de hin** de vin, comme libation, accompagneront l'un des agneaux.

« Pour le second agneau, que tu immoleras entre les deux soirs, tu feras la même offrande que le matin et la même libation, afin que ce soit un parfum agréable, une flamme pour Iahvé, un holocauste perpétuel pour vos générations, à la porte de l'oël-moëd devant Iahvé, là où j'entrerai en relations avec vous pour vous parler. C'est là que je me ferai connaître aux Benê-Israël : c'est le lieu qui sera consacré par ma gloire.

« Je sanctifierai l'oël-moëd et l'autel; Aäron, et ses fils, je me les sacrerai cohènes (prêtres). Je résiderai au milieu des Benê-Israël, et leur servirai d'Élohim. Ils sauront que c'est moi qui suis Iahvé, leur Élohim, qui les ai tirés de la terre de Miçraïm (Égypte), pour habiter parmi eux. Moi, Iahvé, leur Élohim.

* L'épha valait 29 litres 376, et servait à mesurer les matières sèches.

** Le hin valait 4 litres 896, et servait à mesurer les liquides.

XXX

« Tu construiras un autel pour faire fumer l'encens; en bois d'acacia tu le bâtiras. Il aura une coudée de long et une de large. Il sera carré, et de deux coudées de haut, avec des cornes. Tu le revêtiras d'or pur, au-dessus, et tout autour des parois, ainsi qu'aux cornes; tu lui feras aussi un rebord d'or tout autour. Sous ce rebord, des deux côtés, tu poseras deux anneaux d'or. Ce sera pour passer les barres qui serviront à porter l'autel. Les barres seront en bois d'acacia, que tu revêtiras d'or.

« Tu placeras l'autel devant le voile de l'arche du témoignage (?), devant le couvercle qui est sur la loi et où je me manifesterai à toi. Là, Aäron fera fumer l'encens odorant, chaque matin. Quand il remettra les lampes en état, il le fera fumer. Ce sera, pour votre postérité, un encensement perpétuel devant Iahvé.

« Vous n'y élèverez ni encens étranger, ni holocauste, ni offrande, et vous n'y répandrez point de libation. Sur ses cornes, une fois par année, Aäron fera l'expiation. On la fera sur l'autel avec le sang de péché des expiations, une fois chaque année, à tout jamais. Tel est le plus sacré des rites pour Iahvé. »

Iahvé dit à Mosché (Moïse) : « Quand tu auras compté

les têtes des Benê-Israël, en les recensant, chacun donnera une rançon à Iahvé pour sa personne, afin qu'aucun mal ne lui advienne à cause du recensement. Voici ce que donnera quiconque aura fait partie des recensés : un demi-sicle — il s'agit du sicle sacré* qui pèse vingt guéras. — Ce demi-sicle sera une élévation** pour Iahvé.

« Tout recensé de vingt ans et au-dessus livrera l'élévation d'Iahvé. Le riche ne donnera pas plus, ni le pauvre moins qu'un demi-sicle, en élévation d'Iahvé, pour le rachat de leur vie. Prenant des Benê-Israël l'argent des expiations, tu le consacreras à l'oël-moëd. Ce sera devant Iahvé, pour les Benê-Israël, un souvenir du rachat de leurs personnes. »

Iahvé parla en ces termes à Mosché : « Tu feras un bassin d'airain avec son support d'airain, pour les ablutions, le plaçant entre l'oël-moëd et l'autel. Tu y verseras de l'eau. Aäron et ses fils s'y laveront les mains et les pieds. En entrant dans l'oël-moëd, ils se laveront avec cette eau, afin de ne pas mourir, ainsi qu'en approchant de l'autel pour y exercer leurs fonctions et y faire fumer la flamme à Iahvé. Ils se laveront là les mains et les pieds, pour ne pas mourir. Ce sera un rite éternel pour leur race et leurs générations. »

---

* Le sicle pesait 14 gr. 16.

** La distinction continue entre les objets présentés d'une façon verticale et ceux présentés avec un mouvement horizontal.

Iahvé tint ce discours à Mosché : « Prends parmi les parfums ce qui est le meilleur, de la myrrhe liquide, le poids de cinq cents sicles; du cinnamome odorant, la moitié de la myrrhe, c'est-à-dire deux cent cinquante sicles; deux cent cinquante sicles d'acorus parfumé; cinq cents sicles sacrés de qidda *; et un hin d'huile d'olive. C'est avec cela que tu fabriqueras l'huile d'onction sainte, comme une composition de baume, œuvre du parfumeur. Telle sera l'huile d'onction sainte.

« Avec elle tu oindras l'oël-moëd et l'arche du témoignage, la table et ses ustensiles, le chandelier et ses ustensiles, et l'autel des encensements, l'autel des holocaustes et tous ses ustensiles, le bassin et son support. Tu les consacreras, pour qu'ils soient très saints et que nul, s'il n'est consacré, ne les puisse toucher.

« Oignant ensuite Aäron et ses fils, tu me les sacreras cohènes. Tu tiendras ce discours aux Benê-Israël : « Ceci « sera pour moi, parmi vos générations, l'huile d'onction « sainte. » On n'en versera point sur la chair d'un simple mortel, et avec cette recette on n'en fera point d'autre. Cette huile sera sainte, et vous la tiendrez pour telle. Quiconque ferait une préparation semblable et en donnerait à un profane serait retranché de son peuple. »

« Va prendre des parfums, dit Iahvé à Mosché, du stacté **, de l'ongle de mer ***, du galbanum **** et de

* Le qidda est peut-être une sorte de casse. Les Septante ont traduit par *iris*.

** Espèce de myrrhe.

*** Sorte de coquille parfumée que l'on trouve dans la mer Indienne et dans la Mer Rouge.

**** Les anciens connaissaient le galbanum seulement en Syrie. Le meilleur, provenant de Syrie et de Perse, est de couleur blanchâtre.

l'encens pur, en quantités égales. Tu en formeras un encens odorant, œuvre de parfumeur, broyée, pure et sainte. Après en avoir mis en poussière, tu le poseras, devant le témoignage, dans l'oël-moëd (tente de convocation), là où je me manifesterai. Ce sera pour vous un objet très saint. Le parfum que vous ferez à votre usage ne le sera point d'après la même recette. Vous regarderez celui-ci comme consacré à Iahvé. Quiconque en ferait un semblable pour le respirer serait retranché de son peuple. »

XXXI

Iahvé tint ce discours à Mosché (Moïse) : « Vois, je désigne par son nom Beçaleël, fils d'Ouri, fils de Hour, de la tribu d'Iehouda. Je le remplirai de l'esprit d'Élohim, de sagesse, de subtilité, de science, d'habileté à fabriquer toute chose; de telle sorte qu'il conçoive des travaux en or, en argent, en airain, à entreprendre; qu'il sache tailler la pierre à enchâsser, sculpter le bois, et enfin accomplir toute espèce d'ouvrage.

« Je lui adjoins Oholiab bèn-Ahissamak, de la tribu de Dan; et au cœur de tout ce qui est intelligent je donne la sagesse, pour qu'ils exécutent tout ce que je t'ai ordonné, l'oël-moëd et l'arche du témoignage, le kapporeth de l'arche, et tout le mobilier de l'oël, la table et ses usten-

siles, le chandelier pur et tous ses ustensiles, l'autel de l'encensement, l'autel des holocaustes et tous ses ustensiles, le bassin et son support, les vêtements liturgiques, ceux consacrés à l'usage d'Aäron, le cohène, et les vêtements de ses fils, pour leur cohénat (sacerdoce), l'huile d'onction, et l'encens parfumé pour le sanctuaire. Ils feront tout cela comme je te l'ai ordonné. »

Iahvé tint ce discours à Mosché : « Dis ceci aux Benê-Israël : « Observez mes sabbats, car, pour toujours, ce « sera un signe entre moi et vous, pour que vous recon- « naissiez que c'est moi, Iahvé, qui vous consacre. Gardez « le sabbat, car il doit vous être sacré; qui le violera sera « mis à mort. Qui accomplira, ce jour-là, son œuvre, « sera retranché du milieu de mon peuple. Pendant sept « jours sera exécuté ton travail; mais le septième jour, « c'est le sabbat consacré à Iahvé. Quiconque travaillera « au sabbat sera puni de mort. »

« Ainsi les Benê-Israël garderont le sabbat, en le célébrant d'âge en âge, comme par un pacte sans fin. Entre moi et les Benê-Israël ce sera un signe perpétuel. Car en six jours Iahvé a créé les cieux et la terre, et dans le septième jour il a fait le sabbat, et s'est reposé. »

(Rupture et rétablissement de l'alliance)

Et quand Iahvé eut achevé de parler à Mosché (Moïse) sur le mont Sinaï, il lui remit les deux stèles de la loi, des stèles de pierre écrites avec le doigt d'Élohim *.

XXXII

Voyant que Mosché tardait à descendre de la montagne, le peuple s'assembla auprès d'Aäron et lui dit : « Allons, fabrique-nous un Élohim qui marche à notre tête ; car Mosché, qui nous a fait monter du pays de Miçraïm (Égypte),

* Tout le récit qui suit est du jahviste, mêlé au deuxième élohiste. Plusieurs formules jahvistes, entre autres celle-ci de Genèse XII, 2 : « Je ferai de toi une grande nation, » se retrouvent dans ce morceau.

nous ne savons pas ce qui lui est advenu. — Brisez, répondit Aäron, les anneaux d'or qui sont aux oreilles de vos femmes, de vos fils et de vos filles, et me les apportez. »

Aussitôt tout le peuple, brisant les anneaux d'or placés à ses oreilles, les déposa près d'Aäron, lequel, les ayant reçus de leurs mains, les façonna dans le moule*, et en fit un taureau de fonte**. « Voilà, s'écrièrent-ils, ton Élohim, ô Israël, celui qui t'a fait monter du pays de Miçraïm. » Ce que voyant, Aäron bâtit un autel au taureau de fonte. Puis il s'écria : « C'est demain fête solennelle d'Iahvé. »

Le lendemain matin, on offrit des holocaustes et des sacrifices pacifiques. Après s'être assis pour manger et boire, le peuple se mit à danser.

« Va, descends, dit Iahvé à Mosché, car ton peuple, que tu as tiré de Miçraïm, se corrompt. Se détournant vite de la voie que je leur avais marquée, ils se sont fabriqué un taureau de fonte, se prosternant devant lui, et lui sacrifiant : « Voilà, ont-ils dit, ton Élohim, ô Israël, celui qui « t'a fait monter du pays de Miçraïm... » Je sais, ajouta Iahvé, ce qu'est ce peuple; il est raide de nuque***. Or, maintenant, laisse-moi; ma colère va s'allumer contre eux et les dévorer. Mais je ferai de toi une grande nation. »

Toutefois Mosché dérida le visage d'Iahvé, son Élohim, en lui disant : « Pourquoi, ô Iahvé, ta narine s'enflamme-t-elle contre ton peuple, que tu as tiré de la terre de Miçraïm, dans ta grande force, et avec ta main puissante?

* Il est difficile de savoir quel est le sens de *Héreth*. Est-ce un ciseau, un burin, un moule?

** Il y a ici un souvenir du taureau égyptien, *Apis*, représentation d'Osiris.

*** Cette phrase manque dans les Septante.

On dirait, en Égypte* : « C'est pour le mal, qu'il les a « fait sortir, afin de les tuer sur les montagnes et de les « effacer de la face du sol. »

Reviens de ta fureur
Et cesse de vouloir châtier ton peuple.

Souviens-toi d'Abraham, d'Içehaq et d'Israël, tes serviteurs, auxquels tu as juré par toi-même, en ces termes : « Je multiplierai votre postérité comme les étoiles des « cieux; et tout ce pays dont je vous parle, je le donne- « rai en héritage, à jamais, à vos descendants. »

En effet, Iahvé revint sur le mal qu'il avait décidé d'infliger à son peuple.

Cependant Mosché se mit à descendre de la montagne, les deux tables de la Loi dans la main, lesquelles tables étaient écrites des deux côtés, çà et là. Elles étaient l'œuvre d'Élohim; et l'écriture, celle d'Élohim, gravée sur les tables.

Ieöschoua perçut la voix du peuple criant, et dit à Mosché : « Il y a bruit de guerre dans le camp. — Ce ne

* *Lamma,* pourquoi, peut avoir été faussement répété. Ou bien prendre, en cet endroit, le sens de *alors ainsi.*

sont ni les cris de gens qui triomphent, ni les cris de gens qui faiblissent, répondit Mosché; mais c'est une clameur de chant, que je distingue. »

En approchant du camp, il vit le taureau et les danses; alors sa narine s'alluma, et, de sa main jetant les tables, il les brisa aux pieds de la montagne; puis, saisissant le taureau qu'ils avaient fabriqué, il le brûla et le moulut jusqu'à ce qu'il fût en poudre, et le versa sur l'eau, dont il contraignit les Benê-Israël à boire.

Alors Mosché dit à Aäron : « Que t'a fait ce peuple, pour que tu aies amené sur lui un si grand péché? — Que la narine de mon maître ne s'enflamme point, répondit Aäron; tu sais que le peuple est adonné au mal. Ils m'ont dit: « Fabrique-nous des Élohim marchant devant nous; car « Mosché, cet homme qui nous a fait monter de la terre de « Miçraïm, nous ignorons ce qui lui est advenu. » Alors je leur dis: « Quiconque a de l'or, qu'il le mette en pièces. » Ils me le livrèrent; je le jetai dans le feu et en retirai ce taureau. »

Voyant que le peuple était effréné, car Aäron lui avait lâché le frein de façon à le rendre le jouet de ses adversaires, Mosché se tint à la porte du camp, et s'écria : « Vers moi, quiconque est pour Iahvé! » Et autour de lui se rassemblèrent tous les Benê-Lévi. « Que chacun, leur dit-il, place son épée sur sa cuisse. Puis, passez et revenez d'une porte à l'autre dans le camp; et que chacun de vous égorge son frère, son ami, son proche. »

Les Benê-Lévi obéissant à l'ordre de Mosché, il tomba, ce jour-là, environ trois mille hommes du peuple. « Remplissez vos mains* pour Iahvé, chacun de vous contre son

* C'est-à-dire : consacrez vos mains.

fils même ou son frère, disait Mosché, afin qu'aujourd'hui vous soit donnée bénédiction. »

Le lendemain, Mosché parla en ces termes au peuple : « Vous avez commis une grande faute. Mais je vais monter vers Iahvé, peut-être ferai-je expiation pour votre péché. »

Mosché donc, revenant vers Iahvé, lui dit : « Hélas! ce peuple a commis une énorme faute, en se fabriquant un Élohim d'or. Puisses-tu maintenant enlever leur péché! Sinon, efface-moi de ton livre que tu as écrit. — Qui a péché contre moi, répondit Iahvé, voilà celui que j'effacerai de mon livre. Va conduire le peuple au lieu que je t'ai marqué. Mon maleäk marchera devant toi; mais au jour de mon châtiment je punirai leur crime. »

Ainsi Iahvé frappa-t-il le peuple pour avoir fait le taureau qu'avait façonné Aäron.

XXXIII

Iahvé dit à Mosché (Moïse) : « Toi et le peuple que tu as fait monter du pays de Miçraïm, partez d'ici pour gagner la terre qu'avec serment j'ai promise à Abraham, à Içehaq et à Iaäqob, en ces termes : « A ta postérité je « la donnerai. Devant toi j'enverrai mon maleäk et chas- « serai le Kenaänite, l'Émorite, le Hitthite, le Perizzite, le

« Hivvite et le Ieboussite. » [Conduis la nation] vers ce pays ruisselant de lait et de miel. Mais je n'y monterai pas avec vous, parce que vous êtes un peuple raide de nuque; je vous dévorerais en chemin. »

En apprenant cette parole funeste, la foule s'affligea fort, et chacun quitta sa parure. Sur ce, Iahvé dit à Mosché : « Parle ainsi aux Benê-Israël : « Vous êtes un « peuple raide de nuque. Si je montais un seul moment « avec vous, je vous anéantirais. Otez vos parures, et « je verrai comment je me dois comporter à votre « endroit. »

Ainsi les Benê-Israël se dépouillèrent de leur ornement à partir du mont de Horeb.

Mosché alla planter la tente hors du camp, au loin, et l'appela oël-moëd (tente de convocation). Qui cherchait Iahvé se rendait vers l'oël-moëd, en dehors du campement. Quand Mosché sortait pour gagner le pavillon, tout le monde se levait, chacun se tenant à la porte de sa propre tente pour regarder Mosché jusqu'à son entrée dans l'oël (tente). En même temps qu'il y pénétrait, la colonne de nuée descendait et s'arrêtait au seuil du pavillon, s'entretenant avec Mosché. Dès que le peuple voyait la colonne de nuée, dressée à la porte de l'oël, chacun se mettait à se prosterner au seuil de sa tente*.

* Quelques-uns ont voulu donner la forme d'ordonnance à ces phrases, en mettant les verbes au futur. « Qui cherchera Iahvé se rendra. » Mais il est difficile de ne pas voir ici une narration.

Là, Iahvé parlait face à face avec Mosché comme quelqu'un parle avec son compagnon; puis, Mosché regagnait le campement, son serviteur Ieöschoua bèn-Noun ne quittant pas cependant le milieu de l'oël.

Mosché dit à Iahvé : « Tu m'as bien donné cet ordre : « Fais monter ce peuple, » mais sans me marquer qui tu dois envoyer avec moi... « Je te connais par ton nom, as-tu « ajouté, et à nos yeux tu es agréable. » Or, si j'ai ainsi ta faveur, découvre-moi, je t'en prie, ton chemin*, pour que je te connaisse et mérite de trouver grâce devant toi. Songe aussi que cette nation est ton peuple. — Moi-même je marcherai avec vous, et te donnerai le repos, répondit Iahvé. — Si ta personne, reprit Mosché, ne se mettait point en marche, il ne faudrait pas nous faire monter d'ici. A quoi donc reconnaîtra-t-on que nous sommes agréables à tes yeux, moi et ton peuple? N'est-ce pas en ce que tu chemines avec nous, ce qui nous distingue de tous les peuples répandus sur la face de la terre?

— « Ce que tu demandes, répliqua Iahvé, je le ferai, car tu as trouvé grâce devant moi, et je te connais par ton nom. — Montre-moi ta gloire, dit Mosché. — Je vais faire passer devant ton visage toute ma splendeur, et en ta présence j'énoncerai le nom d'Iahvé; je donne ma faveur à qui je veux, et ma tendresse à qui me plaît. Mais, ajouta-t-il, tu ne peux contempler ma face, car il n'est permis à personne de vivre après m'avoir vu. »

* A la place de « ton chemin, » les Septante ont lu : « ta face. »

« Voici une place près de moi, dit Iahvé, tiens-toi sur le rocher. Quand ma gloire paraîtra et que je t'aurai mis dans le creux du rocher, je te couvrirai de ma paume jusqu'à ce que je sois passé. Puis, je retirerai ma main, de sorte que tu me puisses apercevoir par derrière, mais sans contempler mon visage*. »

XXXIV

Iahvé dit à Mosché (Moïse) : « Taille-toi deux tables de pierre comme les premières, sur lesquelles j'écrirai ce que portaient les autres que tu as brisées. Tiens-toi prêt demain matin à faire l'ascension du Sinaï, où tu te présenteras à moi sur le sommet du mont. Que nul ne s'élève avec toi et ne soit vu en toute la montagne. Que ni le menu troupeau même ni le bétail n'aille paître vers le Sinaï! »

Mosché tailla donc deux tables de pierre semblables aux premières, et, se levant le matin, gravit, selon l'ordre d'Iahvé, la montagne du Sinaï. — A la main il tenait les deux tables de pierre. Iahvé descendit dans la nuée et s'arrêta près de lui, en criant le nom d'Iahvé.

Iahvé passa devant lui en jetant ces mots : « Iahvé, Iahvé est un El (Dieu) aimant et miséricordieux, tardif

* Il faut rapprocher cela du mythe d'Élie, I Rois XIX.

des deux narines*, prodigue en grâce et en fidélité, gardant sa faveur à mille générations, enlevant l'iniquité, la rébellion et le péché, n'innocentant point le coupable, vengeant la forfaiture des pères sur les fils, et sur les fils des fils jusqu'à la troisième et à la quatrième génération. » A ces mots, Mosché s'inclina jusqu'à terre et fit le prosternement.

« Maître, dit-il, si j'ai trouvé grâce à tes yeux, marche, je t'en prie, au milieu de nous; car ce peuple est raide de nuque; pardonne nos iniquités et nos fautes, et fais de nous ta possession. — Voici, répondit Iahvé, que je forme un traité; à la face de tout ton peuple, j'accomplirai des merveilles, comme on n'en a vu dans aucun pays et parmi aucune nation, afin que toute la foule au milieu de laquelle tu te trouves voie bien l'œuvre d'Iahvé; car ce sera prodigieux, ce que je dois exécuter avec toi. Observe tout ce que je te vais ordonner aujourd'hui. Voici que je chasserai de devant toi l'Émorite, le Kenaänite, le Hitthite, le Perizzite, le Hivvite, le Ieboussite. Garde-toi de t'allier avec les habitants du pays où tu vas entrer, afin que, mêlés à toi, ils ne te soient point un piège. Mais tu renverseras leurs autels, tu briseras leurs cippes et couperas leurs aschéras **. Ne te prosterne point devant un autre El (Dieu). Car Iahvé surnommé Qana (jaloux) est, en effet, un El jaloux.

« Point d'alliance avec l'habitant du pays, et quand ils se prosterneront à la suite de leurs Élohim et leur sacrifieront, et qu'on te convoquera, ne mange point de leur sacrifice. Ne prends pas de leurs filles pour tes fils, —

* C'est-à-dire : lent à s'irriter.

** Probablement : pieux phalliques.

car leurs filles se prostituent à leurs dieux, et elles amèneraient tes fils aux mêmes actes.

« Ne te fais pas d'Élohim de fonte.

« Garde la fête des azymes pendant sept jours, mangeant, suivant mon ordre, des pains sans levain, au temps du mois d'Abib, — car c'est au mois d'Abib que tu es sorti de Miçraïm (Égypte).

« Toute rupture* du ventre est à moi, tout mâle du troupeau ouvrant la matrice, soit bœuf, soit mouton. Le premier-né de l'âne, tu le rachèteras avec une pièce de menu troupeau; et, si tu ne le rachètes, tu lui briseras la nuque. Tout aîné de tes fils, tu le rachèteras; tu ne paraîtras point à vide devant ma face.

« Six jours tu travailleras, et tu te reposeras le septième. Tu chômeras même au temps du labourage et de la moisson.

« La fête des *Schabouoth* (semaines), tu la célèbreras avec les prémices de la moisson du froment; et la fête de la Récolte, à l'année révolue.

« Trois fois, chaque année, tous tes mâles paraîtront en la présence du Seigneur Iahvé, l'Élohim d'Israël. En effet, je chasserai les nations de devant toi; j'élargirai tes frontières, et personne ne convoitera ton pays quand tu monteras, trois fois l'an, pour voir la face d'Iahvé, ton Élohim.

« Tu ne répandras point sur du pain levé le sang de mon sacrifice; la victime de la fête de Pâques ne passera pas toute la nuit jusqu'au matin.

« Le meilleur des prémices de ton champ, tu l'apporteras à la maison d'Iahvé, ton Élohim.

* C'est-à-dire : tout premier-né.

« Garde-toi de cuire le chevreau avec le lait de sa mère. »

Iahvé dit ensuite à Mosché (Moïse) : « Écris ces paroles-ci, car c'est d'après la teneur de ces préceptes que je conclus un traité avec toi et avec Israël. » Il demeura là, près d'Iahvé, quarante jours et quarante nuits, sans manger de pain, et sans boire d'eau, et sur les tablettes écrivit les paroles de l'alliance, les dix paroles.

Quand Mosché descendit, tenant à la main les deux tablettes du témoignage, il ignorait que, pour avoir causé avec Iahvé, la peau de son visage rayonnait*. Le regardant, Aäron et tous les Benê-Israël virent l'éclat de son visage, et n'osèrent s'approcher de lui. Mais à l'appel de Mosché s'avancèrent cependant Aäron et les conducteurs du peuple, avec lesquels il s'entretint. A leur suite vinrent tous les Benê-Israël, à qui Mosché transmit tous les ordres qu'Iahvé lui avait donnés sur la montagne du Sinaï.

Après avoir achevé de parler, Mosché mit un voile sur sa figure. Quand il allait près d'Iahvé pour un entretien, il enlevait le voile jusqu'à sa sortie. Puis, il rendait aux Benê-Israël les ordres marqués. Ceux-ci voyaient rayon-

* Ceci est bien du premier élohiste; il y a là ses locutions « tablettes du témoignage, » et un peu de préoccupation sacerdotale.

ner la peau du visage de Mosché, lequel ramenait le voile sur sa face jusqu'à une nouvelle entrevue avec Iahvé.

---

*(Érection du tabernacle. Les habits sacerdotaux *)*

XXXV

Mosché (Moïse) réunit toute l'assemblée des Benê-Isr.ël et leur dit : « Voici les choses qu'Iahvé a commandé d'accomplir :

« Pendant six jours vous ferez votre œuvre; mais le « septième, ce sera le sabbat, le jour saint consacré à Iahvé. « Quiconque travaillera au sabbat, on le fera mourir.

* Nous sommes loin ici du jahviste et du deuxième élohiste, qui ne donnent que des préceptes sociaux et moraux. Ce sont des détails infinis sur les objets du culte et les vêtements des prêtres, ce qui indique l'œuvre du premier élohiste.

« Vous n'allumerez de feu, ce jour-là, en aucune de vos « habitations. »

Mosché dit à toute la réunion des Benê-Israël : « Voici ce qu'a ordonné Iahvé : « Prenez de chez vous une offrande « pour Iahvé. Quiconque le désire de plein cœur, qu'il « apporte l'offrande d'Iahvé, soit or, soit argent, soit airain, « pourpre violette, rouge, cramoisi, lin, et poils de chè- « vres, peaux de béliers teintes en rouge, peaux de mana- « tis, et bois d'acacia, huile pour le luminaire, aromes « pour l'huile d'onction et pour l'encens parfumé, pierres « d'onyx à enchâsser pour l'éphod et le pectoral.

« Que tout homme à l'esprit habile* vienne, afin d'exécuter ce qu'a ordonné Iahvé, à savoir : le Mischkan**, sa tente, sa couverture, ses anneaux, ses planches, ses poutres entrelacées, ses colonnes, et ses soubassements; l'arche et ses barres, le kapporeth, et le voile qui recouvre; la table et ses barres et tous ses ustensiles, et le pain de proposition; le chandelier du luminaire et ses ustensiles, ses lampes, l'huile du luminaire; l'autel de l'encens et ses barres; l'huile d'onction et l'encens parfumé; le voile de la porte au seuil du Mischkan; l'autel de l'holocauste et son grillage d'airain, ses barres et ses ustensiles; le bassin et son support; les tentures du parvis, ses colonnes, ses fondements, et la tapisserie placée à la porte du parvis; les pieux du Mischkan et ceux du parvis, avec leurs cordages; les vêtements de service pour les cérémonies du sanctuaire, les habits sacrés d'Aäron, le cohène, et ceux de ses fils pour exercer le sacerdoce. »

Lors, toute l'assemblée des Benê-Israël se retira de

* C'est l'artiste.

** Habitation.

devant Mosché. Tous ceux d'un cœur volontaire et d'un généreux esprit apportèrent l'offrande d'Iahvé pour l'œuvre de l'oël-moëd (tente de convocation), pour tout son culte et pour tous les vêtements de sainteté. Hommes et femmes, tous ceux d'un cœur spontané donnèrent des agrafes, des pendants d'oreilles, des anneaux en or, des objets d'or de toute sorte. Qui possédait de la pourpre violette, de la rouge, du cramoisi, du lin, des poils de chèvres, des peaux de béliers teintes en rouge, des peaux de manatis, les apportait.

Quiconque voulait faire une offrande d'élévation* à Iahvé, en argent ou en airain, avait soin de l'amener; et tous ceux chez lesquels se trouvait du bois d'acacia, le livraient pour l'œuvre du culte. Toute femme à l'esprit habile filait de ses mains, et donnait son travail en pourpre violette, en rouge, en cramoisi, en lin. Toute femme industrieuse d'un cœur volontaire filait des poils de chèvres.

Les conducteurs du peuple donnèrent des pierres d'onyx et des pierres à enchâsser pour l'éphod et le pectoral, du baume et de l'huile pour le luminaire et l'huile d'onction, et pour l'encens parfumé. Parmi les Benê-Israël, tout homme et toute femme, poussés par leur cœur à se montrer libéraux envers l'œuvre, que, par l'entremise de Mosché, Iahvé avait commandé d'exécuter, vinrent spontanément apporter à Iahvé leur contribution.

« Voyez, dit Mosché aux Benê-Israël, Iahvé a nominativement appelé Beçaleël, fils d'Ouri, fils de Hour, de la tribu d'Iehouda, et l'a rempli d'un esprit d'Élohim pour la sagesse, la subtibilité, le savoir, et l'habileté en tout tra-

* C'est-à-dire : présentée avec un mouvement vertical.

vail, de telle sorte qu'il imagine toute espèce de fabrication en or, en argent et en airain, des gravures de pierre à enchâsser, des sculptures de bois, et sait faire toute œuvre d'art. Il lui a donné pareillement de savoir enseigner les autres, à lui et à Oholiab bèn-Ahissamak, de la tribu de Dan. Pour façonner toute sculpture, toute œuvre d'artiste, et toute broderie variée avec la pourpre violette, la pourpre rouge, le cramoisi, le lin, et tout tissu, Iahvé a rempli le cœur de ces deux hommes exécutant à la fois le travail et l'imaginant. »

XXXVI

Alors Beçaleël, Oholiab, et tout homme habile, auxquels Iahvé avait donné la sagesse, la subtilité, qui leur permettaient de faire tous les ouvrages servant au culte du sanctuaire, selon les ordonnances d'Iahvé*, se mirent à leur tâche.

Mosché (Moïse), appela Beçaleël, Oholiab et tout habile artiste, auxquels Iahvé avait donné l'intelligence** et que leur cœur portait à s'offrir pour le travail. De devant Mosché ils prirent, dans le dessein de la mettre en

* Nous donnons ici le sens plausible, suivant, du reste, les Septante.

** Répétition de la phrase précédente.

œuvre, l'offrande d'élévation qu'avaient apportée les Benê-Israël pour le culte du sanctuaire, ceux-ci livrant encore chaque matin leurs offrandes volontaires.

Cependant tous les artistes exécutant toute l'œuvre du sanctuaire, quittèrent chacun sa tâche particulière, et vinrent dire à Mosché : « Le peuple multiplie ses dons plus qu'il n'est besoin pour le travail qu'a ordonné Iahvé. » Alors, sur le commandement de Mosché, on fit publier ceci par tout le camp : « Que ni homme, ni femme, ne fassent plus l'offrande d'élévation pour le sanctuaire. » Ainsi empêcha-t-on le peuple de continuer ses apports. Il y eut suffisamment, et au delà, de quoi accomplir tout l'ouvrage.

Les plus habiles parmi les artistes firent le Mischkan : dix tapis de lin retors, de pourpre violette, de pourpre rouge, de cramoisi; on les sema de Keroubim (chérubins) d'un travail exquis. La longueur d'un tapis était de dix-huit coudées; et la largeur, de quatre. Tous les tapis avaient la même dimension. On avait lié cinq tapis l'un à l'autre; et les cinq autres, pareillement ensemble. On mit des attaches en pourpre violette au bord du tapis placé à l'extrémité d'un des deux assemblages. Ainsi fit-on pour le tapis qui était à l'extrémité de l'autre assemblage. Chacun de ces deux tapis avait cinquante attaches, situées bien en face les unes des autres. Puis, au moyen de cinquante crochets d'or, on unit les tapis, de façon à ne faire qu'un seul Mischkan.

On arrangea des tapis de poils de chèvres pour la tente placée au-dessus du Mischkan; ils furent au nombre de onze. La longueur de chacun était de trente coudées; et la largeur, de quatre. Tous les onze avaient la même dimension. On lia ensemble cinq des tapis à part, et six

autres à part. Au bord de l'un des tapis, celui qui était situé à l'extrémité d'un assemblage, on mit cinquante attaches, et cinquante au bord du tapis qui était à l'extrémité de l'autre assemblage. Puis, au moyen de cinquante crochets d'airain, on unit la tente de façon à n'avoir qu'une seule tente.

On forma la couverture de la tente avec des peaux de béliers teintes en rouge, au-dessus desquelles on mit une couverture de peaux de manatis.

Les planches du Mischkan furent de bois d'acacia, debout. Chaque planche avait dix coudées de long et une coudée et demie de large. A chacune étaient fixées deux mains, liées ensemble par des listels. Ainsi en était-il pour toutes les planches du Mischkan. Il y eut vingt planches pour le côté méridional, au sud, sous lesquelles on mit quarante supports d'argent, deux supports par planche pour ses deux mains. Pour l'autre côté du Mischkan, au nord, on fit aussi vingt planches, et quarante supports d'argent, soit deux par planche*. — Pour le côté postérieur du Mischkan, à l'ouest, on fit six planches, et deux planches pour les deux angles postérieurs, lesquelles devaient être jumelles, unies ensemble et entières depuis le bas jusqu'en haut, tenant à un seul anneau. Ainsi eut-il lieu pour les deux angles. Cela faisait donc huit planches avec des supports d'argent au nombre de seize, à savoir : deux sous chaque planche. Il y eut des barres transversales en bois d'acacia, cinq pour les planches d'un côté du Mischkan, et cinq pour les planches de l'autre côté; cinq pour les planches du côté postérieur, à l'ouest. La traverse du milieu fut disposée de telle sorte qu'elle pas-

* Ici, le scribe, par erreur, a répété le même membre de phrase.

sait au milieu des planches d'un bout à l'autre. On revêtit d'or les planches, et les anneaux pour emprisonner les planches furent d'or. On plaqua d'or les barres transversales.

Le rideau fut de pourpre violette, de rouge, de cramoisi, de lin retors; on sema dans le tissu des images de Keroubim (chérubins). Au même rideau on donna quatre colonnes d'acacia, que l'on recouvrit d'or; les clous étaient d'or. Pour les colonnes on avait coulé quatre supports d'argent. On fit pour l'entrée de la tente une draperie en pourpre violette, en rouge, en cramoisi, et en lin retors, tissu versicolore, avec ses cinq colonnes et ses clous. On revêtit d'or les chapiteaux et les tringles. Les supports étaient d'airain.

XXXVII

Beçaleël fabriqua l'arche en bois d'acacia, de deux coudées et demie de long, d'une coudée et demie de large, et d'une coudée et demie de haut, la revêtit d'or pur au dedans et au dehors, et tout autour lui mit un couronnement d'or. Il coula quatre anneaux d'or pour ses quatre pieds, deux anneaux pour un de ses côtés, et deux anneaux pour l'autre. En bois d'acacia il façonna les barres, qu'il plaqua d'or et introduisit dans les anneaux

posés aux côtés de l'arche, afin qu'on pût transporter celle-ci. Le couvercle, il le fit d'or pur, de deux coudées et demie de long et d'une coudée et demie de large.

Les deux Keroubim, il les fit d'or pur, en ouvrage bosselé, aux deux bouts du couvercle : l'un touchant à une extrémité; l'autre, à l'extrémité opposée. Ainsi les arrangea-t-il, de façon qu'ils tinssent aux deux bouts du kapporeth (couvercle). Ils étendaient en haut leurs deux ailes, couvrant de la sorte le kapporeth, le visage tourné l'un vers l'autre. Vers le couvercle étaient dirigées les faces des Keroubim.

En bois d'acacia il fit la table, de deux coudées de long, d'une de large, et d'une coudée et demie de haut; il la recouvrit d'or pur, et tout autour lui mit un couronnement d'or. Il la ceignit d'une clôture d'un tophah*, tout autour de laquelle il posa une bordure d'or. Il coula quatre anneaux d'or, qu'il plaça aux quatre coins formés par ses quatre pieds. A la jonction de la clôture se trouvaient les anneaux, dans lesquels entraient les barres servant à soulever la table. En bois d'acacia étaient les barres, que Beçaleël recouvrit d'or pur, et avec lesquelles on portait la table. Il façonna pareillement les ustensiles destinés à être placés sur la table, les plats, les coupes, les bassins et les fioles, en or pur, avec lesquels on devait faire les libations.

Le candélabre, il le fit d'or pur, en travail bosselé; son pied et ses branches, ses calices, ses boutons et ses fleurs, sortaient de lui-même. Six branches jaillissaient de ses côtés, trois d'un côté et trois de l'autre. A une branche trois calices en forme d'amande, bouton et fleur; et trois

* Palme, mesure.

calices à l'autre branche, bouton et fleur. Ainsi en était-il pour les six branches partant du candélabre. Celui-ci lui-même avait quatre calices avec leurs boutons et leurs fleurs, un bouton sous deux des branches s'élançant du candélabre, un bouton sous deux autres, et un bouton pareillement sous les deux dernières. Ainsi pour les six branches sortant du candélabre. Les boutons et les tiges ne formaient avec le luminaire qu'un seul ouvrage bosselé en or pur. Beçaleël employa pour le candélabre et sa garniture un talent d'or pur.

En bois d'acacia il fit l'autel de l'encens, d'une coudée de long, d'une coudée de large, complètement carré, et de deux coudées de haut, avec des cornes qui en procédaient. Il le revêtit d'or pur à sa surface supérieure, ainsi qu'à ses parois tout autour, et à ses cornes; il le ceignit d'un couronnement en or. Au-dessous du couronnement, sur les deux côtés, il posa deux anneaux d'or, pour y introduire les barres servant à soulever l'autel. Ces barres étaient en bois d'acacia, qu'il recouvrit d'or.

Ensuite il prépara l'huile d'onction sainte et l'encens embaumé et pur, œuvre du parfumeur.

XXXVIII

Beçaleël fit l'autel de l'holocauste en bois d'acacia, de cinq coudées de long, et de cinq de large, tout à fait

carré, et de trois coudées de haut. Il mit des cornes qui s'élevaient aux quatre angles. — L'autel lui-même, il le revêtit d'airain. Il en façonna tous les ustensiles : les pots, les pelles, les vases à verser, les fourchettes, les brasiers, le tout en airain. Il façonna pour l'autel un grillage, œuvre en treillis d'airain, sous le pourtour, en bas, jusqu'au milieu. Il fondit quatre anneaux pour les quatre côtés du grillage d'airain, afin d'y introduire les barres. En bois d'acacia Beçaleël fit les barres, qu'il revêtit d'airain et plaça dans les anneaux, aux côtés de l'autel, afin qu'on pût le soulever. L'autel était creux, en planches.

Il fit le bassin d'airain, avec son support, pareillement d'airain, ainsi que les miroirs des femmes de service qui se tenaient en troupe à l'entrée de l'oël-moëd (tente de convocation).

Puis Beçaleël bâtit la cour; du côté méridional, au sud, il disposa les tentures de la cour, soit cent coudées de lin retors, avec leurs vingt colonnes, leurs vingt supports d'airain, les clous des colonnes et les tringles d'argent. Au côté nord, il y avait aussi cent coudées, avec leurs vingt colonnes et leurs vingt supports d'airain, les clous des colonnes et les tringles d'argent. A l'ouest, cinquante coudées de tentures, avec leurs dix colonnes et leurs dix supports, les clous des colonnes et les tringles d'argent. A l'est, vers l'orient, cinquante coudées; quinze coudées de tentures d'une part, avec leurs trois colonnes et leurs trois supports; d'autre part, — il s'agit des deux côtés de la porte du parvis, — quinze coudées de tentures, avec leurs trois colonnes et leurs trois supports. Toutes les tentures drapant la cour étaient en lin retors; les supports des colonnes, en airain; les clous des colonnes

et leurs tringles, en argent; et le revêtement de leurs sommets, en argent. Par des tringles d'argent étaient reliées toutes les colonnes de la cour.

La draperie de la porte de la cour était en tissu versicolore, de pourpre violette, de rouge, de cramoisi, de lin retors, longue et haute de vingt coudées, large de cinq*, à la ressemblance des tentures de la cour. Elle avait quatre colonnes, avec leurs quatre supports d'airain, leurs clous d'argent; le revêtement de leurs sommets et leurs tringles étaient d'argent. Les pieux du Mischkan (habitation) et de la cour qui l'entourait étaient d'airain.

Voilà le compte des choses employées au Mischkan, le Mischkan de la Loi, compte qui fut fait d'après l'ordre de Mosché (Moïse), par les soins des Lévites, dirigés par Ithamar bèn-Aäron, le cohène (prêtre).

Beçaleël, fils d'Ouri, fils de Hour, de la tribu d'Iehouda, façonna tout ce qu'Iahvé avait prescrit à Mosché. Avec lui Oholiab bèn-Ahissamak, de la tribu de Dan, sculptait, faisait œuvre d'artiste, et arrangeait tout tissu varié avec la pourpre violette, la rouge, le cramoisi, et le lin.

Total de l'or employé pour toute l'œuvre du sanctuaire : celui provenant des offrandes d'agitation était de vingt-neuf kikkars et de sept cent trente sicles, en sicles du sanctuaire **.

L'argent des hommes recensés de la communauté montait à cent kikkars et dix-sept cent soixante-quinze sicles du sanctuaire. Cela faisait un béqa par tête, c'est-à-dire un demi-sicle, en sicle du sanctuaire, pour tous ceux qui passèrent par le dénombrement, depuis l'âge de vingt ans

* Le texte porte : « haute, large de cinq. » J'ai adopté les Septante.

** Le sicle valait 14 gr. 16. — Le kikkar : 42 kil. 480, ou 3000 sicles.

et au-dessus, lesquels atteignaient le nombre de six cent trois mille cinq cent cinquante.

Il y eut donc cent kikkars d'argent pour fondre les supports du sanctuaire et ceux du paroketh (voile). C'était cent supports pour cent kikkars, un kikkar par support. Avec les mille sept cent soixante-quinze sicles on fit les clous pour les colonnes, on recouvrit leurs chapiteaux et l'on façonna les tringles.

L'airain provenant des offrandes d'agitation égalait soixante-dix kikkars et deux mille quatre cents sicles. Avec lui on fit les supports de la porte de l'oël-moëd, l'autel d'airain, son grillage d'airain, et tous les ustensiles de l'autel, les supports de la cour, tout autour, ceux de la porte de la cour, tous les pieux du Mischkan, et tous les pieux de la cour ceignant le Mischkan.

XXXIX

De pourpre violette, de rouge, et de cramoisi, on fit les vêtements de service pour les officiers du sanctuaire, et les saints habits pour Aäron, comme Iahvé l'avait ordonné à Mosché (Moïse).

On façonna l'éphod d'or, de pourpre violette, de rouge, de cramoisi, et de lin retors. On étendit des lames d'or, que l'on découpa en fils pour placer parmi la pourpre

violette, la rouge, le cramoisi, et le lin : œuvre d'artiste. A l'éphod on plaça des épaulières de jonction, auxquelles il s'attachait par ses deux extrémités. L'écharpe exquise posée sur lui en était tirée et se trouvait de même travail, c'est-à-dire en or, en pourpre violette, en rouge, en cramoisi, et en lin retors, selon qu'Iahvé l'avait ordonné à Mosché. On fit les pierres d'onyx enchâssées dans un tissu de fils d'or et portant comme des gravures de sceau les noms des Benê-Israël; après quoi, on les plaça sur les épaulières de l'éphod, comme pierres de souvenir pour les Israélites, selon qu'Iahvé l'avait ordonné à Mosché*.

On façonna le pectoral, œuvre d'art comme l'éphod, en or, en pourpre violette, en rouge, en cramoisi, en lin retors. Il était carré et double; d'un zéreth de long et d'un zéreth de large, en double**. On le garnit de quatre rangées de pierres. Une cornaline, une topaze et une émeraude formèrent le premier rang. Au second rang, une escarboucle, un saphir et un diamant; au troisième, une hyacinthe, une agathe et une améthyste ; au quatrième, un chrysolithe, un onyx et un jaspe: toutes ces pierres, enchâssées dans des chatons faits de fils d'or entrelacés. Elles portaient le nom des fils d'Israël, au nombre de douze, comme gravures de sceau; chaque pierre avait son nom, pour les douze tribus.

Au pectoral on fit des chaînettes tordues d'or pur, en manière de cordon, puis deux chatons d'or et deux anneaux d'or, lesquels anneaux on posa aux deux extrémités du pectoral. On introduisit les deux cordons d'or dans

* Voir le chapitre XXVIII.

** Le zéreth, c'est la demi-coudée. La coudée sacrée correspondait à 0^m 5485.

ces deux anneaux placés aux deux extrémités de l'ornement. Les deux autres bouts des cordons tenaient aux deux chatons, et on les mit aux épaulières de l'éphod par devant.

On façonna encore deux anneaux d'or, qu'on plaça aux deux bouts du pectoral, sur son bord intérieur, du côté de l'éphod. On fit deux anneaux d'or, que l'on posa aux deux épaulières de l'éphod, en bas, sur le devant, à l'endroit de sa jonction, au-dessus de l'écharpe de l'éphod. On attacha le pectoral, de ses anneaux jusqu'aux anneaux de l'éphod, avec un cordon de pourpre violette, de manière qu'il se posât sur l'écharpe de l'éphod et ne s'écartât point de l'éphod, selon l'ordonnance qu'Iahvé en avait faite à Mosché.

On fit ensuite le mehil (manteau long) de l'éphod, en tissu, tout entier de pourpre violette. Au milieu se trouvait l'ouverture, comme celle d'une cotte d'armes.

L'ouverture, pour qu'elle ne se déchirât pas, portait tout autour une bordure. Aux bords inférieurs du mehil on mit des grenades de pourpre violette, de rouge, de cramoisi, [et de lin] retors. On façonna aussi des clochettes d'or pur, que l'on plaça entre les grenades, tout autour des bords inférieurs du mehil, une clochette et une grenade, pour accomplir le service; tout cela, selon l'ordonnance qu'Iahvé en avait faite à Mosché.

Les tuniques furent en lin et tissées, pour Aäron et pour ses fils. Le turban était de lin; les tiares arrondies, de lin; et de lin retors, les caleçons. La ceinture, on la fit de lin retors, de pourpre violette, de rouge, de cramoisi, œuvre versicolore; le tout, selon l'ordonnance qu'Iahvé en avait faite à Mosché.

On façonna ensuite la lame brillante du diadème sacré,

en or, sur laquelle on écrivit, en manière de signes gravés sur un sceau: Qodesch le Iahvé*. Sur le turban, pardessus, on mit un cordon en pourpre violette: le tout, selon l'ordonnance qu'Iahvé en avait faite à Mosché.

Ainsi fut achevée l'œuvre du Mischkan (demeure) de l'oël-moëd, les Benê-Israël obéissant en tout, dans le travail, aux ordonnances d'Iahvé. Ils amenèrent à Mosché (Moïse) le Mischkan, la tente et tout son mobilier, ses crochets, ses planches, ses traverses, ses colonnes et ses supports, la couverture de peaux de béliers teintes en rouge, et de peaux de manatis, ainsi que le rideau de la tenture; l'arche du témoignage et ses barres, et le kapporeth; la table et tous ses ustensiles, avec les pains de proposition; le candélabre d'or avec ses lampes, les lampes arrangées, et tous ses ustensiles, et l'huile du luminaire; l'autel d'or; l'huile d'onction; l'encens embaumé; la draperie posée à la porte de la tente; l'autel d'airain avec son grillage d'airain, ses barres et tous ses ustensiles; le bassin et son support (?); les tentures du parvis, leurs colonnes et leurs supports; la draperie de la porte du parvis, avec ses cordes et ses pieux; tous les ustensiles de culte du Mischkan pour l'oël-moëd (tente de convocation); les vêtements d'office pour le service dans le sanctuaire, les habits sacrés d'Aäron, le cohène, et de ses fils, pour exercer leur sacerdoce.

En toute l'œuvre du culte les Benë-Israël s'étaient conformés à ce qu'Iahvé avait prescrit à Mosché. Celui-ci, ayant considéré l'ouvrage, vit qu'il était en tout point semblable à l'ordonnance d'Iahvé, et les bénit.

* Sainteté d'Iahvé.

XL

Iahvé s'adressa en ces termes à Mosché : « Au premier jour du premier mois, dresse le Mischkan (demeure) de l'oël-moëd, et places-y l'arche du témoignage, en ayant soin de la voiler avec le rideau. Amène la table, avec tout son arrangement; et le candélabre, que tu surmonteras de ses lampes. Devant l'arche du témoignage pose l'autel d'or pour l'encens, et tends le rideau qui est à la porte du Mischkan. Vis-à-vis la porte du Mischkan de l'oël-moëd installe l'autel des holocaustes. C'est entre l'oël-moëd et cet autel que tu devras poser le bassin, dans lequel tu mettras de l'eau.

« Tout autour établis le parvis et la draperie de sa porte. Avec l'huile d'onction oins le Mischkan et tout ce qui s'y trouve; consacre-le, lui et tout son mobilier, afin qu'il soit saint; oins l'autel des holocaustes et tous ses ustensiles, consacre l'autel afin qu'il soit très saint. Oins le bassin et son support, et le consacre. Puis, faisant approcher Aäron et ses fils à la porte de l'oël-moëd (tente de convocation), lave-les dans l'eau; après quoi, tu les revêtiras de leurs saints vêtements. Oignant Aäron, tu me le consacreras pour exercer mon sacerdoce. Amène ses fils et revêts-les de tuniques; oins-les comme tu auras oint leur père, afin qu'ils soient mes prêtres; cette onc-

tion leur servira pour sacerdoce éternel en leurs générations. »

Mosché accomplit ponctuellement tout ce que lui ordonnait Iahvé.

Ainsi, la deuxième année, le premier jour du premier mois, fut mis debout le Mischkan.

Mosché éleva le Mischkan, lui donna ses supports, ses planches, ses barres transversales, dressa ses colonnes. Il étendit la tente au-dessus du Mischkan, et par-dessus, en haut, posa la couverture de la tente, selon qu'Iahvé l'avait ordonné à Mosché. Prenant la Loi, il la déposa dans l'arche; à l'arche, il mit les barres, et plaça le kapporeth (couvercle) sur l'arche, au-dessus. Après quoi, il apporta l'arche dedans le Mischkan, et, posant le rideau de tenture, voila l'arche du témoignage, selon qu'Iahvé l'avait ordonné à Mosché.

Il installa la table dans l'oël-moëd, au côté nord du Mischkan, en dehors du voile, et sur elle déposa la rangée de pains, devant Iahvé, selon que celui-ci l'avait ordonné à Mosché.

Dans l'oël-moëd, en face de la table, au côté sud du Mischkan, il plaça le luminaire, et y éleva les lampes devant Iahvé, selon que celui-ci l'avait ordonné à Mosché.

L'autel d'or, il le dressa dans l'oël-moëd, devant le rideau, et y fit fumer l'encens embaumé, selon qu'Iahvé l'avait ordonné à Mosché.

Il étendit la draperie de la porte du Mischkan; et l'autel des holocaustes, il l'installa à la porte du Mischkan de la tente de convocation, et y fit monter l'holocauste et l'offrande, selon qu'Iahvé l'avait ordonné à Mosché.

Il plaça le bassin entre l'oël-moëd et l'autel, et y mit de l'eau pour les ablutions, avec laquelle se lavèrent les

mains et les pieds Mosché, Aäron et ses fils. Ils se lavaient à leur entrée dans l'oël-moëd, et à leur approche de l'autel, selon qu'Iahvé l'avait ordonné à Mosché.

Ensuite, il éleva la cour tout autour du Mischkan et de l'autel, et tendit la draperie de la porte de la cour. Mosché ainsi compléta l'œuvre.

Le nuage couvrit l'oël-moëd, et la gloire d'Iahvé remplit le Mischkan. Impossible fut-il à Mosché d'entrer dans la tente de convocation, car la nuée planait au-dessus, et l'éclat d'Iahvé remplissait le Mischkan. Quand le nuage montait d'au-dessus du Mischkan, les Benê-Israël levaient le camp, en toutes leurs étapes. Mais s'il ne montait pas, ils restaient, en attendant son ascension. En effet, la nuée d'Iahvé était sur le Mischkan pendant le jour; et la nuit, ce lui était comme une flamme, visible pour toute la maison d'Israël, en toutes ses migrations.

TABLE

TABLE

Pages

Préface. 1

Genèse 1

Exode. 177

BS230 .1886 v.3
La Bible : traduction nouvelle d'apres
Princeton Theological Seminary-Speer Library
1 1012 00053 9652